This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

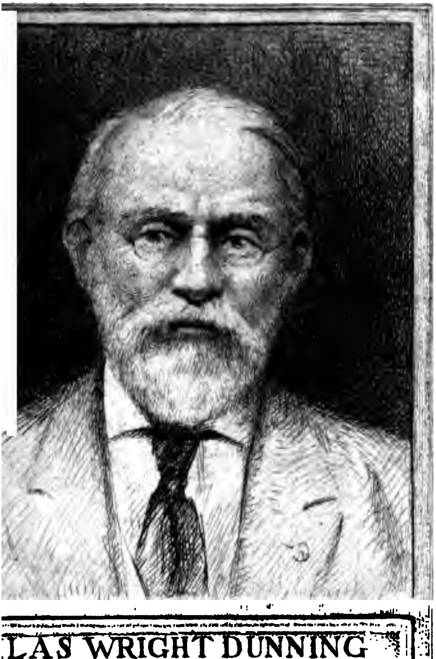

LAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
IVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS;

Juillet, 1759. I. vol.

A V I S.

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1759, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1759, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. in-12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché. Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in*-12. Par M. l'Abbé Gauchat, Docteur en Théologie, Prieur de S. André, Abbé Commendataire de S. Jean de Falaiſe & de l'Académie de Villefranche. On reçoit en s'abonnant les douze premiers Volumes, reliés en veau, 30 liv.

On publiera dans les mois de Mai & Septembre 1759, les XIII. & XIV. Vol. reliés en veau, 5 liv.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront tout l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE *PRINCE SOUVERAIN* DE *DOMBES.*

JUILLET, 1759. I. vol.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée. HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or. }

M. DCC. LIX.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES ME'MOIRES COMMENCE'S en Janvier 1701, forment compris celui-ci) 749 volumes Sçavoir,

ANNE'ES.	VOL.	ANNE'ES.	VOL.
1701.	9.	1731.	12.
1702.	12.	1732.	12.
1703.	12.	1733.	12.
1704.	13.	1734.	12.
1705.	12.	1735.	14.
1706.	12.	1736.	15.
1707.	12.	1737.	13.
1708.	12.	1738.	13.
1709.	12.	1739.	14.
1710.	12.	1740.	13.
1711	12.	1741.	12.
1712.	12.	1742.	12.
1713.	12.	1743.	12.
1714.	12	1744.	12.
1715.	12.	1745.	12.
1716.	12.	1746.	15.
1717.	12.	1747.	14.
1718.	12.	1748.	15.
1719.	12.	1749.	14.
1720.	5.	1750.	15.
1721.	12.	1751.	14.
1722.	12.	1752.	15.
1723.	12.	1753.	16.
1724.	12.	1754.	16.
1725.	12.	1755.	16.
1726.	13.	1756.	16.
1727.	12.	1757.	16.
1728.	12.	1758.	16.
1729.	12.	1759.	9.
1730.	12.		

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

Printed in France.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Bunning Nijhoff 1-31-76 31472

Juillet, 1759. I. vol.

ARTICLE LXIX.

HISTOIRE GÉNÉRALE des Guerres, divisée en trois époques ; la premiére, depuis le Déluge jusqu'à l'Ere Chré-

tienne ; la seconde, depuis l'Ere Chrétienne jusqu'à la chûte de l'Empire d'Orient ; la troisième, depuis la chûte de l'Empire d'Orient jusqu'à l'an 1748. Avec une Dissertation sur chaque Peuple, concernant son origine, la situation du pays qu'il habite, la forme de son Gouvernement, sa Religion, ses Mœurs, ses Révolutions, &c. (Tome II. *in*-4°. contenant l'Histoire du reste des Peuples de la Basse-Asie.) Par M. le Chevalier d'Arcq. *A Paris, de l'Imprimerie Royale.* Suite de l'Article LXVII. au mois de Juin.

PENDANT les guerres du Pont & de l'Arménie, Lucullus avoit commandé avec honneur dans l'Asie ; il avoit réprimé avec force les véxations qu'y exerçoient les Publicains. On ne pardonne pas

ici à Pompée les moyens honteux qu'il employa pour être envoyé à la place de Lucullus, ni les motifs bas qui lui firent casser tout ce que son prédécesseur avoit fait pour maintenir le bon ordre & pour récompenser les services. » Glabrio & Pompée, *dit notre* » *Historien*, n'étoient que les » instruments de la vengeance » d'odieux Publicains : & plus vils, » dans ce moment, plus méprisa- » bles encore que ceux dont ils » servoient les vuës, ils sacrifie- » rent le mérite à l'infamie, & » leur honneur à la soif de com- » mander. Pompée aimoit la gloire; » mais il parut oublier, dans cette » occasion, que le desir d'en ac- » quérir peut conduire jusqu'au » crime, si la vertu ne le dirige » pas. «

Voici le portrait qu'on nous donne de Mithridate après le récit de sa mort. » Rien ne fut médio-

» cre dans ce Prince : inſpirant tou-
» jours l'admiration ou l'horreur,
» ſes actions innocentes furent hé-
» roïques, ſes crimes furent des
» forfaits. Fourbe, diſſimulé, cruel,
» donnant en Roi, puniſſant en
» Bourreau, aimant avec paſſion,
» ne pardonnant jamais. A la
» guerre, l'homme le plus ſobre,
» le plus laborieux, le plus infa-
» tigable : à ſa Cour, l'homme le
» plus voluptueux & le plus adon-
» né aux plaiſirs de toute eſpèce.
» Avec un eſprit vif & profond, il
» formoit les plus grands projets,
» il en appercevoit tous les détails
» d'un coup d'œil ; mais Mithridate
» ſembloit s'éclipſer dans l'exé-
» cution, où il n'étoit plus qu'un
» Soldat, & ne reparoiſſoit lui-
» même qu'au moment où on le
» croyoit abſolument ſans reſſour-
» ces. Il ne lui manqua, pour être
» le plus grand Général, que de
» connoître les hommes, & par

» conſéquent de ſavoir mieux les
» employer. Ce défaut fut le prin-
» cipe de la défiance qui ne le quit-
» ta jamais, & celui de tous ſes mal-
» heurs. Né avec les plus grands
» talents pour la guerre ; après
» avoir dompté toute l'Aſie, il
» comptoit, ſans doute, vaincre
» les Romains. Il eût ſoumis l'uni-
» vers, s'il eût eu des troupes diſ-
» ciplinées, des ſoldats courageux,
» des ſujets fidèles. Enfin Mithri-
» date eût été le plus grand hom-
» me, le Monarque le plus accom-
» pli qui eût jamais paru, s'il eût
» connu la vertu. Mais ce Prince
» ne ſuivoit d'autre Loi que ſon
» intérêt : Rois, ennemis, alliés,
» ſujets, femmes, enfants, eſcla-
» ves, tous les hommes furent
» égaux à ſes yeux, tous ne furent
» pour lui que de vils inſtruments
» qu'il ſe permettoit de briſer, dès
» qu'ils contrarioient ſes vuës. Les
» vices, les vertus, l'équité, l'in-

» juſtice, la gloire, l'infamie, les » droits les plus reſpectables, les » devoirs les plus ſaints, les nœuds » les plus ſacrés ne lui parurent » jamais que de vaines chimères » qu'il adoptoit ou mépriſoit ſelon » qu'il convenoit à ſa Politique, & » dont il ſe joua toujours.« En comparant le Mithridate de l'Hiſtoire avec le Mithridate de la Tragédie, M. le Chevalier d'Arcq obſerve avec autant de raiſon que d'eſprit, que dans *la ſcène admirable*, où ce Monarque déploie toute la grandeur de ſes idées, *Racine ſemble devenu Mithridate.*

Du Pont, M. le Chevalier d'Arcq paſſe en Paphlagonie. En recherchant l'origine des Peuples qui habitoient cette contrée, il trace *la marche ordinaire des Colonies*, & il ſoûtient » qu'on n'a guères vu » les peuplades qui ſe font toujours par des irruptions, ſe porter du Levant au Couchant, non

» plus que du Midi au Nord : c'est
» toujours au contraire, *dit-il*, de
» l'Occident & du Septentrion que
» sont sorties ces hordes de Bar-
» bares, qui, malgré leur férocité
» & leurs ravages, ne semblent
» destinés qu'à réparer sur la terre
» la dépopulation qu'y opèrent
» journellement le luxe & la mol-
» lesse chez les Nations policées,
» & qu'à renouveller, pour ainsi
» dire, les Peuples épuisés. « Ce
systême ne doit pas s'étendre jus-
qu'aux premiéres émigrations qui
ont repeuplé le Globe après le Dé-
luge : l'Asie en fut le centre. Du
reste, il paroît vrai-semblable que
l'attrait, qui fit réfluer les Colonies
Grecques sur les côtes de la Basse-
Asie, ne fut guères que la beauté
du climat, la commodité du com-
merce, la facilité du trajet, & celle
de s'établir parmi des Peuples trop
peu industrieux pour mettre à pro-
fit tous les avantages de leur situa-

tion, & par conséquent trop peu intéressés pour en disputer le partage à ces Grecs qui d'ailleurs n'excelloient pas moins dans la Guerre que dans les Arts.

En parcourant les Villes de Paphlagonie, notre Historien arrivé dans la Ville d'Abonytichos, se souvient que ce fut la patrie & le théâtre d'un des plus fameux Imposteurs de l'Antiquité, nommé *Alexandre.* L'Histoire de ses fourberies, tirée de Lucien, forme ici un épisode agréablement écrit. Les succès de cet homme, qui s'érigea en Oracle dans un Temple dont il étoit le Fondateur, prouve encore moins l'adresse de son génie, que la stupidité de ses Concitoyens. Ses prestiges étendirent sa réputation jusqu'à Rome, où il eut des partisans. *Rutilianus se fit le plus grand honneur d'épouser sa fille*, dont la naissance étoit le fruit *de la passion* que *la Lune* avoit conçue pour

l'Alexandre. Il s'illustra & s'enrichit aux dépens des dupes qui croyoient à ses prophéties. Cependant, comme on le rapporte ici, il rédoutoit si fort les Chrétiens & les Epicuriens, qu'aux Fêtes qu'il avoit établies, avant que d'en faire l'ouverture, un Hérault crioit dans le Temple : *Dehors les Chrétiens* ; & le Peuple répondoit : *Dehors les Epicuriens*. Alexandre avoit les *Chrétiens* en horreur ; parce qu'ils découvroient ses impostures ; & il ne pouvoit non plus souffrir les *Epicuriens*, parce qu'ils nioient les Dieux.

Les Paphlagoniens étoient un Peuple non-seulement stupide, grossier & superstitieux, mais même presque sauvage. Ils ne faisoient la guerre qu'à la façon des Barbares. Aussi ne jouent-ils pas un grand rôle dans cette Histoire militaire. Dans leur armure, ils avoient des casques qui, pour

être de cuir, n'en étoient pas moins impénétrables. On apprend de Strabon que leurs mines de Sandarac répandoient des exhalaisons si meurtrières, qu'on ne les faisoit exploiter que par des criminels condamnés à la mort.

Dans l'Histoire d'Héraclée *, M. le Chevalier d'Arcq trouve une moisson plus abondante pour son Ouvrage, que dans celle de toute la Paphlagonie. C'étoit une Ville & une République dont le Gouvernement Démocratique dégénéra plus d'une fois, & devint tyrannique. Ces révolutions s'opèrent par des progrès comme insensibles. Notre Auteur les décrit très-bien, & en fait l'appli-

* On la nommoit Héraclée *Pontique*, pour la distinguer des autres Villes de ce nom. Elle étoit située sur le Pont Euxin, entre la Paphlagonie & la By-

cation à toutes les Républiques, dont le Gouvernement, dit-il, *revient toujours à la Monarchie, forme plus convenable au caractère des hommes.*

Egalement courageux & humains, les Héracléotes étoient estimés des Grecs, craints & respectés des Asiatiques. Les Rois de Perse rechercherent souvent leur alliance. Les Athéniens exigerent d'eux une contribution, pour fournir aux frais de leur armement contre la Perse. Sur le refus qu'ils firent de contribuer, les Athéniens envoyerent, sous le commandement de Lamachus, une Flotte qui descendit sur les terres d'Héraclée. Pendant que ce Général en ravageoit le territoire, les Vaisseaux de sa Flotte furent tous brisés ou dispersés par une tempête. Loin de profiter de son embarras, selon les droits de la guerre, les Héracléotes lui fournirent des

vivres pour ſubſiſter, & des Vaiſſeaux pour s'en retourner à Athènes. » On ne peut lire, *dit M. le* » *Chevalier d'Arcq*, ſans un attendriſſement mêlé de joie ces » traits d'Hiſtoire ; ils dilatent » l'ame, il ſemblent en dévelop» per la dignité, l'élévation, ils la » pénétrent d'un ſentiment ſatiſ» faiſant, & d'autant plus déli» cieux qu'ils la diſpoſent à ſuivre » un ſi bel exemple.« Notre vertueux Militaire éprouve ces nobles tranſports toutes les fois que ſon Hiſtoire lui en fournit de pareilles occaſions.

Un des premiers & un des plus odieux Tyrans que ſe donna le Peuple d'Héraclée, fut Cléarque. » Il avoit, *dit M. le Chevalier* » *d'Arcq*, tous les vices des ta» lents ſupérieurs, & pas une ver» tu : il fut le fléau de ſes ſujets, » l'exécration de ſes voiſins, la » terreur de ſes ennemis, l'oppro-

» bre du genre humain, & une
» preuve que les Lettres, loin de
» corriger le mauvais caractère,
» lui donnent au contraire une
» nouvelle force, & le rendent
» encore plus dangereux en l'éclai-
» rant ſur les moyens de com-
» mettre le crime. Cléarque fit la
» honte de Platon dont il avoit
» été le Diſciple, comme Alcibiade
» fit celle de Socrate, & Néron
» celle de Senèque. « Tous les au-
tres Tyrans d'Héraclée ſont peints
ici avec la même force de pin-
ceau.

En ſe fixant dans l'Aſie, les Galates * n'avoient point perdu le goût du brigandage, qui les y avoit tranſportés. C'étoient de dangereux voiſins pour Héraclée : ils en entreprirent le ſiége dans l'in-

* On croit que ces Galates étoient Gaulois d'origine.

tention de ſe procurer un prompt & *riche établiſſement ſur les côtes de la Mer.* Mais ils ſe tromperent dans leur calcul ſur la réſiſtance d'un Peuple riche, nombreux & vaillant, qui défend ſes foyers. Les approviſionnements des Galates ne ſe trouverent pas proportionnés à la longueur du ſiège, ce qui leur attire ce reproche de la part de notre Hiſtorien. » Cette Nation, *dit-il*, » toujours extrême dans ſes dé» fauts comme dans ſes bonnes » qualités, ne s'eſt jamais démen» tie, ni corrigée : ſon caractère » a été le même dans tous les » temps, ainſi que dans tous les » pays, à quelques nuances près : » toujours audacieuſe, vive, peu » réfléchie, ayant d'elle-même une » opinion aſſez juſte, mais injuſte » ſur le compte de ſes ennemis, » qu'elle voit toujours où plus foi» bles ou plus redoutables qu'ils

» ne font, & jamais conftante que
» dans fa légèreté & fon inconfi-
» dération.« La victoire des Héracléotes contre les Galates les mettoit en état de figurer avec honneur dans les guerres de Rome & de Mithridate, s'ils ne fe fuffent pas trop fiés à l'une & à l'autre. Leur Ville fut victime de la vengeance Romaine, & de la trahifon d'un Officier de Mithridate. Le Sénat défavoua les excès de Cotta fon Général. Après avoir été livrée au pillage, au fer & au feu, Héraclée fut rebâtie par les Romains fenfibles à fes malheurs, & refta attachée à leur Empire.

Les recherches de M. le Chevalier d'Arcq fur la Bythinie, ne deviennent intéreffantes qu'au temps où elle devint l'afyle d'Annibal; mais Prufias ne fut pas affez profiter des fervices & des confeils de ce grand homme, encore moins

les reconnoître. La Bythinie devint l'héritage des Romains par le teſtament du Roi Nicomède III.

Dans cette Hiſtoire militaire, le Royaume de Pergame n'occupe une place que pour ne laiſſer aucun vuide dans le *Tableau général.* L'indolence & la molleſſe des peuples qui le compoſoient, les rendoit preſque indifférents & inſenſibles au mouvement des affaires étrangères : ils ſe laiſſoient entraîner à la force qui prévaloit, ſans connoître d'autre intérêt, que celui du plaiſir. Après que cet Etat eut duré un peu plus d'un ſiècle, Rome s'en empara comme d'une hérédité qui lui étoit échue par le teſtament du Roi Attale.

La Phrygie ouvre un vaſte champ à l'érudition de l'Auteur : la Fable & l'Hiſtoire ont également conſpiré à la gloire &

à la célébrité de cette contrée, M. le Chevalier d'Arcq conserve la distinction des *temps héroïques* & des temps fabuleux: mais il est trop réservé dans ses recherches & dans ses conjectures, pour se livrer à la manie des origines, fondées sur des étymologies, ou à la fureur des systêmes cachés sous les voiles de l'emblême & de l'allégorie. Il n'en ramene pas moins, autant qu'il le peut, la Fable à l'Histoire. Citons en un exemple tiré des *temps héroïques* de la Troade, où la Fable nous représente Apollon & Neptune chassés du Ciel, travaillant parmi les hommes pour gagner leur vie, bâtissant la Citadelle d'Ilium, frustrés de leur salaire par Laomèdon qui, en punition de son infidélité, vit la peste ravager son pays, & pour s'en délivrer fut obligé d'exposer Hésione à la fureur d'un monstre

marin. Voici le ſens que notre Hiſtorien donne à ces récits Mythologiques. » Il paroît aſſez vrai» ſemblable, *dit-il*, que Laomè» don ſe ſervit, pour la conſtruc» tion de ſa Citadelle, des tré» ſors renfermés dans les Tem» ples d'Apollon & de Neptune... » que l'on attribua le déborde» ment des eaux qui ſurvint après, » & la peſte qui étoit une ſuite » aſſez naturelle de ce déborde» ment, à cette eſpèce d'impiété; » que, pour appaiſer les Dieux, » les Prêtres furent conſultés, & » demanderent un ſacrifice comme » celui d'Héſione; « enfin que Laomèdon ne voulut accorder ni rafraîchiſſement, ni proviſions aux Argonautes qui, en paſſant pour leur expédition de la Colchide, avoient tenté une deſcente ſur la côte de la Troade; qu'Hercule, à ſon retour, ſe vengea de cet affront ſur la Ville & ſur la Cita-

delle ; qu'il *passa au fil de l'épée* Laomèdon & toute la famille Royale, excepté Hesione, qu'il donna à Telamon, & que c'est-là ce qu'on a voulu signifier par la Fable du monstre marin ; dont on prétend qu'Hercule la délivra.

Après la mort d'Alexandre, la Phrygie & toute la Basse-Asie furent long-temps agitées par des troubles & des guerres, où les Grecs, les Egyptiens & les Assyriens prirent beaucoup de part. Il y avoit-là une ample & riche moisson pour *l'Histoire des guerres* : aussi occupe-t-elle un grand espace à la fin de ce Volume, qui est terminé par une petite Dissertation sur la Lydie. Toute cette belle partie de l'ancienne Histoire est traitée ici avec une étendue, qui ne laisse rien à desirer au commun des Lecteurs curieux d'acquérir une teinture honnête des

guerres anciennes. Sans entrer dans de plus grands détails qui ne seroient pas nécessaires pour faire connoître l'Ouvrage que nous annonçons, nous finirons notre Extrait en rapportant quelques-unes des maximes ou réflexions utiles, qui sont semés dans cette Histoire & qui n'en sont pas le moindre mérite.

» Mithridate fit des Loix très-» sévères contre le luxe qui, de-» venu excessif parmi ses troupes, » les énervoit absolument, & les » rendoit incapables de résister: » il défendit les armes garnies » d'or & de pierreries, ornements » inutiles à ceux qui les portent » & qui ne servent qu'à exciter » le courage & l'émulation de » l'ennemi.

» Il est des gens qui semblent » corrompre ce qui les environne; » les lauriers mêmes qu'on par-» tage avec eux, semblent être

» profanés.

» profanés. On diroit que la gloire » n'est réservée qu'à la vertu, & » que les grands talents ne de- » vroient appartenir qu'aux hom- » mes vertueux.

» Changer la forme d'un Corps » (militaire,) lui ôter son nom, » le diviser, c'est lui faire perdre » l'esprit qui l'anime, bon ou mau- » vais. Je ne répondrois pas de » nos Grenadiers, si on les sépa- » roit de leurs bataillons pour en » former un Corps uniquement » composé de Grenadiers. Je ne » répondrois pas de nos Carabi- » niers, si on les renvoyoit à la » tête des Escadrons de la Cava- » lerie.

» Avec une armée mal disci- » plinée, on ne doit jamais s'obsti- » ner sur la même opération : celle- » là manquée, il faut songer à une » autre d'une espèce différente, » sans quoi on rebute les troupes, » & on est toujours sûr d'échouer.

» Ce n'eſt qu'avec des Soldats
» aguerris... & ſenſibles... à l'hon-
» neur... qu'on peut tenter plus
» d'une fois la même entrepriſe,
» s'il n'y a point d'impoſſibilité de
» réuſſir.

» Le meilleur moyen de négo-
» cier, je l'ai dit par-tout, & je
» ne me laſſe point de le répéter,
» c'eſt d'avoir des troupes aguer-
» ries & diſciplinées, des forces
» ſuffiſantes pour ſe faire craindre
» & reſpecter : c'eſt le moyen de
» tout obtenir.

» L'Etat eſt à plaindre, où ceux
» qui ſont à la tête donnent pour
» dernière réponſe aux objections,
» aux repréſentations qu'on leur
» fait, *Je n'y ſerai plus alors.* Un
» Prince qui ne travaille que pour
» l'éclat de ſon Regne, au détri-
» ment de ceux qui doivent le ſui-
» vre, n'eſt qu'ambitieux & ceſſe
» d'être juſte.

» La plus grande fertilité de-

» vient pour un Etat un trésor
» inutile, si une exportation sage
» & modérée ne le décharge pas
» des productions de la terre qu'il
» ne peut consommer. Heureux si
» le Commerce d'œconomie n'en-
» traînoit pas toujours le Com-
» merce de luxe, ou du moins si
» ce dernier ne se faisoit qu'en
» dehors, & seulement pour le
» compte de l'Etat. Mais la Provi-
» dence, qui n'a rien voulu d'en-
» tièrement durable dans le mon-
» de, en a disposé autrement, &
» n'a pas permis qu'il y eût un
» Peuple constamment persuadé de
» cette importante vérité. «

ARTICLE LXX.

LA VIE DE S. FERDINAND, Roi de Castille & de Léon. (Volume *in*-12. pages 300.) A Paris, chez Butard, rue S. Jacques ; & Chenault, au Palais, &c. M. DCC. LIX.

CE Volume contient la vie d'un Roi, d'un Guerrier, d'un Saint ; & un morceau considérable de l'Histoire d'Espagne. On sent que l'Auteur a été gêné par son sujet. S. Ferdinand est presque toujours en guerre contre les Maures : ce sont les expéditions d'un Saint qui rétablit l'Empire de la Religion, & qui délivre l'Espagne de ses anciens Usurpateurs. Mais ces récits de combats, de sièges, de victoires sont

trop bruyants pour un Livre de piété, & trop uniformes pour picquer l'attention du Lecteur.

Il a donc fallu recourir aux ornements acceſſoires ; peindre tous les perſonnages qui ſe préſentent dans le cours de ce Regne ; inſiſter particulièrement ſur les qualités éminentes de Berengère, mère de S. Ferdinand ; la mettre en parallèle avec Blanche ſa ſœur, mère de S. Louis ; rapprocher auſſi les portraits des deux ſaints Rois, l'un & l'autre vénérables par leur foi & par l'intégrité de leurs mœurs, pleins de zèle pour la Religion, amis de l'Ordre & de la Juſtice, Pères & Bienfaiteurs de leurs Peuples ; mais le premier heureux dans ſes entrepriſes contre les Infidèles, & le ſecond modèle de conſtance dans les revers. On n'a pas négligé non plus les réflexions liées naturellement au ſujet, tantôt ſur certains

procédés de politique, qu'on justifie ; tantôt sur le dépeuplement de l'Espagne, qu'on attribue à la manière dont les Maures & les Chrétiens se sont fait la guerre pendant près de huit cents ans ; tantôt sur le concert des vertus royales & chrétiennes, guerrières & pacifiques qu'on admire dans S. Ferdinand ; tantôt sur quelques points de critique, qui servent à éclaircir l'Histoire &c.

Il falloit d'abord établir la certitude des monuments d'après lesquels on a travaillé ; & c'est ce que l'Auteur exécute dans sa Préface, qui ne roule même que sur cet objet. Ces monuments ne sont pas des chef-d'œuvres de Littérature, mais des dépositions de témoins instruits & véridiques. On fait sur-tout un cas particulier de deux Ouvrages contemporains, dont le premier est l'Histoire de Rodrigue Ximenès, Archevêque

Tolède ; l'autre est la Chro-
jue de Luc Evêque de Tuy en
lice. On y ajoûte deux autres
roniques du XIII^e siècle ; &
ır confirmer de plus en plus
nérite de ces pièces, on s'au-
lise du témoignage des *Acta
ıctorum*, (dernier Volume de
ıF) où elles ont été recueillies,
ıréciées, commentées, par le
Papebrok, bon Juge dans ces
tières.

L'Ouvrage est partagé en qua-
Livres, dont le premier pré-
te moins l'Histoire de S. Ferdi-
ıd encore trop jeune, que celle
sa mère Berengère de Castille,
le son oncle le Roi Henri, qui
regna pas trois ans. Berengère
ıit épousé Alphonse, Roi de
ɔn, & en avoit eu quatre en-
ts, deux filles & deux fils,
ıt l'aîné étoit Ferdinand né en
98 ou 1199, mais la parenté
dissoudre ce mariage comme

tant d'autres de ces temps-là : car c'étoit une chose déplorable que l'inattention avec laquelle se formoit alors le nœud le plus sacré parmi les hommes. On commençoit par se marier ; puis on examinoit si l'on n'étoit point dans le cas des degrés prohibés ; & comme cet empêchement avoit souvent lieu, sur-tout entre les Princes ; comme les dispenses ne s'accordoient presque jamais après la faute, il falloit se séparer. C'est ce qui arriva au Roi de Léon Alphonse, & à Berengère de Castille ; mais la légitimité fut conservée aux enfants, parce que le mariage avoit été fait de bonne foi.

Berengère se retira dans la Castille sa patrie, & fut bientôt chargée de la Régence du Royaume, durant le bas âge de son frère Henri, qui n'avoit qu'onze ans. Rien de plus sage que cette Prin-

cesse. Cependant elle commit une faute énorme en abandonnant la tutele de son frère au Comte Alvare de Lara, qui *avoit beaucoup d'ambition, un caractère violent, & une ame vindicative.* Les menées de ce Courtisan, pour supplanter Berengère & les violences qu'il exerça contre elle, sont décrites assez au-long dans le premier Livre. Le jeune Roi Henri mourut de la chute d'une tuile qui s'étoit détachée du toît, & lui avoit fait une large blessure à la tête. Par cet évènement, la Castille revint à Berengère, qui n'accepta ce beau Royaume que pour le transmettre à Ferdinand son fils.

Il n'étoit encore âgé que de dix-huit ans; mais dès-lors » il n'y » avoit rien en lui qui n'annonçât » tout ce qu'il fut pendant tout le » cours de son Regne; & de si » beaux fruits paroissoient déja

» dans la fleur. Il avoit l'air grand
» & majestueux, l'esprit judicieux
» & pénétrant, les inclinations
» bienfaisantes, une sagesse pré-
» maturée, des mœurs pures, une
» conduite jusqu'alors irrépréhen-
» sible, une piété angélique« &c.
Il eut quelques orages à essuyer dans les premiers jours de son Regne. Les Seigneurs de la Maison de Lara formerent des ligues. Alphonse lui-même, Roi de Léon & Père de Ferdinand, parut jaloux de la puissance de son fils. Mais enfin tout se calma par les soins de Berengère, par la docilité de Ferdinand pour ses avis; & ce Prince, en âge de regner, eut le loisir & les occasions de signaler ses grandes qualités.

On le voit, au second Livre, former le projet de reconquérir la partie de l'Espagne que les Maures occupoient encore. Il se renferma tellement dans le plan

de ce ſyſtême, qu'il n'a jamais été en guerre avec aucune Puiſſance Chrétienne. » Ce fut uniquement » le fruit de ſa modération : car » les raiſons de faire la guerre ne » lui manquerent pas, ni, ce qui » la détermine encore plus ſou- » vent, les occaſions de la faire » avec ſuccès. Le Roi de Léon lui » en avoit donné plus d'une fois » de juſtes motifs..... La minorité » de D. Jayme, Roi d'Arragon, » qui fut encore plus orageuſe que » la ſienne, étoit une occaſion » dont bien d'autres que lui au- » roient profité. Son amour pour » la paix lui fit reſtituer au Roi » de Portugal une Place impor- » tante, que ſon père Alphonſe » avoit conquiſe ſur ce Prince. Il » avoit des prétentions très-légi- » times ſur la Gaſcogne, donnée » en dot à Eléonore d'Angleterre » ſon ayeule maternelle, mais » dont l'Anglois ne s'étoit jamais

» désaisi...., Il semble que Ferdi-
» nand avoit juré que cette épée
» qu'il avoit prise sur l'Autel de
» Jesus-Christ, ne seroit jamais
» tirée contre ses Adorateurs. Tous
» ses coups étoient destinés à l'in-
» fidèle Mahométan..... ancien
» Usurpateur de l'Espagne, & alors
» Tyran de la partie Méridionale
» de ce beau pays &c. «

Ferdinand commença, en 1225, ses expéditions contre les Maures, & il les continua jusqu'à l'année 1252, qui fut celle de sa mort. Il conquit, sur ces Infidèles, quatre Royaumes ; celui de Murcie, celui de Cordoue, celui de Jaën, & celui de Séville. Il réunit de plus le Royaume de Léon à la Castille, après la mort d'Alphonse, qui, durant le cours de sa vie & en faisant son testament à la mort, n'avoit pas eu, pour Ferdinand, les sentiments d'un père. Ce testament appelloit à la succession du

Royaume les Infantes Sancia & Douce qu'Alphonſe avoit eues d'un premier mariage, encore illégitime & déclaré nul. Ces diſpoſitions ne pouvoient avoir lieu au préjudice de Ferdinand : auſſi conquit-il aiſément un pays, ſur lequel il avoit tous les droits, & où il poſſédoit tous les cœurs.

Le ſiège de Cordoue eſt fort détaillé dans le troiſième Livre, qui comprend auſſi la conquête de Jaën & de Murcie, & qui eſt terminé par le récit de la mort & des vertus de Berengère, mère de S. Ferdinand. » Les Auteurs » qui en ont écrit, l'appellent la » Merveille de ſon ſiècle & la plus » parfaite Princeſſe qui ait jamais » paru ſur le Trône. Les François » en diſoient, à-peu-près, autant » de ſa ſœur Blanche. De part & » d'autre, on étoit plus touché de » ce qu'on voyoit : c'eſt ainſi qu'on » a pu les préférer l'une à l'autre.

» Mais l'Hiſtoire fournit bien peu » d'exemples de Reines qui aient » eu autant de vertus avec ſi peu » de défauts, & les deux réunies » préſentent un rapport qui eſt » ſans exemple dans l'Hiſtoire ; » celui de deux ſœurs, toutes deux » Mères de deux Saints, toutes » deux Tutrices de leurs fils ; leurs » Maîtreſſes & leurs modèles dans » la ſcience des Saints & dans l'art » de regner ; toutes deux Régentes » de leurs Etats pendant qu'ils n étoient occupés à faire la guerre » aux Infidèles, & leurs coopéra- » trices dans tout ce qu'ils ont fait » de vertueux & de grand. «

Preſque tout le quatrième Livre eſt employé à décrire le ſiège & la priſe de Séville & des Places qui en dépendoient. Ferdinand ne ſurvécut qu'un peu plus de deux ans à ces importantes conquêtes ; il mourut le dernier de Mai de l'an 1252, dans la trente - cinquième

année de ſon Regne. Sa fin fut, comme tout le cours de ſa vie, un exercice des plus éclatantes vertus. L'Auteur n'omet aucune des circonſtances de cet évènement, & il y ajoûte le récit des informations qui furent faites long-temps après pour la canoniſation du ſaint Roi.

Il réſulte de cette Hiſtoire un beau caractère de ſaint Ferdinand. On admira dans lui un reſpect profond & un amour tendre pour la Reine ſa mère, dont il connoiſſoit la capacité & les vertus ; une fidélité inviolable à garder ſes promeſſes, même aux plus implacables ennemis de ſa puiſſance ; un zèle ardent pour la Juſtice ; une attention continuelle à procurer le bonheur des Peuples ; une libéralité vraiment royale envers les Egliſes, les Pauvres, les Savants même qu'il ſut démêler dans la nuit de ce

XIII[e] ſiècle. » Mais ce qui met-
» toit le comble à tant de belles
» qualités, c'étoit la ſainteté qui
» donne les derniers traits à
» l'homme vertueux, & dont le
» propre eſt de le perfectionner à
» tous égards. «

On lira volontiers cet Ouvrage qui manquoit à notre littérature & à celle d'Eſpagne. Il a le mérite de pouvoir occuper utilement les gens de bien & les Amateurs de l'Hiſtoire.

ARTICLE LXXI.

PREMIÉRE LETTRE aux Auteurs de ces Mémoires sur les Antiquités Romaines, & sur les Temples du Christianisme.

MM. RR. PP.

APRÉS vous avoir parlé des Temples des Anciens envisagés du côté de leur grandeur & de leur Architecture, il est assez naturel que je vous parle aussi de nos Eglises. Pendant long-temps elles n'eurent ni l'élégance, ni la richesse des Temples antiques. Ce n'est point dans celles qui ont été construites avant la fin du XV^e^ siècle, qu'il faut chercher des modèles de proportions & d'ornements. Mais les changements

qu'ont éprouvés leur forme, leur ſtructure, & leur décoration m'ont paru mériter une attention particulière.

La partie la plus agréable de l'Hiſtoire de l'Architecture eſt, ſans doute, celle qui prenant ce bel Art à ſon origine, ſuit ſes progrès, décrit ſes chef-d'œuvres, fixe le temps de ſa perfection dans la Grèce & l'Italie. Avec quel plaiſir n'y voit-on pas l'eſprit humain ſe développer & s'étendre? Mais ſi les faits frappent plus vivement à proportion qu'ils ſont plus extraordinaires, il eſt moins ſurprenant de voir les hommes profiter de leurs découvertes pour perfectionner inſenſiblement un Art, que de les voir perdre, preſque tout-à-coup, juſqu'à l'idée de la perfection malgré la multitude des excellents modèles, oublier les régles les plus faciles, négliger les principes les plus naturels de décora-

ion, passer de la plus grande élé-
;ance à la plus choquante grof-
iereté, & en moins de deux siècles
endre inutiles les travaux de tant
l'Artistes ingénieux qui les avoient
récédés.

Comment arrive-t-il que pres-
ue tous les Architectes du V^e^ &
u VI^e^ siècle se donnent, ce sem-
le, le mot, pour proscrire la
açon de bâtir des Grecs & des
Romains? Comment choisissent-
ls de faire des Piliers, au-lieu de
Colonnes? Comment, déterminés
imiter dans ces Piliers le moins
éger des trois Ordres Grecs, le
Dorique, préférent-ils la premiére
la troisième manière de cet Or-
re, la plus pesante à la plus dé-
iée? Ils voient dans des Frises,
es Aigles & des Gryphons; ils
opient les Gryphons, parce qu'ils
ont contre nature. Les Bas-reliefs
eur présentent des Génies, des
Trophées, des Fleurs; ils n'en veu-

lent point, & ils ſculptent des Hiboux, des Grenouilles, des Singes. Voilà une dépravation de goût qui paroîtroit incroyable, ſi elle n'étoit conſtatée par une multitude de monuments qui ſubſiſtent dans toutes les parties de l'Europe. Parmi ces monuments, nos Egliſes Gothiques tiennent, ſans contredit, le premier rang par leur antiquité & leur grandeur; mais avant de faire du Gothique en ce genre d'Edifices, on avoit fait bien du mauvais, même en employant l'Architecture; ou au moins les principaux ornements de l'Architecture Grecque.

C'eſt ſur une révolution ſi étonnante dans l'Hiſtoire des Arts, que j'oſe encore aujourd'hui vous communiquer quelques réflexions pour leſquelles j'eſpère votre indulgence ordinaire. Sans m'engager à fixer au juſte les époques des divers goûts, qui ſe ſont ſuccédés

ıns les conſtructions de nos
emples, je m'attacherai aux ſiè-
es qui offrent des différences
us marquées. Aſſez d'Auteurs
ıciens nous ont parlé des incur-
ɔns des Barbares dans l'Empire
omain, mais aucun ne s'eſt ap-
.iqué à nous peindre les chan-
ɜments qu'elles ont produits dans
'ſ Mœurs, les Sciences & les
.rts. Cependant cet objet méri-
ɔit au moins autant leur atten-
on que les batailles, les maſſa-
res, les incendies dont il nous
nt fait tant d'affreux tableaux.
.eur ſilence ſur la partie la plus
ntéreſſante de l'Hiſtoire nous ré-
.uit aujourd'hui à deviner, à nous
ɜtter dans des conjectures, qui
ouvent ne nous ſatisfont pas nous-
nêmes, & qui, pour mériter quel-
ļue confiance de la part de nos
ımis, demandent la plus profonde
étude, une connoiſſance parfaite
le l'Antiquité. Heureuſement pour

moi, je n'ai à vous parler ni de Gouvernement, ni de Politique, ni de Philosophie. Les monuments qui m'occupent ici, n'exigent que des yeux & un peu d'esprit de comparaison. Je les considérerai donc dans trois âges différents, depuis le IVe siècle jusqu'au IXe, depuis le IXe jusqu'à la fin du XVe, & depuis ce temps-là jusqu'à nous.

Le Christianisme n'avoit point attendu le IVe siècle pour avoir des Edifices consacrés aux cérémonies de la Religion, & destinés aux assemblées des Fidèles; mais poursuivi, presque sans relâche, par des ennemis cruels, il ne se distinguoit, dans les Villes, que par la vertu & le courage de ses enfants. Nul monument considérable ne l'annonçoit. Les Temples du Paganisme frappoient de tous côtés les yeux par leur majesté & leur richesse. Ceux du

vrai Dieu, d'abord pratiqués sous terre, échappoient à la curiosité la plus inquiète des persécuteurs. Tout-au-plus une Salle ménagée dans l'intérieur de quelque maison profane, étoit le Bercail où les Pasteurs rassembloient leurs troupeaux timides, le Sanctuaire où la Divinité étoit véritablement adorée, l'asyle des seuls Hommes religieux qui fussent alors sur la terre.

Si l'on en croit quelques Auteurs Ecclésiastiques, les Chrétiens avoient, avant le Regne de Constantin, des Eglises spacieuses & ornées, puisque, selon eux, le premier soin de ce Prince, après la défaite de Maxence, fut de réparer les Temples du vrai Dieu. A prendre à la lettre le témoignage de ces Ecrivains, on ne pourroit le faire valoir tout-au-plus qu'en faveur des Eglises d'Orient, de l'Asie mineure, par

exemple, de la Syrie, de la Basse-Egypte; il ne sauroit regarder ceux d'Occident & de Rome même. Quoique, depuis Trajan jusqu'à Constantin, les Empereurs fissent autant de séjour en Asie qu'en Europe, il paroît que le Christianisme étoit plus gêné dans cette dernière partie du monde, que par-tout ailleurs. Sous les Princes plus modérés que Dioclétien, on put profiter des moments de paix qu'ils accordoient, pour abandonner les Cryptes & les Catacombes, & ériger à la vuë des Payens même quelques monuments uniquement consacrés au culte divin. Mais il n'y eut point de vraie liberté tandis que les Empereurs furent idolâtres; par conséquent la crainte toujours présente d'une révolution prochaine, empêcha de donner aux Eglises un air de grandeur, qui auroit excité la jalousie des Infidèles

&

& attiré de nouvelles tempêtes. Ces grandes, ces riches Eglises, dont parlent Eusèbe & Nicéphore, n'étoient donc grandes, n'étoient riches que par comparaison avec ces Souterreins, avec ces Oratoires, où l'on se rassembloit en secret dans les temps de persécution. Elles étoient assez publiques, pour que les Payens n'ignorassent pas qu'elles existoient; elles étoient trop simples pour qu'on y apperçût quelque sorte d'envie de le disputer aux Temples des faux Dieux.

Il n'existe aujourd'hui aucun de ces monuments de la Religion naissante & persécutée; mais, pour s'en former une juste idée, il suffit de considérer ceux qui furent érigés à sa gloire, quand elle eut pour elle les Maîtres du monde, & qu'elle put hardiment braver l'Idolatrie. Rome en posséde encore plusieurs qui ont été cons-

truits ou ſous le Regne de Conſtantin lui-même, ou ſous celui de ſes enfants & de ſes ſucceſſeurs juſqu'à la chute totale de l'Empire. Ce que je vous en dirai, ſera le Commentaire des Deſcriptions que font les Annaliſtes, des Temples de leurs ſiècles.

C'eſt donc du Regne de Conſtantin qu'il faut dater pour raiſonner avec quelque certitude ſur la forme, l'Architecture & la décoration des premiers Temples du Chriſtianiſme en Occident. Ce Prince, après ſa converſion, ne ſe contenta pas de réparer les Egliſes qu'il trouva déja conſtruites, il voulut ſignaler ſon zèle par des Monuments qui annonçaſſent le triomphe de la Religion qu'il avoit embraſſée. Il auroit pu l'enrichir de quelques-uns des plus beaux Temples du Paganiſme, & la Poſtérité, en louant la piété de Conſtantin, auroit admiré ſon

it. Mais, ſoit que les plus vaſtes
nples de Rome lui paruſſent
ore trop petits, ſoit qu'il crût
oir, dans les commencements,
nager les Idolâtres, il voulut
neuf, & donna ſon propre
ais de Latran au *Mont Cœlius*,
r y conſtruire la premiére
iſe Chrétienne qui ait porté le
: de Baſilique. Bientôt après
it bâtir celle de S. Pierre au
nt Vatican, & tout de ſuite
e de S. Paul ſur le chemin
'ſtie. Le même plan ſervit pour
trois Edifices, & quand je vous
ai décrit celui de S. Paul, le
l qui ait conſervé ſa forme pri-
ive, vous vous peindrez exac-
ient les autres. Mais il faut
oord conſtater la véritable ori-
e du titre de *Baſilique* qu'on
: donna, & qu'ont porté en-
e preſque toutes nos grandes
iſes.

Ceux qui ont trouvé de grandes

difficultés à fixer l'origine du titre de *Basilique*, appliqué par excellence aux vastes Temples du Christianisme, ou ne connoissoient pas Vitruve & ses Commentateurs, ou n'avoient point vu S. Paul de Rome, ou n'avoient point rapproché la structure de cette Eglise, des régles que donne l'Architecte Romain pour la construction des Edifices, appellés chez les Anciens *Basiliques*. Ceux-ci consistoient en un corps de Bâtiment ordinairement deux fois plus long que large, & terminé en Hémicycle à une des extrémités. Deux ordres de Colonnes, placés l'un sur l'autre, regnoient dans toute la longueur de l'intérieur, & formoient au plain-pied dans le milieu une grande allée de Colonnes à Colonnes, & deux petites allées latérales des Colonnes aux murailles. A l'extrémité terminée en Hémicycle, on ajoûtoit quelque-

fois une branche ou bras de côté & d'autre, d'où le Bâtiment prenoit la forme d'un T, & la dénomination de *Basilique à la Chalcidienne.** Placé dans le voisinage des *Forum* ou places publiques, il servoit aux Négociants, aux Plaideurs & aux Rhéteurs. Les premiers s'y rassembloient en hyver, pour parler de leur Commerce ; les autres en tout temps : ceux-ci pour faire décider leurs procès par le Magistrat qui siégeoit dans l'Hémicycle, appellé par cette raison *Tribunal* ; ceux-là pour déclamer, réciter leurs ou-

---

* Les Basiliques *à la Chalcidienne*, ou simplement *Chalcidiques*, étoient celles qui avoient à leurs extrémités de grandes Salles, où l'on rendoit la Justice. Ce mot de *Chalcidique* est différemment interprété par les Auteurs : sur quoi voyez Perrault sur Vitruve pages 141, 142, Edit. de 1673.

vrages & servir les Plaideurs. Mais pourquoi ce lieu d'Assemblée fut-il appellé *Basilique?* C'est qu'il avoit presque entièrement la forme & les usages de ces grands Appartements où les Empereurs & les Rois rendoient quelquefois eux-mêmes la Justice, & qui faisoient partie de leurs Palais. De tous les Edifices publics, composés d'un seul corps de Bâtiment, la Basilique étoit sans contredit le plus grand.

Appliquons maintenant ce que je viens d'en dire aux Eglises construites par l'ordre de Constantin. Ce Prince voulut du grand, parce que sa protection alloit désormais rendre les assemblées des Chrétiens plus nombreuses. Il vouloit du majestueux, parce que l'objet de ses libéralités le demandoit. Il vouloit du commode, afin que les cérémonies de la Religion se fissent avec plus de décence:

:ut-être vouloit-il aussi un Edi-
:e qui retraçât à ses yeux le signe
: la Croix, auquel il devoit ses
us solides succès. Un Bâtiment
: la forme d'une Basilique pro-
ne lui donnoit tout cela. Il se
:a à ce modèle, & l'employa
ns toutes les Eglises qu'il fit
.tir. La ressemblance étoit si
rfaite, que le nom de Basilique
t donné à ces premiers Temples,
ıi ne différoient réellement que
ır l'objet & l'usage, des lieux où
ıssembloient, à Rome, les Né-
›ciants & les Plaideurs. Vitruve
paroissant aujourd'hui sur la
rre, reconnoîtroit une Basilique
ıns l'Eglise de S. Paul, il la
ouveroit encore en grande par-
e dans nos Cathédrales Gothi-
ıes, mais il la chercheroit inu-
lement dans l'Eglise de S. Pierre,
arce qu'il y a trop de différen-
:s dans la forme & la distri-
ution.

Après la Deſcription que je viens de vous faire d'une Baſilique telle qu'elle étoit chez les Romains, il ne me reſteroit rien à vous dire de celle de S. Paul, ſi elle préſentoit le goût, la régularité, la bonne Architecture des modèles dont elle eſt la copie; mais à la forme & à la diſtribution près, on n'y trouve rien de cette Science des proportions & des ornements qui frappoient ſans doute dans les Baſiliques antiques. Rien ne prouve mieux que ce Monument, à quel point étoit déja déchue l'Architecture ſous l'Empire de Conſtantin. Car je ne crois pas que ce ſoit plutôt à la ſimplicité Chrétienne qu'à l'ignorance, qu'il faille attribuer un mépris des régles auſſi affecté que celui qu'on apperçoit dans l'Edifice dont je parle. On en conclut que les irruptions des Barbares ne firent que conſommer la décadence de tous

les Arts, déja bien avancée, avant que les Goths eussent brûlé seulement une cabanne en Italie. Quoique Théodose le Grand ait aussi contribué à l'embellissement de S. Paul; on n'y apperçoit aucune différence de travail qui soit à l'avantage de Constantin. L'intervalle de cinquante ans au plus qui sépare le Regne de ces deux Princes, n'avoit pas rendu les Artistes beaucoup plus ignorants; ainsi je donnerai tout l'honneur de l'ouvrage à ceux qu'employa Constantin.

La forme de cette Eglise, à peu de chose près, est donc exactement celle d'une Basilique Chalcidienne. La Nef est ornée de quatre-vingt Colonnes de marbre, presque toutes d'un seul bloc, qui forment cinq allées. Celle du milieu en a vingt de chaque côté, les quatre latérales en ont autant. Des quarante qui bordent la

grande Nef, vingt-quatre ont été tirées, à ce qu'on prétend, du Mausolée d'Adrien. Elles ont environ trois pieds de diamètre, sont Corinthiennes, Cannelées, d'un marbre blanc & violet, quelquefois bleu-céleste, & l'Antiquité ne présente rien en ce genre de plus précieux pour la matière & le travail. Les seize autres d'un blanc grisâtre sont, en fait de Colonnes, ce qu'on peut voir de plus grossier. Il n'y en a pas deux qui se ressemblent dans toutes leurs proportions. Il n'y en a pas une dont les cannelures soient droites, bien vuidées & d'une profondeur égale. On sent que le Sculpteur n'a travaillé qu'en tâtonnant; que destitué de principes, il n'a pas donné un coup de ciseau sans regarder avec inquiétude son modèle, & qu'il a cru l'avoir bien imité après avoir sillonné le Fût depuis le Chapiteau jusqu'à la Base. Les quarante

Colonnes des bas côtés sont de Granit, & beaucoup moins grosses que les premiéres. Elles sont lisses, en ce sens qu'elles n'ont point de cannelures, rarement usitées dans le Granit ; mais la surface est brute & endommagée même en plusieurs endroits. Dans les deux branches de la Croix, on voit aussi beaucoup de Colonnes de différents Marbres ; ici du Granit rouge, là du Granit gris, ailleurs du Cipolin, plus loin du Blanc &c. Rien de tout cela ne se répond & ne fait symmétrie. Les bons Architectes Grecs & Romains avoient toujours donné un Entablement aux Colonnes ; ceux de Constantin ne le crurent pas nécessaire, & on n'en voit nulle part dans la Nef de S. Paul. Sur les Colonnes s'éleve un mur de plus de trente pieds de haut, qui tient la place du second Ordre employé dans les Basiliques Ro-

maines. Les deux branches de la Croix seules sont plafonnées, la grande Nef & les bas-côtés ne sont couverts que par le toît dont on apperçoit toute la charpente.

Je crois devoir vous faire observer ici, 1° Que l'usage des Voûtes étoit inconnu dans les premiéres Eglises de Rome. Ce qui me le persuade, c'est que toutes celles qui remontent à la plus haute Antiquité ne sont point voûtées, & elles sont en très-grand nombre. 2° Que ces mêmes Eglises aujourd'hui entiérement plafonnées, ne l'ont été que dans ces derniers temps; que, jusqu'au milieu du XVI^e siècle, il n'y avoit de plafond qu'au-dessus du Sanctuaire, & que le reste n'étoit pas plus richement couvert que ne le sont les plus pauvres Eglises de campagne. La meilleure preuve que j'en aie, est ce que l'on voit à S. Paul, ce que l'on voyoit dans

l'ancienne Basilique de S. Pierre, dans celle des S. Jean de Latran, de Ste Marie Majeure, & ces quatre Temples étoient les principaux de Rome : il n'est pas probable qu'on ait plus négligé leur décoration, que celle de tant d'autres qui n'avoient ni leur dignité, ni leur grandeur. On ne peut point attribuer cette singularité à la pauvreté des Fondateurs. La timidité des Architectes pourroit être soupçonnée d'y avoir eu quelque part, si l'on ne voyoit que ceux qui voûterent les Thermes de Constantin, pouvoient aussi facilement voûter une Eglise. Dira-t-on que l'on voulut imiter en tout les Basiliques Payennes, qui n'avoient peut être de plafond qu'à l'endroit où siégeoient les Magistrats ? Mais Vitruve parle de Voûte, en décrivant la Basilique construite sur ses desseins à *Fanestre*, aujourd'hui *Fano*. Quoiqu'il en soit de

cet usage singulier, je me contente de vous l'avoir fait remarquer. Cela suffit au dessein que j'ai en vous écrivant. Revenons à Saint-Paul. Pour toute façade, il y a un Portique moderne d'environ vingt pieds de haut. Le reste est un mur de briques, ayant au comble en amortissement une Croix Grecque, & enjolivé de quelques Mosaïques, dont les figures n'ont jamais servi de modèles à Raphaël.

Voilà, MM. RR. PP., ce qu'on peut appeller la *Carcasse* de l'Edifice que je décris, & déja vous y découvrez, sans doute, un goût de construction qui annonce que les beaux siècles de l'Architecture sont passés, & que le regne du Gothique va commencer. Mais qui pourroit spécifier toutes les absurdités de détail que l'on rencontre à chaque pas dans cette Eglise? Ici des Colonnes sans base; là, pour toute base, une grosse pierre

quarrée ; du Corinthien répondant à du Composite, du Toscan & de l'Ionique à côté l'un de l'autre &c. Et de quel travail ? du plus pauvre dans le dessein ; du plus lourd dans l'exécution : ce ne sont pas même de bonnes ébauches. J'excepte ce qui appartient aux vingt-quatre Colonnes du Mausolée d'Adrien : tout y est parfait ; mais ce qu'il y a de singulier par rapport à elles, c'est qu'on en a treize d'un côté & onze de l'autre : cette distraction est plus que ridicule.

La magnificence de Constantin & de Théodose ne réussit donc qu'à faire un vaste Edifice. Pour le décorer, on mit à contribution une partie des Monuments construits dans le meilleur temps. Ce fut un goût funeste porté à l'Architecture, puisqu'il lui ôta la seule ressource capable de ramener au bon goût ; avant que le mauvais

eût entièrement triomphé. On anéantit d'excellents modèles dont on auroit dû profiter, & l'on n'en créa que de pitoyables qui furent trop bien & trop constamment imités.

Après la paix rendue au Christianisme, les Eglises se multiplierent à Rome plus que par-tout ailleurs. On en érigea sur les tombeaux des Martyrs & dans les maisons qu'ils avoient habitées. Les Oratoires particuliers furent agrandis & changés en Temples publics. Les Edits portés par les Empereurs, depuis Constantius jusqu'à Théodose le Jeune, pour la destruction des Temples du Paganisme, fournirent à la Religion de précieuses dépouilles, mais qui furent très-mal employées. On ne vit rien de mieux à suivre pour les plans, que celui des trois grandes Basiliques de Constantin, & on les répèta par-tout en petit. La seule

différence remarquable eſt que quelques-unes de ces anciennes Egliſes ne forment point de Croix à l'extrémité comme celle de Saint-Paul. Du reſte, elles ont, comme celle-ci, des Colonnes raſſemblées de toutes parts, diſpoſées ſans égard à leur longueur & à leur groſſeur reſpectives, à l'eſpèce du Marbre, à l'Ordre, aux Ornements, &c. A celles qui étoient trop longues, on n'a point donné de Baſes : on en a donné deux à celles qui étoient trop courtes, & par-là tout s'eſt ajuſté. La mode des Entablements étoit paſſée : il en coutoit trop pour ſculpter une Friſe & tailler les moulures d'une Corniche. Des Maçons avoient plutôt élevé un mur tout nud, & ce mur ſe trouve par-tout.

Ce ſeroit vous ennuyer, MM. RR. PP., que de pouſſer plus loin ce détail. Celui que vous venez de lire, m'a paru néceſſaire

pour vous faire appercevoir les premiéres nuances tranchantes qui séparent la bonne Architecture Grecque de la mauvaise. En un mot, & pour n'y plus revenir, toutes les Eglises de Rome, excepté deux ou trois Rotondes & celles qui ont été construites ou modernées depuis la renaissance des Arts, se ressemblent dans le plan; toutes ont les mêmes défauts; toutes ne présentent, dans leurs plus riches ornements, qu'une misérable rapsodie de pièces de toutes formes & de toutes couleurs, placées sans goût & sans intelligence. Voilà les chef-d'œuvres de douze siècles consécutifs. Quand on les a vus, on sait à quoi s'en tenir sur cette magnificence que leur donnent les Auteurs des Vies des Papes, comme le Bibliothécaire Anastase, Platina &c.

Je termine cette Lettre, MM. RR. PP., par une Remarque sur

le changement des Temples du Paganiſme en Egliſes Chrétiennes. Un Etranger allant à Rome après avoir lu nos Annaliſtes Eccléſiaſtiques, s'attend à voir cette Ville remplie de beaux Monuments Antiques ſanctifiés, & que la Religion a ſauvés des ravages du temps & de la barbarie. Mais quelle eſt ſa ſurpriſe de n'en trouver que ſept ou huit, dont un ſeul s'annonce & ſe fait connoître au premier coup-d'œil ? Non : dans tout Rome moderne, on ne voit que ſept ou huit Egliſes qui aient été des Temples de Rome ancienne, & ils n'étoient ni les plus grands, ni les plus beaux ; le Panthéon excepté. Un grand nombre des plus célèbres exiſtoient encore au temps du ſiège par Alaric. Dès-lors le Chriſtianiſme étoit floriſſant à Rome, & il le devint encore plus dans la ſuite juſqu'à l'irruption de Totila ; c'étoit le

temps favorable pour appliquer à son usage ce que le Paganisme avoit de plus magnifique. Cependant il paroît qu'on prit le parti de détruire & d'exécuter à la lettre les Edits des Empereurs. Si cela n'étoit pas, comment de plus de deux mille Temples, grands ou petits que renfermoit Rome dans les beaux jours de l'Empire, en subsisteroit-il aujourd'hui si peu? Il n'y en a pas même un seul qui ait été autrefois une Basilique profane. Ainsi ce n'est pas de la consécration de ces Edifices au vrai Dieu, que nos Temples ont pris le titre de Basiliques, comme le prétendent quelques-uns.

Baronius, sur l'an 44 de Jesus-Christ, dit que l'Eglise crut pouvoir, avec bienséance, convertir en Temples Chrétiens les Temples des Idoles; &, dans ses Notes sur le Martyrologe Romain au 13. de Mai, il dit qu'après bien des

recherches, il a trouvé que jusqu'au temps de S. Gregoire, on avoit renversé presque tous les Temples, & que ceux qui avoient échappé à la destruction, avoient paru indignes de servir au culte de Dieu, après avoir été habités par les Démons. Pour ôter la contradiction que présentent ces deux Textes, il faut dire que, par le second, Baronius énonce ce qu'il croit s'être pratiqué avant S. Gregoire, & que, par le premier, il a en vuë ce qui se pratiqua après ce grand Pontife. Ce qui est incontestable, c'est qu'on détruisit plus de Temples qu'on n'en sanctifia ; & que presque tous ceux qui furent sanctifiés, ne le furent qu'en fournissant, dans leurs ruines, de quoi bâtir des Eglises. Ce n'est point ici le lieu d'appuyer sur les justes motifs qu'on eut d'anéantir ces Monuments du Paganisme, je dois seulement vous dire qu'une des

principales raiſons accel
pour ne point les conſerve
qu'en général ils étoient tr
tits, & peu propres aux cé
nies de la Religion. Je voi
lois dernièrement du Tem
Fauſtine, il ſert aujourd'h
Chapelle à une ſimple *Con*
nité, qui ne l'a point trouv
grande, & y a fait des acc
ments. Le Temple de Rem
étoit une Rotonde, n'eſt
ainſi dire, qu'un Veſtibule
Egliſe des Religieux Co
tuels, &c. Je ſuis, &c.

8. Avril 1759.

ARTICLE LXXII.

L'INCRÉDULITÉ convaincue par les Prophéties. (Tomes III. *in*-12.) A Paris, chez Chaubert, Quai des Augustins; & Hérissant, rue Notre-Dame. M. DCC. LIX.

ON a pu concevoir, par notre premiére Analyse *, quel est le but de M. l'Evêque du Puy dans l'Ouvrage que nous annonçons. C'est de faire voir qu'il y a eu des prédictions d'évènements futurs, & d'évènements qui dépendoient de la détermination libre des hommes; que ces prédictions, dont Dieu seul a pu être l'Auteur, ont été consignées dans

* Voyez nos Mémoires d'Avril, I. Volume.

des monuments publics & inconteſtables ; que ces évènements prévus, annoncés & accomplis confirment & juſtifient les prédictions ; qu'ainſi Dieu s'eſt manifeſté par des Prophéties ; qu'il y a une Révélation divine & que l'Incrédulité eſt confondue.

Cette dernière conſéquence ſeroit légitime quand il n'y auroit jamais eu qu'une ſeule Prophétie. Car ſi Dieu s'eſt manifeſté une fois par la prédiction d'une choſe ponctuellement arrivée, la Révélation divine exiſte, & l'Incrédule qui la nie eſt un imprudent & un rebelle. Mais l'illuſtre Prélat étend ſes vuës & celles de ſes Lecteurs. Il raſſemble les principales Prophéties qui ſont contenues dans les Livres-Saints ; il en forme un corps d'Ouvrage qu'il diſtribue même en deux Parties, dont la premiére renferme les prédictions des évènements temporels, & la

ſeconde

ſeconde contient les oracles qui ſe ſont vérifiés dans la perſonne de Jeſus-Chriſt & dans ſon Egliſe.

La premiére Partie ſuit l'ordre des temps, des évènements, &, en grande partie, des Livres de l'ancien Teſtament. On commence par ceux de Moyſe, dont l'antiquité eſt prouvée par une multitude d'arguments invincibles, ſurtout par le témoignage que leur rendent les Samaritains. Ce témoignage démontre qu'au moins ces Livres ſont plus anciens que le ſchiſme des dix Tribus qui, ſous le Regne de Jéroboam fils de Salomon, abandonnerent le Temple de Jéruſalem. Or ces Livres contiennent évidemment des Prophéties, dont l'accompliſſement eſt poſtérieur à ce ſchiſme. Prenons celle de Balaam qui prédit qu'un jour *des armées venues d'Italie, traverſeroient les Mers pour attaquer la Syrie, en dé-*

*truiroient l'Empire, subjugueroient dans la suite les Hébreux, mais qu'enfin ces formidables Vainqueurs périroient eux-mêmes.** Il est certain que les Romains, venus d'Italie sur des Vaisseaux, vainquirent d'abord Antiochus, Roi de Syrie & d'Assyrie; qu'ensuite Pompée réduisit ces vastes contrées en Province Romaine; que tel fut aussi le sort des Juifs, & qu'il devint même encore plus déplorable sous Tite qui détruisit Jérusalem jusqu'aux fondements; qu'enfin les Romains ont été à leur tour la proie des Barbares. Rien n'est donc mieux vérifié que la Prophétie de Balaam, laquelle étoit antérieure de plus de dix ou douze siècles aux évènements.

* Venient in triremibus de Italiâ, superabunt Assyrios, vastabuntque Hebræos, & ad extremum ipsi peribunt. *Numer. XXIV, 24.*

Ce qu'il y a de bien remarquable dans cet oracle, c'eſt qu'il porte toujours ſa preuve avec lui de quelque façon qu'on l'explique. M. l'Evêque du Puy, ſuivant notre Vulgate, avec les anciens Paraphraſtes Juifs & quantité d'excellents Interprètes Chrétiens, entend le Texte des Nombres comme on vient de le voir rendu. Quelques Savants croient que le terme *Cetim* ou *Kittim*, qui eſt dans l'Hébreu, déſigne les Macédoniens; que le mot *Héber*, qui ſe trouve auſſi dans ce paſſage, n'indique pas les *Hébreux*, mais les Peuples d'au-delà de l'Euphrate: ſur quoi on pourroit voir le grand Commentaire de la Bible, publié à la Haye en 1745.

En s'attachant à ces explications, il faudroit dire 1° Que Balaam annonce les victoires des Macédoniens ou des Grecs commandés par Alexandre, ſur les Perſes ſuc-

ceſſeurs des Aſſyriens, & ſur tous les Peuples d'au-delà de l'Euphrate. 2° Qu'il prédit la deſtruction de l'Empire des Grecs qui ſubirent à la fin le joug des Romains par la conquête que ceux-ci firent de la Syrie, de l'Egypte, & de tant d'autres pays qu'avoient occupés les ſucceſſeurs d'Alexandre. Or il eſt aiſé de voir que, ſelon ce ſentiment, la Prophétie a toujours lieu ; qu'elle indique toujours des évènements poſtérieurs de pluſieurs ſiècles à l'Oracle, & des évènements dont on ne peut nier l'exiſtence, puiſqu'elle eſt atteſtée par toutes les Hiſtoires. A notre avis, une prédiction ſi féconde en vérités, ſi ſupérieure à toutes les difficultés, ſi appropriée même à tous les ſyſtêmes, eſt une merveille à laquelle les Interprètes des divines Ecritures n'ont pas fait aſſez d'attention. Ils auroient dû dévelop-

per davantage cet argument, & le faire valoir contre tous les ennemis de la Religion révélée.

M. l'Evêque du Puy met dans un grand jour le ſentiment qu'il embraſſe. Le Pentateuque lui fournit d'autres Prophéties, dont il tire le même avantage. Il faut les ſuivre dans ſon Ouvrage, ſur-tout celle des promeſſes & des menaces faites au Peuple d'Iſraël : promeſſes de biens temporels, s'il demeuroit attaché à l'obſervation de la Loi ; menaces des plus grands châtiments s'il s'en écartoit. » Jamais » rien de pareil ne s'eſt vu dans » aucune autre Nation. Il faut être » l'Arbitre ſouverain des évène- » ments & le Maître abſolu de la » nature, pour oſer promettre à » un Peuple entier qu'il ſera heu- » reux ſur la terre, toutes les fois » qu'il ſera docile à ce qu'on lui » commande, & pour le menacer » d'un malheur inévitable lorſqu'il

illuſtre Auteur ſe contente de remarquer 1° Qu'on n'en peut reculer la compoſition, ni même la publication au-deſſous du temps d'Eſdras. 2° Que ces Livres portent tous les caractères de publicité, d'authenticité, de fidélité qu'on peut ſouhaiter dans une Hiſtoire ſuivie, & bornée d'ailleurs à un petit nombre de ſiècles. Cet Article eſt extrêmement bien touché.

Le premier qui concerne la date de ces Livres fixée au plus tard à celle d'Eſdras, porte ſur cette eſpèce de principe d'Hiſtoire ou de Critique ſacrée, qu'Eſdras a recueilli les Livres de l'ancien Teſtament, & en a formé le Canon des Juifs : vérité que nous reconnoiſſons comme tout le monde *, mais vérité cependant

* Il eſt néanmoins néceſſaire d'obſerver que le Canon formé par Eſdras, ne contenoit pas tous les Livres que

qu'un docte Ecrivain, tel que M. l'Evêque du Puy, pourroit développer encore & appuyer. Il n'y a que quelques années qu'on l'attaqua dans un Livre fort célèbre : l'attaque étoit modérée, subordonnée même pour le fond des choses à l'autorité supérieure de l'Eglise ; mais c'étoit toujours une objection considérable qu'il seroit à propos de résoudre : ce qui ne peut s'exécuter qu'en démontrant par tous les arguments tirés de la tradition, qu'en effet Esdras recueillit, revit, corrigea les Livres authentiques immédiatement après la captivité de Babylone.

Cette Controverse est indiquée dans Walton, dans Bellarmin,

---

les Juifs ont reconnus & reconnoissent encore aujourd'hui, tels que ceux de Néhémie, de Malachie, d'Esther &c. sur quoi on peut voir Prideaux.

dans Torniel, dans Prideaux; mais elle n'est maniée pleinement & suffisamment par aucun de ces Savants. Quantité d'autres Théologiens se contentent de dire qu'Esdras est reconnu pour l'Auteur de ce Canon, sans en donner de preuves. Ils supposent la chose démontrée, connue & non-contestée.

M. l'Evêque du Puy passe aux Oracles des Auteurs inspirés qu'on nomme spécialement *Prophètes*; & comme il veut toujours établir pour ces oracles des dates antérieures aux évènements, il continue d'examiner & de faire connoître le temps auquel chaque Prophète a vécu. Plusieurs de ces Ecrivains sacrés manifestent leur nom, leur patrie, leur époque. Quelques Incrédules, Porphyre entr'autres, ont formé des difficultés sur Daniel: & c'est ce qui engage M. l'Evêque du Puy, à rassembler tous

les monuments authentiques qui prouvent que les prédictions de ce Prophète ne peuvent être soupçonnées de supposition. Ce point est traité avec toute l'étendue & l'érudition convenable.

Vient ensuite le détail des Prophéties les plus célèbres : par exemple, Isaïe voit Cyrus deux siècles avant sa naissance, prédit son nom, ses exploits, la liberté qu'il rendroit au Peuple Juif. Le même Prophète & Jérémie annoncent la prise future de Babylone par les Mèdes & les Perses ; nulle circonstance de cet évènement ne leur est cachée ; ils parlent du superbe festin de Baltasar qui se plonge dans l'yvresse, presque au moment de la catastrophe de Babylone ; ils spécifient le desséchement de l'Euphrate, qui facilite l'entrée des Mèdes & des Perses dans cette Ville ; ils représentent le carnage des Babyloniens & du

Roi même, l'état d'humiliation ou plutôt d'anéantiſſement où tombe cet Empire &c. » On invite les Incrédules à lire eux-» mêmes ces Prophéties.... Ils trou-» veront, dans les arrêts que Dieu » prononce contre Babylone par » la bouche de ſes Prophètes, une » force, une élévation, une ma-» jeſté, qui décèlent le Juge ſu-» prême des hommes & le Maî-» tre abſolu de la nature. Dieu » ſeul a pu inſpirer un langage ſi » digne de lui. Mais il agit avec » plus de grandeur encore qu'il » ne parle ; & ſi la manière, dont » il exprime ſes arrêts, force les » Incrédules à la reſpecter, com-» bien doivent-ils craindre & ado-» rer ſa juſtice qui les forme & ſa » toute-puiſſance qui les exécute ?

» Les Prophéties de Daniel, *ajoûte M. l'Evêque du Puy*, » ont un degré d'évidence, qui » n'eſt pas dans les oracles des

» autres Prophéties. Son ſtyle n'eſt
» ni ſententieux , ni coupé , ni
» véhément comme le leur. On
» n'y voit pas de ces figures har-
» dies qui interrompent le fil du
» diſcours, & en y mettant plus
» d'ame & d'intérêt, y jettent une
» eſpèce d'obſcurité. Dieu n'y
» prend pas la parole. Si des In-
» terlocuteurs différents paroiſ-
» ſent quelquefois ſur la ſcène,
» ils ſont nommés : & l'on eſt
» averti quand chacun d'eux com-
» mence, & quand il acheve ſon
» diſcours. Des évènements fu-
» turs n'y ſont pas expoſés, comme
» s'ils étoient préſents ou paſſés.
» Ce ſont des ſonges que le Pro-
» phète devine, & qu'il interprète.
» Ce ſont dès lettres inconnues
» qu'il déchiffre. Ce ſont des
» viſions qu'il a, dont un Ange lui
» dévoile tout le myſtère« &c. Il
faudroit voir toute l'expoſition que
fait l'Auteur, du caractère de Da-

niel, considéré comme Prophète & Ecrivain des Oracles de Dieu. Nous ne nous souvenons pas d'avoir vu, en ce genre, un Tableau mieux présenté.

Daniel, qui vivoit sous Cyrus, voit Xerxès, quatrième successeur de ce Prince, & la guerre qu'il entreprit contre les Grecs. Il passe aux conquêtes d'Alexandre le Grand, à la division de son formidable Empire en quatre Royaumes & en d'autres Principautés plus petites; au Royaume d'Egypte formé, après la mort d'Alexandre, par Ptolémée Soter un de ses Capitaines; & au Royaume de Syrie, fondé par Seleucus Nicator, qui étoit aussi un des Généraux & qui fut un des successeurs d'Alexandre. Enfin Daniel décrit avec tant d'exactitude les évènements qui devoient arriver aux Rois d'Egypte & de Syrie, que Porphyre s'en faisoit un titre pour

difputer au Prophète le Livre connu fous fon nom. Selon ce Porphyre incrédule & ennemi du Chriftianifme, l'Auteur devoit être un Juif contemporain d'Antiochus Epiphane & des Machabées. Mais, *reprend M. l'Evêque du Puy*, » renverfons ce raifonnement fur Porphyre & fur les » Incrédules qui voudront le copier. Vous reconnoiffez, leur » dirons-nous, la vérité hiftorique de tout ce qu'on lit dans le » Livre qui porte le nom de Daniel. Or ce Livre lui appartient » inconteftablement. Il eft d'une » date beaucoup plus ancienne que » le temps des Machabées. Donc » ce Livre eft prophétique, & plus » vous y remarquez de conformité » avec les évènements, plus vous » établiffez la lumière divine dont » l'Auteur a été éclairé. « Ce qu'il y a de très-remarquable ici dans le développement des Prophéties

concernant ces Royaumes de Syrie & d'Egypte, c'eſt le ſoin que prend l'Auteur de comparer chaque trait de ces divins Oracles, avec ce que l'Hiſtoire profane nous apprend de la fortune des mêmes Royaumes. Cela eſt ſuivi, diſcuté, éclairci, mis dans l'ordre le plus inſtructif.

D'autres Prophéties plus merveilleuſes encore attachent le docte Prélat : ce ſont celles des quatre Empires figurés par les quatre métaux & par les quatre bêtes. Ces quatre Empires ſont celui des Aſſyriens ſous Nabuchodonoſor ; celui des Mèdes & des Perſes ; celui des Grecs ſous Alexandre & ſes ſucceſſeurs ; celui des Romains, le plus puiſſant de tous & le plus éloigné des temps du Prophète. C'eſt cet éloignement & l'évidence des faits, c'eſt-à-dire des conquêtes de Rome dans tout le monde alors connu, qui forme le

grand argument qu'on tire de cette Prophétie.

M. l'Evêque du Puy obſerve très-ſagement que, quand on ne pourroit pas rendre compte de tous les acceſſoires indiqués dans ces prédictions, elles n'en ſeroient pas moins déciſives contre les Incrédules. Le quatrième Empire, par exemple, qui eſt déſigné par le quatrième métal & la quatrième bête, préſente, dans les détails de la Prophétie, des choſes difficiles; telles que les *dix cornes* qui ſont dix Rois, & une *petite corne* qui eſt une Puiſſance, médiocre d'abord & enſuite formidable, laquelle *blaſphême contre le Très-haut, perſécute les Saints, &c.* Le Prélat rapporte ces particularités à la perſonne, à l'hiſtoire & aux temps de Julien l'Apoſtat *;

* Quelques Auteurs font l'application de cet endroit de la Prophétie à

c'eſt peut-être ce qu'il y a de mieux pour réſoudre la difficulté : mais, encore une fois, les Incrédules ne peuvent tirer aucun avantage de l'embarras qu'on éprouve en cet endroit, puiſqu'il eſt toujours certain que ce quatrième Empire eſt celui des Romains, qu'il a été prédit pluſieurs ſiècles avant qu'il figurât dans le monde, & que l'étendue de ſa Puiſſance, bien connue par l'Hiſtoire, répond parfaitement aux termes de la prédiction.

La Prophétie, appellée ordi-

Mahomet II. Empereur des Turcs & à ſes ſucceſſeurs. D'autres y croient voir l'Antechriſt, d'autres Veſpaſien qui renverſa Jéruſalem. Les plus déraiſonnables ſont ceux qui entendent ce qui eſt dit de *la petite corne*, d'Antiochus Epiphane. Il y a long-temps que ſaint Jérôme & Théodoret ont montré l'abſurdité de ce ſentiment. M. l'Evêque du Puy achève de le détruire.

nairement des LXX. ſemaines, préſente, pour ainſi dire, trois faces que M. l'Evêque du Puy a bien connues. Elle peut être traitée ou contre les Incrédules, ou contre les Juifs, ou contre quelques Interprètes Chrétiens qui l'ont mal conçue & mal rendue. Il ſuffit de prouver contre les Incrédules que Daniel *a predit des évènements qu'il ne pouvoit ſavoir que par une lumière divine.* Quand il ne ſeroit pas queſtion du Meſſie, dans cet Oracle ſi célèbre, on ne pourroit toujours nier qu'il n'y ſoit fait mention du ſiège & de la priſe de Jéruſalem, de la deſtruction du Temple, de la déſolation continuée & ſubſiſtante des Juifs, de l'abomination de la déſolation dans le lieu ſaint &c. Or toutes ces choſes ſe ſont accomplies lorſque les Romains, conduits par Tite, ont fait éprouver à cette Nation tous les

maux que Joſephe & tous les autres Monuments hiſtoriques certifient. La déſolation du Temple & de la Ville ſainte ſubſiſte, la diſperſion des Juifs eſt un fait dont nous ſommes témoins. Daniel a vu tous ces évènements plusieurs ſiècles avant leur conſommation ; & ces évènements n'étoient pas de nature à être prévus ou devinés par une intelligence humaine. Tel eſt, à peu-près, le ſommaire de la démonſtration contre les Incrédules. M. l'Evêque du Puy attaque avec raiſon le Chevalier Marsham, qui ne voit que la perſécution d'Antiochus dans les malheurs annoncés aux Juifs par cette Prophétie : ce qui n'empêcheroit pas encore la défaite de l'incrédulité, ſi Daniel a vécu & prophétiſé ſous Nabuchodonoſor & ſous Cyrus, comme on ne peut en douter. Mais l'explication de Marsham nous enleve

roit toujours l'avantage de montrer aux Incrédules, que cette prédiction s'est accomplie après le temps des Machabées : c'est l'observation du Prélat qui entre, à ce sujet, dans tous les détails nécessaires pour détruire l'opinion de Marsham. C'est ce qu'on verra volontiers dans l'Ouvrage même, avec un Chapitre entier que donne l'illustre Auteur sur les *vains efforts de l'Empereur Julien pour s'opposer à l'accomplissement de la Prophétie*, c'est-à-dire pour faire rétablir Jérusalem & son Temple. Ce point est encore triomphant contre les Incrédules.

L'Article qui termine la premiére Partie de cet Ouvrage, concerne les prédictions faites en divers temps sur l'état de dispersion & d'abaissement où sont les Juifs depuis tant de siècles. Moyse, David, Osée, Jesus-Christ, saint

Paul ont annoncé claireme
singulière & étonnante si
C'est d'abord, dit M. l'
du Puy, *une preuve dém*
tive contre l'Incrédulité
plus cette situation *a été*
comme le châtiment de la
des Juifs *contre le Messie*
confond également les Jui
Incrédules. On se conten
dinaire, dans le développe
cette grande controverse,
quer les Textes de l'Ecrit
contiennent les Prophéti
tives à l'état du Peupl
on en fait voir les rappor
tendue, l'accomplissemen
ble; on en tire les consé
contre l'endurcissement d
Nation; on montre en
temps que le coup qui la
détruit toutes les ressou
l'Incrédulité. Mais le Prél
teur de cet Ouvrage, va be
plus loin, & il se prop

réfuter pleinement les raiſons du Juif Orobio, le plus ſubtil & le plus habile défenſeur qu'ait eu la Synagogue diſperſée. Ce morceau commence par le plan détaillé de la Religion Judaïque, des deſſeins de Dieu en l'établiſſant, des malheurs qui ont été le partage de cette Nation, quand elle s'eſt livrée à l'idolatrie, des fléaux qui l'ont accablée depuis qu'elle a méconnu, perſécuté, crúcifié Jeſus-Chriſt, des différences eſſentielles qu'on remarque entre ces derniers châtiments, & ceux qu'elle a éprouvés durant ſes autres diſgraces &c. Enſuite M. l'Evêque du Puy fait voir & détruit les Sophiſmes d'Orobio. C'eſt comme l'Abrégé, en quelques endroits, de la Conférence tenue entre ce Juif & Philippe de Limborch, Miniſtre Arminien d'Hollande. Nous avons ſuivi cette Conférence en liſant l'Ouvrage

du docte Prélat, qui fait très-sagement de nous rendre ce qu'on a dit de plus fort pour la Religion Judaïque & pour l'état de la Synagogue. On en est d'autant plus sûr que cette aveugle Nation se laisse dominer par les plus foibles préjugés. M. l'Evêque du Puy fortifie quelques raisonnements de Limborch, & donne à toute cette controverse les agréments du style & la facilité d'une instruction propre pour tout le monde. Nous terminons ici cet Article qui sera suivi d'un autre pour *les Prophéties vérifiées dans la personne de Jesus-Christ & dans son Eglise.*

ARTICLE

ARTICLE LXXIII.

LE PITTURE ANTICHE D'ERCOLANO & contorni incise con qualche spiegazione. Tom. I. *Les Peintures Antiques d'Herculanum gravées, avec l'explication des sujets & des Notes.* (Tome I.) A Naples, de l'Imprimerie Royale 1757. (Forme d'Atlas.)

DE tous les Arts agréables, exercés par les Anciens, il n'en est aucun dont les Modernes aient jusqu'à présent moins réussi à bien approfondir la partie méchanique, que l'Art de la Peinture. Pline nous a transmis assez de Notions sur les procédés en usage dans son siècle; mais ces Notions claires & sans embarras pour les Contemporains de Pline, sont

devenues très-obſcures pour nous. Il n'en faut pas d'autre preuve, que les diverſes opinions qui ont partagé des Savants & des Artiſtes par rapport au véritable *Encauſtique*. De part & d'autre on a fait des expériences : la manière d'opérer étoit différente, le réſultat a paru le même ; & il reſte toujours à ſavoir laquelle des deux manières étoit celle des Anciens, & s'ils n'en avoient pas une troiſième que nous ignorons.

Depuis long-temps on demande ſi les Anciens ont connu la Perſpective, s'ils ont peint à Freſque ou en Détrempe ? Leur *Monocrome* étoit-il ce que nous appellons *Camayeux ?* Ont-ils cultivé avec ſuccès tous les genres de Peinture communs parmi nous, l'Hiſtoire, le Payſage, les Batailles, les Marines &c. ? Queſtions auxquelles il étoit difficile de répondre autrement que par des conjec-

tures, parce qu'on n'avoit point ſous les yeux aſſez de monuments propres à réſoudre définitivement les difficultés.

L'Ouvrage précieux que nous annonçons, en éclairciſſant bien des doutes, termine auſſi bien des diſputes. Il vient éclairer les Amateurs & les Artiſtes; fixer les jugements des premiers, & exciter l'émulation des ſeconds. Oui, les Anciens ont cultivé, & avec gloire, tous les genres de Peinture; rien, dans la nature, n'a échappé à leur Pinceau; comme nous, ils ont eu, ſous d'autres noms, des Raphaëls, des le Lorrains, des Bourguignons, des Bamboches, des Van-Huyſums &c. & ſi tout ce que préſentent les Peintures d'Herculanum n'eſt point parfait, on doit en conclure, non pas que les Anciens peignoient moins bien que nous, mais que, chez les Anciens comme chez nous, il y avoit des

Peintres médiocres, ou q
même Artiste qui avoit du
pour l'Histoire, n'en avoit pa
le Paysage &c.

Quelques années après le
miéres excavations faites à
tici, on publia un ample C
gue de ce qu'on avoit tiré de
nes d'Herculanum, & au nc
des morceaux indiqués sont
que tous les tableaux co
dans ce Recueil. Mais ce C
gue n'est pas d'une plus g
ressource pour connoître les
quités qu'il annonce, que n
pour nos Provinces l'expli
des Tableaux exposés au L
& au Luxembourg. Il étoit
magnificence du Roi des deu
ciles, de sa générosité, d
zèle pour le progrès des Art
rendre communs à toute l'E
les trésors d'Antiquités qu'il
séde. Par ses ordres, le B
multiplié des objets digne

fixer & de charmer tous les yeux. Des plumes ſavantes les ont accompagnés de recherches propres à en donner l'intelligence & à en relever le mérite. Parmi les Académiciens qui ont contribué de leurs lumières à expliquer ces beaux Monuments, il en eſt de célèbres depuis long temps dans la République des Lettres : dès-lors leur travail mérite autant la confiance du Public, que ſa reconnoiſſance.

On peut diſtinguer, dans ce Recueil, la partie Pittoreſque & la partie Littéraire. Nous nous attachons d'abord à celle-ci, par ce qu'elle contient ſur le Méchaniſme de l'Art, des obſervations qui paroiſſent devoir précéder, dans nos Mémoires, la Deſcription des Tableaux, quoique, dans l'Ouvrage, elles ſoient placées à la fin du Volume.

» Notre premier deſſein, en pu-

bliant les Peintures du Cabinet de
» Sa Majesté, n'étoit pas, *disent*
» *les Académiciens de Naples*, de
» prononcer sur le mérite des
» Tableaux, persuadés que nous
» étions qu'il suffisoit de les pré-
» senter exactement gravés, & d'y
» joindre sur le coloris & sur l'état
» de chaque pièce, quelques réfle-
» xions qui pussent donner aux
» Curieux plus de facilité pour
» juger par eux-mêmes de ce
» qu'ils verroient. Mais la vanité de
» ceux qui, avec un goût faux &
» sans avoir vu ni la Peinture, ni la
» Gravure, se sont hâtés de parler
» de ces monuments, dans la vuë
» d'en donner une idée désavan-
» tageuse, nous oblige à commu-
» niquer ce que des yeux connois-
» seurs ont remarqué d'incontesta-
» ble dans les Peintures d'Hercu-
» lanum; dans la vuë, à notre
» tour, de détromper ceux qui se
» seroient laissés prévenir par cer-

» tains Ouvrages, où il regne plus
» de précipitation & de hardiesse
» que d'attention & de lumières.«

Ce peu de mots ruine la fortune de quelques Dissertations publiées en Italie sur les découvertes de Portici. Mais c'est la faute des Auteurs ; ils ne devoient point parler sans connoissance de cause. L'intérêt du Public justifie la réclamation des Académiciens ; & nous avons cru devoir la citer, pour que l'on sût enfin à quel témoignage il convient de s'en rapporter sur des Antiques dont peu de personnes sont à portée d'examiner les originaux.

Jusqu'à présent on n'a rien trouvé dans les Auteurs qui conduisît à faire croire que les Anciens ont connu la Peinture à l'Huile, & il paroît sûr qu'ils ne connoissoient que la Fresque & la Détrempe ou la Gouache. Mais la Peinture à Fresque étoit-elle la seule dont on

decorât les voûtes & les murailles ? C'eſt une queſtion agitée par les Antiquaires qui preſque tous ont été perſuadés que l'Antiquité n'a fait uſage que de la Freſque pour l'ornement des murailles & des voûtes. Les Tableaux d'Herculanum doivent détromper ceux qui tiendroient encore cette opinion, puiſque tous ces Tableaux, à-peu-près, ſont peints en Détrempe. La preuve, la voici.

1°. Pluſieurs de ces morceaux ont ſouffert & ſe ſont écaillés : la premiére couleur enlevée en a laiſſé voir une ſeconde qu'elle couvroit, ſans que la ſurface de l'enduit ſoit le moins du monde endommagée : or c'eſt ce qui ne ſauroit arriver dans la Peinture à Freſque. Ici les couleurs délayées dans l'eau pure & appliquées ſur un enduit encore frais compoſé de Chaux & de Sable, pénétrent les matières, s'incorporent avec

elles, & ne peuvent s'en détacher à moins que l'enduit lui-même ne tombe.

2°. La Fresque n'admet pas toutes sortes de couleurs : cela étoit vrai du temps de Pline *, & l'est encore aujourd'hui. Or les Tableaux d'Herculanum rassemblent toutes les couleurs connues chez les Anciens & en usage dans la Peinture, sur-tout celles que la Fresque rejette. Il y en a même quelques-unes dont la composition seroit, *dit-on*, aujourd'hui très-difficile, pour ne pas dire impossible. Tel est en particulier un certain rouge foncé, & une espèce de violet assez communs dans ces Tableaux.

* Ex omnibus coloribus cretulam amare, udoque illini recusant Purpurissum, Indicum cæruleum, Melinum, Auripigmentum, Apianum, Cerussa. *Plin. Lib. XXXV. Cap. VII.*

Il ne faut pas croire, au reste; que ces couleurs soient crues, ou que le passage de l'une à l'autre soit brusque & dur ; non, il y regne une science des dégradations & des demi-teintes qui feroient honneur à nos plus grands Maîtres.

Cela étant, il y a donc à s'étonner que les demi-teintes si bien entendues dans les figures des Anciens soient si rares dans les fonds, qui presque toujours sont d'une couleur tranchante ; point d'adoucissement, point de ce clair-obscur qui fait sortir si heureusement les objets, les arrondit, les environne d'air. Nous ne voyons pas aujourd'hui la raison d'une pareille affectation, & les Anciens seuls pourroient nous la donner mais nous doutons qu'elle satisfît parce qu'elle auroit toujours contre elle le mauvais effet que font ordinairement à l'œil ces fonds

monotones, & l'œil eſt le premier juge quand il s'agit de couleurs.

De la premiére obſervation, *diſent les Académiciens*, il ſemble réſulter que les procédés, pour peindre en Détrempe ſur les murailles, étoient les mêmes que pour peindre ſur bois. On laiſſoit bien ſécher l'enduit, on le couvroit enſuite d'une ſeule couleur, toute d'une ſeule teinte, ordinairement rouge, jaune ou verte; & ſur ce fond on peignoit avec des couleurs différentes délayées dans de la Gomme, ou de la Colle, telle qu'on l'emploie aujourd'hui.

Quant à la Freſque, on paroît douter que la manière des Anciens fût en tout ſemblable à la nôtre. Comme nous, ils opéroient ſur l'enduit fraîchement appliqué, mais ils ne lui faiſoient prendre que cette premiére couleur deſtinée à ſervir de fond, & ne pei-

gnoient leurs ſujets que lorſque l'enduit colorié étoit bien ſec. On va même juſqu'à conjecturer que, dans l'Antiquité, on peignit rarement à Freſque des ſujets, où il entroit des perſonnages; que ceux-ci étoient réſervés pour la Détrempe, & qu'on ne repréſentoit à Freſque que des Animaux, des Arbres, des Groteſques. Un paſſage de Vitruve (Liv. VII. Ch. 3.) où il eſt parlé de l'Art d'appliquer ſolidement l'enduit, autoriſe un peu cette conjecture.

Mais n'eſt-elle pas combattue par les découvertes faites il y a cent ans, dans les Thermes de Titus, dans le Tombeau de Ceſtius, dans celui des Naſons? Les morceaux de Peinture, tirés de ces monuments, repréſentent des traits d'Hiſtoire & de Fable; il y entre beaucoup de perſonnages, & de l'aveu même des Académiciens, les Antiquaires du dernier ſiècle

ne balancerent pas à regarder ces Peintures comme de véritables Fresques.

Sans vouloir donner atteinte à la gloire de ces Antiquaires, qui cependant n'avoient pas tous le même mérite, ne pourroit-on pas aussi demander si leur jugement a été porté après des observations bien exactes? Le fond de Chaux & de Sable, sur lequel étoient les Peintures, n'a-t-il pas trompé? La ressemblance apparente entre nos Fresques & celles des Anciens, n'a-t-elle pas fait croire, sans autre examen, qu'il n'y avoit, en effet, aucune différence entre les unes & les autres? Notre doute sur ce point vient de ce que Bellori & la Chausse, deux des plus savants Antiquaires qui aient expliqué les Tableaux dont nous parlons, ne disent pas un mot de la composition méchanique de ces Tableaux. Et, pour le remarquer en passant;

une Dissertation sur ce sujet auroit mieux valu à la tête de leur Ouvrage, que l'éloge cent fois répété de la Peinture qu'ils y ont placé. Quoiqu'il en soit de l'opinion des Académiciens de Naples, elle vaut la peine de faire rappeller à un nouvel examen les Tableaux expliqués par Bellori & la Chausse; parce que le plus sûr moyen d'avancer dans la connoissance des Arts de l'Antiquité, est de comparer nos découvertes avec celles de nos Pères.

Il est arrivé à quelques-uns des Tableaux d'Herculanum des accidents qu'on n'a pu ni prévenir, ni réparer entièrement. Ces Tableaux, en sortant de dessous terre, avoient les couleurs fraîches & vives, mais, après avoir été exposés à l'air pendant quelque temps, ils se sont altérés, les couleurs ont perdu de leur vivacité, & dans certains morceaux elles ont entière-

ment diſparu. On attribue cette altération ou à l'exceſſive humidité du terrein d'où l'on a tiré les Tableaux, ou à l'exceſſive chaleur cauſée par l'éruption du Véſuve, lorſque Herculanum fut englouti. Les Peintures ayant été couvertes de cendres embraſées & de matières bitumineuſes, les Gommes qui donnoient du corps aux couleurs, auront été conſumées, & l'air agiſſant avec force après l'excavation, aura fait évaporer les couleurs mêmes deſtituées de liaiſon.

Si l'on pouvoit douter que les Anciens aient auſſi-bien deſſiné en Peinture qu'en Sculpture, les morceaux qu'on nous offre ici, fixeroient, à cet égard, nos incertitudes. Il y en a peu où le deſſein ne ſoit d'une très-grande correction; quelques-uns même ont en ce genre des fineſſes capables, *ajoûte-t-on*, d'effrayer les

plus forts Deſſinateurs de notre ſiècle.

C'eſt beaucoup dire, mais ce n'eſt pas en dire trop, ſi l'on juge du talent de deſſiner des anciens Peintres par celui des anciens Sculpteurs. A parler en général, le Deſſein eſt toujours en Sculpture ce qui fait diſtinguer l'antique du moderne; & depuis plus de deux cents ans que la bonne Sculpture a reparu parmi nous, il a été donné à très-peu d'Artiſtes, même célèbres, d'embarraſſer les Connoiſſeurs.

Les Peintres dont les Ouvrages nous occupent ici, joignoient à un Deſſein pur & correct la plus vive expreſſion. Les Tableaux d'Hiſtoire ſont de la plus grande & de la plus noble manière; les paſſions y paroiſſent avec leurs vrais caractères, & les défauts qu'on apperçoit dans quelques-uns ſont rachetés par de très-rares

beautés. Tous, en un mot, fourniſſent, dans l'enſemble, des objets d'admiration, &, dans les différentes parties, des ſujets d'études ſavantes.

Dans les morceaux de Perſpective, on reconnoît les principes propres de cette partie, mais ils ſont plutôt indiqués que rendus & développés. Les Académiciens promettent ſur la Science de la Perſpective diſputée aux Anciens, des obſervations qui prouveront qu'on a eu tort de la leur refuſer. Les Animaux, les Fleurs, les Fruits ſont d'un fini admirable. Les Payſages ſont touchés avec eſprit & légèreté. Ils ſont moins terminés que ceux de nos Peintres modernes, mais la manière en eſt franche & piquante.

En terminant ce premier Extrait, qui n'eſt guères qu'une traduction des obſervations faites par les Académiciens, nous indiquons

le nombre des Tableaux contenus dans le premier Volume.

1°. Il y en a cinquante qui ſont la partie principale de l'Ouvrage, & dont on s'eſt particulièrement attaché à expliquer les ſujets. Tout ce que l'Hiſtoire, la Mythologie, la Phyſique, les Arts &c. fourniſſent de plus profond & de plus recherché, eſt employé dans les Notes, à appuyer l'explication que l'on donne de chaque ſujet.

2°. Ces Tableaux ſont ce qui a paru de meilleur & de plus digne de la curioſité du Public parmi les morceaux de différents genres. A la tête ſont les *Monocromes*; après viennent l'Hiſtoire & la Fable; ſuivent les jeux d'Enfants ou *Bambochades*; l'Architecture & quelques morceaux Egyptiens. Les Tableaux de Payſages, de Marines, de Fleurs, de Fruits &c. n'étant point aſſez grands pour donner des Planches égales aux

premiéres, ou leur diſpoſition ne s'accordant point avec le format du Volume, on les a diſtribués en façon de Vignettes au haut & au bas des pages, qui contiennent l'explication des grands Tableaux, quelquefois même au-deſſous de ceux-ci. Enfin tout l'Antique qu'on nous donne ici, eſt de plus cent cinquante Tableaux, grands ou petits.

Outre cela, à la tête de l'Ouvrage eſt d'une très-bonne main le Portrait de Sa Majeſté le Roi des deux Siciles, à qui le Recueil eſt dédié, comme le monument éternel de ſa grandeur & de ſon goût. On a placé enſuite une Carte détaillée du Golphe de Naples. Les Lettres griſes de chaque explication préſentent de petites Vuës, des Payſages, des Marines de l'invention & du Deſſein du Sr Vanvitelli, excellent Artiſte & Architecte du Palais de Caſerte.

Enfin il ne manque à cet
rien de ce qui annonc
prise d'un grand Monarc
son plus grand prix vie
de la main royale qui le

ARTICLE LX

MÉMOIRES SUR CIENNE Cheva.
Par M. de la Curne
Palaye, de l'Acadér
çoise, de celle des In
& Belles-Lettres, &
démies de Nancy
Crusca. (Deux Tom
A Paris, chez Du
braire, rue S. Jac
M. DCC. LIX.

IL y a, dans ces deux
cinq Mémoires *sur*
Chevalerie, & un sixièn
nant la lecture des an

mans (pareillement *de Chevalerie :*) le tout déja publié dans le grand Recueil de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres.* (Voyez Tome XX. pour les cinq premiers Mém. & Tome XVII. pour le ſixième.) M. de la Curne de Ste Palaye eſt l'Auteur de ces morceaux très-accueillis des vrais Savants, & très-dignes de reparoître dans des Volumes ſéparés. On y ajoûte du même Académicien deux autres Pièces, l'une intitulée : *Extrait des Poëſies Provençales ;* & l'autre : *Les anciens honneurs de la Cour de Bourgogne.* Toutes deux propres à faire connoître le génie, les uſages, le cérémonial des temps de Chevalerie.

Les cinq premiers Mémoires

* Nous avons indiqué l'Ouvrage ſur *l'ancienne Chevalerie* dans nos Mémoires de Septembre 1755.

que nous annonçons comme la
partie principale de ces deux
Volumes, sont importants par les
détails où ils entrent & par le
Notes qui les accompagnent. L
connoissance de l'ancienne Che
valerie & la science de notre Hi
toire, pendant l'espace de tro
ou quatre siècles, sont telleme
liées que celle-ci ne peut ê
exacte sans le secours de celle
Mais, comme il n'est ici quest
ni des Grecs, ni des Romains
qu'il s'agit de notre patrie,
discussions ne flatteront peut-
pas le goût bizarre de cer
Littérateurs. L'Auteur semb
craindre, & nous ne voud
pas le rassûrer pleinement
point. Capable, au reste, d
autre travail, il s'est attacl
préférence à des recherch
notre Histoire: matière util
ingrate, qu'il a su éclai
orner. Voilà un *de ces*

ments si communs dans les Lettres, dit M. le Comte de Caylus, cité par M. de Bougainville dans l'Avertissement. C'est aussi la meilleure méthode ; & si chacun de nos Savants approfondissoit & épuisoit la partie littéraire qu'il auroit embrassée, quel nouveau jour se répandroit sur tout l'Empire des Lettres !

Nous ne prétendons pas réduire en Extraits des Dissertations où presque tout est Fait, Citation, Anecdote. Il nous suffira de montrer la Chevalerie par ses côtés les plus intéressants, & de renvoyer pour le surplus à l'Ouvrage de M. de Ste Palaye.

D'abord on ne peut nier que l'institution de la Chevalerie n'ait procuré de grands avantages, & ne soit entrée pour beaucoup dans les vuës politiques de notre ancien Gouvernement. Quelques Auteurs ont cru en voir l'origine

dès la ſeconde race, fondés ſur ce que Charlemagne ceignit l'épée avec grand appareil à ſon fils Louis le Débonnaire, & celui-ci à ſon fils Charles. A ce compte, il faudra remonter encore plus haut, puiſque, dans des exemples tirés de la premiére race, on retrouve ce cérémonial ; & qu'au rapport de l'Hiſtorien Tacite, il n'étoit pas même inconnu des anciens Germains, pères & modèles des Francs nos Ancêtres. Quoiqu'il en ſoit, la vraie Chevalerie, ſelon le ſavant Académicien, ne date guères que du XI[e] ſiècle, » à la regarder comme une » dignité qui donnoit le premier » rang dans l'Ordre militai e, & » qui ſe conféroit par une eſpèce » d'inveſtiture, accompagnée de » certaines cérémonies & d'un » ſerment ſolemnel. « C'eſt-à-dire qu'auparavant il y avoit des Chevaliers peut-être, mais point

point encore d'Ordre de Chevalerie.

Sous quelque jour qu'on considère les premiers temps des Chevaliers, tout y est digne de l'attention & de la curiosité des Hommes de Lettres. La Chevalerie étoit l'Ecole de l'honneur, de la valeur & de la *courtoisie*. Les Chevaliers étoient par excellence les *Héros*, les *Preux*, la *fine fleur* & la *vraie perle* de Chevalerie. Leur éducation, il est vrai, n'étoit pas fort savante : tout se rapportoit à la guerre. Le Connétable du Guesclin (c'est celui que nous choisissons entre des milliers d'autres) ne savoit *ne lire, ne écrire*; mais l'exercice des armes dressoit leurs corps : la Religion conçue à leur manière, & l'honneur, comme de concert, formoient leurs mœurs & leur caractère : & pour ce qui est de l'esprit & des façons, c'étoit un soin qui regardoit *les Dames*.

C'eſt quelque choſe de
que leur influence dans
exercices de Chevaleri
regnoient, comme en ſ
nes, ſur les Chevaliers
loient gagner leurs *bonne.*
Elles ſavoient ſe ſervir
aſcendant pour conſeiller
ner, reprendre, louer,
donnant le ton & mettan
à toutes les entrepriſes de
lerie. Elles décidoient les
tions, adjugeoient le p
bravoure, animoient le
de leurs tenants & de leu
pions, & en exigeo
proueſſes. La bonne m
eſt celle de l'Evangile, n
tiſſoit pas trop avec ces
ou ces pratiques; mais c
minue peut être le ſcand
qu'à s'en tenir aux régl
bonne Chevalerie, l'an
Chevaliers devoit être
épuré, noble, idéal, un

mérique, quelquefois même un peu *fanatique* & peu différent des folies de l'incomparable Chelier de la Manche. Il devoit ne tendre enfin après bien des épreuves qu'à une union permise & légitime. En un mot, comme dit ici l'Avertissement, » c'étoit un » contraste singulier de Religion » & de galanterie, de magnifi» cence & de simplicité, de bra» voure & de soumission ; un mê» lange d'adresse & de force, de » patience & de courage, de bel» les actions produites par un mo» tif chimèrique, & de fonctions » presque serviles, ennoblies par » un motif élevé. «

Rien de plus spécieux que leurs Réglements tels qu'ils sont rapportés dans le Livre de *l'Ordre de Chevalerie.* » Indépendamment » de la défense de la Religion, » des Ministres & des Temples à » laquelle s'étoit engagé le nou-

» veau Chevalier, les autres
» Loix..... renfermées dans le ser-
» ment de sa réception, auroient
» pu être adoptées par les plus
» sages Législateurs, & par les
» plus vertueux Philosophes de
» toutes les Nations & de tous les
» siècles. En vertu de ces Loix,
» les Veuves, les Orphelins, &
» tous ceux que l'injustice faisoit
» gémir dans l'oppression, étoient
» en droit de réclamer la pro-
» tection d'un Chevalier, & d'exi-
» ger pour leur défense non-seu-
» lement le secours de son bras,
» mais encore le sacrifice de son
» sang & de sa vie : se soustraire
» à cette obligation, c'étoit man-
» quer à une dette sacrée, c'étoit
» se déshonorer pour le reste de
» ses jours.« Les Dames, tou-
jours privilégiées, avoient un droit
spécial à cette espèce de sauve-
garde, pour peu que leurs biens
ou leur réputation fussent atta-

qués, ou ſimplement ménacés. Mais après tout, ce droit des Dames étoit conditionnel, & ſuppoſoit toujours la régularité de leur conduite, l'intégrité de leur réputation : ſans quoi, le Chevalier ne leur devoit plus aucune défenſe, mais des mépris & des inſultes, dette qu'il acquittoit très-fidèlement. Il eſt aiſé de voir que cette conduite étoit une ſorte de reſſource contre le libertinage au moins public & ſcandaleux.

Les ſept premiéres années de la vie d'un Chevalier étoient confiées au ſoin des femmes dans la maiſon paternelle. A ſept ans, les jeunes Gentilshommes, ſans diſtinction & ſans exception, changeoient de pére, en quelque ſorte, & paſſoient au ſervice de quelque Seigneur, qui déſormais leur tenoit lieu de père & de maître. C'eſt-là qu'une éducation mâle, des exercices, des divertiſſements

presque tous relatifs au m
armes, les disposoient de
travaux guerriers, & c
trouvoit son avantage. Si
rosité des Seigneurs ouv
hospices à la jeune Nobles
ci s'abaissoit à tous les
sans se dégrader, & re
toute la signification du
varlet : c'étoient des ser
des sujets acquis pour
vie.

A quatorze ans, le No
mes montoit au grade c
titre autrefois plus hono
core qu'il n'est aujourd'hu
plusieurs fils de nos Rois
rougi de prendre. » Le je
» tilhomme nouvellem
» *hors de Page*, étoit p
» l'Autel par son père &
» qui, chacun un cierge
» alloient à l'Offrande.
» célébrant prenoit de de
» tel une épée & une ceir

» laquelle il faisoit plusieurs béné-
» dictions, & l'attachoit au côté
» du jeune Gentilhomme qui
» alors commençoit à la porter. «
L'Ecuyer étoit appliqué à tel emploi qu'on jugeoit à propos ; car, dans cet état même, il y avoit plusieurs degrés dont l'un menoit à l'autre : *Ecuyer de Chambre* ou Chambellan ; *Ecuyer tranchant* ; *Ecuyer d'Ecurie*, *d'Echansonnerie*, *de Panneterie*, &c. la plus noble fonction étoit celle d'*Ecuyer du Corps*, plus spécialement attaché à la personne du Maître : on l'appelloit pour cela même *Ecuyer d'honneur*.

C'est dans ce nouveau poste que la jeunesse se perfectionnoit, à la mode du temps, & dans la politesse & dans le maniement des armes. Les Ecuyers faisoient, en grande partie, *les honneurs* de la maison, & n'obtenoient l'estime & l'approbation des Seigneurs &

des Dames qu'autant qu'ils prati-
quoient cette *courtoisie* tant van-
tée. Quant au métier de la guerre,
ils y préludoient en toutes façons ;
ils prenoient soin des armes, des
chevaux, & encore plus de la
personne des Seigneurs. Dans les
batailles & dans les tournois, ils
leur servoient comme de *seconds*,
les armoient & les désarmoient,
paroient les coups qu'on vouloit
leur porter, les remontoient s'ils
étoient démontés, les couvroient
de leur propre corps, & assez sou-
vent se faisoient tuer pour eux :
*ainsi qu'on dit que fit ce grand
& brave Ecuyer de S. Severin à
la bataille de Pavie, à l'endroit
du Roi François. Aussi y mourut-
il en la bonne grace de son Roi,
qui le sut bien dire peu après.*
Ce sont les termes de Brantome.
En temps de paix, ils voloient
par-tout où il y avoit à s'instruire,
tournois, joûtes, veilles, pas d'ar-

, castilles * &c. Ils n'y demeu-
it pas Spectateurs oisifs, mais
ient sur eux des tablettes où
arquoient tous les hauts faits
nes, les tours d'escrimes, les
k coups de lance &c. dont ils
nt été témoins.
ifin à l'âge de vingt & un ans,
ouvoit recevoir l'Ordre de
'alerie, l'objet de l'ambition
terme des vœux de notre
lesse. Si l'Ecuyer n'étoit pas
nt, il restoit simple Cheva-
u *Bachelier*, comme on par-
lors, content de s'attacher à
rtune d'un Grand. Quelques-
même demeuroient toujours
ers, plutôt que de prendre
at dont ils n'auroient pu soû-
la dépense ; c'est le conseil
eur donne un Ouvrage com-
sous le titre de *la Salade*,

---

astille étoit l'attaque d'une Tour
un Château.

par Antoine de la Sale, vers
milieu du XV^e^ siècle. Il veut
l'Ecuyer ne postule l'Ordre q
» quant il a bien voyagé, & a ét
» en plusieurs faits d'armes dor
» il en est failli à l'honneur, &
» qu'il a bien de quoi mainten
» l'estat de Chevalerie ; car aultr
» ment ne lui est honneur, & vau
» mieulx être bon Escuyer que un
» poure Chevalier. «

Mais d'autre part, les droits &
les prérogatives de la Chevaleri
étoient une puissante amorce. L
Chevalier, pour peu que le mérit
personnel relevât son titre, éto
dans la plus haute considératio
Il étoit Juge né de ses *Pairs*
& nul autre que des Chevalie
n'avoit permission de l'appelle
ni de le combattre. Etoit-il pr
sonnier de guerre ? on ne pouvo
l'enfermer ni le mettre aux fers
arrivoit-il dans quelque Château
il étoit sûr d'être reçu d'une ma

nière distinguée : tout s'empressoit à le servir. Il y avoit une sorte d'émulation entre les Seigneurs & les Dames, à qui le combleroit de plus de présents. Il recevoit des gratifications & des récompenses du Souverain au service duquel il s'étoit dévoué ; & ce qui est assez surprenant, c'est qu'il pouvoit prendre des engagements en différentes Cours dont il étoit comme le Pensionnaire : bien entendu que quand les Princes se faisoient la guerre, il rompoit avec tous les autres, pour suivre la bannière de son Seigneur naturel. S'il venoit à mourir, l'honneur le suivoit au tombeau ; les obséques étoient magnifiques : on lui dressoit des monuments, dont plusieurs subsistent encore. » Les marques ho-
» norables qui décoroient les Ca-
» tafalques & les Mausolées des
» Chevaliers, étoient en même
» temps, de la part de la Nation

» qui les décernoit, un témoignage
» de sa reconnoissance envers le
» Héros qui l'avoit défendue. Pour
» le Héros lui-même, c'étoit une
» récompense immortelle de ses
» travaux ; & pour sa famille, une
» décoration dont elle ne devoit
» jamais ternir l'éclat : c'étoit
» enfin pour toute la Chevalerie
» un exemple propre à l'enflam-
» mer d'une noble émulation &c. «

Ajoûtons les progrès rapides que le titre de Chevalier mettoit à portée de faire dans la carrière des armes. Boucicaut fut Maréchal de France à vingt-cinq ans ; & le *Chevalier sans reproche*, Louis de la Tremouille, n'en avoit pas plus de vingt-huit, quand il fut revêtu de la dignité de Lieutenant-Général du Roi, grade supérieur à celui des Maréchaux mêmes : il gagna la bataille de *S.* Aubin, où il fit prisonnier le Duc d'Orléans. C'étoit encore une

voie de s'enrichir. Les Chevaliers étoient les Avoués & les Défenseurs des Eglises & de leurs domaines : elles achetoient à grands frais cette protection : & malgré cela, elles eurent trop souvent lieu de s'en répentir : en cherchant des Patrons, elles trouverent des Tyrans & des Oppresseurs. M. de Ste Palaye dit que c'est aux usurpations de ces Protecteurs prétendus que nos Jurisconsultes rapportent l'origine des *dixmes inféodées.* De plus » une Demoi-
» selle riche héritière..... une
» Dame restée veuve avec de
» grandes Terres à gouverner,
» avoit-elle besoin d'un secours
» extraordinaire ? Elle appelloit
» quelque Chevalier d'une capa-
» cité reconnue : elle lui confioit
» avec le titre de Vicomte ou de
» Châtelain, la Garde de son Châ-
» teau & de ses Fiefs, le com-
» mandement des gens de guerre

» entretenus pour leur déf
» quelquefois même, dans la
» elle acquittoit par le don
» main les services impo
» qu'elle avoit reçus de lui.« I
leurs la guerre enrichissoit
par le butin & par les ran
& de plus les Chevaliers j
soient de toutes les immunit
Clergé. Ainsi le profit & la
marchoient de compagnie e
veur des *Preux*.

C'étoit dans les *Tournois*
brilloient principalement.
nommoit ces exercices *Eco*
prouesse : c'étoit l'image
guerre : c'étoit, si nous os
dire, la *guerre de la paix*.
fixe communément leur o
au XI^e^ siècle : l'Auteur o
qu'en un sens on peut la
remonter plus haut, & que
les Nations guerrières ont e
exercices, des combats s
qui préludoient aux véritabl

même temps qu'ils y préparoient ; *Imaginaria bellorum prolusiones*, *belli preludia* : c'est ainsi qu'ils sont appellés par les Historiens.
» L'Auteur des *Pandecta trium-*
» *phales*, cité par Favin, prétend
» que l'Empereur Henri l'Oiseleur
» introduisit en Allemagne l'usage
» des Tournois, jusqu'alors incon-
» nu à cette Nation, mais qui
» étoit pratiqué par la Noblesse
» de France & d'Angleterre. Ces
» mots

Francorum more vetusto
Cingula militiæ nova præbuit,

» dont se sert Guillaume le Bre-
» ton dans sa Philippide, lorsqu'il
» parle de Philippe Auguste qui
» donna la Chevalerie au jeune
» Artus en 1201, & les termes
» de *conflictus Gallicos*, employés
» par Matthieu Paris, Ecrivain
» Anglois sous l'an 1179, pour
» exprimer les Tournois, ne per-

» mettent pas de faire à d'autres
» qu'aux François l'honneur de les
» regarder comme les Instituteurs
» de ces exercices. «

Il n'est pas en notre pouvoir d'insérer ici toutes les observations curieuses dont l'Auteur remplit son Ouvrage. Nous dirons seulement 1° Que les Tournois des Chevaliers, ou les grands Tournois, étoient précédés dès la veille par d'autres exercices, qui s'appelloient tantôt *essais*, tantôt *éprouves* (épreuves,) & d'autres fois *escremies*, c'est-à-dire *escrimes*. C'est-là que les plus adroits s'essayoient les uns contre les autres avec des armes plus légères,
» & ceux d'entre eux qui s'étoient
» le plus signalés dans ces pre-
» miers Tournois, & qui en
» avoient remporté le prix, ac-
» quéroient quelquefois le droit
» de figurer dans les seconds par-
» mi l'Ordre illustre des Cheva-

, en obtenant eux-mêmes
Chevalerie.« 2° Que les
, souvent confondues avec
's combats & les tournois
, étoient proprement le
t à la lance d'homme seul
ime seul. 3° Que la der-
lance étoit toujours *la lance*
ames, & de toutes les joûtes,
. de Ste Palaye, *celle où*
e piequoit de faire de plus
efforts.
grands spectacles parurent
in ruineux, tant à ceux qui
nnoient, presque tous Sou-
s ou puissants Seigneurs,
: simples Chevaliers qui
ierent bientôt à s'y distin-
ar la pompe & le luxe plus
ar le courage : (mauvaise
tion qui fut dans tous les
l'écueil de notre Noblesse.)
s encore que ces jeux de-
it trop sérieux & souvent
s. » On pourroit donner
llet, 1759. I. vol.

» une liste très-ample des Che
» liers blessés ou tués dans
» tournois, sans compter ceux
» étoient quelquefois écrasés (
» la foule. *Robert, Comte de C*
» *mont en Beauvoisis, fils*
» *S. Louis*, dit Fauchet, & (
» *de la maison qui aujoura*
» *porte le nom de Bourbon, e*
» *de ces tournois reçut tan*
» *coups de masse, que le rest*
» *sa vie il s'en porta mal.* Ra
» Comte d'Eu, Connétable
» France, perdit la vie, en 13
» aux joûtes qui se firent pou
» mariage de Philippe, fils de
» lippe de Valois. Mais un
» Tournois les plus meurtrier
» celui qui fut fait à Nuys, au
» suivant Philippe Mouskes,
» eut quarante-deux Cheva
» & autant d'Ecuyers (Var
» qui furent tués. « Ces sangla
scènes contribuerent beauco
la suppression des Tournois

:ſonne n'ignore que la fin tra-
jue de Henri II. leur porta le
ıp mortel : ce malheur eut plus
fficace que toutes les défenſes
; Papes & toute l'autorité de nos
is, dont quelques-uns les proſ-
virent à raiſon des dépenſes
ɔrmes & des accidents.

L'Auteur renvoyant ſes Lecteurs
tant d'Ecrivains qui ont traité
te matière plus à fond, ne laiſſe
; de s'étendre aſſez ſur la pompe
ces ſpectacles, ſur les Officiers
les Juges qui y préſidoient, ſur
diſpoſition des lieux où ſe don-
it le combat &c. mais encore
ıs ſur le triomphe des vain-
eurs. » Les jeux de la Grèce
:élébrés par Pindare, avec toute
a pompe de ſa Poëſie ; & les
riomphes de l'ancienne Rome,
ıe nous donnent point l'idée
l'une récompenſe auſſi glorieu-
e : « Il faut voir tout ce brillant
ɔrceau dans l'Ouvrage même.

Les Tournois une fois tombés, entraînerent, dans leur chute, tout l'Ordre de Chevalerie : ils en étoient l'ame & l'attrait ; & dès qu'ils cesserent, on put dire, *plus de Tournois, plus de Chevaliers ;* quoiqu'au reste, bien d'autres causes annoncerent sa décadence & consommerent sa destruction.

1°. Comme tout dégénère, ces beaux Statuts de l'Ordre, qui prescrivoient tant d'égards, de réserves & même de vertus, ne furent bientôt plus connus que par nos vieux Romans. A cette ancienne galanterie qu'on prétendoit être honnête & respectueuse, succéderent des excès affreux : la plûpart de nos Chevaliers devinrent si libertins, qu'ils devinrent la fable des Romanciers & des Poëtes. Toute leur Religion se réduisit à quelques Observances & à se faire enterrer en habit de Moine. Les

Notes ajoûtées au cinquième Mémoire ne fourniſſent des preuves que trop concluantes de ces déſordres & de quantité d'autres.

Enſuite, dans ces ſiècles d'ignorance & de barbarie, les Chevaliers qui, pendant la paix, ne ſavoient à quoi s'occuper, s'attaquoient l'un l'autre, mettoient tout au pillage, & faiſoient preſque autant de théâtres de ſang & d'horreur qu'il y avoit de Châteaux fortifiés en France. D'autre part, la valeur fougueuſe & preſque romaneſque de ces braves Champions, fut bientôt indiſciplinable : chacun d'eux ſe conſidérant comme une eſpèce de Général, agiſſoit à ſa tête, d'où réſulterent de grands malheurs & de grands échecs, principalement ſous les Regnes des premiers Valois. L'Auteur n'oublie pas l'invention des armes à feu ; elle changea preſque totalement l'an-

cienne méthode, & contribua, à ce qu'il nous semble, plus que toute autre cause, à rendre inutiles les coups de main, les combats singuliers; par conséquent, à faire tomber la Chevalerie. La faveur & la cabale enfin n'influerent pas peu dans sa décadence. Sous l'infortuné Regne de Charles VI. nos Princes du sang, divisés par l'ambition de gouverner seuls, » cher» cherent à se procurer un grand » nombre de créatures par de fré» quentes promotions faites sans » discernement. Dans les Candi» dats, on n'exigeoit plus ni la » force, ni l'expérience; on pro» diguoit la Chevalerie à de jeunes » gens..... Suivant Eustache Des» champs, Auteur contemporain, » on la conféroit à des enfants de » dix ans & même de sept. Il » n'étoit plus question de s'infor» mer ni de la probité, ni même » de la naissance..... La Cheva-

» lerie ainſi multipliée & pro-
» fanée, ne pouvoit manquer de
» tomber dans le diſcrédit & preſ-
» que dans l'aviliſſement. «

Sous Charles VII. qui lui fut aſſez favorable, elle reprit vigueur. La Pucelle d'Orléans entr'autres ranima, pour quelque temps, cette flamme prête à s'éteindre. » Au
» ſignal d'une fille armée, les Fran-
» çois croient voir l'image de la
» Chevalerie reſſuſcitée ; tout ſe
» range ſous ce drapeau : la Che-
» valerie reprend vigueur : les
» Uſurpateurs ſont chaſſés : le Roi
» triomphant rentre dans tous ſes
» droits, & la Nation recouvre
» ſon légitime Souverain. « Mais ce beau feu ne fut pas de durée. Le même Charles VII. qui protégea la Chevalerie, lui porta une rude atteinte, en établiſſant les Compagnies d'Ordonnance connues depuis ſous le nom de *Gendarmerie.* » Plus ces nouvelles

» levées montroient
» plus la Nobleſſe Franç
» preſſa de ſe faire inſc
» Regiſtres de leurs m
» revues. Outre l'avanta
» y trouvoit dans un ſ
» n'étoit jamais interro
» avoit encore, dans ce
» gnies, un droit au co
» ment des troupes, au
» la qualité de Banneret
» valier n'en donnoit pl
» ſuivant la remarque d
» niel. «

François I. quoiqu'il ai
la Chevalerie, & qu'à l
de Marignan il eût voulu
Chevalier par l'illuſtre
ne laiſſa pas de hâter ſa
décorant de l'épée de
les hommes célèbres pa
noiſſance des Loix, des
& des Lettres : en quoi
ſon, mais » les Cheval
» pour les ſervices mil

»

» aimerent mieux laiſſer décheoir
» la dignité de Chevalier, que d'en
» partager l'honneur avec ceux
» qu'on appelloit Chevaliers-ès-
» Loix, Chevaliers lettrés, & que
» de conſentir à les regarder
» comme leurs égaux. « Enfin le malheur de ſon fils Henri II. fut le tombeau de la Chevalerie.

Nous ne finirions pas, ſi nous voulions rapporter ici toutes les ſavantes réflexions & toutes les bonnes critiques dont l'Ouvrage de M. de Ste Palaye eſt tiſſu plutôt que ſemé. Nous ne faiſons preſque plus d'attention au ſtyle dont l'élégance, la légèreté, la pureté ſont néanmoins ſi remarquables : nous ne prenons garde qu'au jugement & à l'érudition de l'Auteur. Ces Mémoires avec les Notes qui les accompagnent, ſuppoſent la lecture la plus vaſte & la mieux digérée.

Il n'y a pas juſqu'à nos anciens

Romanciers, soit imprimés, soit manuscrits, nos plus vieux Poëtes aujourd'hui inintelligibles, toutes les Romances, Chansons, *Fabliaux*, qui se trouvent dans les Bibliothèques du Roi, de S. Germain &c. que l'Auteur n'ait su mettre en œuvre, & dont il n'ait tiré parti. Quelques Littérateurs n'estiment pas assez ces productions; ils n'y voient qu'un jargon barbare, des contes insipides, des pièces informes: mais aux yeux des Savants & des Antiquaires, ce sont autant de monuments précieux, où se retrouvent non-seulement les mœurs anciennes avec toute leur simplicité, mais un grand nombre de détails instructifs, d'usages, de faits, de points d'Histoire, & de l'ancien Droit François. C'étoient les Hérauts d'armes & les *Trouveres* qui les composoient, & alloient ensuite les réciter de Châteaux en Châ-

teaux. *On choisissoit pour ces offices*, dit le P. Ménestrier, cité par l'Auteur, *des personnes que l'on croyoit avoir de l'esprit, du savoir & de l'expérience, mais selon le mauvais goût de ces siècles ignorants.* Ils avoient beaucoup voyagé, & racontoient, sous des noms empruntés, ce qu'ils avoient vu. Ainsi nos Géographes, nos Généalogistes, nos Historiographes pourront y trouver des lumières. » En un mot, c'est » dans nos Romans, *images de » nos Coûtumes anciennes*, suivant Pasquier, que l'on trouvera » les connoissances les plus dé» taillées sur l'ancienne manière » de faire la guerre, sur les droits » & la dépendance des différents » degrés des Feudataires; sur les » gages de bataille, sur l'admi» nistration de la Justice, sur la » Noblesse & la Chevalerie, les » Armures, les Armoiries, les

» Tournois « &c. Ne jugeons donc pas des Romans anciens par nos Romans modernes, qui ont peut-être plus d'esprit, d'intrigue, de délicatesse, mais rien d'instructif, à l'exception peut-être d'un petit nombre de Romans moraux.

Nous ne disons qu'un mot des autres pièces insérées dans ces deux Volumes. Ce sont d'abord trois *Extraits de Poësies Provençales ;* les deux premiers tirés des Manuscrits de M. d'Urfé ; & l'autre d'un *Fabliau*, Manuscrit du Roi, sous le titre de *Conte*, ou de *Lais du Bachelier d'armes.* L'Auteur pratique ici ce qu'il vient de conseiller aux autres ; savoir, de donner au Public par Extrait ces sortes d'Ouvrages, comme a fait M. l'Abbé Massieu, par rapport au Roman de la Rose. Quand les Livres sont bons, les Extraits & les Abrégés, quelque bienfaits qu'on les suppose, n'en sauroient

:r qu'une idée imparfaite. ce qui eſt des mauvais Ous, qui rarement ſont maun tout, c'eſt leur rendre un ſervice, auſſi-bien qu'aux :s, d'en extraire ce qu'il y ile; d'imiter Virgile, qui :s *dans la fange d'Ennius, oit de l'or à ramaſſer.*

ıe autre pièce plus conſidéeſt de la façon d'une Dame Cour de Bourgogne du ; de Philippe le Bon, nom*Aliénor de Poitiers, Vicomde Furnes.* Elle a pour *Les honneurs de la Cour.* proprement le cérémonial Cours de Bourgogne & de e, ſous les Regnes de Char-II. de Louis XI. & de es VIII. » Ces uſages qui :nt d'abord l'étiquette de la ır de France, paſſerent chez les Princes iſſus de la ſon Royale. Le temps qui

» les a abolis parmi nous,
» introduits dans la Maison «
» triche, avec l'héritière de l
» gogne : & l'étiquette d'l
» gne en est encore une n
» tueuse émanation.

ARTICLE LXXV

ODE SUR LA MORT
S. A. R. Madame la l
grave de Bareith. (In
pages 16.) Se trouve par-i
Paris.

ON ne peut douter que
Ode ne soit de M. de
taire : elle est datée de sa Maiso
Délices, près de Genève : e
suivie d'une espèce de Dissert
pleine de traits qui décèlent
meux Auteur. Il *avoue* lui-r
hautement ce petit Ouvrage ;
n'y a pas d'apparence que per

veuille s'en attribuer l'honneur.

L'Ode eſt obſcure en quelques endroits ; il s'y eſt gliſſé quelques Vers durs ou ſans harmonie : cependant la Pièce, priſe dans ſon tout, ne manque ni de chaleur ni d'élévation. Il ſeroit à ſouhaiter que la ſtrophe XIe, où l'on rend une ſorte d'hommage à la Religion de Madame la Markgrave, fût plus exacte. En faiſant l'éloge de la Loi Naturelle, il falloit ne pas oublier qu'il y a de plus une Religion Révélée, que tout homme doit auſſi *prendre pour ſon modèle.*

Après cette Poëſie funèbre, il étoit naturel que la Diſſertation, dont elle eſt ſuivie, fût grave & ſérieuſe : mais pourquoi ſe trouve-t-elle ſombre & chagrine ? Eſt-ce qu'elle auroit été jettée ſur le papier dans un de ces moments où, ſelon la belle penſée de M. de Haller écrivant, *dit-on*, à M. de

Voltaire lui-même, *la tranquillité fuit devant le génie?* Quoiqu'il en soit, nous suivrons ce Morceau dans quelques-uns de ses détails, sans toutefois ajoûter aux tristes dispositions de l'Auteur: car *la tristesse*, dit Montagne *, *est un sot & vilain ornement.... c'est une qualité toujours nuisible, toujours folle, toujours couarde & basse.*

M. de Voltaire commence par des plaintes amères contre ceux qui lui attribuent sans cesse des Ouvrages qu'il n'a point faits. Cette querelle est fort ancienne, & nous avons quelquefois enregistré dans nos Mémoires des désaveux à ce sujet : témoin celui d'une prétendue *Histoire universelle, pleines d'erreurs & d'indécences* **, comme M. de Voltaire

* Liv. I. Chap. 2.

** Voyez Mém. de Trévoux, Février 1754.

en convenoit. Malheureuſement on eſt un peu trop accoûtumé à ces réclamations plus contentieuſes que littéraires ; & ceux qui prennent garde à tout, diſent que les Editions non-déſavouées par M. de Voltaire ſont encore très-répréhenſibles dans des points qui touchent la Religion & la vérité.

Nous avons, par exemple, à Paris, des Journaliſtes fort eſtimables *, dont l'objet eſt de réfuter tous les Ouvrages impies. Ils ont commencé, depuis quelques mois, l'Examen de la dernière Edition, en vingt-deux Volumes, des Œuvres de M. de Voltaire, Edition *annoncée publiquement comme revue & ſoignée par lui-même*. Or le nombre des erreurs qu'ils y trouvent eſt déja fort

* Les Auteurs *de la Religion Vengée* : on trouve cet Ouvrage chez Chaubert & Hériſſant.

grand, & que sera-ce quand ils auront parcouru tout le Recueil? Cependant qu'arrivera-t-il si M. de Voltaire vient à jetter un coup-d'œil sur cette Critique? Se mettra-t-il en colère contre les Auteurs? Ira-t-il quereller les Libraires sur l'infidélité prétendue de leur Typographie? Mais ces Messieurs *de la Religion Vengée* ne se payeront pas de cette monnoie. Ils prieront l'Auteur de supprimer toute invective, & de désavouer non l'Edition de ses Œuvres, mais les impiétés qu'elle contient, & non simplement ces impiétés en général, mais tels & tels Articles en particulier sur le Matérialisme, le Fatalisme, le Pyrrhonisme, le Déïsme, le Tolérantisme universel &c. Combien d'autres points feroient la matière d'une Confession détaillée!

Pour exalter la Loi Naturelle qui est fort bonne, mais qui ne *suffit* pas, M. de Voltaire dit que les

hommes s'éloignent beaucoup de cette Loi, *& de la raison qui en est la source.* Cela est vrai; mais l'oubli de la Loi Révélée influe aussi, à tout instant, dans ces travers, & c'est ce que notre Poëte-Dissertateur ne considère presque jamais. On sait ce qui lui a été reproché sur ce point à l'occasion du *Poëme de la Loi Naturelle.* Il lui seroit si aisé de faire cesser tous les reproches en se déclarant, sans ambiguité, pour la nécessité & les rapports des deux Loix! Par-là il dissiperoit jusqu'à l'apparence du Déisme, &c.

En continuant de faire le procès au genre humain, il produit un exemple singulier de quelques folies qu'il croit avoir remarquées parmi les hommes. *Je parle*, dit-il, *de ces graves fous, qui enseignent que quatre & quatre font neuf; de nous, qui sommes encore plus fous qu'eux, quand nous perdons*

notre temps à vouloir leur faire entendre que quatre & quatre font huit, & des Maîtres fous qui, pour nous mettre d'accord, décident que quatre & quatre font dix. Qu'est-ce que tout cela signifie? *Davus sum, non Œdipus :* mais peut-être vaut-il mieux laisser-là l'Enigme que de s'exposer, en l'étudiant, à y découvrir plus qu'on ne cherche & qu'on ne veut y trouver.

A l'occasion de ces folies, l'Auteur tombe sur le P. Castel, qui ne lui a jamais fait de mal, & qui n'est plus au monde depuis plus de deux ans. Il entame une violente *Satyre* contre les Journaux *, & notamment contre celui de Trévoux,

* Il loue avec raison le Journal des Savants, mais il paroît n'en fixer l'époque qu'à l'an *1666*. Ce Journal, le premier de tous, a commencé en Janvier 1665.

à complaiſance pour les Au-
& pour leurs Ouvrages:
ılaiſance après tout, (ſoit dit
ı paſſant) qui n'eſt qu'une
tion commandée par la pro-
& par la raiſon. Il vaut mieux
par-tout le bien que le mal;
eſt plus de l'intérêt des Let-
d'encourager les talents par
émoignages d'eſtime, que de
étruire par des Critiques in-
ıtes. Il n'y a que les Livres
aires à la Religion, aux
rs, à l'honnêteté & à la paix
que, qui ne méritent aucune
gence. Si le Journal de Tré-

même les ſentiments & les écrits qui auront pu y donner lieu?

M. de Voltaire déclare, ſans façon, que celui qu'il croit être *le principal Auteur de ce Journal, n'eſt point du tout ſon ami.* Ceci eſt aſſûrément un malheur; mais ce Journaliſte que M. de Voltaire appelle un *Gazetier*, aura du moins l'avantage de pratiquer *l'amitié ſans amitié*, comme s'exprime quelque part S. Evremont. Il eſt ſi bien, ſi agréable, ſi conforme à toutes les bonnes Loix d'aimer qui ne nous aime pas; de nous intéreſſer, par exemple, au bonheur & à la paix de M. de Voltaire; de ſouhaiter que cette ſainte Religion non-ſeulement Naturelle, mais Chrétienne & Catholique, dans laquelle il eſt né, occupe ce reſte de moments que la Providence lui ménage pour penſer aux jours éternels!

Mais, s'écrie M. de Voltaire,

quel emploi pour un Prêtre, pour un Religieux que celui de vendre tous les mois à un Libraire un Recueil de médiſances ! D'abord ſi ce *Gazetier de Trévoux* vend ſa *Gazette*, il ne doit pas être fort intéreſſé, puiſque c'eſt le ſeul Livre au monde qui, depuis 58 ans, n'ait point augmenté de prix. Mais ce *Gazetier* ne vend & n'achete rien : auſſi ſa fortune eſt-elle, en réalité, ce qu'étoit en idée celle de ce Tigellius, qui diſoit : *Sit mihi menſa tripes, & concha ſalis puri, & toga quæ defendere frigus, quamvis craſſa, queat.* Ce métier, il eſt vrai, du *Gazetier de Trévoux*, n'eſt ni beau, ni bon, ni agréable. Cependant ſi cette *Gazette* ſe borne à cenſurer fortement les Livres pernicieux ; à rendre compte honnêtement des Ouvrages compoſés avec ſageſſe ; à tempérer, dans les cas indifférents ou purement littéraires, la critique par des éloges, il

feroit difficile d'affûrer que la sainteté du Sacerdoce ou de la Profeffion Religieufe eft bleffée par un tel *emploi*. M. de Voltaire eft un Moralifte bien févère, s'il croit, par exemple, qu'il ne nous ait pas été permis de louer, en 1745, le Poëme de Fontenoi; de défendre, en 1750, par des raifons douces & polies, le Teftament de Richelieu; de défapprouver en divers temps *les Lettres Philofophiques*, *l'Abrégé de l'Hiftoire univerfelle*, *Micromegas*, fans compter d'autres Livres fort fcandaleux tels que *l'Analyfe de Bayle*, *l'Efprit &c.*

M. de Voltaire, toujours en courroux contre cet infortuné Journalifte de Trévoux, s'adreffe à fes *Supérieurs*, & les fomme de *réprimer fon audace*. C'eft folliciter l'animadverfion d'un Tribunal bien puiffant: car ce Journalifte a des Supérieurs de toute efpèce, & des Maîtres dans tous les Ordres de

ıt. Cependant nul d'entre eux
rouve encore une *audace* bien
quée dans ce petit Journal. La
ıart ne ſoupçonnent ſeulement
l'exiſtence de cet Atôme litté-
e. Quelques-uns ſavent que le
rnaliſte ou *Gazetier* n'a point
ſi cette profeſſion ; qu'il s'y eſt
vé engagé comme le Vultejus
orace fut, ſans y penſer, inveſti
aires très - éloignées de ſon
; & qu'enfin, excédé de ſoins
e fatigues, il répète auſſi à ſon
ron cette prière qui n'eſt le cri
e l'ambition ni de l'intrigue.

ol ! me miſerum, Patrone, vocarés,
elles, inquit, verum mihi dicere
nomen.
l te, per genium, dextramque,
Deoſque Penates,
cro & obteſtor, vitæ me redde
priori.

Epiſt. L. 1. *VII.*

faut bien nous permettre ces
ıſſions, puiſque M. de Voltaire
ıillet, 1759. I. vol.

entre dans des détails preſque domeſtiques. Il dit que ce ſont-là de *dures vérités*; & point du tout. Le Gazetier de Trévoux ne tient point pour *dur*, à ſon égard, ce qui n'eſt qu'un petit accès d'humeur dans ce Bel-Eſprit, dont le Château a ceſſé d'être un lieu de *Délices*, puiſque le chagrin y a pénétré. Quant à la *vérité* des choſes, elle eſt beaucoup moindre dans la Diſſertation que dans tous les *Menſonges imprimés*, dont M. de Voltaire a voulu faire la cenſure.

Il mêle ici, je ne ſais comment, au Journal de Trévoux, *le Dictionnaire de Trévoux*, qui n'eſt l'Ouvrage ni des Journaliſtes ni de la Société dont ils ſont membres. Il met auſſi l'Encyclopédie en jeu, & il reproche même au *Gazetier*, ſon Adverſaire, quelque choſe ſur ce grand Livre, dont les Mémoires de Trévoux raiſonnerent ſans fiel & ſans affectation, il y a ſept ou huit

I. de Voltaire garde long-
comme on voit, ſa colère;
que à loiſir ſes foudres; mais
ırnaliſte a écrit, il y a ſept
ans, ſur cet objet, il n'a donc
ce *temps* fâcheux, ni atten-
:irconſtances de 1759, dont
'oltaire fait mention d'après
ıp de bruits populaires, ſans
r les *Menſonges imprimés.*
:ndant il paroît que, dans la
: intentée au Journaliſte,
'iſſertateur ne ſe borne pas
yclopédie, dont il parle
rs aſſez mal, quoiqu'il ait
:t à la compoſition de ce
ınaire. Selon lui, le Jour-
perſécute la Philoſophie &
oſophes. Il faudroit dire en
comment; mais ce feroit
trop de préciſion & gêner
Voltaire. Dès qu'il a ouvert
ine de perſécution préten-
ontre la Philoſophie & les
phes, il pouſſe ſa pointe, il

accumule les exaggérations, les imputations, les récriminations; il déploie toutes les richesses de la Langue, c'est-à-dire les termes forts & énergiques; il avance quantité d'assertions sans preuves, & combien, chemin faisant, de propositions pleines d'enthousiasme ou très-fausses par leur universalité; comme quand il dit que *Bayle est l'éternel honneur de la raison humaine;* que les anciens *Romains* furent *le Peuple le plus religieux de la terre;* que *nous devons tout* aux Anglois; que *les Italiens ont dégénéré jusqu'au temps de Muratori*, qu'ils *ont craint de penser &c!*

Il n'est point difficile, au reste, de deviner qui sont les *Philosophes* dont M. de Voltaire entreprend de venger les droits, & qui sont les *Persécuteurs* contre lesquels il tonne. La mode s'est comme établie d'appeller *Philosophes* ceux qui attaquent la Religion Révélée,

& *Perſécuteurs* ceux qui combattent pour ſa défenſe. On prodigue, en même temps, à ces derniers les titres de *ſuperſtitieux*, de *fanatiques*, de *fourbes*, de *pédants*, de *factieux*, *&c.* M. de Voltaire épuiſe toute cette nomenclature. Il n'oublie rien pour faire entendre, quoiqu'il ne le déclare pas poſitivement, que les partiſans zélés de la Religion Chrétienne & Catholique ſont ennemis du ſavoir: imputation très-peu fondée, très-réfutée même par des faits inconteſtables.

En effet, les faſtes de la Littérature ſont remplis d'hommes illuſtres qui ont honoré, défendu, vengé l'Evangile & l'Egliſe. Si l'Eſprit du Chriſtianiſme preſcrit la modeſtie dans l'étude des Sciences, il n'en arrête point le progrès, il le favoriſe plutôt & l'encourage. S'il apprend à ſe défier de la fauſſe Philoſophie, ſelon l'avis de S. Paul, il approuve celle qui eſt ſenſée, diſ-

crète, ſubordonnée aux vérités ſurnaturelles. S'il condamne les ſyſtêmes de Phyſique, oppoſés aux principes de la Révélation, il anime les Phyſiciens à rechercher les phénomènes de la Nature, pour faire connoître de plus en plus, & admirer celui qui en eſt l'Auteur. S'il recommande aux Sociétés ſavantes de reſpecter & de conſerver le dépôt de la Foi, il ne gêne ni l'établiſſement ni les travaux utiles de ces Sociétés &c. Mais arrive-t-il quelquefois que, dans le ſein même de la Religion, des Particuliers traitent avec trop de rigueur leurs ſemblables, pour des ſyſtêmes indifférents ou pour de ſimples opinions? Ce ſont des inconvénients tantôt légers en eux-mêmes; tantôt punis par le ridicule de ceux qui les ont fait naître; tantôt déſavoués par la Société entière des Sages.

Cependant M. de V. recherche, compile, raſſemble ces faits iſolés.

ɛ de l'un à l'autre, ſans en
nter aucun tel qu'il eſt. Il
nne tout, n'excuſe rien, (ſi
: quand il s'agit des exemples
ſtime lui être favorables)
t du particulier au général,
r le compte de tout le Corps
lèles & de toute l'Egliſe de
es écrits d'un petit nombre
nes &c. Oh! qu'il y a d'il-
dans toute cette manière de
ıer ; & qu'il étoit ſage au
elier Bacon de dire qu'il fal-
nner à l'eſprit humain non
es, mais du plomb & des
pour l'empêcher de ſauter,
:r de côté & d'autre! *Homi-
ıtellectui non plumæ adden-
d plumbum potius & ponde-
cohibeant omnem ſaltum &
n.* (Nov. Org. L. I. C. 4.)
s enfin, dit notre Auteur,
*ne montre, dans l'Hiſtoire
nde entier, un Philoſophe
: troublé* (par des diſputes)
let, 1759. I. vol.

la paix de sa patrie..... qui ait été coupable de la moindre cabale contre les Puissances. Cette proposition fort tranchante, à la façon de presque toutes celles qui composent cette Dissertation, est susceptible de trois sens.

1°. Si l'on entend que la bonne & vraie Philosophie, bien-loin de soufler le feu de la discorde, tend à la paix & à l'union des cœurs, cela est incontestable, & il n'étoit pas besoin de nous répèter cet antique Axiôme, mais de montrer que les Incrédules & les prétendus Esprits-forts sont de vrais Philosophes: c'est ce qu'on ne prouvera jamais.

2°. Si l'on prétend que, dans l'Histoire du Monde, on ne trouve point de cabaleurs, de séditieux, de mauvais Sujets qui se soient donnés pour Philosophes, cela est très-faux; & voici des exemples qui se présentent, sans autres recherches, à notre mémoire. Sous Vespasien, Helvidius

elvidius le Stoïcien, & Démé-us le Cynique soulevoient le uple contre le Prince, qui fut ligé de faire mourir Helvidius & xiler Démétrius. Sous Domitien, ollonius de Tyane, Philosophe thagoricien ou Stoïcien, susci-t, de tout son pouvoir, des en-mis à l'Empereur. Sous Marc-rèle, les Philosophes animoient Gouvernement à persécuter les rétiens, & ce fut alors que Cref-nt le Cynique fit périr S. Justin. *s gens-là*, (les Philosophes) dit . de Tillemont, *faisoient gloire ne respecter pas même les digni-s les plus éminentes, mais de ier & d'aboyer contre tout le nde.* Etoit-ce encore des Ef-its bien pacifiques que Critias & cibiade, deux des premiers Dif-les de Socrate? *L'un*, dit Xéno-on, *étoit le plus avare & le plus olent, l'autre le plus entrepre-nt & le plus impétueux de tous*

les hommes. On feroit assûr
un très-gros Livre des quer
des friponneries, des violen
ceux qui, en divers temps, p
le nom de Philosophes. On
blieroit ni Diogène qui *m*
quand on n'avoit rien à lui
ner; ni Senèque qui écrivit u
tyre contre son Prince, & c
plus fut Concussionnaire &
rier; ni ces Philosophes dont
Tatien, lesquels se haïssoie
uns les autres, se déchiroien
tuellement, s'arrachoient les
de faveur &c. Et nous ne p
point du libertinage de mœur
feroit un Chapitre très-scand
3°. Si l'on prend uniqu
pour *Philosophes* les Athée
Déistes, les Epicuriens, les S
sistes, les Matérialistes &c.
vera-t-on que tous ces Impi
eu de la modération, de la
quillité, des inclinations ver
ses? D'abord il faudroit retra

Catalogue un Timon le Pyrrho-
1, qui calomnioit les gens sans
ıpule ; un Lucien, qui étendoit
Satyres jusqu'aux Dieux ; un
and, qui ne faisoit que *tracas-*
dans les disputes ; un Vanini,
soulevoit les Esprits par des
ıdoxes, & qui d'ailleurs étoit
scélérat pour les mœurs &c.
uite n'est-ce donc pas troubler
epos de la patrie, que de répan-
une doctrine qui détruit la Re-
on, les Loix, la subordination ?
ınd Diagoras nia l'Existence de
Divinité, ne le regarda-t-on pas
ıme une peste publique ? En An-
erre même n'a-t-on pas recher-
& poursuivi comme des sédi-
x ce Toland *sans probité*, com-
dit Collins, & ce Woolston qui
ıdoit le Public de papiers con-
. C. &c ? Et combien de querel-
es systêmes d'Epicure, de Spino-
: de tous nos Incrédules moder-
n'ont-ils point causées ? Enfin

quand il se seroit trouvé quelques Impies irréprochables dans leur conduite, bons Sujets, bons Citoyens, qu'est-ce que cela prouveroit ? Est ce qu'il n'y a pas eu, dans le Christianisme, un nombre infiniment plus grand d'hommes encore plus vertueux, plus tranquilles, plus utiles à la Société ? Les Incrédules sont encore une poignée de gens, il faudroit supposer leur Nation aussi répandue & aussi nombreuse que l'est celle des Chrétiens ; puis estimer au juste quelle seroit la face du monde avec une doctrine qui ne laisse ni crainte, ni espérance, ni vrais principes sur le bien & le mal. Alors n'y auroit-il personne qui *troublât la paix de sa patrie...*, qui fût *coupable de cabale contre les Puissances ?* Mais ceci est une question qu'on a traitée cent fois contre Bayle & ses Disciples. Il est surprenant que M. de V. n'ait pas

encore abandonné une objection si frivole.

Il y a, dans la Dissertation de M. de Voltaire, un P. S. où l'Auteur attaque vivement l'*Apologie de la Révocation de l'Edit de Nantes*, & nous remarquons que, dès la citation de cet Ouvrage, M. de V. se permet une imputation fort contraire à la vérité : car il suppose que l'Apologiste défend & loue *les massacres de la S. Barthelemy* comme *la révocation de l'Edit de Nantes* : ce qui n'est assûrément point. L'Apologiste donne simplement une *Dissertation sur la journée de la S. Barthelemy*. Mais cet Ecrivain est trop homme d'esprit & trop fort par lui-même, pour avoir besoin qu'on le protége contre M. de V. Ainsi nous abandonnons cette partie de la Dissertation, & nous annonçons, pour le Journal prochain, l'Extrait d'un bon Livre intitulé : *L'Oracle des nouveaux Philosophes, pour servir de suite & d'éclaircissement aux Œuvres de M. de Voltaire*. L'Extrait n'aura pas pour Auteur celui que M. de Voltaire appelle *Gazetier de Trévoux*, & ce sera tant mieux pour cette *Gazette*.

ARTICLE LXXVI.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

FRANCE.

DE PARIS.

On voit ici une Lettre imprimée à Amiens sous le titre de Lettre de M. Gresset, l'un des Quarante de l'Académie Françoise, à M.*** sur la Comédie, (pag. 16. *in*-12.) *C'est un monument de la Religion, du bon esprit, & de l'éloquence de l'Auteur. C'est un des coups les plus directs & les plus forts qu'on ait jamais portés aux Spectacles profanes. On ne dira pas cette fois que c'est un Homme peu instruit, un Dévot imbécille, un Poëte mécontent du Public, un Vieillard sans ame & sans prétentions, qui renonce au Théâtre. M. Gresset*

est encore dans l'âge des succès : il a réussi dans l'Art Dramatique au point de disputer du rang avec les premiers Maîtres de la Scène : il faisoit espérer de nouveaux plaisirs à la Capitale, on l'y attendoit, on l'y desiroit ; on se plaignoit de la Province qui captivoit trop ces talents supérieurs. Tout à-coup la Religion, toujours reconnue & respectée de cet Homme de Lettres, mais combattue encore dans son ame par la fausse gloire, par l'habitude, par l'autorité des exemples, la Religion acheve de lui dessiller les yeux. Il voit clairement, à la lumière de l'Evangile, que le Sanctuaire & le Théâtre sont des objets inalliables. Il sort pour toujours de cette carrière enchanteresse, il prend pour témoin & pour arbitre de son engagement un des plus saints Evêques, qui aient paru dans l'Eglise de France. Cet exemple est si beau, & la Let-

tre eſt, à tous égards, ſi digne d'être conſervée, que nous la dépoſons toute entière dans ce Volume de nos Mémoires, dont elle ſera l'honneur & l'agrément.

*LETTRE DE M. GRESSET, l'un des Quarante de l'Académie Françoiſe, à M*** ſur la Comédie.*

LEs ſentiments, Monſieur, dont vous m'honorez depuis plus de vingt ans, vous ont donné des droits inviolables ſur tous les miens; je vous en dois compte, & je viens vous le rendre ſur un genre d'Ouvrages, auquel j'ai cru devoir renoncer pour toujours. Indépendamment du deſir de vous ſoumettre ma conduite & de mériter votre approbation, votre appui m'eſt néceſſaire dans le parti indiſpenſable que j'ai pris, & je viens le réclamer avec toute la confiance que votre amitié pour moi m'a

toujours inspirée. Les titres, les erreurs, les songes du monde n'ont jamais ébranlé les principes de Religion que je vous connois depuis si long-temps : ainsi le langage de cette Lettre ne vous sera point étranger, & je compte qu'approuvant ma résolution, vous voudrez bien m'appuyer dans ce qui me reste à faire pour l'établir & pour la manifester.

Je suis accoûtumé, Monsieur, à penser tout haut devant vous : je vous avouerai donc que, depuis plusieurs années, j'avois beaucoup à souffrir intérieurement d'avoir travaillé pour le Théâtre, étant convaincu, comme je l'ai toujours été, des vérités lumineuses de notre Religion, la seule divine, la seule incontestable. Il s'élevoit souvent des nuages dans mon ame sur un art si peu conforme à l'esprit du Christianisme, & je me faisois, sans le vouloir, des reproches in-

fructueux, que j'évitois de c
ler & d'approfondir : to
combattu, toujours foible, je
rois de me juger, par la crai
me rendre & par le desir c
faire grace. Quelle force pou
avoir des réflexions involor
contre l'empire de l'imagi
& l'enyvrement de la fausse g
Encouragé par l'indulgence
le Public a honoré *Sidney*
Méchant, ébloui par les s
tations les plus puissantes,
par mes amis, dupe d'autrui
moi-même, rappellé en
temps par cette voix intér
toujours sévère & toujours
je souffrois, & je n'en trav
pas moins dans le même
Il n'est guères de situatio
pénible, quand on pense, q
voir sa conduite en contrad
avec ses principes, & de se
vec faux à soi-même & ma
soi. Je cherchois à étouffer
voix des remords, à laque

n'impose point silence, ou je croyois y répondre par de mauvaises autorités que je me donnois pour bonnes. Au défaut de solides raisons, j'appellois à mon secours tous les grands & frèles raisonnemens des Apologistes du Théâtre; je tirois même des moyens personnels d'Apologie de mon attention à ne rien écrire qui ne pût être soumis à toutes les Loix des moeurs: mais tous ces secours ne pouvoient rien pour ma tranquillité. Les noms sacrés & vénérables dont on abuse pour justifier la composition des Ouvrages Dramatiques & le danger des Spectacles, les Textes prétendus favorables, les Anecdotes fabriquées, les Sophismes des autres & les miens, tout cela n'étoit que du bruit, & un bruit bien foible contre ce sentiment impérieux qui réclamoit dans mon coeur. Au milieu de ces contrariétés & de ces doutes de mauvaise foi, poursuivi

par l'évidence, j'aurois dû reconnoître dès-lors, comme je le reconnois aujourd'hui, qu'on a toujours tort avec sa conscience, quand on est réduit à disputer avec elle. Dieu a daigné éclairer entièrement mes ténébres, & dissiper à mes yeux tous les enchantements de l'Art & du Génie. Guidé par la Foi, ce flambeau éternel devant qui toutes les lueurs du temps disparoissent, devant qui s'évanouissent toutes les rêveries sublimes & profondes de nos foibles Esprits-forts, ainsi que toute l'importance & la gloriole du bel-esprit, je vois, sans nuage & sans enthousiasme, que les Loix sacrées de l'Evangile & les maximes de la Morale profane, le Sanctuaire & le Théâtre sont des objets absolument inalliables. Tous les suffrages de l'opinion, de la bienséance, & de la vertu purement humaine, fussent-ils réunis en faveur de l'Art Dramatique, il n'a jamais obtenu, il

n'obtiendra jamais l'approbation de l'Eglise. Ce motif, sans réponse, m'a décidé invariablement : j'ai eu l'honneur de communiquer ma résolution à Monseigneur l'Evêque d'Amiens, & d'en consigner l'engagement irrévocable dans ses mains sacrées : c'est à l'autorité de ses leçons & à l'éloquence de ses vertus que je dois la fin de mon égarement, je lui devois l'hommage de mon retour ; & c'est pour consacrer la solidité de cette espèce d'abjuration, que je l'ai faite sous les yeux de ce grand Prélat si respecté & si chéri : son témoignage saint s'éleveroit contre moi, si j'avois la foiblesse & l'infidélité de rentrer dans la carrière. Il ne me reste qu'un regret en la quittant ; ce n'est point sur la privation des applaudissements publics, je ne les aurois peut-être pas obtenus ; & quand même je pourrois être assûré de les obtenir au plus haut degré,

tout ce fracas populaire n'ébr
roit point ma résolution : l
solitaire du Devoir doit parle
haut pour un Chrétien que
les voix de la Renommée. L'u
regret qui me reste , c'est
pouvoir point assez effacer le
dale que j'ai pu donner à la
gion par ce genre d'Ouvrag
de n'être point à portée de r
le mal que j'ai pu causer , s
vouloir. Le moyen le plus
rent de réparation , autant q
est possible , dépend de votre
ment pour la publicité de
Lettre : j'espère que vous v
bien permettre qu'elle se rép
& que les regrets sincères
j'expose ici à l'amitié , aillen
tes mon Apologie par-tout o
est nécessaire. Mes foibles t
n'ont point rendu mon nom
considérable pour faire un
d'exemple ; mais tout Fidèle ,
qu'il soit, quand ses égaremen
en quelque notoriété , doit

blier le désaveu, & laisser un monument de son repentir. Les gens du bon air, les demi-raisonneurs, les pitoyables Incrédules peuvent à leur aise se mocquer de ma démarche; je serai trop dédommagé de leur petite censure & de leurs froides plaisanteries, si les gens sensés & vertueux, si les Ecrivains dignes de servir la Religion, si les ames honnêtes & pieuses que j'ai pu scandaliser, voient mon humble désaveu avec cette satisfaction pure que fait naître la vérité dès qu'elle se montre.

Je profite de cette occasion pour rétracter aussi solemnellement tout ce que j'ai pu écrire d'un ton peu réfléchi dans les bagatelles rimées dont on a multiplié les Editions, sans que j'aie jamais été dans la confidence d'aucune. Tel est le malheur attaché à la Poësie, cet Art si dangereux, dont l'Histoire est beaucoup plus la liste des fautes

célèbres & des regrets tardifs,
celle des succès sans honte &
gloire sans remords : tel est l'é
presque inévitable, sur-tout
les délires de la jeunesse ; c
laisse entraîner à établir des
cipes qu'on n'a point ; un vers
lant décide d'une maxime ha
scandaleuse, extravagante : l
est téméraire, le trait est in
n'importe, le vers est heur
sonore, éblouissant, on ne pe
sacrifier, on ne veut que bri
on parle contre ce qu'on croi
la vanité des mots l'emporte
vérité des choses. L'Impre
ayant donné quelque exister
de foibles productions auxq
j'attache fort peu de valeur, j
crois obligé d'en publier une
tion très-corrigée, où je ne
serverai rien qui ne puisse
soumis à la lumière de la
gion & à la sévérité de ses re
La même balance me réglera
d'autres Ouvrages qui n'ont

encore vu le jour. Pour mes nouvelles Comédies (dont deux ont été lues, Monſieur, par vous ſeul.) ne me les demandez plus; le ſacrifice en eſt fait, & c'étoit ſacrifier bien peu de choſe. Quand on a quelques Ecrits à ſe reprocher, il faut s'exécuter ſans réſerve, dès que le remords les condamne : il ſeroit trop dangereux d'attendre ; il ſeroit trop incertain de compter que ces Ecrits ſeront brûlés au flambeau qui doit éclairer notre agonie.

J'ai cru, pour l'utilité des mœurs, pouvoir ſauver de cette proſcription les principes & les images d'une pièce que je finiſſois, & je les donnerai ſous une autre forme que celle du genre Dramatique : cette Comédie avoit pour objet la peinture & la critique d'un caractère plus à la mode que *le Méchant* même, & qui, ſorti de ſes bornes, devient tous les jours de

plus en plus un ridicule &
national.

Si la prétention de ce car
si répandue aujourd'hui, si
fade comme l'est toute préte
& si gauche dans ceux qu
malgré la nature & sans
n'étoit qu'un de ces ridicu
ne sont que de la fatuité sa
ger, ou de la sottise sans
quence, je ne m'y serois p
rêté; l'objet du portrait ne v
pas les frais des crayons: n
tre sa comique absurdité, ce
tention est de plus si contra
régles établies, à l'honnête
blique, & au respect dû à
son, que je me suis cru obli
conserver les traits & la c
par l'intérêt que tout Citoy
pense doit prendre aux dr
la Vertu & de la Vérité. J
lieu d'espérer que ce sujet,
être de quelque utilité, y p
dra bien plus sûrement so
forme nouvelle, que s'il n'

que ſur la Scène, cette prétendue école des Mœurs où l'Amour-propre ne vient reconnoître que les torts d'autrui, & où les vérités morales, le plus lumineuſement préſentées, n'ont que le ſtérile mérite d'étonner un inſtant le déſœuvrement & la frivolité, ſans arriver jamais à corriger les vices, & ſans parvenir à réprimer la manie des faux airs dans tous les genres, & les ridicules de tous les rangs.

Je laiſſe de ſi minces objets pour finir par des conſidérations d'un ordre bien ſupérieur à toutes les brillantes illuſions de nos Arts agréables, de nos Talents inutiles, & du Génie dont nous nous flattons. Si quelqu'un de ceux qui veulent bien s'intéreſſer à moi, eſt tenté de condamner le parti que j'ai pris de ne plus paroître dans cette carrière, qu'avant de me déſapprouver il accorde un regard aux principes qui m'ont déterminé.

Après avoir apprécié, d
ſon, ce phoſphore qu'o
l'Eſprit, ce rien qu'on
Renommée, ce mom
nomme la Vie, qu'il in
Religion qui doit lui pa
me à moi; qu'il conte
ment la mort; qu'il re
delà, & qu'il me juge. C
de notre fin, la lumière
de notre exiſtence, &
miére Philoſophie de
abaiſſer l'extravagante
dance & l'audace impie
perbes & petits Diſſerta
s'efforcent vainement
leurs délires ſyſtémat
deſſus des preuves lum
la Révélation : le Tem
Nuit s'avance, le Rê
Pourquoi perdre à dout
abſurde préſomption,
qui nous eſt laiſſé pou
pour adorer avec une
fondée ſur les plus fe
cipes de la ſaine raiſon?

ıler nos jours à des Ouvrages
ıent applaudis, souvent dan-
ıx, toujours inutiles ? Pour-
nous borner à des spéculations
férentes sur les majestueux
omènes de la Nature ? Au
ıent où j'écris, un Corps Cé-
, nouveau à nos regards, est
endu sur l'Horison ; mais ce
acle, également frappant pour
Esprits éclairés & pour le Vul-
:, amuse seulement la frivole
ısité, quand il doit élever nos
xions. Encore quelques jours,
ette Comète que notre siècle
pour la première fois, va s'é-
dre pour nous & se replonger
; l'immensité des cieux, pour
eparoître jamais aux yeux de
que tous ceux qui la contem-
ıt aujourd'hui. Quelle destinée
nelle nous aura été assignée,
que cet Astre étincelant & ra-
:, arrivé au terme d'une nou-
e révolution, après une marche

de plus de quinze luſtres, repa
tra ſur cet Hémiſphère ? Les
moins de ſon retour marche
ſur nos cendres.

Je vous demanderois gr
Monſieur, ſur quelques trait
cette Lettre, qui paroiſſent ſ
des limites du ton épiſtolaire,
ne ſavois, par une longue e
rience, que la vérité a toute ſ
par elle-même le droit de
intéreſſer indépendamment d
façon dont on l'exprime, & ſi d
leurs, dans un ſemblable
dont la dignité & l'énergie
traînent l'ame & comman
l'expreſſion, on pouvoit être
rêté un inſtant par de froides
tentions aux régles du ſtyle, &
chétives prétentions de l'eſprit.

Je ſuis avec tous les ſentiments
profond reſpect & d'un attachement
violable, Monſieur, votre, &c.

GRESS

A Amiens le 14. *Mai* 1759.

Les autres Nouvelles Littéraires ſ
dans le II. vol. qui paroîtra le 15. *de ce m*

TABLE

ES ARTICLES

Du mois de Juillet 1759.

I. Vol.

ARTICLE LXIX. *Histoire générale des Guerres, &c.* Suite de l'Article LXVII. au mois de Juin. 1542

RT. LXX. *La Vie de S. Ferdinand, Roi de Castille & de Léon.* 1564

RT. LXXI. *Première Lettre aux Auteurs de ces Mémoires sur les Temples du Christianisme.* 1577

RT. LXXII. *L'Incrédulité convaincue par les Prophéties.* Tome III. 1607

RT. LXXIII. Le Pitture antiche d'Ercolano, &c. *Les Peintures antiques d'Herculanum gravées, &c.* 1633

RT. LXXIV. *Mémoires sur l'ancienne Chevalerie, &c.* 1652

ART. LXXV. *Ode su*
de S. A. R. Madame
grave de Bareith.
ART. LXXVI. Nouve
raires.

ERRAT

Pour Juin.

Pag. 1439, *lig.* 7, debe
debeo unice libris.

APPROBATI

J'Ai lû, par ordre de Mo
Chancelier, ce présent Jo
il m'a paru que l'impression
permise. A Paris, ce 15. J

SALMON, *Docteur*
& Société de So

De l'Impr. d'HERISSANT,
Ce Journal se distribue à
J. DEVILL

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Juillet, 1759. II. vol.

A V I S.

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1759, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port franc 17 liv. 12 ſ.

Les 35 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1759, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'immortalité de l'Ame &c. in 12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché. Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in*-12. Par M. l'Abbé Gauchat, Docteur en Théologie, Prieur de S. André, Abbé Commendataire de S. Jean de Falaiſe & de l'Académie de Villefranche. On reçoit en s'abonnant les douze premiers Volumes, reliés en veau, 30 liv.

On publiera dans les mois de Mai & Septembre 1759, les XIII. & XIV. Vol. reliés en veau, 5 liv.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront tout l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

... MOIRES
POUR
... HISTOIRE
DES
...NCES ET BEAUX-ARTS,

...encés d'être imprimés l'an ...oi à Trévoux, & dédiés à son ...esse Sérénissime Monseigneur PRINCE SOUVERAIN ... DOMBES.

...UILLET, 1759. II. vol.

A PARIS.

...CHAUBERT, Quai des ... Augustins, à la Renommée.
...HERISSANT Imprimeur, rue ... Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LIX.

Approbation, & Privilége du Roi.

CES ME'MOIRES COMM
en Janvier 1701, forment (c
celui-ci) 750 volumes Sçav

Anne'es.	Vol.	Anne'es.
1701.	9.	1731.
1702.	12.	1732.
1703.	12.	1733.
1704.	13.	1734.
1705.	12.	1735.
1706.	12.	1736.
1707.	12.	1737.
1708.	12.	1738.
1709.	12.	1739.
1710.	12.	1740.
1711	12.	1741
1712.	12.	1742.
1713.	12.	1743.
1714.	12	1744.
1715.	12.	1745.
1716.	12.	1746.
1717.	12.	1747.
1718.	12.	1748.
1719.	12.	1749.
1720.	5.	1750.
1721.	12.	1751.
1722.	12.	1752.
1723.	12.	1753.
1724.	12.	1754.
1725.	12.	1755.
1726.	13.	1756.
1727.	12.	1757.
1728.	12.	1758.
1729.	12.	1759.
1730.	12.	

Chacun de ces volumes se vend
en feuilles, & 16 sols bro

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
CIENCES ET BEAUX-ARTS.

Juillet, 1759. II. vol.

RTICLE LXXVII.

ITÉ DE LA FORMA-
ON de Métaux, & de leurs
rices ou minières. Ouvrage
lé sur les principes de la

Physique & de la Minéralogie, & confirmé par des expériences Chymiques. Par M. Jean-Gotlob Lehmann, Docteur en Médecine, Conseiller des Mines du Roi de Prusse, de l'Académie Royale des Sciences de Berlin, & de celle des Sciences utiles de Mayence. *Traduit de l'Allemand.* (Tome II. *in*-12. pag. 402.) A Paris, chez Jean-Thomas Hérissant, rue S. Jacques, &c. M. DCC. LIX.

En annonçant cette Traduction des Ouvrages de M. Lehmann en trois Volumes, nous sommes obligés de prévenir nos Lecteurs que nous avons cru devoir en commencer l'Extrait plutôt par le second que par le premier Tome. Celui-ci est l'Art des Mines entre les mains des Ouvriers qui les traitent ; celui-là en est la formation dans les atté-

ırs souterreins où la Nature les
availle. Il nous a paru que, pour
onner la liaison & la clarté né-
essaire à des Analyses aussi abré-
ées que les nôtres, il falloit
uivre l'ordre naturel des opéra-
ons, & passer plutôt du Labora-
oire de la Nature à celui des For-
erons, que de revenir des Forges
ux Mines. Avant que d'entrer
n matière, nous ne saurions trop
pplaudir au mérite de la Tra-
uction. Le style en est simple &
ain, le tour aisé & l'expression
ure.

La plûpart de ceux qui se pic-
uent de passion pour l'Histoire
Naturelle, sont plus curieux de
emplir leurs Cabinets de Miné-
aux rares, que de visiter les an-
res d'où on les tire, & d'y obser-
er la naissance & la génération
les Métaux. Ces Curieux, plus
iches que savants, sont sembla-
les aux avares qui s'embarrassent

peu de ſavoir comment l'or ſe forme dans les Mines, pourvu que leurs coffres en ſoient pleins. Un vrai Phyſicien ne ſe contente pas d'admirer ces riches collections : ce ſont des tréſors dont il eſt moins tenté d'acquérir la poſſeſſion, que d'en découvrir la ſource. Ce n'eſt pas l'œuvre de la Nature, c'eſt ſon ſecret qu'il envie. Mais il n'eſt pas aiſé de s'ouvrir la route de ſon ſanctuaire, ni de trouver des guides qui la montrent, encore moins d'éclairer les ténébres & l'obſcurité où elle cache ſes travaux. Ceux qui ſe croient les plus initiés dans ces myſtères, comme les Alchymiſtes, ne ſont guères que les plus abuſés. Les Chymiſtes même, qui ſemblent ne ſuivre que l'expérience, ſe laiſſent quelquefois égarer par la prévention. Les préjugés de l'Obſervateur ſont pour ſes yeux des miroirs infidèles où le ſyſtême

it il est épris, est presque tou-
rs représenté comme le sys-
ie de la Nature. Combien de
ficiens s'imaginent en saisir
éléments & les instruments,
même qu'ils ne tiennent en-
e que les idées & les conjectu-
dont ils sont entêtés ! Ce sont
réflexions qui ont suggéré à
Lehmann le dessein du Traité
it on publie la Traduction. Il
livisé en six Sections, que nous
ns parcourir.

*La Minéralogie est une Science
étendue, pour qu'on puisse
isager d'un coup-d'œil toutes
parties.* Aussi M. Lehmann se
ne-t-il *à mettre sous nos yeux
observations & les expérien-
qui ont rapport aux matrices
minières des Métaux.* Il a pris
r fondement de l'édifice qu'il
eprend le Traité de M. Hoff-
an *de matricibus metallorum*;
n suit l'ordre; il en adopte

les passages les plus importans qu'il accompagne de ses propres *remarques* & de ses *expériences* personnelles.

Sections I. & II. *Des Métaux & de leur formation.* La Transformation des Métaux est une chimère : l'un ne s'éleve point à la sphère de l'autre. Chacun a ses propres éléments dont la simple réunion constitue son espèce. Les Minéraux, tels que les sels, le soufre, l'arsenic, le bitume &c. ne sont point des Métaux. Les Analyses chymiques prouvent seulement que ces Minéraux entrent dans la combinaison des Métaux. Les effets que le feu produit sur les uns & les autres, sont si différents que ces corps ne peuvent être de même nature, quoiqu'ils aient beaucoup de propriétés communes. D'autres que les *Adeptes*, les confondent entr'eux, & même avec les autres fossiles qui

t des terres, des pierres, &c.
tre Auteur les distingue & les
are judicieusement. Dans sa
ctrine, les éléments des Mé-
x sont plus minces que ceux
Fossiles ; ils sont liés par un
fre qui, étant plus subtil, ré-
e plus au feu que le soufre
ossier des Fossiles. C'est-là ce
i donne aux Métaux une ducti-
dont les Fossiles ne sont pas
ceptibles, parce que le moin-
feu leur enleve le soufre gros-
r qui les pénétre. Cette ducti-
, dont les Minéraux & les
ssiles sont privés, caractèrise les
taux. Dans les attributs mêmes
i leur sont communs, M. Leh-
nn trouve des nuances qui les
cifient. Les expériences qu'on
objecte, confirment ses prin-
es ; puisque ces nuances ne
ffacent que par des mêlanges
ù résulte toujours un métal

minéralisé, ou un minéral
tallisé.

On distingue trois prin
des Métaux; la *Terre*, qui e
la partie vitrescible; le *I*
gistique, qui en est la parti
flammable; & le *principe*
Terre mercurielle, qui, selo
cher, réside dans les exhala
minérales & dans les vapeur
opérent la minéralisation.

Plus les trois principes, do
vient de parler, sont purs,
les métaux sont parfaits:
l'*amélioration* des uns dépe
la purification des autres.
comment & dans quelle pr
tion se fait la combinaison d
principes? c'est un mystère
nous ne pouvons découvrir
des sens & des instruments
que les nôtres: c'est-là
M. Lehmann, l'*œuvre de*
En l'opérant, il ne s'écart
de ses voies qui sont toujour

mètriques, *in numero, pondere & mensura*. Les éléments qu'il manie, sont d'une petitesse insensible : aussi ne nous donne-t-on ici l'explication qu'on tente à ce sujet, que pour une conjecture hazardée : en voici la substance.

Ces éléments simples s'unissent ensemble : leur union forme une molécule métallique, qui se grossit à mesure que d'autres éléments viennent s'y attacher. Les causes probables de leur union sont des fluides souterreins, l'air & l'eau qui charient ces éléments métalliques. Ces deux fluides composent la *vapeur humide*, qui, selon Aristote, forme les métaux. Les masses métalliques qui se forment par l'action des fluides, acquierent bientôt trop de poids, pour que le fluide les entraîne. Alors elles se précipitent & s'incrustent dans des corps plus solides : les concrétions qui en résultent, sont autant

de Mines. Si ces exhalaiſons & ces vapeurs rencontrent des corps ſi durs & ſi denſes, que les particules métalliques ne puiſſent s'y inſinuer avec le fluide où elles nagent, alors ce fluide les dépoſe ſur la ſurface du corps ſolide, & elles y forment des *Métaux natifs*, c'eſt-à-dire des Métaux purs & parfaits. Quelquefois les particules métalliques ſe filtrent avec l'eau dans les pierres, & y circulent juſqu'à ce qu'elles trouvent des paſſages trop étroits pour les recevoir. Là le fluide s'en décharge; elles s'y arrêtent & s'y accumulent, tandis qu'il continue ſa courſe. Quand les Foſſiles ſont trop compacts & n'admettent les molécules métalliques que ſur leur ſurface, ou dans leurs fentes ou gerſures, c'eſt-là que ſe forment les Mines riches; parce qu'elles ſont plus faciles à exploiter, & qu'elles fourniſſent un métal plus

& plus abondant. De cette
orie, l'Auteur conclut que les
taux ne sauroient se former
s les rivières : sans y sentir
z de chaleur pour dilater leurs
nents, ils y ont trop de mou-
ent pour y jouir du repos
t ces éléments, si légers & si
sés, ont besoin afin de se fixer,
'unir & de prendre la consis-
e de molécules massives. Pour
ormation des Mines, il faut
e des pierres ou des fossiles,
t le tissu ne soit ni trop com-
, ni trop tendre, ni trop po-
. Ainsi les Métaux qu'on
ve dans les rivières, ne sont
des fragmens détachés des
s, ou veines métalliques par
iolence des eaux.

ECT. III. *De la formation des*
es. L'Auteur considère d'abord
natières étrangères qui se mê-
avec les Métaux, & les effets
résultent de ce mêlange. Il

ne s'agit pas ici des pierres, pa
qu'elles n'entrent point dans
constitution des Mines, elles n
sont que le *réceptacle*. Ces n
tières sont 1° la terre grossiè
qui, en se combinant avec le M
tal le plus pur, le dépouille de
ductilité, & par conséquent
truit son état métallique, de sc
qu'il ne pourroit jamais le rec
vrer, si aucun agent ne pouv
rompre cette union. Quand ce
union est foible & fragile, elle
détruit pas le Métal, elle ne
que le minéraliser. 2° Le sou
grossier qui, en se mêlant avec
métaux, les rends aigres & c
sants, ou les décompose en c
taines circonstances. Comme
phlogistique est très-volatil
l'on expose les Métaux qu'il pe
tre à un feu violent, il dis
leurs éléments, à moins qu
n'ait l'attention & le secret de
donner des *entraves*. 3° L'a

: qui minéralise & décompose
ilement les Métaux : son union
c eux, son action sur eux les
id encore plus volatils que ne
t le soufre.

Le soufre & l'arsenic, en dis-
vant & en volatilisant les Mé-
ix qui s'unissent si volontiers
c eux, forment ces exhalai-
is souterreines qui sont propres
a métallisation. C'est, en quel-
e sorte, sur leurs aîles que les
ticules métalliques sont portées
as l'intérieur des montagnes,
qu'à ce qu'ils s'en déchargent
la roche solide.

Les dissolvants des Métaux sont
l'air qui agit sans cesse sur leur
ostance, qui les façonne & les
rfectionne : il en change la forme
is jamais en détruire le fond tou-
irs composé d'éléments, qu'au-
n dissolvant ne sauroit anéantir.

2°. L'eau est le second de ces

dissolvans. Elle opere la d
tion des métaux plus ou
promptement, selon qu'el
plus ou moins chargée c
vitriolique.

3°. Le troisième est l'a
Comme une substance n
rielle, il est toujours en n
ment. Sa subtilité, sa m
pénétre tout ce qu'il y a d
délié dans les particules m
ques, & en opère la diss
intime.

4°. Le soufre est le qua
dissolvant des Mines & de
taux : il les décompose & fo
nouveaux produits. La g
abondance d'acide qu'il co
fait sa force ; & elle est si pu
contre les métaux, que le
& leur liaison ne sauroit rés
ses attaques. Le feu rend son
plus prompte.

Les causes productrices d
taux sont 1° l'analogie de

élements, qui en accélère l'union, & la pésanteur de leurs molécules, qui les enleve aux torrents des fluides. 2° L'air & les eaux souterreines qui mettent en mouvement les parties métalliques, qui les délivrent des matières *sauvages* ou étrangères &c. 3° La chaleur du soleil, qui contribue aux végétations métalliques dans la premiére couche de la terre, dans les plantes, &c. enfin les minières & les matrices des Métaux. Nous ne faisons ici qu'énoncer, en quelque sorte, les titres des matières : elles sont maniées & développées dans ce Traité, avec tout l'art & toute l'intelligence qu'on peut attendre d'un Physicien profond & d'un Observateur exercé.

Un des principaux agents dans la formation des métaux est, selon M. Lehmann, le feu souterrein, ce feu invisible, dont la chaleur se répand dans les entrailles de la

terre, y dilate l'air, éleve les vapeurs & met dans une eſpèce de fermentation les principes métalliques. Sous ſon influence, *les Mines s'amaſſent, végétent, ſe chryſtalliſent, ſe diviſent & pénétrent dans les matrices & les minières.* Cependant le degré de cette chaleur doit être modéré: dans un ſol embraſé, on ne trouve jamais de Métaux. L'Auteur convient que les Métaux qui végétent, dans la premiére couche de la terre, *ne ſont pas peu aidés* par l'action du ſoleil. Il avertit encore que l'eau & l'air, qui ont tant de part à la génération des métaux, ne laiſſent pas d'y mettre de fréquents obſtacles. Mille cauſes peuvent troubler la proportion qu'il faut mettre dans leur activité pour la rendre favorable, & dès qu'elle ceſſe de l'être, elle devient preſque toujours nuiſible à l'œuvre que la Nature médite.

r. IV. *Des matrices ou mi-*
des Métaux. Par ces ter-
M. Lehmann entend des
es qui, n'étant point par
nêmes métalliques, ſont, en
ıe ſorte, étrangères à la ſubſ-.
du métal, & n'en ſont que
ıeure. Ainſi une Mine d'ar-
ourroit être la matrice d'une
de plomb. Avant que d'en-
ı matière, on écarte les *em-*
ſ inſenſés qu'employent les
:es, pour décrire la généra-
les Métaux. Ils ont imaginé
ıariages entre les éléments
liques & des agens pour en
ner la poſtérité. » D'autres,
l'Auteur, ſe mettent des
nères bien plus effrayantes
s la tête. Ce ſont des Lions
ges, des Dragons, des Baſi-
, des Serpents, des Cor-
.ux, des Crapaux qui ſont les
ıitants de leurs déſerts alchy-
ques, où tant de gens ont
:illet, 1759. II. vol.

» eu le malheur de s'égarer. «

Au jugement de M. Lehmann, la meilleure définition des matrices métalliques est celle qu'en a donnée M. Hoffmann. » Ce sont, » *dit ce célèbre Ecrivain*, des corps » solides, qui contiennent une es» pèce de Métal déterminée, & » ressemblent à des instrumens » qui contribuent à la perfection » des Métaux, & qui par consé» quent doivent exister avant leur » formation. Ce sont, *ajoûte-t-il*, » des corps que la Nature a » destinés à élabourer, à conce» voir, à consolider & à loger » les Métaux, soit purs, soit mi» néralisés, jusqu'à ce qu'on les » fasse passer par la fusion. «

M. Lehmann distingue deux sortes de matrices : les matrices générales, qui sont les fentes & les filons. Les fentes sont les espaces qui séparent les roches des montagnes. Les filons sont des fentes

e la même eſpèce, mais remlies de pierres, de métaux, de ıines, de terres argileuſes, & 'autres matières très-aiſées à diſinguer de la roche qui ſe trouve côté de ces filons. Les matrices articulières ſont les différentes ſpèces de minéraux & de foſſiles. 1. Lehmann place, dans les proondeurs de la terre, le laboraoire où la Nature travaille ſur es éléments métalliques : de-là ılle les pouſſe à la ſurface du lobe ſous une forme humide, ou n vapeurs. Cette sève métallique ’élève comme celle des plantes. Les fentes des montagnes & les filons ſont les tuyaux fibreux où elle ſe diſtribue, & par conſéquent ces fentes & ces filons ſont comme des vaiſſeaux qui ſervent le matrices générales aux Métaux atifs & aux Métaux minéraliſés.

Les différences qui caractéri-

ſent les Métaux, les nuances
répandent ſur chaque eſpèce
la diverſité ou de la confuſio
la biſarrerie de la Nature,
fait éclore quelquefois des *êt*
nouveaux dans la ſphère métal
que, ne réſultent que de la dif
rence des combinaiſons & c
matières qui concourent à ren
plus ou moins forte, plus
moins pure l'union des part
élémentaires, dans les temps
dans les lieux où s'opère l
métalliſation ou leur minéra
ſation.

SECT. V. *Des Mines ell*
mêmes comme matrices natur
les des Métaux. Les queſtio
qui partagent les Naturaliſtes
le nombre de ces Mines; le
noms, dont la liſte eſt aſſez lo
gue; la deſcription de leurs eſ
ces & de leurs figures qui ſo
fort variées; les propriétés qui l
caractèriſent, jettent ici l'Aute
da

lans des détails qui n'intéresse-roient que les Minéralogistes, s'il n'avoit l'art, à chaque pas qu'il fait sur un terrein si sec & si aride, de s'élever à des vuës nouvelles, & d'enfanter de grands projets qui tendent toujours à augmenter ou à perfectionner nos découvertes utiles. Sur tous ces objets nous ne pouvons que renvoyer le Lecteur au Livre, où ils sont traités avec beaucoup de précision & de profondeur.

Sect. VI. *De l'utilité des matrices métalliques.* Elles servent à la *conception*, à la génération & à la conservation des Métaux. Les exhalaisons métalliques décomposeroient souvent les Métaux formés, si les matrices ne les défendoient de leur impression, jusqu'à ce qu'ils soient en état d'y résister par eux-mêmes. Ces matrices contribuent encore à la dureté & à la consistence des Métaux en

s'imbibant de l'humidité qui tient leur ſubſtance dans un état de molleſſe. Les matrices ſont d'un uſage précieux dans le traitement même des Métaux : les unes en facilitent la fuſion, les autres en défendent la ſubſtance contre la violence du feu. Quelques-unes purifient le Métal ; il y en a qui s'en chargent pour s'en ſéparer enſuite par la coupelle, il y en a qui ſervent à le précipiter. En faiſant avec ces matrices des eſſais dont les combinaiſons & les proportions peuvent ſe varier à l'infini, M. L. prétend avec raiſon qu'il ne ſeroit pas poſſible de dire combien on en multiplieroit l'utilité.

L'ordre des matières appelle ici le Traité des *Mouſettes*, qui occupent une grande place dans le premier Volume de cette Edition. Le Texte de ce Traité eſt de Zacharie Théobald, qui le publia en 1542. Les Remarques beaucoup

meilleures que le Texte, sont de M. Lehmann qui rectifie & étend les idées de son Original. Les Moufettes, selon M. Lehmann, sont *un air épaissi par des particules empoisonnées qui se fait sentir, sur-tout dans l'intérieur de la terre, & qui, suivant les circonstances, est plus ou moins nuisible.* Le principe qui rend ces exhalaisons si pernicieuses, c'est l'arsenic uni avec les Métaux & les Minéraux. L'air qu'on y respire en est impregné, les vapeurs qui y fermentent en sont chargées. De-là vient que les Mines d'argent, qui sont les plus arsénicales, sont aussi les plus meurtrières.

Théobald soûtient que nous pouvons prendre les substances les plus empoisonnées, *pourvu qu'on leur ait coupé les aîles.* M. Lehmann défend de s'y fier. *Couper les aîles* à ces substances, est une opération dont les plus grands

Artiſtes ſont à peine capables. D'ailleurs, *ajoûte-t-il*, pour peu qu'on faſſe ſentir le feu à ces Minéraux dangereux, leurs *aîles* renaiſſent promptement, c'eſt-à-dire qu'ils ſe volatiliſent promptement, à moins que, dans l'opération, ils n'aient perdu leur ſubſtance avec leurs aîles. De plus, dans les Mouffettes, la vapeur du charbon ſe joint ſouvent à la vapeur arſénicale; l'une & l'autre déploient enſemble leur malignité. Quoiqu'à la ſurface de la terre, ces Mouffettes ſoient moins ſenſibles & moins funeſtes, parce qu'en s'élevant dans l'air, elles ſe raréfient, cependant les vapeurs qui s'élevent des eaux qu'on trouve dans les Mines, portent ſouvent leur poiſon, dans toute ſa force, juſqu'en plein air, comme il arrive à la Grotte de Pouzzole. Quand on s'endort, au printemps, ſur le gazon, ſouvent on s'éveille avec

des ſymptômes fâcheux : quelquefois même ce ſommeil eſt mortel. On attribue ces accidents à l'odeur de l'herbe tendre. M. Lehmann s'en prend avec plus de raiſon aux vapeurs qui s'élancent de la terre en cette ſaiſon, où ſon ſein s'ouvre, s'échauffe, & pouſſe, dans les plantes, la sève & les ſucs qui les raniment. Ces vapeurs, *dit-il*, ſont des Moufettes ; elles ont la même origine, & produiſent les mêmes effets. » Je penſe, *ajoûte-*» *t-il*, que ces vapeurs ſont un ſel » très-concentré, combiné avec » une terre & un ſoufre très-ſubtil, » qui a été formé ſous terre par » la coction, & qui eſt comme ſu» blimé par le ſoleil, attenué par » l'air, & qui, après avoir été » étendu & dépouillé de ſa ma» lignité, eſt rendu à la terre « par les pluies & les roſées, & contribue beaucoup à ſa fécondité.

fettes : il y prouve, par des
constants, qu'il y a des Mou
purement sulfureuses, don
effets sont aussi funestes que
des Moufettes arsénicales &
talliques, dont parle M. Lehn

Dans un autre Article,
rendrons compte de ce qui
du premier & de tout le troi
Volume de cette Traductio
n'est pas étonnant que M
n'ait pas composé ses Ouv
dans l'ordre où nous en prése
l'Analyse. Ce n'est guères qu
avoir bien examiné la surfa
Globe qu'on est tenté d'en
trer l'intérieur.

ARTICLE LXXVIII.

HISTOIRE DES MATHÉMATIQUES, dans laquelle on rend compte de leurs progrès depuis leur origine jusqu'à nos jours; où l'on expose le Tableau & le développement des principales découvertes, les contestations qu'elles ont fait naître, & les principaux traits de la vie des Mathématiciens les plus célèbres. (Deux Volumes in-4°.) Par M. MONTUCLA, de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Prusse. *A Paris, chez Jombert, rue Dauphine, &c.* Suite de l'Art. XXI. du mois de Février dernier.

La première Analyse que nous avons donnée de cet Ouvrage, n'étoit que l'Annonce, & n'en

exposoit que le plan général. Il faut penser que ce Livre distribué en deux Volumes *in*-4°. & en quatre Parties, comprend des détails immenses sur les objets qu'il embrasse ; que c'est le Tableau général des progrès de l'esprit humain en matière de Sciences proprement dites ; qu'au récit des découvertes utiles & curieuses, qui ont été faites en divers temps & en divers pays, se joint l'Histoire des hommes ; de leurs efforts, de leurs succès, de leurs erreurs même : car l'esprit humain ne répand presque jamais de lumières, sans laisser des traces de son ignorance, qui est toujours, dit M. de Fontenelle, *la sœur aînée* du savoir.

M. Montucla donne un Ouvrage très-important en soi-même, & très-difficile dans l'exécution. La tâche que s'est imposée cet Auteur, fait déja une partie de sa

oire, & le ſuccès de ſes travaux
heve d'établir ſa réputation par-
i les Savants & les Hommes de
ettres. Nous ne prétendons pas
flatter au point de dire qu'il n'y
nul défaut dans ſon Livre : ce
roit une choſe impoſſible. Il y
t reſté quelques légères taches
ui diſparoîtront des Editions ſuc-
ſſives. On ne manquera pas d'y
ctifier ſur-tout pluſieurs cita-
ons défectueuſes : écueil comme
évitable, quand il s'agit de Li-
es où l'Antiquité a tant de part,
où la Bibliographie joue un ſi
and rôle. Nous produirons quel-
ues exemples, qu'on ne prendra
oint pour des critiques, encore
oins pour des reproches.

Nous ne pouvons embraſſer,
ans cette Analyſe, que la pre-
iére Partie de cet Ouvrage, de
quelle encore il faut retrancher
premier Livre, qui n'eſt qu'un
iſcours préliminaire, & qui nous

a occupés dans nos Mémoires de Février. Il reſte de cette premiére Partie quatre Livres qui rempliſſent près de 300 pages.

On y préſente d'abord l'origine des Mathématiques & de leurs différentes branches chez les plus anciens Peuples. On conſidère enſuite ces Sciences tranſplantées dans la Grèce, juſqu'à la fondation de l'Ecole d'Alexandrie. On les reprend à la fondation de cette Ecole qui répond aux temps des ſucceſſeurs d'Alexandre, & l'on les ſuit juſqu'à l'Ere Chrétienne. On montre enfin ce que furent les Mathématiques depuis cette dernière époque juſqu'à la ruine de l'Empire Grec. Telle eſt la vaſte carrière où nous entrons avec notre eſtimable & très-laborieux Auteur.

Sous le nom des anciens Peuples du monde, il s'agit principalement ici des Chaldéens, des Phé-

niciens, des Egyptiens. L'Arithmétique, la Géomètrie, l'Astronomie, les Méchaniques leur furent connues comme des essais de ces Sciences, comme des ébauches qui avoient besoin du cours des siècles pour être portées à la perfection. L'Arithmétique est venue des besoins du Commerce, & peut-être de la mauvaise foi des hommes. Il a fallu inventer des méthodes de calcul, pour n'être pas trompé. Les fondements de cette Science ont été, pour ainsi dire, de tout temps dans la possession du genre humain. Chaque homme a trouvé, dans ses dix doigts, une sorte d'Arithmétique toute faite, il n'a été question que de travailler sur ces éléments. M. Montucla observe que nous serions plus savants en ce genre, *si, au lieu de la progression décuple, nous avions adopté la dodécuple, c'est-à dire celle de*

douze en douze ; & sa raison est que ce nombre *a l'avantage d'admettre le plus grand nombre de Diviseurs d'usage.* Cela est vrai ; mais il auroit fallu, comme il l'insinue lui-même, *un Peuple sex-digitaire*, pour qu'une Arithmétique de cette espèce s'établît. Les hommes ont compté par leurs doigts, qui ne sont qu'au nombre de dix ; & cette raison, aussi ancienne que le monde, a fondé la progression décuple qui n'est pas plus moderne.

Il en fut de l'Astronomie comme de l'Arithmétique. Les premiers hommes, témoins du cours des Astres, les observerent simplement, grossièrement, autant qu'il leur étoit nécessaire pour se faire un Calendrier, pour déterminer les travaux de la campagne, pour juger de l'accroissement & de la diminution des jours &c. Notre Auteur place au premier rang d'Antiquité l'Astronomie Chal-

déenne, parce que les Chaldéens se donnerent pour les premiers & les plus habiles Observateurs du monde. Quoique leurs méthodes eussent bien des défauts, on fait cas ici de la période du *Sare*, dont parle Suidas. Elle étoit composée de 223 mois lunaires, ou d'environ 18 ans; & elle avoit *l'avantage de ramener, après ce terme, la Lune presque dans la même position à l'égard du Soleil.* M. Halley a pareillement témoigné beaucoup d'estime pour ce Cycle des Chaldéens; & M. Fréret, dans le XVI^e Volume de l'Académie des Belles-Lettres, en a fait les plus grands éloges.

Cependant il n'y a guères qu'un an que M. Goguet, dans une des Dissertations placées à la fin de son troisième Volume *de l'Origine des Loix, des Arts & des Sciences*, se déclara hautement contre le Sare de Suidas, sous prétexte

que George le Syncelle, d'après Berose & d'autres Anciens, donne à cette révolution du Sare 3600 ans : ce qui ne peut assûrément se concilier avec les 18 ans, ou les 223 mois de Suidas. Mais M. Goguet manquoit d'exactitude dans sa critique : car, si le Syncelle donne 3600 ans au Sare, il se corrige presque aussitôt, en rapportant l'opinion d'Alexandre Polyhistor & de deux autres Anciens, qui réduisoient cette période à 3600 jours : or 3600 jours ne font pas plus de dix ans. Ainsi la difficulté ne vient plus, comme le prétendoit M. Goguet, du nombre excessif de 3600 ans, elle est fondée sur la révolution trop courte de 3600 jours, laquelle répond seulement à un peu plus de la moitié du Sare de Suidas. M. Frèret a méprisé les deux hypothèses marquées par le Syncelle : Il s'en tient à Suidas & au Sare de

18 ans, mais la queſtion n'eſt pas terminée, & il ſeroit digne de M. Montucla d'entrer encore dans cet examen. D'autres points pourroient lui fournir pareillement la matière de quelques Diſſertations qui ne feroient qu'enrichir & embellir ſon Ouvrage.

Il ne peut croire qu'Abraham ait enſeigné l'Arithmétique & l'Aſtronomie aux Egyptiens. Joſephe, qui le dit, pourroit s'être trompé ſur cet Article. Cependant Beroſe, qui vivoit trois ſiècles avant l'Ere Chrétienne, aſſûre qu'*Abraham étoit verſé dans la Science des Aſtres*; & Nicolas de Damas, Contemporain de l'Empereur Auguſte, repréſente ce Patriarche comme traitant avec les Philoſophes d'Egypte, & ſe faiſant admirer d'eux par l'étendue de ſes connoiſſances. On pourroit voir, dans le troiſième Volume de M. Schuckford, tout ce qu'ont

pensé les Anciens non-seulement de la piété d'Abraham, mais aussi de son habileté & de son savoir. M. Brucker, dans son premier Volume de l'Histoire des Philosophes, a prétendu infirmer ces autorités; mais c'est un des plus foibles endroits de son Ouvrage.

On dit que les Egyptiens connurent de bonne heure le mouvement de Venus & de Mercure autour du Soleil : ce qui suppose, comme l'observe notre Auteur, de grands progrès dans l'Astronomie; mais comment accorder cette opinion avec l'arrangement qu'on donnoit en Egypte aux Planètes & au Soleil? La terre supposée au centre; on plaçoit de suite la Lune, Mercure, Venus, le Soleil, Mars, Jupiter, Saturne: systême qui est celui de Ptolémée, & qu'on sait être très-fautif, surtout par la position & le mouvement qu'on y donne à Mercure & à Venus.

Notre Hiſtorien ſe propoſe cette objection fondée ſur un Texte de Dion Caſſius ; mais il conjecture en même temps, ou plutôt il ſoupçonne que l'ordre ſuſdit *doit s'entendre ſeulement des Planètes rangées ſelon l'opinion des Egyptiens modernes, c'eſt-à-dire des Aſtronomes Grecs établis à Alexandrie.* Or ceci eſt une vérité qu'il faut affirmer ſans détour & ſans ambiguité. Dion Caſſius déclare poſitivement que cet ordre des corps céleſtes étoit fort récent parmi les Egyptiens, & que non-ſeulement cette Nation, mais auſſi les anciens Grecs ne l'avoient point connu. Laiſſons donc l'Egypte des premiers temps en poſſeſſion de cette bonne Aſtronomie, qui établiſſoit le mouvement de Mercure & de Venus autour du Soleil.

Ne faudroit-il pas auſſi reconnoître, après un célèbre Acadé-

micien *, que l'année Egyptienne fut long-temps avant Auguſte ſoumiſe au Calendrier Julien, c'eſt-à-dire qu'on la faiſoit de 365 jours & un quart, & que Jules-Céſar s'appuya de cet exemple pour réformer l'année Romaine? On a, dans le XVI[e] Volume de l'Académie des Belles-Lettres, une très-belle Diſſertation de M. de la Nauze ſur cet objet. Nous ne ſavons ſi M. Montucla l'a connue; ou ſi, tout ingénieuſe qu'eſt cette hypothèſe, il ne l'a pas jugée digne de balancer l'opinion commune qu'il embraſſe. On ſait que le torrent des Ecrivains attribuent l'année ambulante aux Egyptiens, & que l'époque du changement eſt fixée dans les Hiſtoires au Regne d'Auguſte. M. de la Nauze a rendu au

* M. de la Nauze.

moins très douteuſe cette façon de penſer.

L'Article des Conſtellations eſt très-bien traité par notre Auteur : c'eſt une occaſion pour lui de revenir ſur la ſphère des Grecs & ſur les prétendus opérations de Chiron. M. Montucla n'en fait point de cas, & il eſt bien éloigné par conſéquent d'adopter la Chronologie Newtonienne. Il avance contre cette Chronologie un raiſonnement qu'on trouve auſſi dans l'Ouvrage de M. Schuckford : c'eſt que Chiron voulant fixer les points cardinaux de la ſphère, auroit pu ſe tromper de *quatre à cinq degrés*. Cette objection fut examinée, il y a deux ans, par l'Apologiſte de M. Newton, & voici ſa réponſe : ſi Chiron a pu ſe tromper *de quatre à cinq degrés*, par rapport aux Solſtices & aux Equinoxes, on entend qu'il a pu les fixer quatre ou cinq jours plutôt

ou plus tard qu'il ne falloit ; mais quatre ou cinq jours en-deçà & quatre ou cinq jours au-delà, forment un espace de huit ou dix jours d'erreur, qu'on juge possibles par rapport à Chiron. Cependant il n'est presque point de paysan qui ne pût éviter une pareille méprise ; & l'inspection seule de l'entrée du Soleil dans les portes & dans les fenêtres d'une chaumine suffiroit pour ne pas errer de huit ou dix jours dans l'examen des Solstices & des Equinoxes. Il faudroit donc, d'après la difficulté de M. Schuckford & de M. Montucla, rabaisser les connoissances de Chiron au-dessous de celles des hommes les plus grossiers : ce qui est peut-être trop entreprendre dans la dispute contre M. Newton.

Notre Auteur attaque par un autre endroit la prétendue sphère de Chiron, & les conséquences

qu'on voudroit en tirer. C'est qu'il
n'y avoit autrefois qu'onze cons-
tellations dans le Zodiaque : ce qui
est vérifié par la Description qu'en
fait Aratus & son Commentateur
Grotius après lui. En ce temps-là,
on ne comptoit point le signe de
la Balance : mais à sa place, on
mettoit les pinces ou les serres du
Scorpion, qui, de cette manière,
occupoit deux Signes. L'argument
le M. Montucla a donc de la force
ontre M. Newton, qui dit que
hiron fit passer les points des
quinoxes par le 15e degré de
Aries & de la *Balance*. Il est vrai
e, dans la suite de sa Chronolo-
:, Newton prend pour la Balance
serres du Scorpion, qui fai-
ent le même effet dans l'an-
ıne Sphère. Mais cela n'em-
he pas que sa premiére expres-
sur la *Balance* ne soit une
rise. Il resteroit encore à no-
Historien quelques observa-
illet, 1759. II. vol.

tions à faire sur cette sphère de Chiron & sur la partie astronomique de la Chronologie Newtonienne. Le grand Ouvrage de M Frèret, donné depuis peu par M. de Bougainville, seroit très-utile pour terminer la controverse.*

Après avoir fait remarquer que les monuments du savoir des Chaldéens & des Egyptiens, dans les Mathématiques, sont fort équivoques, M. Montucla passe aux Grecs des temps historiques, & il s'attache d'abord à Thalès qui le *premier*, dit-on, *transporta les Sciences dans la Grèce*. Ce Philosophe naquit à Milet l'an 640 avant Jesus-Christ & vécut

* Nous avons encore quelque chose à dire de cet Ouvrage, & dans peu nous y reviendrons. Quoiqu'il se soit passé plusieurs mois depuis le second Extrait que nous en avons donné, il nous est toujours resté le desir de le reprendre.

quatre-vingt ans, par conſéquent il mourut l'an 560, non *660* comme on lit ici (page 99,) c'eſt une faute d'impreſſion. Thalès, paſſionné pour l'étude de la Nature & manquant de ſecours dans ſa patrie, alla en Egypte, converſa avec les Savants de cette Nation, & leur montra bientôt qu'il étoit leur maître : car il ſut meſurer la hauteur des Pyramides *par le moyen de leur ombre*; & cette opération, tout élémentaire qu'elle eſt aujourd'hui, remplit d'admiration les Egyptiens, ſans en excepter le Roi Amaſis. Il y a pourtant bien de l'apparence que Thalès apprit en Egypte l'Art de prédire les éclipſes : ce qu'on peut aſſûrer du moins, c'eſt qu'il annonça celle qui ſurvint durant la bataille entre Cyaxare Roi des Mèdes, & Alyatte Roi des Lydiens : éclipſe dont toutes les anciennes Hiſtoires ont parlé

comme servant à former u
que mémorable. Notre A
rapporte à l'année 585 avar
Christ. Le P. Pétau & Uss
placent quelques années
& avant même le voyage
lès en Egypte. M. Montu
le calcul de Riccioli, qui s'
en ce point avec M. Newto
Les successeurs de Thalè
l'Ecole Ionière & par con
dans l'étude des Mathén
en Grèce, furent Anaxima
Anaximène, Anaxagore
M. Montucla explique trè
les sentiments. Cet Au
Critique : qualité essentie

* On donne ici à Anaxima
ans de vie, depuis 620 ava
Christ jusqu'à l'an 545. Or, d
gène Laërce, Apollodore dit
ment que la seconde année
Olympiade Anaximandre avoi
& qu'il mourut peu de temps a

ın Hiſtorien. Par exemple, ſur Anaximandre il trouve, dans un Fragment d'Hiſtoire copié par Fabricius, que ce Philoſophe Grec avoit admis le mouvement de la terre. Mais comme Ariſtote déclare expreſſément le contraire, & ne voit, dans Anaximandre, que le ſentiment ancien de l'immobilité du Globe terreſtre, M. Montucla fait une correction très-naturelle dans le paſſage que cite Fabricius. On peut la voir au-bas de la page. *

---

* Il y a, dans Fabricius, ἡ γῆ κινεῖται, *terra movetur*, en parlant de la terre & du ſentiment d'Anaximandre. Or M. Montucla conjecture qu'il doit y avoir ἡ γῆ κεῖται, *terra ſtat*. Nous obſervons néanmoins que le Texte de ce Fragment eſt de Théon de Smyrne, cité par M. Ménage ſur Diogène Laërce: ce qui donne quelque authenticité à la leçon qui ſe trouve dans la Bibliothèque de Fabricius.

Il s'agit d'Ariſtarque de San
qui quelques Modernes im
d'avoir tenu que *la Lune*
autour du Soleil : & c'eſt
blement ce que porte le
qu'on lit à côté du Grec d
tarque. Mais ce qu'il y a
ticulier, c'eſt qu'au-lieu
Lune, le Grec parle de la
en ſorte que, ſelon Plutarc
Philoſophe Ariſtarque de S
reconnu, non le mouveme
Lune, mais le mouvemen
Terre autour du Soleil.*
faut bien, en effet, que te
ſens de Plutarque, puiſqu

un autre endroit de ses Ouvrages, il parle encore de l'opinion du même Philosophe touchant la mobilité de la terre; puisqu'il insinue même qu'on voulut à ce sujet le rendre suspect d'impiété. M. Montucla rapporte lui même ce trait qui n'est pourtant point dans Diogène Laërce, comme il paroît le croire & le faire entendre *à la page 230*: c'est encore une petite correction à faire dans le Texte de cette Histoire.

Aristarque étoit Pythagoricien, & c'est véritablement de l'Ecole Pythagoricienne que sont sortis les Fondateurs du sentiment de la Terre mobile autour du Soleil; quoiqu'on ne puisse démontrer que Pythagore lui-même ait enseigné ce systême. On est plus sûr de la découverte qu'il fit de la propriété célèbre du triangle rectangle. Mais notre Auteur, comme le Cotta de Cicéron, fait difficulté de croire

que Pythagore, ennemi des
mes sanglantes, ait immo
bœuf aux Muses en reconno
de cette découverte. Cepe
si l'on s'en tient au témoign
Porphyre qui assûre que ce
n'étoit que de pâte, il n'
rien d'incroyable dans c
d'Histoire. M. l'Abbé d'
adopte cette explication da
Note qu'on trouve au tr
Livre de sa belle Traduct
la Nature des Dieux. On p
voir aussi sur ce même ob
dobrandin interprètant D
Laërce, & une bonne Diss
de M. Bonamy au X^e^ Vol
Recueil de l'Académie Roy
Belles-Lettres.

Il n'est pas possible de
ner sur Pythagore sans se ra
son systême de Musique. M
tucla en donne l'Histoire,
que les propriétés, les us
les défauts. Nous n'en

: : Pythagore obfervant
livers que rendent des
liverfes longueurs *, vit
ve devoit être exprimée
Quinte par $\frac{2}{3}$, la Quarte
Quinte au - deffus de
ar $\frac{1}{3}$, la double Octave
n de mieux que ces rap-
eurs expreffions qui ré-
arfaitement aux diver-
urs des cordes, en forte
rde de l'Octave eft la
elle de la Quinte eft les
; celle de la Quarte eft
uarts; celle de la Quinte
de l'Octave eft le tiers;
a double Octave eft le
corde principale ou qui
on fondamental. Mais

---

nplifions ici le fyftême de
d'après les idées de M. Mon-
fait bien voir qu'on a mal
procédé de ce Philofophe.
e 123 de cette Hiftoire.

pourquoi ce Philosophe
la Quarte au-dessus de
c'est-à-dire $\frac{3}{8}$? Il n'y
de plus inconséquent : ca
l'observe très-bien notr
si la Quarte est une co
son Octave & ses Octave
ques doivent l'être a
donc un défaut essent
systême de Pythagore :
fait voir apparemment
losophe & ses adhérent
pas une idée bien nett
tité des Octaves : défa
noit, sans doute, du p
qu'on avoit, dans cette E
sique, de consulter l'or
avoit une autre secte de
(Disciples d'Aristoxène
noient le contrepied.
cipe étoit de négliger l
& de n'exprimer point l
par des raisons : ces gen
soient, en quelque s
chanter, & les Pythago

la perfection eût été de
théorie & la pratique.
ucla donne ici tout le
a Musique des Anciens;
n morceau qui manifeste
onnoissances en ce genre.
ccupera volontiers; nous
ons l'abréger sans l'obs-
vers la fin de cette espèce
tation, on dit un mot de
n assez célèbre du Contre-
i demande s'il a été connu
ens : ce qui se réduit à
les Anciens ont chanté,
ous, en partie? Cette
partage les Maîtres de
es Mathématiciens: M. M.
ndécise, dans l'espérance
bile homme *, dont on a
excellente Lettre sur la
, voudra bien la résoudre.
le de Pythagore produisit
ux Archytas dont Horace

Abbé Arnaud.

a parlé. Il essuya, *dit-on*, des reproches de Platon, pour avoir appliqué la Géomètrie à la Méchanique. C'est pourtant en soi une belle chose, &, comme le dit notre Auteur, *un service essentiel rendu aux Arts & à la Société.* Mais nous trouvons la solution de cette espèce de problème dans un Mémoire de M. l'Abbé Fraguier, au second Volume de l'Académie des Belles-Lettres. Platon, *dit ce savant Académicien*, regardoit l'application de la Géomètrie à la Méchanique comme une sorte de relâchement ; il ne croyoit pas qu'il fût de la dignité des Philosophes & des Géomètres du premier ordre de descendre des spéculations abstraites, pour s'occuper de fonctions qui tendent à diriger la main des Artistes. Ces principes sont pleins d'illusion, mais il ne faut pas croire que Platon & ces doctes Anciens fussent

's exemts de préjugés, ou-
fussent toujours raisonner

doit à Platon l'Analyse Géo-
ie, & à son Ecole la décou-
lés Sections Coniques. Au
e l'Analyse, M. Montucla
lans l'explication des deux
es Méthodes, *l'Analyse &*
hèse: Méthodes, dont une
d'Auteurs ont parlé, sou-
'ec trop peu de clarté & de
n. Notre Auteur ne mérite
e reproche. Il observe sur
e que ce Philosophe eut
es Notions des diverses
de la Mathématique: Géo-
, Astronomie, Optique,
nique; on trouve des traces
:es ces Sciences dans ses
;, mais trop de mauvaise
ie pour qu'on puisse le
e pour Maître & pour Mo-
'est pourtant son Ecole qui
crédit autrefois d'anéantir

la doctrine de Pythagore & de Platon sur le mouvement de la Terre; & il a fallu bien des travaux, dans ces derniers temps, pour la rétablir.

Dans ce même âge des Mathématiques vécut notre illustre Pythéas de Marseille, qui fut Astronome & Géographe. On croit qu'il observa l'obliquité de l'Ecliptique de manière à autoriser ceux qui tiennent aujourd'hui que cette obliquité diminue, ou, ce qui est la même chose, que l'Ecliptique se rapproche de l'Equateur. Mais M. Montucla nous avertit très-à-propos qu'on ne peut compter sur l'exactitude des observations de Pythéas. Au reste, pour bien connoître ce fameux Astronome & Géographe de Marseille, il faut lire ce qu'en dit M. de Bougainville dans le XX^e Tome des Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres. M. Montucla indique

même cette source. Il donne,
s ce même troisième Livre de
Histoire, deux morceaux fort
aillés : l'un regarde les pre-
res découvertes Astronomi-
s; & c'est une sorte de résultat
travaux de l'Egypte & de la
ce sur le Ciel : l'autre concerne
alendrier Grec : Ouvrage im-
rtel de Méton & d'Euctemon.
seul souvenir du Cycle de dix-
f ans, on se rappelle un des
rts les plus heureux de l'esprit
nain.

Ce qu'on appelle le temps de
ole d'Alexandrie, est l'inter-
le des trois derniers siècles avant
us-Christ. Les principaux Ma-
maticiens de cette époque fu-
t Euclide, le Père des Elémens
t de fois traduits & commen-
; Aristarque de Samos, dont
is avons parlé; Archimède,
itosthène, Apollonius, Hippar-
e, Géminus &c. Notre Auteur

insiste sur tous ces per
sur les services qu'ils
aux Sciences. En parla
mède, il traite de fabl
de la Couronne du R
c'est-à-dire la maniè
croit qu'Archimède de
gent substitué à l'or de
ronne, & les transp
qui le firent courir p
Ce trait est néanmo
par Vitruve & par Pl
nous le retrouvons da
Mémoire publié par M
XIVe Volume de l'Ac
Belles-Lettres. Vérita
Anciens ont mal ente
rendu l'opération d'
& il faut avouer que
P. Reyneau & M. M
même saisissent beau
le procédé du Géomèt
cuse. Mais, pour ce
les écarts, les abstracti
thousiasme de ce génie

bé dans les ſpéculations Mathématiques, il ſemble qu'on ne peut en douter ſans contredire abſolument l'Hiſtoire. Qu'y a-t-il d'ailleurs de plus commun dans la vie des plus grands hommes, que ces petites taches qui ſervent comme d'ombre aux portraits brillants qu'on nous a laiſſés de leur perſonne?

L'époque des Mathématiques, depuis Ptolémée juſqu'à la deſtruction de l'Empire Grec, eſt malheureuſe. On n'y voit plus qu'un petit nombre d'hommes illuſtres par leurs travaux & par leur zèle pour les Sciences. Après Ptolémée, on compte Diophante, Pappus, Proclus &c. Diophante fut l'Inventeur d'une ſorte d'Algèbre ou d'Analyſe algèbrique appliquable aux problèmes indéterminés. M. Montucla fait bien connoître le goût & les uſages de cette méthode: à quoi il ajoûte pluſieurs

problèmes d'Arithmétique, e
més dans des Epigrammes de
thologie, dont Bachet de Mez
a fait un petit Recueil : elles
au nombre de quarante-cinq
l'on en transcrit ici huit, do
abandonne la solution au Le
Si notre Extrait n'étoit pas si l
nous en rapporterions quel
unes ; mais il faut finir. Da
autre Article, nous parleron
trois autres parties de cet Ou
de la derniére sur-tout, qui
plus étendue.

Quoique cette Histoire so
bonne, il s'y est glissé, co
nous l'avons dit, quelques
tions vicieuses : exemples :

Page 59, on cite le 8e
des *Questions Naturelles* d
nèque, & il n'y a que sept l
de ces *Questions*.

Page 62, on renvoie au 4
d'Hérodote pour la division
lonienne des jours en douze p

égales : c'est au second Livre que cela se trouve.

Page 65, on transcrit, comme d'après Diogène Laërce, un nombre de *48853 ans*, & c'est *48863* qu'il faut transcrire.

Page 81, on indique de Josué *Cap. XIII. 3*, & de Jérémie *Cap. I. 18*, c'est pour le premier Texte *Jos. XIX. 26*, & pour le second *1. Paralip. XIII. 5*, qu'il faut substituer.

Ces méprises & quelques autres semblables dont nous avons tenu compte, sont des bagatelles ; mais, dans un Livre si important, il est à souhaiter que tout soit parfait.

ARTICLE LXXIX.

L'ORACLE DES NOUVEAUX PHILOSOPHES, pour servir de suite & d'éclaircissement aux Œuvres de M. de Voltaire, &c. Il y a deux Editions de ce Livre, & l'on a publié, depuis quelques jours, des Additions qui forment une Brochure de 56 pages. (Volume *in*-12. pages 336.) A Berne. M. DCC. LIX.

SANS entrer dans les préludes imaginés pour lier les *Conversations* dont on a donné la forme à cet Ouvrage, nous allons analyser la substance de ce qu'il contient de plus important. Afin de représenter plus fidèlement l'esprit de ce Livre en l'abrégeant, nous réduirons notre Extrait à une es-

ce de Controverſe Chrétienne.
inſi nous ne nous engageons pas
ſuivre l'Auteur dans tous les
ticles qui ſont étrangers à la
eligion.

L'ORACLE des nouveaux Phi-ſophes fait une profeſſion ou-rte de ne tenir qu'à la Loi Na-relle. En conſéquence il regarde utes les Religions comme très-différentes à ſes yeux : la plus ine n'eſt pas plus privilégiée que plus *abſurde* Il ſauve tout le onde : à cet égard, le meilleur hrétien n'eſt pas mieux traité le l'Idolâtre , le Muſulman, ou ême l'Impie & l'Athée le plus éclaré. Tout zèle de Religion lui roît *contraire au Droit des ens :* pour décrier ce zèle, il ne déſigne que par les noms dieux de *ſuperſtition*, de *barba-e*, de *perſécution*, de *fanatiſme.* *l la faveur de ce ſyſtême*, il fait

disparoître *l'éternité de l'enfer.* Dieu, *dit-il*, seroit injuste, s'il punissoit éternellement des foiblesses passagères. Ainsi personne n'est exclus *des récompenses de l'autre vie.* Il dispense de croire aucune Religion, il le défend même, parce que toutes ne forment que des *Sectes* ennemies qui *s'accusent réciproquement d'imposture.* Ce sont des *factions*, dont les *Chefs*, pleins d'une opiniâtreté inflexible, n'ont les uns pour les autres, qu'*un mepris superbe & une haine implacable.* Ainsi l'unique systême que prône l'ORACLE, c'est le *Tolérantisme universel*, il en *jette adroitement la semence* dans tous les Ecrits qu'il publie : c'est-là l'*esprit philosophique*, où il veut *ramener tout l'univers.* Il en trouve le germe chez les Grecs & les Romains, où regnoient tant de *Sectes*, sans qu'*aucune* ait jamais été *persécu*-

ite. De là il conclut que les *Rai-*
neurs d'aujourd'hui sont des
nstres, & que ceux de l'Anti-
té étoient des hommes : aussi,
s en être scandalisés, ils enten-
ent chanter au Théâtre : *Rien*
ès la mort, & la mort n'est
n.

L'Oracle ne sauroit donc souffrir
on *contraigne* personne. Son
, sa devise est la *liberté*, dont
i *vu* l'étendart levé en Angle-
re. *Un Anglois*, dit-il, *comme*
homme libre, va au Ciel par
chemin qu'il lui plaît. Voilà
te la doctrine de l'Oracle, il
enseignée dans sa Prose philoso-
que, il l'a rimée dans son Poëme
ique, dans ses Tragédies & dans
lle autres Poësies fugitives, il
insinuée dans ses Contes Ro-
nesques & dans ses Allégories
lines. Cette doctrine si sédui-
te & si commode par elle-

même, il l'a embellie, il l'a
richie de tous les ornement
éblouiffent les efprits fuperfi
Depuis près de cinquante a
eft occupé à l'établir : en y
nant fans ceffe, fa plume fe
toujours fu compenfer l'ex
difette de preuves par une p
gieufe abondance d'agrér
De là vient que, frappé de
monie qui retentit encore da
oreilles après la premiére co
fation l'Auditeur s'ecrie : » J
» je n'ai vu tant d'efprit, tant
» cilité, d'énergie, de brillan
» l'expreffion, tant d'art & d'a
» pour perfuader & pour fé
» chaque tour de phrafe eft
» chantement magique. S
» heureufement il tendoit d
» ges à l'ignorance & à la
» cité, il ne faudroit pas
» de précautions qu'Ulyffe
» pour fe garantir de l'illufi
» ne m'étonne plus de ce qu

qui se laissent éblouir par les
» charmes du langage, l'aient pris
» pour leur Oracle. «

Mais cet Auditeur si charmé n'en est pas plus satisfait. Ecoutons-le raisonner sur ce qu'il vient d'entendre. Ce n'est ni la variété, ni la légèreté du style; c'est la force & la solidité des principes & des raisons qui doit décider en pareille matière. Quand il s'agit d'intérêts si sérieux, ce n'est pas la beauté du génie, c'est la bonté de la cause qui doit captiver & emporter tous les suffrages.

1°. » Quelle idée, *demande-» t-on*, l'Oracle nous donne-t-il » de l'Etre suprême, quand il le » représente comme indifférent à » tous les cultes qu'il plaît aux » Mortels de lui rendre? « Le rôle qu'on lui fait jouer, est marqué au coin d'une *insensibilité*, d'une indifférence, & d'*une contra-*

diction, dont le plus foible & le plus ſtupide de tous les hommes n'eſt pas capable. En effet, » s'il » n'y a qu'un Dieu, les Payens ont » été inexcuſables d'en adorer au- » tant que leurs Prêtres en ima- » ginoient ; & s'il y en a pluſieurs, » nous ſommes criminels de n'en « reconnoître qu'un ſeul. *S'il veut* » que nous révérions ſa Nature & » ſa Divinité dans Jeſus-Chriſt, le » Juif qui en a horreur, doit donc » être abominable à ſes yeux ; & » ſi Jeſus-Chriſt n'eſt pas Dieu, » comme les Juifs & les Déïſtes » le prétendent, le Chrétien qui » l'adore, ſe rend coupable d'im- » piété & d'idolatrie. « On étend ce raiſonnement à toutes les Héréſies, à l'Alcoran &c. *Si ce ſont des vérités* divinement révélées, *il faut les recevoir ; ſi ce ſont des erreurs* ou des menſonges de tradition humaine, *on doit les anathématiſer.* Entre la vérité & l'im-

posture, sur-tout en fait de culte & de dogme, on ne conçoit pas que Dieu puisse être *indifférent.*

2°. Si Dieu, dans les trésors de sa justice, n'a point de châtimens éternels, si, comme ses vrais & fidèles Adorateurs, les Payens, les Musulmans, les *Voluptueux*, les *Incrédules* doivent *compter sur l'éternité de ses bienfaits*, entre un culte saint & un culte infâme, entre l'honneur & l'outrage de Dieu, il n'y aura donc aucune différence. *A quel titre* donc la justice de Dieu décernera-t-elle *des biens éternels & ineffables* à ces Esprits-forts, qui se font une gloire de vivre & de mourir dans l'irréligion? Si Dieu *ne peut se dispenser d'égaler enfin* l'homme juste à l'homme injuste, le Fidèle qui le loue, à l'Athée qui le blasphème, que devient la justice di-

vine? N'eſt-ce pas-là dès-lors la dégrader, la défigurer, l'anéantir tellement qu'on n'y reconnoît pas même l'image & l'expreſſion de la juſtice en général, que le Créateur a gravée dans nos ames? On n'aura connu Dieu que pour outrager ſa ſageſſe, mépriſer ſa puiſſance, cenſurer ſes Ouvrages, & enfreindre ſes Loix. On aura fermé l'oreille aux paroles de ſalut, qu'il a publiées avec la ſolemnité la plus authentique. On n'aura tenu aucun compte des prodiges qui ont accompagné & confirmé la Divinité de cette Révélation. On en ſera venu juſqu'à combattre ou accuſer la Providence, & la rendre complice des forfaits les plus horribles : à cette intention, on aura abuſé des talents mêmes qu'on en a reçus; & après avoir fait à Dieu une guerre ſi ſacrilège, on prétendra n'avoir pas moins de droit que ſes plus

dociles

ociles Enfants ; & ses plus sin-
ères Adorateurs à la gloire dont
main les couronne. S'il la refuse
onstamment, s'il ne se lasse point
e punir des prévaricateurs endur-
s, impénitents, insolents peut-
tre jusqu'au dernier soupir, ce
Dieu vengeur du crime ne sera
lus qu'*un Etre barbare qui se
laît à déchirer l'ouvrage de ses
mains*. Le bonheur des Impies
ui offensent sa sainteté, qui bra-
ent sa majesté, lui sera donc enfin
lus cher que l'honneur de tous
es divins attributs méprisés &
ttaqués avec tant d'audace ; les
roits de Dieu céderont donc aux
roits du pécheur ; ainsi l'intérêt
le l'homme coupable doit toujours
révaloir sur l'intérêt de la Loi &
u souverain Législateur. Quel
ystême ! il s'en faut bien qu'on
e sappe ici par tout ce qu'il a de
oible & de vicieux ; mais on en

dit assez pour confondre l'ORACLE qui le préconise.

3°. La Loi Naturelle est un des plus forts asyles où se retranche l'ORACLE. On lui démontre que cet asyle n'est pour lui qu'un vain refuge, où il est assiégé même par la plûpart de ses Elèves & de ses Disciples. Cette Loi suppose l'existence de Dieu, puisque de l'aveu de tous ceux qui ont professé cette Loi, elle n'est qu'un rayon de la lumière divine. Or beaucoup de nos Incrédules ne veulent pas que Dieu entre pour rien dans les dogmes de leur école. Leur Philosophie anéantit son Etre, ou, ce qui revient au même, elle le regarde comme fort étranger aux affaires de ce monde, & fort indifférent à tout ce qui s'y passe. On ne se contente pas de livrer ici à leur égarement tous ces différents Philosophes, dont la division ruine le concert qui les unit contre la

Religion. On les terrasse tous ensemble en remontant à *l'idée de Dieu*, comme à *la plus belle & à la plus précieuse de toutes les connoissances dont notre ame est ornée*; idée si ancienne qu'on n'en sauroit assigner l'origine ; idée si universelle qu'aucun peuple ne la méconnoît ; idée si puissante qu'elle sert de frein aux hommes, dont la vertu est tentée ; idée si impérieuse, qu'elle suscite d'inévitables remords dans la conscience du coupable qui succombe ; idée si active, que l'impression ou le sentiment qu'elle inspire, est *général, uniforme & perpétuel* : idée par conséquent dont l'empire est trop étendu, trop absolu, trop contraire aux passions, pour qu'on puisse la reléguer dans la classe des préjugés d'éducation nationale, ou des ressorts d'invention humaine. Cette idée reçue dans tous les âges, n'a jamais été contredite

que dans le nôtre, où l'on lui oppose quelques relations de voyages : relations incertaines, fautives & souvent mensongères même sur des objets qui étoient bien plus à la portée de ces Voyageurs, que la Religion d'un pays sauvage, où ils n'ont fait que passer rapidement ou séjourner peu de temps sur les côtes, sans entrer dans l'intérieur des terres.

Au reste, comme l'observe l'Auteur avec tant d'autres, quand il se trouveroit quelques hommes *agrestes*, dont la raison, aussi peu *exercée*, fût aussi nulle que celle des enfants ; leur ignorance ne sauroit préjudicier à l'idée commune d'un Etre suprême, dont la sagesse & l'intelligence préside au cours de la Nature & à l'ordre de l'Univers. Pour en tirer tout l'avantage qu'elle prête à la Religion, il suffit que la raison humaine ne puisse jamais éclore sans se trou-

ver naturellement ouverte à cette idée, & qu'elle ne puiſſe la rejetter ſans avoir à étouffer le cri de la conſcience qui réclame en ſa faveur.

De cette idée de Dieu coule néceſſairement l'*idée de la Loi Naturelle.* Il n'y a jamais eu que l'impiété philoſophique de notre ſiècle, qui ait entrepris d'élever, entre ces deux idées, une barrière qui les ſépare & les iſole. Mais leur dépendance & leur inſéparabilité ſont ſi évidentes, que, dans un ſens véritable, elles ſe réſolvent dans une entière identité. Il faut donc néceſſairement opter entre leur union & leur deſtruction. Leur union écraſe l'incrédulité; leur deſtruction renverſe tous les principes; elle anéantit même autant la Raiſon que la Religion; dans l'Ordre moral, elle livre les hommes à une anarchie;

qui doit faire trembler pour l'Ordre Politique.

Il est vrai que les Philosophes Incrédules, pour pallier la fureur qui les anime contre toute Religioin, transportent aux Souverains & aux Législateurs les droits dont ils dépouillent la Divinité. Ils attribuent à la législation le pouvoir d'imprimer à nos actions, quelle qu'en soit la nature, le sceau du juste & de l'injuste, & de le briser au gré de leur caprice & de leur intérêt, des temps & des circonstances. Ainsi les droits qu'ils refusent à l'autorité divine, ils les accordent à l'autorité humaine. Mais, en les acceptant, elle en seroit bientôt la dupe & la victime. Ses droits, même les plus légitimes, ne sont en sûreté que sous la garde de Dieu, qui les confère, les confirme, les protége & les venge. Si les hommes naissoient, s'ils vivoient indépendants de sa

jurisdiction, ils tiendroient de la Nature même un droit inaliénable à l'égalité parfaite ; il n'y auroit que la ruse ou la violence qui pourroient en arracher ou en suspendre l'usage. Mais à peine l'auroient-elles usurpé d'un côté, qu'elles passeroient de l'autre pour le reprendre : car les moyens & l'intérêt de ramener l'égalité, restent toujours au parti lezé par l'inégalité ; puisque, dans tout systême de Gouvernement général, la partie qui commande est toujours plus foible & moins nombreuse que la partie qui obéit. Et voilà ce qui rend si nécessaires & si puissants les liens de l'ordre & de la subordination, dont Dieu est l'Auteur, le Gardien & le Vengeur. Voilà pourquoi Cicéron & tous les Anciens dont on cite ici les témoignages, s'élevent avec tant de force contre toute espèce de législation, où les idées com-

munes d'ordre & de justice, d'honneur & de probité, de pudeur & d'honnêteté sont violées par des Statuts aussi tyranniques & aussi honteux, que mobiles & arbitraires. Les hommes, *demande Cicéron*, ont-ils donc le pouvoir de rendre bon ce qui est mauvais, & mauvais ce qui est bon ?

Non, *reprend notre Auteur*, Dieu n'a pas plus laissé l'Ordre Moral que l'Ordre Physique rouler au gré de nos systêmes, de nos penchants & de nos intérêts. » Se » seroit-il borné à régler le cours » des Astres, & à fixer les régles » du mouvement & de la Géomé» trie ? Auroit-il regardé comme » inutile de statuer aussi sur les » choses qui conviennent ou non » à sa justice & à sa sagesse ? « Après avoir indiqué les impiétés absurdes & les horribles blasphêmes qui sortent de cette hypothèse Hobbésienne, l'Auteur resti-

tue la Loi Naturelle dans cet état d'intégrité inviolable & d'immutabilité absolue qu'elle tire de l'essence de Dieu même, essence qui nécessite Dieu à aimer le bien & à haïr le mal *par-tout où ils se trouvent.* » Il y a donc, *conclut* » *l'Auteur*, un rapport essentiel » entre nos actions, & la manière » dont Dieu en juge, ses juge-» ments sont la régle qui décidera » si nos œuvres sont bonnes ou » mauvaises. « Et ces jugements seront toujours *conformes à la Loi immuable, selon laquelle il se gouverne lui-même.* Sur ces principes, l'Auteur appuie une foule de raisonnements & de conclusions morales. Par exemple, que » Dieu aime l'ordre, & hait tout » ce qui peut le troubler..... que » d'une main il tient sans cesse de-» vant nos yeux le tableau de ses » Loix & de nos devoirs; de l'au-» tre il nous menace de ses ven-

» geances, si nous nous écartons » de l'ordre qu'il nous a prescrit..... » De-là ces frayeurs de la conscience qui nous arrêtent à la vuë » du châtiment, & les reproches » dont nous sommes troublés après » que nous l'avons encouru (ou » mérité.)« Voilà ce que l'Auteur, après un développement convenable, appelle *raison*, *belle nature*, *vertu*, dont le *code* est trop *beau*, trop ancien, trop universel pour n'être qu'un instrument de convention, d'invention ou d'autorité humaine.

Il est donc absurde & insensé de supposer qu'il y ait eu des siècles où les hommes, *dans un état de nature ou de sauvages*, ne connoissoient *aucune Loi intérieure &c. Absurde de dire que le droit de propriété est un titre d'injustice..... Absurde & affreux de proscrire ce principe si favorable au bien de l'humanité : fais à autrui comme tu veux que l'on te*

fasse..... Absurde & horrible d'enseigner qu'un homme peut en égorger un autre, par haine ou par crainte d'en recevoir du mal..... Absurde de soûtenir que l'amour du Despotisme est naturel & par conséquent légitime..... Absurde & séditieux de soûtenir que le bien & le mal, le juste & l'injuste ne consistent que dans notre façon de penser..... Absurde d'avancer que le respect & la reconnoissance filiales ne sont que des obligations conventionnelles, &c. Ainsi toutes les notions contraires à ces absurdités, l'homme ne les a point acquises dans le passage imaginaire de l'état sauvage à l'état social : elles ont leur origine dans l'inspiration de la nature, & non dans le jeu de nos sens & de nos organes. Ce n'est point dans un commerce extérieur qu'elles se forgent méchaniquement ; c'est dans la conscience qu'une lumière supé-

rieure en répand l'idée & l'estime.

Ainsi croule toute cette hypothèse imaginée par Hobbes, pour secouer le joug de la Religion qu'il n'osa pourtant jamais briser ouvertement. Ses Sectateurs modernes l'ont adoptée cette hypothèse, pour expliquer la naissance de la société civile & celle des principes qui en sont le lien & la base : explication si insuffisante, que leur ORACLE est quelquefois forcé de l'abjurer hautement, d'en revenir au sentiment commun, d'admettre l'inspiration divine de la Loi Naturelle, & de contredire, en l'admettant, tout ce qu'il avance ailleurs contre les *idées innées*. Il y a des termes où les erreurs les plus chéries enfantent des monstres qui effraient leurs plus fiers partisans. Au reste, en combattant ces monstres, l'ORACLE semble se métamorphoser & devenir aussi bon Philosophe qu'il est grand Poëte,

puisque, dans son Poëme de la Religion Naturelle, il y a peu de Vers aussi beaux, comme il n'y en a point d'aussi vrais, que ceux où il établit l'inspiration de la Loi Naturelle. On les rappelle ici avec complaisance. Cette discussion attire, à M. Rousseau de Genève, deux *questions personnelles*, qui, *dit-on*, demandent bien autant une réponse en forme que l'Article de l'*Encyclopédie* sur la Police & les Spectacles de Genève.

Mais de la Religion Naturelle à la Religion Révélée reste un trajet que l'*Oracle* a résolu de ne pas franchir. C'est pourquoi on s'arrête ici à démontrer *l'insuffisance de la Loi Naturelle, & la nécessité de la Révélation*, en faisant voir que la Révélation est le seul port où la raison puisse être à l'abri des écueils. En s'éloignant de la Révélation primitive, les Philosophes se sont égarés & sont devenus les

remiers Auteurs de l'idolatrie. Ce n'étoit d'abord qu'un fantôme idéal, qui, hors de leurs écoles, n'eût pas fait grande fortune, si l'imagination des Poëtes ne l'eût pas revêtu de tous ces ornements qu'on trouve dans les songes de la Mythologie. A des Idoles de cette nature, le Peuple grossier ne pouvoit rendre qu'un culte superstitieux & ridicule. Le Philosophe attacha donc d'abord des intelligences aux Astres, pour épargner au Créateur, dont il ne concevoit pas la puissance, le soin de les mouvoir. Le Poëte ensuite crut rendre un aussi bon service à la Divinité en préposant des génies à l'entretien des Eléments, & le Peuple en vint jusqu'à révérer non-seulement dans les Astres & dans les Eléments, mais même dans les Animaux & dans les Plantes, des vertus analogues à leurs propriétés. Tout ceci n'est qu'un court

résultat des recherches historiques qu'on nous donné ici sur l'origine de l'Idolatrie & de la Mythologie : deux sources empoisonnées, qui altérerent la Révélation primitive, & corrompirent le fond de la Religion Naturelle.

Ne pouvant s'aveugler sur cet enchaînement d'erreurs & d'abus, ni ramener à sa pureté le culte essentiel, quelques Philosophes entreprirent de sapper sourdement ces grossières illusions, en y substituant des systêmes de leur invention : systêmes qui n'étoient tout-au-plus qu'un ingénieux alliage de fables & de vérités, ou qu'un amas de conjectures frivoles ou insensées. De-là cette foule de Sectes Payennes aussi divisées dans les dogmes qu'elles enseignoient, que le sont aujourd'hui nos Philosophes Incrédules. Alors, comme aujourd'hui, les uns bâtissoient, sur les plus vagues théories, des édi-

fices où ils ne pouvoient se défendre ; les autres cherchoient, dans des doutes perpétuels, une sorte d'asyle, qui ne leur donnoit aucune sûreté. Ainsi, malgré sa lumière naturelle, la raison ne manque jamais de s'égarer, quand, pour diriger sa marche, elle n'emprunte pas le flambeau de la Révélation. Ainsi, *conclut notre Auteur*, qui n'a lu que nos Ecrivains soi-disant Philosophes, *ne sait plus ce qu'il doit croire.* » C'est » une mêlée d'ennemis qui (en » nous attaquant) s'égorgent mu» tuellement. Les uns combattent » pour le Matérialisme pur, sous » les enseignes de Démocrite, » d'Epicure & de Lucrèce. Les au» tres admettent une Intelligence » suprême créatrice, mais qui ne » s'embarrasse pas des Mortels. » Quelques-uns reconnoissent la » main de Dieu qui gouverne » l'univers, « mais sans recon-

noître dans Dieu ni dans l'homme *aucune liberté.* L'Oracle *prouve à un grand Prince qu'il faut avoir perdu le sens, pour nier que l'homme soit libre.* Ailleurs il *prétend qu'il y a de fortes raisons pour soûtenir que nous ne sommes pas plus libres que tous les Etres inanimés, &c.* Après une longue énumération de ces opinions philosophiques qui se détruisent réciproquement, on s'écrie : *Quelle effroyable confusion!... C'est le fruit du systême sur la suffisance de la Religion Naturelle.* Il en résulte donc l'insuffisance de cette Religion, & la nécessité de la Révélation.

De-là on passe aux effets salutaires que cette Révélation a produits dans le monde & aux monuments qui en attestent la Divinité; comme l'authenticité & l'inspiration des saints Livres, le concert des Prophéties, l'accomplissement

de celles que Jesus-Christ nous a laissées, l'éclat de ses miracles, sa résurrection, la prédication des Apôtres, leurs succès, leurs prodiges. De-là enfin la certitude & la divinité de la Religion Chrétienne, dont on rassemble ainsi la preuve abrégée. » Les Livres de » l'ancien Testament, qui en forment la base, sont authentiques. » Ils contiennent des Prophéties » qui ont eu leur accomplissement: » ceux qui les ont écrits, étoient » donc inspirés. Ces Prophètes an» nonçoient un Messie, à qui ils » donnoient les caractères de la » Divinité. Tous ces caractères se » trouvent en Jesus-Christ: Jesus» Christ est donc Dieu..... Donc la » Religion qu'il a établie, est di» vine: donc elle est, pour nous, » d'une même obligation que la » Loi Naturelle: donc celle-ci ne » suffit pas, &c. «

4°. Quoique l'Oracle soit un

des plus zélés partisans de la Tolérance universelle, cependant assez souvent la force de la vérité l'a réduit à prendre les armes contre ce systême favori. Ne convient-il pas que, si l'on n'eût point *toléré les Novateurs* de ces derniers siècles, la plus grande partie de l'Europe n'eût pas été en proie au fer & au feu, & que les *Têtes couronnées* n'eussent pas *volé sur les échaffauts d'Angleterre*, tandis qu'à la faveur de l'intolérance, dont elles furent toujours jalouses, l'Italie & l'Espagne se garantirent de l'incendie qui ravageoit les contrées voisines.

Mais, s'écrient néanmoins l'ORACLE & ses partisans, » La liberté » de Religion est fondée sur l'é» quité naturelle : il est injuste, il » est cruel de vouloir forcer les » hommes à croire ce qu'ils ne » pensent pas. « Ce projet est d'autant plus tyrannique, qu'il est au-

dessus des forces de la tyrannie.

Aussi, comme on l'observe ici avec raison, ce projet est une supposition odieuse qu'on prête à l'Église Chrétienne. Ce n'est point par la contrainte, comme le Mahométisme & tant d'autres Sectes, c'est par la voie de la persuasion & de la conviction la plus éclairée & la plus raisonnable que le Christianisme s'est établi & étendu. Ce n'est point encore autrement qu'il garde ses conquêtes & qu'il en fait de nouvelles. Le cri qu'on éleve contre la crainte & la persécution, est donc un cri d'injustice & de calomnie. On ne violente, on ne force personne à professer le Christianisme. Seulement, dans les Etats où il regne, on ne souffre pas qu'on en décrie la profession; on impose silence à l'incrédulité; on l'empêche de dogmatiser; on proscrit ses livres; on en flétrit les Auteurs; on les enchaîne quelque-

ois comme des furieux dont le candale & la licence auroient des uites funestes au bien & au repos publics. Leurs systêmes impies ont-ils donc plus favorables à la paix & au bien général que la foi docile des Fidèles? Par une mauvaise foi insigne, par un déguisement artificieux, les Philosophes ennemis de la Religion affectent de confondre l'intolérance renfermée dans ses justes bornes & la contrainte; le zèle & la persécution: c'est un piège qu'ils tendent à la simplicité des Peuples. On en découvre ici la malice honteuse, on en dissipe l'illusion grossière, & l'on démontre que cette crédulité, dont on nous accuse faussement de faire une Loi tyrannique, est la plus légitime des soumissions, & que l'attaquer comme une superstition fondée sur l'imbécillité & sur l'ignorance, c'est un orgueil & une présomption

intolérables. En matière de Religion, s'il falloit se décider par l'autorité des exemples, comme par les motifs de créance, le Christianisme l'emporteroit sur l'Incrédulité, autant par le poids & la valeur des suffrages que par la solidité & la force des arguments. Notre Auteur fait remarquer à ces prétendus Philosophes qu'avec tous leurs efforts ils n'ont pas encore effleuré une seule de ces preuves.

On a, *dit-on*, une trempe d'esprit, sur laquelle ne peuvent mordre ces preuves & ces motifs. Pourquoi ne pas souffrir qu'on propose ses doutes aussi librement que les autres exposent leurs sentiments? Pourquoi nous met-on des entraves qu'on ne reçoit pas?. Plainte insidieuse. Ce n'est point à vos pensées secrettes qu'on met des entraves; c'est à vos leçons publiques. On ne vous force pas de

partager le dépôt dont nous sommes héritiers ; mais on vous défend de le violer & de le profaner. On ne vous oblige pas de vous glorifier dans la Foi qui est notre trésor, ni dans l'espérance qu'elle nous donne pour une autre vie ; mais on ne permet pas que notre foi & notre espérance soient pour vous un objet de mépris & de dérision. Si vous ne voulez pas prendre part à nos avantages que vous ne pouvez contester, au moins ne leur insultez pas par des Ecrits scandaleux, dont vous pouvez-vous abstenir. Si l'on eût toléré toutes les Sectes proscrites, elles se seroient multipliées à l'infini, la terre seroit couverte d'un déluge d'erreurs également monstrueuses & absurdes, les folies & les infamies des Gnostiques exhaleroient encore leur venin & leur contagion dans l'air que nous respirons. Incrédules, vous nous accusez d'un

Fanatisme dont nous n'avons pas même l'apparence, & la haine qui vous anime contre notre Religion, vous en inspire un dont les excès trop réels sont inconcevables. Ce reproche est appuié par l'Auteur d'une foule de traits qui, dans leurs Ouvrages, sont autant de cris furieux, ou de tocsins contre le Christianisme : il s'en prévaut pour leur adresser cette conclusion trop légitime : *ce n'est donc pas pour nous, c'est pour vous que vous demandez le Tolérantisme.*

» En Angleterre, *dit l'*ORACLE, » où toutes les Sectes sont permi» ses, tout est tranquille. « On détruit cette assertion par le témoignage d'un Auteur qui a vu les choses par lui-même, qui fraternise avec l'ORACLE, & qui affirme qu'*un Anglois hait souverainement un Presbytérien*, & que *celui-ci lui rend parfaitement le change.* Les Anglois sincères ne

dissimulent

ſimulent pas qu'*aux premiers*
ubles civils qui s'éleveront dans
r patrie, la *diverſité de Reli-*
n groſſira furieuſement l'orage.
Mais enfin, *dit-on*, l'*Etat n'a*
lle inſpection ſur la croyance
s Citoyens. L'Auteur en con-
nt ; mais en même temps il
itient que l'Etat doit veiller ſur
ırs actions & ſur leurs écrits
blics, afin que ſes Loix ne
ent pas impunément violées.
: la premiére *de ſes Loix, la*
ſe de toutes les autres, c'eſt la
ligion. Donc, en ce genre, les
mmiſſions, & non les *omiſſions*,
: faits extérieurs, & non les
ions intérieures, ſont de la com-
tence de l'Etat, & puniſſables à
n Tribunal. Quelque abſurde,
ielque impie que fût le culte
olatrique, les Payens, ſelon no-
e Auteur, *avoient droit d'exi-*
r des premiers Apôtres du Chriſ-
inifme, qu'ils ne s'élevaſſent

point contre ce culte ſans avoir auparavant produit *leurs Titres*, & les *Lettres de créance* qui autoriſoient leur Miſſion, du moins quant aux Articles, que la Révélation qu'ils annonçoient ajoûtoit à la Religion Naturelle.

Un grief qui tient fort au cœur de l'ORACLE, c'eſt que nous le *damnons* avec toute ſon école. Cette plainte qu'il forme, eſt une inconſéquence qu'on lui reproche. Si, fidèle à ſes principes il eſt auſſi inſenſible à ce que nous croyons ſur l'Enfer qu'il regarde comme une chimère, qu'à ce que nous croyons ſur tant d'autres Articles qu'il traite de viſions ; pourquoi donc s'en fait-il une ſi grande peine ? S'il eſt ſûr que notre foi ſur ce dogme n'eſt qu'une erreur, qu'a-t-il à craindre ? On lui découvre ici un intérêt ſecret de conſcience, un ſentiment naturel qui penche ſon ame vers le Chriſtianiſme, & qui la force de lui ren-

dre un témoignage & un hommage authentique, *Testimonium animæ naturaliter Christianæ.*

Les Incrédules se rassûrent en disant que Dieu ne sauroit les *damner* pour n'avoir pu croire. Mais sont-ils donc sûrs de n'avoir mis aucun obstacle au don de la Foi? Ont-ils autant travaillé à dissiper leurs doutes qu'à les fortifier? Ont-ils étudié le fond de la Religion, dans les sources où ils auroient pu se convaincre de sa saintcté, de son excellence & de sa divinité? Ne se sont-ils point bornés à ses dehors considérés seulement sous l'aspect qui révolte leur orgueil, qui combat leur sensualité? Ont-ils voulu sentir la profondeur des plaies qu'elle doit guérir dans l'homme coupable & corrompu? Se conduisent-ils avec la bonne foi d'un Clarke qui abjura son Arianisme secret, dès qu'il en eut reconnu la fausseté dans une confé-

rence avec un Docteur de Douai ? Le récit de cette conversion se trouve dans la IV^e^ Conversation ; où l'ORACLE expose son plan de guerre contre le Christianisme. Il y declare le but sacrilège de ces anecdotes & de ces allégories dont sa plume, également ingénieuse & libertine, sait assaisonner l'impiété & la licence. Il y avoue qu'il a bien conçu que ce n'est pas en raisonnant avec ses Lecteurs, mais en les amusant qu'il pouvoit les séduire ; que ce ne sont point des batailles en forme, mais des *escarmouches* variées & multipliées qui servent au progrès de l'irréligion, & qu'au fond il n'a compté que sur l'indécence des railleries & sur la malignité des sarcasmes dont il remplit ses Pièces fugitives, & ses considérations sur l'Histoire. Il convient même qu'il n'a traité l'Histoire si superficiellement que pour la défigurer avec plus de succès, & qu'en se

lonnant à ce genre, il a eu parti-
:uliérement en vue de combattre
e Chriſtianiſme & ſes pratiques;
le rendre mépriſables l'Egliſe & ſes
Miniſtres; de flétrir ſur-tout ces
lerniers par l'accuſation d'intérêt,
le ſuperſtition & de fanatiſme. On
i'oublie pas de rappeller ici ces
léſaveux frauduleux, & ces re-
ractations hypocrites dont les Phi-
oſophes incrédules nous ont don-
ié tant d'exemples. L'ORACLE en
'ougit, & quoiqu'on l'en accuſe
ui-même, il ne les en attribue pas
noins à une baſſe politique & à
ıne crainte lâche. Du reſte, il ſe
léclare *Tolérant pour toutes les Religions du monde*, excepté pour
le Chriſtianiſme.

Il nous reſte encore à parcourir
les cinq dernières Converſations.
Dans la V^e^, l'ORACLE pouſſe *la liberté de penſer* juſqu'à ſe per-
mettre les plus énormes contra-
dictions ſur l'immortalité de l'ame

qu'il avoit professée,& qu'il abjure en égalant l'homme aux bêtes, & même en le plaçant au-dessous; sur le Créateur qu'il avoit loué & qu'il blasphème, &c. Dans la VI^e, on expose les *idées* nouvelles & fausses *de vertu* que nous tracent les nouveaux Philosophes. L'ORACLE ne reconnoît de vertu que dans les Payens ; il n'en trouve pas l'ombre chez les Chrétiens. Cela leur fait honneur : car la vertu qu'il canonise, s'accorde avec tous les vices. Aussi frémiront-ils à la vuë des Satyres, & des maximes affreuses qu'il débite contre les Souverains, & contre tous les Tribunaux, toutes les Nations, tous les Ordres Religieux &c. Dans la VII^e Conversation, l'ORACLE se déchaîne contre tous les célèbres Ecrivains. Les deux dernières Conversations sont l'Examen de son *Histoire générale* & de son *siècle de Louis XIV*. Dans l'Exemplaire que nous avons,

la dernière Converſation a été retouchée : on en a même retranché environ treize pages, où l'on ne faiſoit guères que montrer à l'Oracle le plan qu'il auroit dû ſuivre, s'il eût prétendu donner une vraie & juſte idée du Regne de Louis XIV. Ce qu'il y a de plus mortifiant pour l'ORACLE dans ces cinq dernières Converſations, c'eſt qu'il fournit preſque ſeul toutes les armes dont on ſe ſert pour le combattre:&,en général,le mérite ſingulier de tout cet Ouvrage, c'eſt qu'on y a tranſporté,s'il eſt permis de parler ainſi, de l'Arſenal des nouveaux Philoſophes, preſque toute l'Artillerie qui ſert à les foudroyer: *Salutem ex inimicis noſtris.**

*N.B. Il s'eſt gliſſé une erreur conſidérable à la p.278. En parlant des Papes,on les appelle *Succeſſeurs & Vicaires du Pontife éternel*, il faut abſolument retrancher *Succeſſeurs*. Le *Pontife éternel*, qui eſt J.C. n'a point *de ſucceſſeurs*: *CHRISTUS heri & hodiè, ipſe & in ſæcula.*

ARTICLE LXX

LETTRE AUX AUT de ces Mémoires sur u nomène électrique.

MM. RR. PP.

CE n'est qu'en suiva conseil de plusieurs nes dont j'estime le discerne que j'ose vous parler d'un velle espèce de Clavecin, d conçu l'idée & que j'ai con à mettre en exécution, d nière à persuader qu'il n impossible de l'exécuter p ment. C'est un Clavecin que : ce nom seul ne pou pas prévenir contre la n invention ? On a long-tem d'un Clavecin oculaire, n'est jamais parvenu à l

celui donc j'ai l'honneur de
parler, est un vrai Clavecin
ique, qu'on peut entendre
a déja été entendu. La
é électrique en est l'ame,
e l'air est celle de l'Orgue.
obe tient la place du Souf-
: le Conducteur du Porte-

. . .

is l'Orgue, le Clavier est
e un frein, avec lequel on
e l'action de l'air : j'ai im-
même frein à la matière
que, malgré sa subtilité &
lité. L'air enfermé dans les
ers de l'Orgue, y gémit jus-
que l'Organiste, comme un
Eole, lui ouvre les portes
rison. S'il écartoit en même
toutes les barrières qui l'ar-
, ce seroit une confusion &
ordre affreux ; mais il sait
nner, avec discernement,
ntes issuës. La matière
que demeure ainsi comme

captive, & frémit inutilement autour des timbres du nouveau Clavecin, jusqu'à ce qu'on lui donne la liberté en abaissant les touches: elle s'échappe alors avec la plus grande vîtesse, mais elle cesse d'agir aussi-tôt que les touches sont relevées. Au reste, MM. RR. PP., il est aussi difficile de concevoir la construction de ce nouvel Instrument que celle de l'Orgue, à moins qu'on ne l'ait vuë. Je tâcherai cependant d'en donner l'idée la plus claire qu'il sera possible.

Une Verge de fer, isolée sur des Cordons de soie, porte des Timbres de différentes grosseurs pour les différents tons: il faut deux Timbres à l'unisson pour un seul ton. L'un est suspendu à la Verge de fer par un fil d'archal; & l'autre par un Cordon de soie. Le Battant suspendu à un fil de soie, tombe entre deux. Du Timbre soûtenu

par un Cordon de ſoie, deſcend un fil d'archal, dont l'extrémité eſt fixée en bas par un autre Cordon, & ſe termine en anneau pour recevoir un petit Levier de fer, lequel repoſe ſur une Verge de fer iſolée. Cela étant ainſi, le Timbre ſuſpendu par un fil d'archal, eſt électriſé par la Verge de fer qui le porte; & l'autre, qui eſt ſuſpendu à cette Verge par un Cordon de ſoie, eſt électriſé par l'autre Verge de fer, ſur laquelle repoſe le petit Levier. En abaiſſant une touche, j'éleve ce Levier & je le fais toucher à une autre Verge non-iſolée: dans le même inſtant, le Battant ſe met en mouvement, & frappe les deux Timbres avec tant de vîteſſe qu'il n'en réſulte qu'un ſon ondulé, ou qui imite, à peu-près, l'effet du Tremblant-fort de l'Orgue. Auſſi-tôt que le Levier tombe ſur la Verge électriſée; le Battant s'arrête: ainſi cha-

que touche répondant à son Levier, & chaque Levier à son Timbre, on peut jouer tous les airs comme sur un autre Clavecin ou sur une Orgue.

Cette espèce de Clavecin a même un avantage que n'ont pas les autres, & qui lui est commun avec l'Orgue. C'est qu'au-lieu que, dans les Clavecins ordinaires, le son ne persévère qu'en s'affoiblissant, il conserve toute sa force dans l'Orgue & dans le Clavecin électrique, tandis qu'on laisse le doigt sur la touche. J'ai mis à part deux Timbres, dont l'un communique au Conducteur par un fil d'archal, & l'autre y est attaché avec un Cordon de soie. Le Battant également isolé, tombe entre deux, il se met en mouvement quand on commence à frotter le Globe, & s'arrête après un certain nombre de tours de la Roue. Il avertit ainsi qu'il y a assez d'é-

lectricité pour toucher le Clavecin : on peut alors jouer la plus grande pièce, sans frotter davantage le Globe. Quand l'électricité est considérablement affoiblie, les deux Timbres, dont je viens de parler, en donnent encore l'avertissement : il faut recommencer à tourner la Roue. Quand on touche le Clavecin dans l'obscurité, il est, en quelque sorte, oculaire & acoustique, puisque les yeux y sont agréablement surpris par des étincelles brillantes qui éclatent à chaque son, & qui ressemblent à de petites étoiles errantes.

Permettez-moi, MM. RR. PP., d'expliquer à présent le plus brièvement qu'il est possible le Méchanisme & le jeu de ce nouvel instrument. J'ose d'abord renverser toutes les idées qu'on a eues jusqu'ici sur l'électricité. Fondé sur l'expérience, je crois devoir appeller électriques par commu-

nication les corps qu'on a appellés électriques par eux-mêmes, & électriques par eux-mêmes ceux qu'on a appellés électriques par communication. La seule expérience de Leyde prouve assez que le verre est fortement électrique par communication. Un tuyau de verre, un bâton de Cire d'Espagne, ou de Soufre, ou de Résine, appuyé un instant sur le Conducteur devient très-sensiblement électrique. Je puis donc d'abord assûrer que ces corps sont électriques par communication; mais je prouve encore qu'ils ne le sont pas autrement. Je frotte deux bâtons de Cire d'Espagne ou de Soufre l'un contre l'autre; ils ne deviennent pas électriques. De-là je conclus que ces sortes de corps ne le deviennent pas précisément par le frottement. Mais si, après les avoir ainsi frottés l'un contre l'autre, je les applique un instant

r ma main, ou si je les y fais
isser une seule fois très-légère-
ient, ils deviennent sensible-
ent électriques. Je leur ai donc
ommuniqué de l'électricité. Je
is donc électrique par moi-
ême & eux par communication.
: serois trop long, si je voulois
pporter toutes les expériences
ui établissent solidement ce prin-
pe.

Mais en l'admettant, quel doit
re le mouvement de la matière
ectrique? Qu'arrive-t-il quand
frotte un Globe? Ma matière
ectrique trouvant un libre paf-
ge dans ses pores dilatés, s'y
rte & s'y insinue. Mais elle ren-
ntre la résistance de l'air inté-
eur du Globe, & suivant les loix
: mouvement dans les corps
astiques, elle se réfléchit & est
icore repoussée vers le Globe
ar la résistance & le ressort de
air extérieur. De même la ma-

tière électrique du Conducteur se porte vers le Globe & s'en éloigne alternativement. Celui qui frotte le Globe n'étant pas isolé, reçoit des corps environnants autant de matière électrique qu'il en a communiqué au Globe, & par conséquent celle qui réside dans son corps étant toujours dans le même état de compression ne peut être mise en mouvement. Je ne dis donc pas avec quelques Physiciens que le Conducteur est électrisé, quand le Globe lui ayant communiqué plus de matière électrique qu'il n'en peut contenir, le surplus s'accumule autour de sa surface, parce qu'en disant cela, je ne trouve pas le moyen d'expliquer le premier & le plus simple des phénomènes électriques qui est l'attraction. Je présente ma main pleine de son au Conducteur: sa matière électrique, repoussée par le Globe, vient frap-

elle de ma main & la com-
:. Cette matière comprimée
:bande, se réfléchit & en-
: avec elle vers le Conduc-
e son qu'elle trouve sur son
ge; ce son est renvoyé aussi-
ar la matière réfléchie du
.ucteur, & il est ainsi attiré
oussé alternativement.
nons maintenant à l'explica-
lu Clavecin, & d'abord de
:rience des deux Timbres qui
issent de la présence & de
nce de l'électricité. Quand
mmence à frotter le Globe,
:tant se met en mouvement.
atière électrique du Conduc-
& par conséquent celle du
re qui y communique par
l d'archal, se porte vers le
e, mais celle du Battant &
.utre Timbre qui sont isolés,
ure encore en repos. Le cou-
de cette matière étant donc
ıssé à la rencontre du Globe,

vient heurter celle du Battant avec tant de rapidité, qu'elle le pousse contre l'autre Timbre. La matière électrique de celui-ci étant comprimée par le choc du courant électrique, se débande & renvoie le Battant à son voisin qui le lui renvoie à son tour, & ainsi alternativement jusqu'à ce que toute la matière électrique du Conducteur, des deux Timbres & du Battant ne forme plus qu'un seul courant qui se porte vers le Globe, & s'en éloigne par un mouvement uniforme en passant librement par les pores de ces corps. Le Battant demeure donc en repos, & c'est l'avertissement d'une électricité assez forte pour toucher le Clavecin. Mais lorsque le mouvement de la matière électrique est considérablement affoibli, le Battant recommence son jeu; parce que le mouvement se perd plutôt dans le Battant & dans le Tim-

ui sont isolés , que dans
'Timbre qui communique
nducteur par un fil d'archal.
'a pas besoin de preuve : on
onc appliquer aisément à ce
mène l'explication que nous
s de donner du premier.
idis qu'on ne touche point
ivier , les Battants demeu-
nmobiles entre leurs Tim-
parce que la matière électri-
s Battants , des Timbres , de
ge de fer qui les soûtient,
Conducteur ne forme qu'un
ourant. Mais en abaissant
ouche, j'ôte le Levier qui
ond de dessus la Verge élec-
, & je le fais toucher à une
Verge non-isolée. La ma-
électrique de cette Verge
donc comprimée par le choc
le du Levier, se débande &
échit dans le Levier même:
orme donc aussi-tôt dans ce
r , dans le fil d'archal & dans

le Timbre qui y communi
courant particulier qui vien
ter le Battant, & le pousse
l'autre Timbre, dont il est
tant repoussé.

Pour bien comprendre
souvenons-nous que le Glo
électrique que par comm
tion ; que par conséquent
tière électrique du Con
& de tout ce qui y touche
vers le Globe ; que si le C
teur n'étoit pas isolé sur d
non-électriques, & qui
vent lui fournir une nouve
tière à la place de celle
communiquée au Globe,
résideroit dans lui étant
dans le même état de comp
ne pourroit être mise en
ment. Lors donc que j'ab
touche, j'approche le Le
y tient, d'une Verge de
isolée, & qui étant él
par elle-même fournit au

par conséquent au fil d'archal au Timbre qui y répond, une ouvelle matière ; le Timbre en ournit au Battant dont il est voisin ; le Battant va la porter à l'autre imbre, & comme par le mouveent de la matière électrique, tel ue nous venons de l'expliquer, le attant est nécessairement poussé & repoussé alternativement d'un Timbre à l'autre, il puise, pour ainsi dire, continuellement la matière électrique dans le premier, pour la donner au second tant que le Levier touche à la Verge de fer non-isolée ; mais aussi-tôt qu'il retombe sur celle qui est électrisée, le Battant s'arrête, parce que la matière électrique est rétablie dans son premier équilibre. J'aurois souhaité, MM. RR. PP., exposer plus brièvement & plus clairement ce peu de réflexions sur le mouvement de la matière électrique. J'espère que vous voudrez

bien excuser ce qu'i
moins clair dans ma L
de l'obscurité du suje
neur d'être, &c.

A Paris, 15. Juin
1759.

ARTICLE I

ΙΠΠΟΚΡΑΤΟΥΣ
Hippocratis Aphoi
pocratis & Celsi lo
illustrati, studio &
sonii ab Almelc
quibus accessit Lud
Index locupletiss
Parallela ex Boerh
mentariis, Notu
Editionem curavit
Lorry M. D. *Le*
d'Hippocrate, sei
de Jansson d'Almé
la Table de Louis

la comparaison des endroits parallèles tirés de Boerhaave ; & les Notes de l'Editeur M. Lorry, Docteur en Médecine. (In-12.) A Paris, chez Cavelier, rue S. Jacques, &c.

VOici un Livre qui fait beaucoup de plaisir aux Amateurs u Grec, de la Médecine & des onnes Editions. Qu'on ne dise lus que notre Typographie est :llement livrée à la Littérature rançoise, qu'elle néglige totalement les Lettres Grecques & Lanes. Le Sieur Cavelier a pressé I. Lorry de mettre dans le public ne jolie Edition des Aphorismes 'Hippocrate, & il fait espérer le iême zèle pour donner d'autres ivres du Prince de la Médécine. lous lui promettons d'avance accueil des Savants & même des onstructeurs de Bibliothèques ; e seroit toujours parer agréable-

ment un Cabinet de Livres, que d'y placer tout Hippocrate en quinze ou vingt Volumes semblables à celui qu'on publie aujourd'hui.

Il étoit raisonnable de commencer par les Aphorismes, parce que ce Livre est court, plein d'instruction, & très-célèbre dans les Ecoles : nous répondons du moins de celles d'autrefois. Il y a soixante ans que le plus petit Candidat de Médecine savoit par cœur ses 422 Aphorismes d'Hippocrate, & il n'étoit point rare de trouver, il y a vingt-cinq ans, de vieux Médecins qui ne les avoient jamais oubliés, qui les récitoient encore tels qu'on les leur avoit fait apprendre à Paris ou à Montpellier. Le petit Livre de M. Cavelier, ou plutôt de l'Editeur M. Lorry va faire revivre ces bons usages. On n'ira plus chercher des Editions étrangères ou

assommantes

assommantes pour le Volume. Celle-ci est de notre crû, & l'Editeur l'a ornée avec goût & intelligence. Nous dirons quelque chose de toutes les parties de son travail.

Si quelqu'un ne savoit pas ce que c'est que des *Aphorismes*, il faudroit lui demander s'il n'a pas l'idée de ce qu'on appelle Principes en Philosophie, Maximes en Morale, Axiomes en Mathématiques, &c. Tels sont, en Médecine, les Aphorismes, ils comprennent en peu de mots des régles appliquables à l'art de guérir, ils sont le résultat des observations, & ils énoncent quelquefois même des vérités philosophiques: témoin le premier Aphorisme qui dit: *La vie est courte, l'Art est long, l'occasion est volage, la tentative est dangereuse, le discernement est difficile.* Il faut *donc que tout concoure à l'art de gué-*

rir, le Médecin, le Malade, les Amis du Malade, les choses même étrangères au Malade & à la Maladie. Le sens d'Hippocrate ne se présente pas toujours au premier coup-d'œil du Lecteur, & c'est-ce qui a fait naître tant de Commentaires sur les Aphorismes. M. Lorry nomme avec honneur ceux qui se sont distingués dans cette carrière, entr'autres M. Hecquet, Docteur de Paris, & plus récemment encore un Docteur de Padoue, nommé André Pasta.*

Hippocrate est si ancien qu'il n'est pas surprenant que ses Ouvrages aient souffert des altérations, des *fourures* même, c'est-

---

* L'Edition des Aphorismes, par ce Docteur, est de l'année 1750, *in*-12. à Bergame. C'est la même, pour le fond, que celle de Leonicenus, Pasta l'a retouchée, & y a joint des Notes fort estimées.

à-dire que parmi ses productions il se soit glissé quelques traits étrangers. La Critique a bien travaillé sur cet objet comme sur tant d'autres ; elle n'a pas cru les Aphorismes exemts de l'invasion des fourbes littéraires, mais le fond de l'Ouvrage est pourtant d'Hippocrate ; & il y a 1500 ans qu'Oribaze réfutoit vivement les soupçons qu'on avoit voulu faire naître à ce sujet. M. Lorry releve aussi fort bien la témérité d'un Médecin Polonois, nommé Louis Sinapius, qui s'est avisé de témoigner du mépris pour les Aphorismes. La sortie de notre Editeur contre cet Aventurier est tout à l'avantage de la bonne Médecine dont Hippocrate est le père.

L'Edition des Aphorismes, donnée en 1685, par Théodore Janssson d'Alméloveen, reparoît dans ce petit Volume ; c'est-à-dire qu'on nous remet sous les yeux le Grec

& le Latin de Janſſon. Nous ne voudrions pas aſſûrer que ce Latin fût une Verſion parfaite du Texte Grec, mais c'eſt peut-être ce qu'on a de mieux, & l'on ſait de plus qu'il faut bien ſe contenter de la médiocrité vis-à-vis d'Hippocrate qui eſt extrêmement difficile à rendre, parce qu'il eſt fort énergique & fort concis. Comparaiſon faite avec la Verſion de l'Hippocrate de Foës, nous croyons que celle de Janſſon eſt beaucoup meilleure; que la tournure en eſt plus élégante, c'eſt-à-dire plus courte, plus nette, plus tranchante, plus dans le goût du Texte; & il ſe trouve d'ailleurs de groſſes fautes, apparemment d'impreſſion, dans Foës, comme quand on lit dans un Aphoriſme de la 6e Section, *qu'en ſe guériſſant des Hémorrhoïdes, ſi l'on en conſerve une, il y a danger de devenir hydropique.* Le ſens d'Hippocrate eſt tout

contraire, il prétend que *ſi l'on n'en conſerve pas une, on eſt menacé d'Hydropiſie;* c'eſt donc une négation qui manque dans le Texte de l'Edition de Foës: celle de Janſſon & de M. Lorry n'a point ce défaut.

Janſſon a orné ſon Edition des *endroits parallèles* d'Hippocrate lui-même & de Celſe; nous voulons dire qu'il a rapproché des Aphoriſmes, les Textes d'Hippocrate & de Celſe qui traitent les mêmes ſujets. Cette concordance répand quelques lumières ſur les Aphoriſmes, & les Aphoriſmes appuient les autres Textes. Mais M. Lorry ne ſe contente pas de ces rapports établis entre tant de divers paſſages des deux plus fameux Médecins de l'Antiquité, il y joint ceux de Boerhaave & de M. Van Swieten, avec de courtes Notes pour lier le tout aux obſervations & aux découvertes des

Modernes. Ces Additions, quoique peu frappantes au coup-d'œil, sont néanmoins considérables, parce qu'elles reviennent souvent, parce qu'elles expliquent ou rectifient quantité de principes répandus dans les Aphorismes.

Enfin le Volume est terminé par une Table raisonnée, qui est du Docteur Verhoofd. La Préface, qui explique tout & manifeste un grand respect pour Hippocrate, est de M. Lorry, dont on ne peut trop accueillir le dessein, encourager le travail, & reconnoître les louables intentions.

ARTICLE LXXXII.

DICTIONNAIRE de Physique portatif, orné de Planches & de Figures, à l'usage des personnes qui n'ont aucune teinture de Géométrie; dans lequel on explique le systême physique de Newton, les points les plus intéressants, les expériences les plus curieuses, & les termes les plus obscurs de la Physique moderne. *Par un Professeur de Physique.* (Vol. *in-8°.* pag. 352, sans compter la Préface & les Sommaires qui sont à la fin.) *A Avignon, chez Mérande, & la Veuve Girard, &c.* M. DCC. LVIII.

L'Auteur de ce Dictionnaire dit, à l'Article *Copernic*, qu'il *rapporte la fameuse hypo-*

thèse de ce Chanoine Polonois, & que *ce sera au Lecteur à l'embrasser si elle lui paroît vraie, ou à la rejetter si elle lui paroît fausse.* Nous en disons autant de la doctrine Newtonienne, qui fait le fond de ce Dictionnaire. *Prenez* ou *laissez*, le Livre n'en sera pas moins utile. Si vous êtes Newtonien, vous serez très content de voir le systême de Newton à toutes les pages & de plus expliqué fort clairement, sauf toujours la docilité qu'il faut avoir sur les principes. Si vous êtes Anti-Newtonien, vous trouverez par-tout matière à dispute, & quantité de choses qui vous confirmeront dans votre mauvaise humeur.

Ce n'est pas au fond qu'il faille avoir de la mauvaise humeur contre personne ; mais ici ce n'est qu'une affaire de systême : il est fort permis de croire, par exemple, que Descartes n'a pas dit un

mot de vérité dans la conſtruction de ſon ſyſtême du monde, & que c'étoit néanmoins un fort galant homme, un très-bon eſprit, un excellent Métaphyſicien, une tête faite pour chercher le vrai, & un Philoſophe d'immortelle mémoire. De même on peut penſer que Newton étoit un très-grand Géomètre, & même un bon Logicien, quoique ſes principes ſoient fort ſujets à conteſtation. Il a dit, *l'Attraction eſt une Loi de la Nature :* admettons cela ſans diſputer, puis tirons les conſéquences, & ſur-tout ayons ſoin de ne les pas pouſſer trop loin, de les borner, à-peu-près, aux phénomènes céleſtes : on prétend que la machine ne laiſſera pas d'aller juſqu'à un certain point. En Phyſique, il faut bien ſe réduire à la médiocrité, au probable, à l'hypothèſe pure, & compter ſur la mobilité & la variation des prin-

cipes. Est-ce que les Physiciens de 80 ans n'ont pas vu regner de suite, le Péripatétisme, le Carthésianisme, le Mallebranchisme, le Molièrisme, le Newtonisme, sans compter les petits systêmes subalternes ?

Le Dictionnaire que nous annonçons est donc excellent pour tout le monde. D'abord il procède par une Préface où tous les principes Newtoniens sont fort bien expliqués en neuf Articles qu'on appelle des *vérités*. Ensuite les détails du Livre sont, comme il convient à un Livre Elémentaire, bien présentés, bien dégagés de toute discussion trop savante ; bien fondés sur ce qu'on a dit de mieux en faveur de la Physique moderne. Pour profiter de cette Nomenclature, il faut commencer par lire l'Article *Physique* : on trouve sous ce mot, l'ordre des connoissances qu'il faut

requérir, avec la succession des idées qu'il est bon de recueillir du Dictionnaire même.

On fera une attention particulière aux Articles COMÉTE, COPERNIC, COULEURS, DURETÉ, ELECTRICITÉ, ETOILE, FLUX ET REFLUX DE LA MER, KALENDRIER, LOGARITHME, LUMIÉRE, MATIÉRE, MOUVEMENT, SON, TOURBILLON, TREMBLEMENT DE TERRE &c. Et en général tout le Livre mérite d'être entre les mains de tous les Elèves de Physique.

Comme il y aura, sans contredit, d'autres Editions de cet Ouvrage, on y ajoûtera quantité d'Articles; sur-tout celui de *Révulsion*, dont quelques Newtoniens font tant d'usage : on préviendra quelques difficultés sur le *Flux & Réflux de la Mer*; cette question entr'autres, pourquoi les eaux doivent ou peuvent être

attirées par la Lune, tandis que la Terre les attire ou les retient bien plus fortement, puiſqu'elle a une maſſe & une proximité très-ſupérieures à celles de la Lune, &c.

L'Auteur du Dictionnaire n'eſt pas tellement livré aux Newtoniens, qu'il ne s'écarte de leurs idées dans des points conſidérables; tel qu'eſt celui, par exemple, de la *dureté*. Les Newtoniens expliquent cette qualité des corps *par une attraction qu'ils font agir en raiſon inverſe des cubes des diſtances*: ſyſtême qui détruit la régle de l'attraction en raiſon inverſe des quarrés des diſtances. En toute affaire, il faut être conſéquent; & ne pas admettre dans un point ce qu'on rejette ou qu'on trouve inſuffiſant dans un autre. L'Auteur raiſonne fort pertinemment ſur ce cas particulier, & en général on peut s'aſſu-

rer qu'il a fort bien analysé ses idées ; que son Livre est méthodique, instructif, suffisamment orné de figures, & du style le plus analogue au sujet. *On doit le trouver à Paris chez divers Libraires.*

ARTICLE LXXXIII.

OBSERVATIONS de la Comète de 1531, pendant le temps de son retour en 1682, faites par JEAN-DOMINIQUE CASSINI, *& publiées par* CESAR-FRANÇOIS CASSINI *en 1759.* (Brochure *in-8°.* pag. 40.) A Paris, chez Durand, rue du Foin, &c. M. DCC. LIX.

LA Comète de 1531 est célèbre, parce qu'elle a reparu dans les années 1607, 1682, &

qu'on l'a revue dès les premiers mois de cette année 1759. Voilà une période de quatre apparitions, distantes les unes des autres d'environ 76 ans. En remontant, selon le cours des siècles, on trouveroit, dans l'Histoire, la même Comète qui s'est fait voir après les mêmes intervalles de temps, & l'on s'éleveroit ainsi jusqu'à une époque fort reculée. Mais comme l'Antiquité ne nous fournit point d'Observations astronomiques sur ce Phénomène, & que ce sont les Historiens seuls qui l'attestent, on se fixe à l'an 1531, temps auquel la Comète fut observée avec quelque soin par Pierre Apiano de Leipsic, Astronome de l'Empereur.

En 1607, le célèbre Kepler & Longomontan l'observerent. En 1682, notre illustre Cassini en suivit exactement le cours depuis le 25 d'Août jusqu'au 21. de Sep-

embre. Enfin personne n'ignore qu'elle vient d'être observée avec outes les attentions de l'Art par es plus savants Astronomes de 'Europe.

On conçoit que les Amateurs le l'Astronomie sont extrêmement ensibles au retour de cette Comète, qui fonde ainsi une période & répand de très-grandes lumières ur cette partie si neuve encore & i peu développée de la Physique céleste. La postérité jouira de plus en plus de cette découverte ; elle parviendra peut-être à enchaîner aussi, dans un cours de révolutions périodiques, quelques-unes des autres Comètes ; sur-tout la grande & belle qui parut en 1680, & qu'on croit être celle de 1106, de 531, & de la mort de César. N'envions pas à nos Neveux ce progrès de connoissances ; & apprenons seulement, avant eux, que les Comètes sont comme des

traits immenses, jettez dans toute la suite des siècles, pour faire admirer la puissance & la majesté du Créateur.

En 1682, M. Cassini observa donc ponctuellement la Comète & ses Observations consignées dans des Manuscrits, dont M. Cassini de Thury son petit-fils est dépositaire, méritoient de paroître à l'occasion du retour de la même Comète en 1759. Sans doute qu'en l'année 1835 ou 36, terme périodique d'une autre apparition, nos Successeurs rechercheront les Observations faites en ce temps-ci, & entretiendront le public des travaux de nos Contemporains qui jouiroient beaucoup mieux alors de leur gloire, s'ils pouvoient en être témoins : *Fata obstant, tristisque palus*, &c.

M. de Thury explique son dessein dans une belle Epître au Roi. C'est ainsi qu'il faut parler aux

grands Princes des Phénomènes de leur siècle : par-là on rend hommage à leur grandeur ; on intéresse leur curiosité littéraire ; on instruit le public.

Après son Epître au Roi, M. de Thury donne une Dissertation sur le retour de la Comète & sur les Observations de son illustre Ayeul. En 1682, M. Cassini observa la Comète pendant vingt-six jours, & l'Anglois Flamsteed n'en fit que quatorze Observations. Cependant l'Ouvrage de ce dernier est presque le seul dont on ait fait mention dans le public : celui du Fondateur de l'Astronomie parmi nous étoit comme oublié, quelle indifférence pour la gloire de notre Nation ? M. de Thury a dû la venger en publiant les Observations de son grand-père : il satisfait par-là aux empressements de toutes les personnes qui chérissent la mémoire de cet immortel Astro-

nome : il montre que nous ne le cédons pas plus aux Anglois en travaux Astronomiques qu'en exploits Militaires ; que nous savons leur tenir tête dans le Ciel comme sur la Terre, &c.

Le retour de la Comète est l'occasion la plus favorable qu'on pût desirer pour toutes ces bonnes opérations. M. de Thury a toujours été persuadé que cette Comète ne priveroit point les Astronomes de sa présence, qu'elle seroit fidèle à la période d'environ 76 ans ; mais il n'a point osé fixer le temps précis de la nouvelle apparition. On a encore pour les Comètes trop peu d'Observations, & celles qui ont été faites, ne sont pas d'une exactitude sur laquelle on puisse absolument compter. Il faut bien des années, ou plutôt bien des siècles pour déterminer le moment du retour de telle ou telle Comète; & la dernière qui

eſt préſentement liée à une révolution connue, donnera encore long-temps de l'occupation aux Aſtronomes, quand il s'agira de prédire à point nommé ſon apparition.

Sa période eſt, comme nous le diſons ici, d'environ 76 ans; c'eſt-à-dire que l'intervalle entre deux apparitions n'eſt pas toujours égal : de 1531 à 1607 il y a 76 ans; de 1607 à 1682 il n'y en a que 75; & de 1682 à 1759, on en compte un peu plus de 76. M. Clairaut a rendu compte de ces variations dans un très-beau Mémoire qu'il a lu en préſence de l'Académie Royale des Sciences, & qui ſe retrouve au Journal des Savants du mois de Janvier dernier. M. de Thury ne fait que l'indiquer dans ſa Diſſertation; & nous invitons tous les Amateurs de l'Aſtronomie à ne pas négliger cette lecture.

La Dissertation de M. de
est suivie des Observatio
M. son Grand-Père, dep
25. d'Août 1682 jusqu'au 21
tembre suivant. Cette partie
Brochure n'est pas susce
d'Extrait. Après les Observ
on trouve quelques Rem
sur les Méthodes de M. C
avec la Lettre qu'il eut l'h
d'écrire au feu Roi, pour
noncer sommairement l'a
tion de la Comète, & les
tions dont elle avoit été l
Enfin la Brochure est ter
par deux Cartes, dont l
miére marque la route de
mète en 1607, en 168
1759; & la seconde rep
l'Orbite entière que la C
parcourt en 76 ans. Cette
démontre à l'œil la grande
tricité de cette Orbite, &
petite portion qu'en a décrit
yeux du Spectateur, la Com

de deſſus la Terre. Tout ceci comparé avec les Obſervations de 1759, ne peut que répandre de grandes lumières ſur la Théorie des Comètes, & avancer beaucoup cette partie de la Science aſtronomique.

ARTICLE LXXXIV.

NOTICIA DE LA CALIFORNIA, y de ſu conquiſta temporal y eſpiritual haſta el tiempo preſente, dedicada al Rey nueſtro Señor por la Provincia de nueva Eſpaña de la Compañia de Jesus. En Madrid en la emprenta de la Viuda de Manuel Fernandez, año de M.DCC.LVII. *Notice de la Californie, & de ſa conquête temporelle & ſpirituelle juſqu'au temps préſent, dédiée au Roi notre ſouverain Sei-*

gneur, *&c.* A Madrid, chez la Veuve de Manuel Fernandez, en 1757. (*Trois Volumes* in-4°.)

CE n'eſt point encore ici une Hiſtoire complette de la Californie ; mais ce n'en eſt pas non plus ſimplement une Notice, quoique l'Auteur ait cru devoir donner ce titre modeſte à ſon Ouvrage. On peut aſſûrer que juſqu'ici nous n'avons rien eu d'auſſi ſatisfaiſant & d'auſſi détaillé ſur cette vaſte Contrée. En effet, ce ne ſont pas ici de ces Deſcriptions ſuperficielles, telles qu'en contiennent la plûpart des Relations de Voyageurs qui nous préſentent moins l'Hiſtoire que le Roman des pays qu'ils ont parcourus rapidement, & qu'ils ont plutôt imaginés que connus. L'Ouvrage dont nous allons rendre compte, eſt le fruit & le réſultat d'un demi

d'obſervations faites par
ommes éclairés & vertueux
e rapportent que ce qu'ils
vû.

uelle que ſoit l'étymologie du
Californie, il eſt certain que
grande Péninſule ſe nommoit
du temps de Ferdinand Cor-
comme on le voit par l'Ou-
e de *Bernal Diaz del Caſtillo*,
fut & le Compagnon de for-
& l'Hiſtorien de ce Conqué-
célèbre. Le nom de *Califor-*
ubſiſte & a prévalu ſur celui
Nouvelle Albion, que lui avoit
né le fameux Navigateur An-
s François Drak, & ſur celui
es Carolines qu'on voulut lui
ner du nom de Charles II.
d'Eſpagne, qui avoit ordonné
n en tentât la conquête à quel-
prix que ce fût. On la trouve
gnée ſous ce dernier nom dans
las du P. Sherer, Jéſuite Alle-
id, dans le petit Atlas de la
uillet, 1759. II. vol.

il comprend ſous cett
nation toutes les terres
l'Oueſt de la Nouvelle
& de la Nouvelle-Ga
qu'aux extrémités de l
Septentrionale & le
vulgairement Anian. *
beaucoup que la Calif
ferme une auſſi vaſte
pays. Cette Province
vant l'Ouvrage Eſpagno
portion de l'Amérique S
nale bornée à l'Occid
Mer du Sud ou Pacifi
l'Orient par le Golfe qu
de cette Province, s'ap

enclavée entre le Cap de S. Luc (*Capo de San Lucas*,) le Fleuve *Colorado*, & le Cap-Blanc de S. Sebaſtien (*Capo Blanco de San Sebaſtian.*) » Ce n'eſt pas, *dit no-» tre Auteur* (p. 8,) que le Cap » de S. Sebaſtien termine vérita-» blement la Californie du côté » de la Mer du Sud. Cette Pénin-» ſule s'étend, ſans doute, fort » au-delà de ce Cap vers le Nord; » mais je n'ai prétendu parler que » de ce qui eſt connu : & nous » n'avons que de très-foibles lu-» mières, ſoit ſur la partie de la » Mer du Sud qui eſt au-delà, » ſoit ſur l'intérieur des pays im-» menſes qui ſont à la droite de ce » Cap. «

Les Géographes & les Voyageurs, à parler en général, conviennent aſſez unanimement des degrés de Latitude, ſous leſquels on doit placer les *Caps S. Luc*, *S. Sebaſtien*, & le Fleuve *Colo-*

rado. Ils disent que le *Cap S. Luc* est à 22 degrés & demi de Latitude Boréale ; le Fleuve *Colorado* à 32 degrés & demi ; & le *Cap-Blanc de S. Sebastien* à 43 degrés & demi de la même Latitude. Il est beaucoup plus difficile de s'assûrer des degrés de Longitude : aussi les Auteurs qui parlent de la Californie, sont-ils fort partagés entr'eux sur ce point. L'Ouvrage Espagnol expose les différentes opinions, sans en adopter aucune : on y paroît seulement pencher pour le sentiment de M. Danville, qui place le Fleuve *Colorado* au 100^e degré de Longitude en partant du premier Méridien de l'Isle de Fer, & le Cap S. Luc entre les 94^e & 95^e degrés en partant toujours du même Méridien. (*Voyez la Carte de l'Amérique Septentrionale, dédiée à Monseigneur le Duc d'Orléans*, par M. Danville.)

Nous avons déja dit que l'on ne connoissoit point encore toute la Californie. On ne l'a parcourue que jusqu'aux environs de l'embouchure du Fleuve *Colorado*. Cette étendue de terrein qui est de trois à quatre cents lieues, ne présente point par-tout une égale largeur, cette largeur augmente ou diminue selon que la Mer du Sud d'un côté, & de l'autre les eaux du Golfe entrant dans l'intérieur de la Péninsule, forment des sinuosités & des bayes plus ou moins profondes. Au Cap de S. Luc, la largeur n'est que de dix lieues, elle devient ensuite de vingt, de trente & même de quarante lieues. La nature du sol n'est point par-tout la même, non plus que la température de l'air. En général cependant, *dit notre Auteur*, le climat est sec & d'une chaleur excessive, le terrein est sablonneux, nud, stérile, & inan-

que d'eau néceſſaire pour le labourage, pour la culture des arbres, & pour l'entretien des troupeaux. Il s'y trouve pourtant des cantons aſſez fertiles. Le long des côtes, l'air eſt fort tempéré ; il y fait même quelquefois aſſez froid pour que l'eau ſe glace. Entre l'embouchure du Fleuve *Colorado*, le Cap Mendocin & le Port de *Monte-Rey*, on voit, ſuivant une Relation du P. Kino, de grandes plaines, d'excellents pâturages, de belles ſources d'eau vive, des ruiſſeaux & des rivières dont les bords ſont couverts de ſaules, de peupliers, de roſeaux & de vignes ſauvages.

La Californie poſſéde preſque tous les animaux qui ſont d'uſage en Eſpagne & au Méxique. Ceux qui manquoient à ce pays, y ont été tranſportés, & ils y ont beaucoup multiplié. Outre les Cerfs, les Lièvres & les Lapins qu'on y

trouve en quantité, il y a deux ſortes de bêtes-fauves qu'on ne connoiſſoit ni dans l'Ancienne ni dans la Nouvelle Eſpagne. La premiére eſpèce ſe nomme *Tayé* dans la Langue *Monqui*. Cet animal eſt de la grandeur d'un Veau d'un an & demi, & il en a la figure : ſa tête paroît celle d'un Cerf, ſes cornes qui ſont extraordinairement groſſes, reſſemblent à celles d'un Bélier : la corne du pied eſt grande, ronde & fendue comme celle d'un Bœuf ; ſon poil eſt plus court encore que celui du Cerf ; ſa chair eſt un manger délicat. L'autre eſpèce de bêtes-fauves, plus grandes que les Moutons d'Eſpagne, n'en diffère d'ailleurs que très-peu. On voit ſur les montagnes ces animaux aller par troupeaux : les uns ſont blancs, & les autres noirs : leur laine qui eſt fort abondante, ſe file aiſément ; elle eſt auſſi très-propre à

mettre en œuvre ; leur chair est agréable.

Dans un voyage que le P. Taraval, Missionnaire, fit, en 1733, aux Isles *de Los Dolores* (des Douleurs,) il trouva une espèce d'animaux semblables aux Castors, si même ce n'en sont pas. On en tua plus de vingt à coups de bâtons ; leurs peaux sont très-belles.

Le pays est encore beaucoup mieux fourni en oiseaux de toute espèce ; & pour ne parler ici que de ceux qui sont bons à manger, on y trouve, en quantité, des Tourterelles, des Pigeons, des Alloueres, des Perdrix d'un goût excellent, des Faisans, des Canards, des Oies, outre plusieurs sortes d'oiseaux de Rivière & de Mer.

De tous les arbres fruitiers que produit la Californie, le plus singulier est celui qu'on nomme dans le pays *Pita-Haya*, dont le fruit

fait la principale récolte des Californiens. Cet arbre unique en son espèce, ne porte point de feuilles : son fruit est enveloppé d'une écorce hérissée comme celle de la Châtaigne : sa chair a quelque ressemblance avec celle de la Figue, mais elle est plus délicate & plus agréable ; il y en a de différentes couleurs. C'est un très-bon spécifique contre le scorbut.

L'arbre nommé *Palo-Santo*, y est aussi fort commun. C'est une espèce de Prunier. Le fruit en est excellent : il découle de cet arbre & de quelques autres une si grande abondance de Gomme, qu'en y mêlant un peu de *Suif*, on s'en sert pour carêner les Vaisseaux & les Barques.

On trouve sur les montagnes de la Californie de grosses Pistaches. Les arbres fruitiers qu'on y a transportés du Méxique, y vien-

nent très-bien, comme les Oliviers, les Figuiers &c. On y a planté des Ceps de Vigne, qui ont donné du Vin aussi bon que les meilleurs Vins de l'Europe. Le Bled, le Mays, les Mêlons, les Pois, & les autres grains & légumes qu'on y a semés, n'ont pas moins bien réussi. Ces succès prouvent qu'on pourroit rendre fertiles la plûpart de ces terres, si l'on les cultivoit avec soin & qu'on sût ménager avec habileté, soit les eaux de pluie qui sont communément assez abondantes, soit les eaux des rivières & des ruisseaux.

On compte jusqu'à quatorze sortes de grains dont les Peuples de la Californie se nourrissent, ils se servent aussi de racines d'arbres & de plantes, entr'autres de celle d'Yuca qu'ils broient & dont ils font une espèce de pain.

Dans les mois d'Avril, de Mai

e Juin, on recueille, après
ire de la rosée, une espèce de
ne, qui se congele & s'en-
it sur les feuilles de certains
isseaux. Cette Manne est moins
ché que le Sucre, mais elle
a toute la douceur. A cette
sion, l'Auteur Espagnol dé-
e la négligence de ses Compa-
es, qui jusqu'ici n'ont pas su
iter des richesses en ce genre,
la Nature leur présente. Il
que l'Espagne seule produit
de Manne pour en appro-
nner le reste de l'Europe. Il
end qu'elle est d'aussi bonne
ité que celle de la Calabre &
a Sicile; & qu'on en recueil-
it abondamment sur les mon-
ies des Asturies, de la Galice,
'Arragon, & de la Catalogne.
joûte que depuis quelques an-
s le Roi regnant a ordonné
on fit des essais, & qu'on exa-

minât les propriétés & la nature de cette Manne.

On ne sait pas encore si la Californie renferme des Métaux dans son sein, ou plutôt on n'en a point cherché; on assûre qu'on a reconnu vers l'endroit nommé *Sierra Pintada*, des annonces de Mines d'or & d'argent. Il est très-probable qu'on en trouvera; il seroit même étonnant qu'il n'y en eût pas, vû que, de l'autre côté du Golfe Californique, & sous le même climat, les Provinces de *Sonora* & de *Pimeria* possédent un grand nombre de Mines très-riches.

Il y a, dans la Californie, un rocher d'un sel blanc, aussi éclatant que le crystal. Il est si dur que, pour s'en procurer, il faut employer la pioche & le marteau.

Les Mers qui baignent la Californie sont fort poissonneuses, &

le poiſſon en eſt d'un excellent goût. On y pêche du Saumon, du Thon, une eſpèce de Morue, outre pluſieurs autres ſortes de poiſſons inconnus en Europe. La Mer, en ſe retirant, laiſſe ſur ſes bords des millions de Sardines, qui ſont auſſi délicates que celles qu'on prend ſur certaines côtes d'Eſpagne. On y voit auſſi beaucoup de Baleines ; elles ſe montrent quelquefois en ſi grand nombre, que d'anciens Géographes ont cru devoir déſigner la Californie par le nom *de Punta de Ballenas*, ou de Pointe de Baleines : encore aujourd'hui on appelle Canal des Baleines (*Canal de Ballenas*) une partie du Golfe vers l'embouchure du Fleuve *Colorado*.

Les Tortues y ſont très communes, ainſi que les Ecreviſſes. Les rivages ſont couverts de monceaux de coquillages de différentes couleurs, & qui ſont beaucoup plus

gros que les nacres de perles, & même d'une beauté plus éclatante. Tel est sur-tout un coquillage que la Mer du Sud jette sur la côte extérieure de la Californie.* Sa couleur est plus vive que celle du plus beau Lapis-Lazuli. Si ce coquillage étoit connu dans l'Europe, *dit notre Auteur*, il décréditeroit la nacre.

Mais ce qui fait la principale richesse de la Californie, c'est la pêche des perles, & c'est ce qui rend ses côtes si fameuses. De là les vœux empressés des Européens, pour avoir des établissements dans cette Péninsule. Ses perles sont de la plus belle eau ; & la pêche en est beaucoup plus facile & moins dangereuse que sur les côtes Orientales, où les Plongeurs

* On appelle extérieure la côte qui répond à la Mer du Sud, & intérieure celle qui donne sur le Golfe.

t quelquefois obligés de def-
dre dans la Mer juſqu'à plus
ſoixante pieds, pour chercher
perles qu'on trouve à dix-huit
vingt pieds dans le Golfe Cali-
nique. D'ailleurs les eaux de
Golfe ſont ſi tranſparentes
on y découvre à la profon-
ır de trois ou quatre braſſes les
les tout auſſi diſtinctement que
elles étoient à la ſuperficie des
ıx. Les habitants de la Nou-
le Galice, de Culiacan, de
ıaloa & de Sonora accourent
foule à cette pêche. Autrefois
Californiens négligeoient de
ueillir les perles, ils n'étoient
ieux que de l'huître dont ils ſe
ırriſſoient. Mais depuis qu'ils
vu les Eſpagnols rechercher
ec tant de ſoins & de travaux
perles, ils ont commencé eux-
mes à les eſtimer : ainſi l'ava-
e & le luxe des Européens ont

fait germer les passions dans ces cœurs sauvages.

La Californie est fort peuplée, sur-tout du côté du Nord. On y compte un assez grand nombre de Nations différentes. Les plus considérables sont les *Péricuès*, les *Monquis* & les *Cochimiès*. Les Péricuès habitent la partie Méridionale depuis le Cap S. Luc jusqu'au Port de la paix. Les Monquis s'étendent depuis ce dernier Port jusqu'au-dessus du Fort Lorette; & les Cochimiès occupent depuis Lorette presque tout le pays connu jusqu'ici du côté du Nord. Le reste du pays est habité par différentes Nations, qui sont moins nombreuses que celles dont nous venons de parler. Ces Nations n'ont point entr'elles une Langue commune. Les premiers Missionnaires assûrerent d'abord qu'il y avoit au moins six Langues différentes dans la Péninsule.

lques uns n'en ont admis que
; le P. Taraval, qui a par-
u presque toute la Californie
ui a fait une étude particu-
de ces Langues, prétend qu'il
en a véritablement que trois
l'on doit regarder comme
nt de Langues-mères, dont
utres ne sont que des idiômes
vés : il réduit aux Langues des
ués, des *Monquis* & des *Co-*
ifés, toutes les autres usitées
ni les petites Nations qui sont
-mêmes des Colonies des trois
ons principales.

es Californiens sont grands,
faits, & d'une force complè-
. Leur physionomie, quoi-
n peu plus bonne que celle
autres Indiens, n'auroit rien
ésagréable, s'ils ne la défigu-
nt point par les trous qu'ils
ont aux narines, aux lèvres &
oreilles pour y suspendre dif-
nts coquillages. Ces indiens

jusqu'ici découvert qu'ils eussent quelque sorte d'écriture ou de caractères. Si l'on en avoit pu trouver chez eux des vestiges, cette découverte jetteroit un grand jour sur l'époque historique la plus intéressante, & en même temps la plus obscure. On acquerroit des lumières sur la manière dont l'Amérique a été peuplée. La Californie est de tous les pays de l'Amérique, le plus voisin de l'Asie. On sait quelle est la forme des caractères qui sont d'usage au Japon, à la Chine, & chez les différents Peuples qui habitent les frontières de l'Asie du côté du Kamtchatka : si l'on trouvoit donc parmi les Californiens des traces d'écriture, & qu'elle eût quelque rapport avec l'écriture de quelques-unes des Nations voisines des bornes de l'Asie, le mystère historique seroit éclairci, & l'on sauroit le pays d'où seroient partis

: premiers hommes qui ont peu-
é l'Amérique.

Les Californiens, ainſi que la plû-
rt des Indiens, ſont pareſſeux,
nemis du travail, légers, in-
nſtants, mais paſſionnés pour
plaiſir : la danſe fait preſque
ur unique occupation : contents
. ce que la nature du terrein
oduit pour leur nourriture ; &
penſant qu'au moment préſent,
ne pourvoient pas au lende-
ain. Lorſqu'un canton qu'ils
t épuiſé ne fournit plus rien
ur leur ſubſiſtance, ils ſe tranſ-
rtent ailleurs. Ils n'ont aucune
rme de Gouvernement. Chaque
uplade eſt comme indépendante
s autres ; elles n'ont entr'elles au-
n rapport : l'autorité même des
res ſur leurs enfants ne s'étend
s au-delà du temps où les en-
nts ont beſoin du ſecours de
urs parents pour ſubſiſter & pour
vre. Dès qu'ils ſont en état de

ticles.

L'Auteur Espagnol re
cependant que les Calif
sont en général sobres &
tants, l'adultère est pr
crime inconnu chez eux.
qui tient du prodige dans
dien sauvage, les Californ
sont point voleurs : il e
que leur pauvreté n'offre 1
puisse tenter l'avarice : tout
richesses consistent dans q
petites figures de nacre
les, entrelassées de petit
ronds, à-peu-près com
grains de Chapelet; ils s'
des ornements qu'ils por

ils les portent soit pour chasser ; soit pour se défendre de leurs ennemis : car les Bourgades sont assez fréquemment en guerre les unes avec les autres. Leurs guerres sont peu sanglantes : la victoire est toujours pour le parti dont les combattants crient le plus haut : & lorsque les vaincus abandonnent le champ de bataille, les vainqueurs ne se mettent guères en peine de les poursuivre. On doit observer, comme une chose qui fait honneur à leur caractère, qu'ils ne se servent jamais de poison même contre leurs ennemis ; & c'est, sans doute, ce qui rend la Californie le pays le plus peuplé de l'Amérique. On sait les terribles ravages que fait le poison parmi les autres Nations sauvages.

Les Californiens ont beaucoup de vivacité ; ils sont naturellement railleurs : s'il arrive à un

Missionnaire qui les instruit de faire quelque faute dans leur Langue, ils en plaisantent entr'eux, & le fruit de l'instruction est presque entièrement perdu. Ils sont fort adroits ; leur adresse paroît sur-tout dans l'Art, avec lequel ils font des rézeaux extrêmement déliés. Le fil dont ils composent ces rézeaux, ils le tirent de certaines herbes longues qui leur tiennent lieu de Lin & de Chanvre, ou bien des matières cotonneuses qui naissent dans l'écorce de certains fruits. Ces rézeaux nuancés quelquefois de différentes couleurs sont proprement tressés ; & les Espagnols s'en servent eux-mêmes pour attacher leurs cheveux. Le fil le plus grossier est employé à différents usages : on en fait des sacs & des filets pour pêcher.

Ce n'est pas tout : les Californiens ont trouvé le secret de faire

ne eſpèce de vaiſſelle & de batterie de cuiſine d'un genre nouveau. La matière en eſt fournie ar diverſes herbes dont les fibres ont longues & ſerrées ; les pièces s plus petites ſervent de taſſes, les moyennes d'aſſiettes, de lats, & de paraſols dont les femmes ſe couvrent la tête ; les plus randes ſervent de corbeilles à amaſſer les fruits, & quelquefois e poëles & de baſſins pour les aire cuire : mais ce dernier emploi demande une grande attention ; il faut avoir la précaution le remuer ſans ceſſe ces vaiſſeaux endant qu'ils ſont ſur le feu, de eur que la flamme ne s'y attache ; elle les brûleroit en très-peu de emps. Tout ce détail eſt tiré d'un Mémoire du P. Picolo, Miſſionnaire dans la Californie, & ce Mémoire ſe trouve dans le cinquième Tome des Lettres édifiantes & curieuſes (p. 276.)

Juillet, 1759. II. vol.

On ne voit pas chez les Californiens, comme parmi les autres Peuples Indiens, des Chefs ou Caciques; chaque famille forme une espèce de petite République, qui se conduit à son gré; & chaque homme est son maître. Seulement lorsqu'une Bourgade est menacée d'une guerre ou veut la faire, celui qui se sent le plus de courage & d'audace se choisit lui-même pour Chef de l'entreprise, & commande les autres; on lui obéit pendant que la guerre dure: dès qu'elle est terminée, son autorité cesse, & il rentre lui-même dans son premier état; il n'est plus en droit de commander, ni d'exiger aucun service.

La Polygamie est en usage dans certains cantons de la Californie, où la Religion Chrétienne n'a point encore pénétré. Le Californien qui a plusieurs femmes, peut vivre tranquille & se reposer sur

elles du soin de son entretien. Elles le dispensent de tout travail, & se chargent de pourvoir à sa subsistance. Elles chassent, elles pêchent & recueillent pour lui; elles se disputent l'avantage & le bonheur de lui plaire.

Voici à quoi se réduit en général chez ces peuples la cérémonie de leur mariage. Le Californien qui veut se marier, présente une espèce de batoir à celle qu'il demande pour sa femme : si elle reçoit ce batoir, le mariage est conclu; & ce jour-là est une fête pour toute la Bourgade. Les femmes sont dociles & complaisantes pour leurs maris; il y va de leur intérêt, autrement elles s'exposeroient à se voir répudier. Outre la honte qui en rejailliroit sur elles, il leur seroit très-difficile de se pourvoir ailleurs.

On retrouve dans la Californie e bizarre qu'on voit chez

quelques peuples du Brésil. Dès qu'une femme est accouchée, elle va promptement laver l'enfant qu'elle a mis au monde : & le mari se couche sous un arbre ou dans sa hute. Il y demeure étendu trois ou quatre jours, sans se donner la moindre peine. Il contrefait le malade, il se plaint : pendant ce temps-là, sa femme est obligée d'aller chercher à manger, & de le servir : il reçoit aussi les compliments de ses voisins qui s'empressent de lui témoigner la part qu'ils prennent à ses souffrances & à sa situation. Il arrivoit assez souvent que les mères étouffoient leurs petits enfants, lorsque, par défaut de subsistance, elles se croyoient hors d'état de les élever. Les Missionnaires ont arrêté les effets barbares de ce désordre, en faisant distribuer aux femmes nouvellement accouchées le double ou le triple des vivres qu'on

donneroit si elles n'avoient
it d'enfant à nourrir.
.es Bourgades sont communé-
it composées de quarante ou
juante familles; il y en a même
plus nombreuses. On se trom-
oit, au reste, si par ce mot de
urgade on entendoit un lieu
eût quelque rapport avec nos
lages d'Europe, même les plus
érables. Les Bourgades Cali-
niennes n'ont pas de maisons :
nbre des arbres défend ces In-
ns des ardeurs du Soleil pen-
it le jour ; & ils se font, des
nches & des feuillages, une
èce de toît & d'abri contre les
uvais temps de la nuit. Dans
tains cantons ils forment, à
de de quelques pierres entassées
is liaison & sans mortier, de
:ites enceintes semblables aux
rcs pour les moutons. L'hyver
s'enferment dans des cavernes

assez profondes qu'ils creusent sous terre.

La récolte du fruit que porte l'arbre nommé *Pita-Haya*, est pour les Californiens le temps de la vendange. Cette récolte dure trois mois, & ces trois mois se passent en fêtes, en danses & en repas. Les Bourgades les plus voisines s'invitent & se rassemblent. Croiroit-on que la Californie eût aussi son Théâtre, sa Comédie & ses Acteurs? On savoit bien que les Sauvages de l'Amérique avoient des Chansons dans leur Langue. On trouve, dans le Spectateur Anglois, la traduction d'une Chanson Iroquoise; mais il y a encore bien loin d'une Chanson à une Comédie. On juge bien que ces Pièces ne doivent pas être fort régulières. Quoiqu'il en soit, l'Auteur Espagnol nous dit que les Californiens représentent des farces avec beaucoup de vérité dans

par imitation. Suivant le portrait qu'il nous en fait, les Acteurs ressemblent assez à nos Pantomimes & à nos Bouffons; & cela même prouve que ce genre ne demande pas de grands talents.

Nous reprendrons, dans nos Mémoires, la suite de ce bon Ouvrage.

ARTICLE LXXXV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

DE PARIS.

LA nouvelle Edition du Moreri en X. Volumes *in-fol.* paroît, depuis quelques mois, & présente au Public sinon un Livre parfait en ce genre, (cela n'est peut-être pas possible) au moins un Recueil estimable à bien des égards. On a eu soin de retoucher une multitude d'Articles, & d'en ajoûter de nouveaux, dont la plûpart paroissent composés avec soin. Il seroit fort dans le goût de nos Mémoires de parcourir cette im-

menſe nomenclature & de l'appré-
cier en Critiques ; mais le temps
qui eſt toujours cher & *ſubit*,
ſelon l'expreſſion d'Hippocrate &
de Xénophon, ne permet pas l'exé-
cution de cette entrepriſe. Diſons
ſimplement que deux points nous
ont paru d'une grande conſidéra-
tion dans ce Dictionnaire, les Gé-
néalogies ſurajoûtées, & les Noti-
ces qui concernent certains Litté-
rateurs modernes. Nous citerons
pour exemple de ces derniers Ar-
ticles les Eloges de M[rs] de la Motte
& de Fontenelle.

Le premier, compoſé par M.
l'Abbé Goujet, a été revû & au-
gmenté par M. l'Abbé Trublet :
en voici quelques traits qui feront
deſirer de lire le reſte.

» On a dit de M. de la Motte,
» qu'à force d'eſprit il ſuppléoit
» au talent. Si c'eſt-là une criti-
» que, c'eſt auſſi une louange &
» une grande louange ; & M. de

» la Motte est peut être le seu
» qui on l'ait donnée.

» Les Fables de M. de la Mo
» manquent moins de Poësie, q
» de cette naïveté qui fait
» charme de celles de la Fontain
» & le caractère particulier de
» Poëte. En récompense, elles
» des beautés qui manquent a
» aux Fables de la Fontaine,
» jusqu'à présent on n'a pas p
» égalé les unes que les autres.

» Personne n'a ménagé M.
» la Motte (dans les Critiq
» qu'on a faites de ses Ouvrage
» quoique tout le monde l'aimâ
» C'est qu'on ne craignoit point
» réponse maligne.

» Si tous les Ouvrages de M.
» la Motte ne sont pas de la mê
» force, en chaque genre il e
» fait d'excellents. Il n'a pas é
» en trop de genres ; mais pe
» être a-t-il trop écrit, & pas ass
» travaillé tout ce qu'il écrivo

j'entends tout ce qu'il écrivoit en Vers, car sa Prose est toujours soignée & parfaitement belle.

» On ne connoît de la façon de M. de la Motte aucun Ouvrage satyrique ou malin, pas même une seule Epigramme, quoiqu'on en ait fait plusieurs contre lui, ou plutôt contre ses Ouvrages; & il est peut-être le seul Poëte dont on en puisse dire autant. «

Les détails de l'Article contiennent un état circonstancié, exact & chronologique des Œuvres de M. de la Motte : ce qui forme l'Histoire de sa vie littéraire. Son honnêteté & sa douceur comprennent tout le fond de sa vie morale. L'Auteur de la Notice rend tous ces traits avec une vérité & une candeur qui persuade le Lecteur en l'instruisant. Nous parlerons une autrefois de l'Eloge de Fontenelle. Il est encore plus plein

que celui de la Motte. Auſſi eſt-ce le portrait d'un ſiècle de Littérature & de Philoſophie.

On a publié des *Additions* conſidérables *au Mémoire ſur la Maiſon de Chabannes*, dont nous avons rendu compte dans nos Mémoires de Juin. Ces Additions contiennent de grandes recherches ſur l'Antiquité, les alliances, les titres d'honneur de cette illuſtre Maiſon. Nous y remarquons ſurtout deux points qui confirment ce qui eſt déja établi dans le premier Mémoire, & très-authentiquement reconnu dans l'Extrait que nous en avons donné.

Le premier de ces points eſt l'origine des Seigneurs de *Chabannes*, *Chabannois*, *Chabannées* (trois noms identiques) de la Province du Limoſin ; & leur permanence dans ce pays durant les XI. XII. XIII. ſiècles. Nous en

is donné des preuves dans
Analyse, les *Additions au*
dire ajoutent un détail sur cet
le. On peut voir sur-tout les
; 7. & 8. Or de cette origine,
ette permanence, de ces rap-
si anciens & si fréquents des
ieurs de Chabannes au Limo-
suit naturellement cette con-
ence essentielle qu'ils appar-
ent aux Chabannes, Bigorre
certainement sortis du Limo-
C'étoit la chose principale qu'il
fois de bien prouver dans le
ier Mémoire.

Le second point clairement
é dans les *Additions*, est la
té de *Cousin* donnée par
s XI. à Geofroi de Chaban-
Lieutenant-Général pour le
en Languedoc, & fils de Jac-
de Chabannes, Grand-Maître
rance. On trouve, en effet,
le 29. Juillet 1472 par
es Patentes signées d'Arras,

Louis XI. donna à Geofroy de Chabannes, Seigneur de Charlus, qu'il qualifie *son amé & féal Cousin, Conseiller & Chambellan*, & ce pour les bons services qu'il lui a rendus..... la Terre & Seigneurie de Pesmes en la Comté de Bourgogne. Voilà le troisième Seigneur de Chabannes qu'on trouve qualifié de *Cousin* par Louis XI. avant même le mariage de Gilbert de Chabannes avec Catherine de Bourbon-Vendôme, Princesse du sang, lequel ne fut célébré qu'en 1484, ainsi que nous l'avons observé dans nos Mémoires de Juin, auxquels nous renvoyons pour lier de plus en plus toutes les parties de cette importante Généalogie. Encore quelques recherches en Limosin, en Angoumois, en Auvergne, en Bigorre & en Bearn, & il feroit temps de dresser en plein & en grand l'Histoire de cette illustre Maison de Chabannes.

Instruction pour les Ventes des Bois du Roi. Par feu M. de Froidour, avec des Notes tirées des meilleurs Auteurs sur la matière des Eaux & Forêts, & des Ordonnances de 1669, 1667 & 1670. (Volume *in*-4°.) *Par M. Bertier, Avocat au Parlement, ancien Conseiller du Roi, Maître particulier des Eaux & Forêts, des Bailliages de Meaux, Crecy & Château Thierry.* A Paris, chez Brunet, au Palais; Barois, Quai des Augustins; Duchesne, rue S. Jacques, &c.

M. de Froidour, Auteur de ce Livre, est une sorte de Législateur en ce genre. D'après ses Mémoires, le grand Colbert dressa l'Ordonnance de 1669 pour les Eaux & Forêts. Comme cet Ouvrage étoit devenu fort rare, M. Bertier le redonne au Public, en y ajoûtant des Notes fort utiles, tirées des meilleurs Livres, & en

rapprochant le Texte des Ordonnances, notamment de celle de 1669. Ce même Editeur & Interprète auroit voulu donner en même temps la traduction qu'il a faite du Commentaire Latin de Malleville sur l'Ordonnance de 1515 : Ouvrage qui a deux cents ans d'Antiquité, & qui n'est plus que dans les bonnes Bibliothéques. Mais on a fait une sorte d'infidélité à M. Berrier ; il avoit prêté son Manuscrit à un Ami qui ne s'est pas cru obligé de le rendre. Il ne faudroit pourtant pas priver le Public de ce morceau qui doit être estimable : le Latin, que nous connoissons, en est la preuve.

Cette nouvelle Edition du Livre de M. de Froidour présente donc tout ce qu'il y a de plus intéressant à savoir sur les Ventes des Bois du Roi. Il y a deux Parties ; dans la premiére, on explique les différentes sortes de Bois qui tom-

bent dans les Ventes ; dans la seconde, on expose les formalités que les Ordonnances ont prescrites pour en faire les adjudications. On voit, dans le détail, que l'Auteur avoit une grande expérience sur ces objets. M. Berrier ne cherche point à multiplier les Notes ; il n'en met qu'aux endroits qui avoient besoin d'éclaircissement. Ce qu'il y a de remarquable, c'est l'attention qu'il a eue de bien rassembler les dispositions des Ordonnances, & de les citer à propos. Nous ne doutons point que le Public ne fasse l'accueil convenable à une Edition si bien entendue. *Le prix est de 9 liv.*

Cornelius Nepos, Latin & François. Traduction nouvelle, avec les Notes Géographiques, Historiques & Critiques. (Volume in-12.) Chez Brocas & Barbou, rue S. Jacques, &c. On avoit déja

plusieurs Traductions de Cornelius Nepos, & quelques-unes même d'assez bonnes. Celle-ci a été faite avec beaucoup de soin; les Notes qu'on y voit, en sont la preuve. Quant à la Version même, on peut dire en général qu'il est possible d'en profiter; que l'Auteur ne l'a point négligée, & qu'en beaucoup d'endroits elle est bien. On peut lui reprocher, ce semble, quelques prolixités. Les phrases sont longues, quelquefois embarrassées, & ne repondent point à la légereté, à la netteté, à la précision du Texte Latin: nous doutons aussi qu'on ait toujours rendu le vrai sens de Cornelius Nepos; par exemple,

Dans Epaminondas: Studiosus audiendi, ex hoc enim facillimè disci arbitrabatur. *Il étoit extrêmement curieux d'apprendre, convaincu qu'il étoit qu'il n'y avoit point de meilleur moyen*

levenir *savant*. Il semble
diendi signifie ici *entendre*
tres ou des gens habiles,
apprendre, qui est un terme
entique avec la preuve : car
s point de meilleur moyen
devenir savant. Eh ! sans
, dira-t-on : si l'on *apprend*
on *sera savant* : c'est assû-
: ne rien dire ; mais devenir
par le commerce avec les
es doctes, c'est une chose
de remarque.

us Annibal, Quum patriâ
esset & alienarum opum
et, nunquam destitit ani-
llare cum Romanis. *Tout*
u'il fut à la fin de sa pat
& contraint de mandier une
étranger dans la malheu-
ecessité, où l'ingratitude de
citoyens l'avoit réduit, *il*
jamais effacer de son cœur
iolente passion dont il étoit
contre eux ; *& qui le por-*
llot, 1759. II. vol.

toit à leur susciter toujours de nouveaux ennemis. Voilà d'abord une Version extrêmement diffuse: ensuite doit-on dire, pour rendre la dernière phrase, que la haine *portoit Annibal à susciter aux Romains toujours de nouveaux ennemis?* N'est ce pas plutôt qu'il *ne perdit jamais le desir de leur faire la guerre; que les inclinations de son ame furent toujours révoltées contre eux; &c.?*

Malgré ces petites critiques qui pourroient s'étendre aussi aux Notes un peu trop étendues & au style quelquefois trop peu châtié; nous conseillons l'usage de cette Traduction qui est estimable à beaucoup d'égards.

LETTRE aux Auteurs de ces Mémoires sur le Théorème inséré au Journal de Mai dernier.

Cette Lettre ne contient rien de désobligeant en quoi elle ne

nble pas à celle qu'on lit au
ier Mercure de Juillet (p. 207
v.) Sur le fond de la question,
à M. Cruds & à celui qui s'est
é d'annoncer sa DÉCOU-
E prétendue, de répondre
Critiques, s'ils le jugent à
ɔs. Pour ce qui regarde nos
oires, cet objet leur est tout-
t indifférent. Ils n'ont don-
cune sorte d'approbation ni
ge au Théorème & à l'An-
. Ce champ littéraire a été
t, sans garantir le mérite de
ièce qui devoit y paroître.
l est le cas où se trouvent tous
iuteurs d'Ouvrages périodi-
qui reçoivent des morceaux de
rature, sur-tout quand ceux
s envoient se nomment. Si les
alistes étoient responsables
ut ce qu'on leur adresse, à la
e ils se trouveroient plus
s dans la République des Let-
que ne l'est, dans son Com-

merce, le Négociant le plus malheureux. L'Anonyme du Mercure auroit dû faire cette observation sans donner à entendre que le Journal de Trévoux est plus sensible à ce qui intéresse M. Cruds, qu'à la gloire des premiers Géomètres du monde : ce qui n'est assûrément point. L'Auteur du Mercure s'est donc rendu facile dans ce mois de Juillet : facilité qui est, pour ainsi dire, en raison inverse du procédé qu'ont eu les Auteurs de ces Mémoires. Ceux-ci transcrivent une Annonce favorable ; celui-là copie une Satyre & tout ensemble une imputation injuste contre le Journal de Trévoux. L'Auteur du Mercure ne répond apparemment pas de ce petit malheur. On voit du moins par un autre endroit du même Volume de Juillet, (p. 110 & suiv.) que, quand il parle en son nom, la politesse & la justice conservent beau-

nieux leurs droits. Il s'agit
ne discussion sur les Specta-
laquelle n'a jamais dû, selon
, s'étendre jusqu'aux Pieces
xercites de College. Nous
ons revenir quelque jour sur
douce & utile controverse.

la Lettre relative au Théo-
de M. Cruds.

M. RR. PP.

réfléchissant sur le Théorême
Cruds, que vous avez inséré
vos Mémoires de Mai; j'ai
é une démonstration de ce
ême plus directe & plus fa-
qui donne non-seulement la
rature du Dodécagone, mais
st aussi générale pour tous
lygones. Je prends la liberté
us l'envoyer, & vous prie
uloir bien l'insérer dans votre
er Journal.

THÉORÊME.

La surface du Dodécagone est les trois quarts du quarré circonscrit.

DÉMONSTRATION.

L'Angle du centre du Dodéca gone étant de 30 degrés, on sai que CF * Sinus de cet Angle e la moitié du Sinus total ou rayo DC = BC ; mais le triangle BG & le quarré BD ayant même base ils sont entre eux comme la mo tié du Sinus CF = $\frac{1}{4}$ CD = $\frac{1}{4}$ B est à BC, c'est-à-dire comme 1 e à 4, donc les trois triangles qu forment le quart du Dodécagone sont les trois quarts du quar inscrit, qui est le quart du grar quarré, donc &c.

---

* Voyez la Figure insérée dans n Mémoires de Mai.

COROLLAIRE.

Le triangle de tout Polygone régulier & le quarré ayant toujours la même baſe, le triangle eſt au quarré comme la moitié du Sinus de l'Angle du centre eſt au Sinus total. Ce qui donne une manière générale de déterminer le rapport de la ſurface de tout Polygone au quarré circonſcrit.

Appliquons ceci à notre exemple, pour n'être point obligé de refaire de nouvelles figures. L'Angle du Dodécagone étant de 30 degrés, on ſait que le Sinus de cet Angle eſt la moitié du Sinus total; on a ſuivant ce qui eſt ci-deſſus: le triangle BGC eſt au quarré BD comme la moitié du Sinus de 30 degrés eſt au Sinus total. En continuant le calcul, on trouve que le triangle eſt le quart, ce qu'on ſait être vrai par le Théorème. En continuant cette application & calcu-

lant pour tous les autres Polygones, on arriveroit enfin à un Polygone d'un nombre infini de côtés qui se confonderoit avec le Cercle. Le nombre des triangles seroit infini ; l'Angle du centre infiniment petit, & le Sinus par conséquent aussi infiniment petit : d'où il me semble que l'on pourroit conclure que la Quadrature absolue du Cercle est impossible, mais que l'on peut en approcher aussi près que l'on veut. Pour peu qu'on soit Géomètre, on peut suivre toutes ces réflexions & les étendre. Je suis, &c.

Votre très-humble, &c.

C. J. PANCKOUCKE.

A Lille, ce 19. Juin 1759.

TABLE

DES ARTICLES

Du mois de Juillet 1759.
II. Vol.

ARTICLE LXXVII. *Traité de la formation des Métaux, &c.* 1733

ART. LXXVIII. *Histoire des Mathématiques, &c.* Suite de l'Article XXI. au mois de Février dernier. 1759

ART. LXXIX. *L'Oracle des nouveaux Philosophes, &c.* 1792

ART. LXXX. *Lettre aux Auteurs de ces Mémoires sur un Phénomène électrique.* 1832

ART. LXXXI. Ἱπποκράτους Ἀφορισμοί. *Les Aphorismes d'Hippocrate, en Grec & en Latin, &c.* 1846

ART. LXXXII. *Dictionnaire de Physique, &c.* 1855

ART. LXXXIII. *Observations de la Comète de 1531, &c.* 1861

TABLE.

Art. LXXXIV. Noticia de la California, &c. *Notice de la Californie, &c.* 1869

Art. LXXXV. Nouvelles Littéraires. 1900

ERRATA

Pour Juillet, I. vol.

Pag. 1812, lig. 18, *iaées*, lisez, *idées*.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 25. Juin 1759.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'Herissant, rue N. D.

Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. Deville.

ÉMOIRES

POUR

L'HISTOIRE

DES

IENCES ET BEAUX-ARTS.

AOUST, 1759.

AVIS.

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1759, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1759, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. in-12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché. Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in*-12. Par M. l'Abbé Gauchat, Docteur en Théologie, Prieur de S. André, Abbé Commendataire de S. Jean de Falaiſe & de l'Académie de Villefranche. On reçoit en s'abonnant les douze premiers Volumes, reliés en veau, 30 liv.

On publiera dans les mois de Mai & Septembre 1759, les XIII. & XIV. Vol. reliés en veau, 5 liv.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront tout l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

MOIRES
POUR
HISTOIRE
DES
NCES ET BEAUX-ARTS,

ncés d'être imprimés l'an
I à Trévoux, & dédiés à son
sse Sérénissime Monseigneur
PRINCE SOUVERAIN
DOMBES.

AOUST, 1759.

A PARIS,
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LIX.
Approbation, & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES COMMENC
en Janvier 1701, forment comp
celui-ci) 751 volumes Sçavoir

ANNE'ES.	VOL.	ANNE'ES.	V
1701.	9.	1731.	
1702.	12.	1732.	
1703.	12.	1733.	
1704.	13.	1734.	
1705.	12.	1735.	
1706.	12.	1736.	
1707.	12.	1737.	
1708.	12.	1738.	
1709.	12.	1739.	
1710.	12.	1740.	
1711	12.	1741	
1712.	12.	1742.	
1713.	12.	1743.	
1714.	12	1744.	
1715.	12.	1745.	
1716.	12.	1746.	
1717.	12.	1747.	
1718.	12.	1748.	
1719.	12.	1749.	
1720.	5.	1750.	
1721.	12.	1751.	
1722.	12.	1752.	
1723.	12.	1753.	
1724.	12.	1754.	
1725.	12.	1755.	
1726.	13.	1756.	
1727.	12.	1757.	
1728.	12.	1758.	
1729.	12.	1759.	
1730.	12.		

Chacun de ces volumes se vend 1
en feuilles, & 16 sols broché

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
IENCES ET BEAUX-ARTS.

Aoust, 1759.

ARTICLE LXXXVI.

RAITÉ DES PRÊTS de Commerce, ou de l'intérêt légitime & illégitime de l'argent. Par M***, Docteur de la

M. DCC. LIX.

NOus avons comparé
Edition avec cel
M. DCC. XXXVIII. chez
Mathon à Lille. Les aug
tions que le titre de la n
Edition annonce, ne so
considérables que dans le tr
Volume : ces Additions se
tent environ au tiers de ce
Dans le quatrième, il y a
d'augmentations que dans
sième, & plus que dans l
premiers. Outre ces Add
on a fait quelques transpo
par exemple la *Consulta*

.ille (Volume *in*-4°.) a été
ſportée à la fin du quatrième
ne de la préſente Edition:
eſt ſuivie de deux autres qui
ont point dans la premiére Edi-
. A la fin des deux premié-
Conſultations, on déclare que
iginal eſt ſigné par pluſieurs
Ieurs de Paris, ſans marquer
nom. On en uſe de même
'égard des Avocats qui ont
é la ſeconde & la troiſième.
is le Texte de cette Edition,
ı encore inſéré quelques mor-
ıx qui n'étoient que dans les
:es de l'ancienne. En général,
changements qui diſtinguent
e Edition, n'altérent en rien
fond de doctrine qui eſt établi
s la précédente : ce ne ſont
res que de nouvelles autorités,
le nouveaux paſſages dont on
tend tirer des conſéquences
orables aux *prêts de com-*
rce.

Nous ne donnerons point l'Analyse d'un Ouvrage si ancien. Il a été composé & retouché avec le plus grand soin : l'érudition y est prodiguée, & les raisonnemens n'y sont pas épargnés ; ils y sont cependant plus répétés que multipliés, puisqu'on voit presque toujours les mêmes arguments se représenter à la fin de chaque citation. Au reste, dans des Ouvrages de cette nature, ce n'est point-là un défaut, ou, si c'en est un, il est ici d'autant plus excusable que ce Traité est le fruit d'un intérêt très-vif & très-puissant.

Pour le concevoir, il faut se rappeller l'état où se trouva la fameuse Eglise d'Utrecht, il y a trente & quelques années. Alors M. Corneille Jean Barckman, qui en étoit Archevêque, s'éleva contre la pratique usitée en Hollande, par rapport aux prêts de commerce. Il publia même contre ces

êts à rente quelques Ecrits, où
ısage de la République étoit hau-
ment censuré & condamné. La
ollande ne goûta point une mo-
le qui ne s'accommodoit pas
ec l'intérêt de son commerce.
Eglise d'Utrecht & les autres
: la même communion, qu'on
léroit dans les Provinces Unies,
virent menacées d'un fâcheux
age. Pour le conjurer, on char-
a un Docteur de ses adhérants
adoucir la morale des autres,
ı plutôt de la réfuter & de traiter
même question sur des princi-
:s plus conformes aux idées de
:tte République commerçante.
'est à cette intention qu'a été
mposé le *Traité des prêts de*
ommerce. Cette Anecdote, quoi-
ıe très-connue, est si singulière
ue nous n'en ·afraîchirions pas ici
: souvenir, si nous étions obligés
'en chercher la preuve hors du
'raité dont nous annonçons la

nouvelle Edition. On la trouvera dans une Lettre que D. Thierry de Viaixne écrivit, en 1728, à M. Barckman.

Ce Bénédictin y avoue avec beaucoup d'ingénuité l'embarras où cette controverse jetteroit tout le Clergé d'Utrecht, & le danger que courroit à cette occasion la tolérance dont il jouit en Hollande. Ce Religieux s'étoit anciennement expliqué sur les Prêts de Commerce. Sa doctrine, plus conforme aux usages de la République qu'aux décisions de la Sorbonne, n'avoit édifié ni le Prélat, ni l'élite de son troupeau : en conséquence on lui avoit imposé un rigoureux silence sur cette matière délicate. En 1728, on ne révoqua pas seulement cette défense, on lui demanda son avis, ou plutôt son *systême*. Il fallut redoubler les instances & lui donner des ordres pour l'engager à

arler. » La défense, *dit-il dans sa Lettre au Prélat*, que Votre Grandeur m'avoit fait autrefois de ne rien produire à ce sujet, & la promesse que je lui avois donnée, n'ont pas peu contribué au refus que j'ai fait. Cependant, Monseigneur, puisque vous souhaitez à présent que je vous dise mes pensées & que je vous marque mes difficultés, j'ai cru, après avoir consulté le Seigneur, être obligé de satisfaire à vos desirs & d'obéir à vos ordres, autant que mes petites forces pourront le permettre. «

D. Thierry déclare qu'il avoit ommencé par être *entièrement u sentiment de la Sorbonne*; ais qu'ayant lû l'Ecrit composé ar M. de Launoy sur cette maère, & s'étant retiré en Holnde, où il avoit eu le loisir e travailler & de remonter aux urces, il s'étoit affermi de plus

en plus dans le systême de ce Docteur : systême, *dit-il*, qui est *appuyé* sur des *raisons solides & foncières.* Dans tous les Ecrits, publiés depuis 400 ans sur ce même objet, D. Thierry proteste n'avoir » pas trouvé la » moindre raison solide qui donne » atteinte à ce principe inconsesta» ble que, dans l'Ecriture-Sainte, » il n'y ait aucune usure condam» née que celle qui se fait à ses » frères qui sont dans la nécessité » & la pauvreté. « Il n'excepte pas même l'*Ecrit de M. Duguet.* Au-lieu d'en faire imprimer aucun, » je crois, *dit-il*, que Votre » Grandeur auroit mieux fait, dans » les circonstances où se trouve » cette Eglise, de tenir tout secret » dans ses Archives, jusqu'à ce » que son autorité fût plus affer» mie, qu'Elle eût consulté ses » Chanoines & ses Pasteurs, & » qu'on eût pu sans risque & sans

ɔeaucoup d'éclat examiner à fond & dans les formes une :hose aussi délicate. Pardon, Monseigneur, si je parle si librement. « Ce style si respeceux vis-à-vis du Prélat, n'en est .s moins tranchant vis à-vis de question & des autorités même périeures à celle de M. l'Archeque d'Utrecht. » C'est donc, *conclut l'humble Cænobite*, aux Souverains à donner les régles du Commerce, de l'argent surtout, & non pas aux Papes, aux Evêques, aux Docteurs, ni à l'Eglise même. « Néanmoins il ; tarde pas à se déclarer *résolu abandonner* son sentiment *si la inte Eglise Catholique l'exige.* lais en attendant il ajoûte : » L'affaire dont il s'agit, est encore fort douteuse & contestée, surtout en ce pays où le grand nombre sans comparaison est de mon sentiment. Cette affaire

» eſt de la dernière conſéquence
» dans la République de Hol-
» lande ; & le parti que prend
» Votre Grandeur eſt capable de
» ſoulever leurs Hautes-Puiſſances,
» tous les Magiſtrats & le Peuple
» contre nous. Eux qui nous re-
» gardoient avec juſtice comme
» leurs plus fidèles ſujets entre les
» Catholiques, changeroient bien-
» tôt de ſentiment, & ne manque-
» roient pas de nous enviſager
» comme les plus pernicieux, qui
» ne tendent à rien moins qu'à
» ſapper leur République par les
» fondements, puiſqu'ils ſont per-
» ſuadés qu'elle ne ſe maintient
» que par le Commerce, & que
» ce Commerce ne ſubſiſte avan-
» tageuſement qu'en vertu des
» Prêts à intérêt. Cela ſeul n'eſt-il
» pas capable de nous perdre dans
» leur eſprit ? Que deviendrons-
» nous ? Nos Adverſaires Moli-
» niſtes & Ultramontains manque-

ront ils d'en profiter pour nous abyſmer ? On m'écrit poſitivement qu'ils font déja de nouvelles ſollicitations, pour qu'ils leur ſoit permis d'avoir un Vicaire Apoſtolique qui ne ſera point contraire aux uſages du pays touchant les Prêts à intérêt. «

Il n'eſt pas poſſible de mieux xprimer l'eſprit qui regne dans e Traité, & le but qu'on s'eſt ropoſé en le compoſant. La Let-e de D. Thierry en contient le lan juſte & l'analyſe exacte. Nous e nous arrêterons point à relever ce qu'il y a de téméraire & iême de contradictoire dans ce ue nous en avons extrait. Il eſt à roire que, ſi ce Religieux n'eût as trop reſpiré l'air de Hollande, eût été plus conſéquent dans on langage & plus réſervé dans s aſſertions. Nous profiterons ependant de cette occaſion pour

examiner quelques-uns des arguments qu'on employe dans ce Traité en faveur des Prêts de Commerce.

La Loi Naturelle qui, en ordonnant de prêter aux pauvres, défend d'en tirer aucun intérêt; n'étend point, *dit-on*, cette défense aux Prêts qu'on fait aux riches, pourvu qu'en leur prêtant on les oblige, sans nuire à leur fortune. Or c'est-là justement le service qu'on leur rend dans le Prêt de Commerce. On ne leur procure qu'un moyen de grossir leurs profits. Donc &c.

De cet argument il ne s'ensuit rien, sinon que ce Prêt n'appauvrit pas les riches, & que souvent il peut augmenter leurs richesses. Mais si ce Prêt devient infailliblement un obstable au bien de la société, & par conséquent au salut de ses membres, dès lors c'est une pratique que réprouve la Loi

Naturelle. Or c'eſt-là ce que lui reprochent beaucoup de Juriſconſultes, tels que le célèbre M. Domat & la plûpart des Théologiens. Selon ces Auteurs ſi eclairés & ſi vertueux, les Prêts de cette nature enfantent preſque néceſſairement des querelles & des diviſions. Ils flattent & récompenſent l'oiſiveté, ils enflamment la cupidité, ils endurciſſent les riches & les rendent inſenſibles à la misère des pauvres &c.

D'ailleurs il y a un principe eſſentiel en cette matière, c'eſt que l'argent eſt un bien dont l'uſage & la propriété ſont indiviſibles. Il n'a point d'être ni de prix qu'on puiſſe ſéparer de ſon uſage : ainſi par le Prêt on n'en ſauroit tranſporter l'uſage ſans en tranſporter la propriété. Cela eſt ſi vrai & ſi reconnu, que tous les riſques de l'argent prêté tombent ſur l'Emprunteur. Le Prêteur

conſerve en entier ſon capital, quand l'Emprunteur a perdu non-ſeulement ſes peines & ſon in-duſtrie, mais même le fond em-prunté. Il n'y a que l'induſtrie de l'Emprunteur qui rend fertile l'ar-gent emprunté : le produit de ſa fertilité n'appartient donc qu'au talent de l'Emprunteur. Or, re prend un Ecrivain moderne, *le Prêteur n'a point droit ſur les talents de l'Emprunteur* : pour quoi donc obliger l'Emprunteur à tenir compte des profits de ſon induſtrie ? On ne s'en tient pas encore là dans le ſyſtême du Traité que nous examinons : on oblige l'Emprunteur à payer à ſon Prêteur les profits d'une induſtrie ſtérile & même malheureuſe. Ainſi que l'Emprunteur gagne ou perde, le ſyſtême de ce Traité ſauve toujours au Prêteur les profits qu'il lui aſſigne ſur une induſtrie qui lui eſt étrangère

& lors même qu'elle eſt infructueuſe.

Selon l'Auteur du même Traité, dans l'ancien Teſtament l'uſure n'étoit défendue aux Juifs qu'entr'eux : elle étoit permiſe avec les Etrangers. Donc elle n'eſt pas criminelle de ſa nature.

Pour ſe prévaloir de cet argument, il faudroit être bien ſûr 1° qu'il n'en eſt pas de cette permiſſion comme de celle du divorce, & qu'on ne peut y ſoupçonner une tolérance contraire à l'inſtitution naturelle & primitive ; 2° que les Interprètes ſe ſont trompés en donnant au Texte ſacré des ſens dont l'uſure ne peut tirer aucun avantage. Or, ſur ces points, le ſyſtême qu'on nous propoſe, ne donne point de ſûreté ſur laquelle on puiſſe abſolument ſe repoſer.

De plus il faut faire une grande violence à la lettre de quelques

anciens Prophètes, pour restreindre l'usure qu'elle condamne, à une usure exercée contre les seuls pauvres, ou à ces usures outrées qu'on appelle *criantes*. Les profits que fait cette usure, ne sont-ils pas prohibés comme les présents qui corrompent la justice ? Dans le Texte sacré, ces deux défenses sont parallèles : pourquoi restreindre plutôt la défense portée contre les gains usuraires que la défense portée contre les présents corrupteurs ? Dans le systême en question, l'usure défendue aux Juifs par Moyse envers leurs frères, étoit permise envers les Etrangers ; mais l'usure défendue aux Juifs envers leurs frères, regardoit leurs frères pauvres : donc cette même usure étoit permise envers les Etrangers, même pauvres : ce qui contredit manifestement la Loi Naturelle. On voit où mène l'interprétation hazar-

'on donne ici au Texte de
.
ınd il faut accorder le ſyſ-
du *Traité* avec la *Loi nou-*
on ne ſe tire des difficultés
ramenant le précepte Evan-
e ſur le prêt & ſur la gra-
lu prêt au même ſens qu'on
né aux paſſages de l'ancien
nent. Mais cette interpré-
qui n'eſt rien moins que
vis-à-vis de la Loi Moſaï-
l'eſt beaucoup moins encore
l on la compare avec l'Evan-
Sur la gratuité du prêt, Jeſus-
: s'énonce en termes ſi clairs
ɔrts, qu'ils réſiſtent puiſſam-
à la violence qu'on leur fait
: pliant au ſyſtême de l'uſure
l'intérêt modéré. D'ailleurs,
tout ce qui intéreſſe la cha-
la générosité, la bienveil-
, le déſintéreſſement & la
ction de la ſociété entre les
s, les préceptes Evangéliques

enchériſſent ordinairement ſur les préceptes Moſaïques.

Les Pères, *dit-on*, les Conciles, en un mot, toute la Tradition ne s'arme qu'en faveur des pauvres; ce n'eſt que du prêt commandé à leur égard qu'elle exclut tout intérêt. Il n'eſt pas étonnant que, dans la Tradition, les pauvres ſoient toujours privilégiés. L'humanité plaide leur cauſe, la Religion fortifie le cri de l'humanité. L'Egliſe, animée du même zèle, s'intéreſſe vivement aux beſoins de l'indigence. Dans l'Evangile, Dieu ſe charge de reconnoître les riſques & les pertes où l'on s'expoſe en rempliſſant l'obligation qu'il impoſe aux riches de ſecourir les pauvres par le prêt gratuit. Mais ſi la voix de l'Egliſe réclame ſans ceſſe en faveur de la pauvreté, ſon ſilence n'en doit pas plus s'interprèter au profit de la cupidité.

Ce ſilence même dont s'auto-
ènt les partiſans du prêt à rente,
:ſt pas ſi conſtant qu'ils le pré-
ɔdent. Pour s'en convaincre, il
y a qu'à lire les Maximes des
:res & les Canons des Conciles,
ınt on tâche, dans ce Traité,
:luder la force & l'énergie. Saint
mbroiſe maudit toute eſpèce
ıſure, *ſine dubio maledictus qui*
l uſuram dedit. Saint Jérôme
'clare l'uſure défendue généra-
ment à tout le monde, *in cunctos*
'neraliter fœnus fieri vetavit. Les
:fenſeurs *opiniâtres* de cette pra-
]ue ſont, par le Concile de
ienne, ſoumis aux mêmes peines
ıe les hérétiques, *decernimus*
ım velut hæreticum eſſe punien-
ım, &c. A ces autorités & à
ılle autres ſemblables, on ne
:robe le ſyſtême qu'en répon-
ant que la généralité & l'univer-
ılité de ces expreſſions ne ſigni-
e rien autre choſe ſinon que la

défenſe frappe également les *Juifs & les Chrétiens*, & qu'elle eſt déja portée dans l'*ancien* & dans le *nouveau Teſtament.* Frivole réponſe : car en réduiſant, comme on fait dans le ſyſtême du Traité, la prohibition à l'uſure exigée des pauvres, il n'y aura, dans cette défenſe, rien de particulier aux Juifs & aux Chrétiens, puiſqu'il eſt défendu par le Droit Naturel à tous les hommes, de quelque Nation qu'ils ſoient, d'exercer l'uſure à l'égard des pauvres.

L'Egliſe, *ajoûte-t-on*, pendant tant ſiècles, a eu mille occaſions de proſcrire l'intérêt du prêt, ſans avoir profité d'aucune : elle ne l'a pas effacé des Loix Civiles, dont on a demandé l'approbation à ſes Conciles. Il n'a été cenſé illégitime que depuis le ſiècle des Scholaſtiques. Quel Tribunal donc, ou quel Docteur oſeroit condamner ce

que

: l'Eglise a si long-temps per-
; ? .

Avec cet argument ne pour-
t-on pas légitimer bien des
tiques que l'Eglise n'a proscrites
'après bien des siècles, telles,
: exemple, que les sorts & les
reuves si long-temps usités par-
des Nations Chrétiennes ? Ne
urroit-on pas même justifier
isieurs de ces principes & de
; décisions, qui ont grossi le
de de la morale relâchée ?
Eglise n'est jamais censée ap-
ouver tout ce qu'elle n'a pas
ntredit. Des raisons d'œcono-
ie obligent souvent d'attendre
s temps convenables pour sévir
ec solemnité dans le for externe
ntre des abus qu'elle réprouve
ujours dans le for interne.

Enfin, *reprend notre Auteur*,
; Scholastiques que je combats,
mme les premiers Novateurs en
atière d'usure, ne s'accordent

point sur la notion qu'ils en donnent, ils se contredisent sur sa malice, ils se divisent sur le choix de leurs preuves, sur les décisions qu'ils prononcent, sur les exceptions qu'ils apportent &c. Comment ces Scholastiques ont-ils donc pu innover impunément sur une matière si importante ?. Comment, en faveur de leur nouveauté, ont-ils pu surprendre le suffrage de S. Thomas & de S. Bonavanture, ces Docteurs si éclairés ? Quant aux contradictions, aux divisions & aux variations qu'on leur reproche, elles n'empêchent pas qu'ils ne censurent avec la plus parfaite unanimité le systême que l'Auteur défend. Leur partage sur tout le reste n'a rien d'étonnant. Les partisans du systême ne sont pas plus d'accord ensemble, ni même avec leurs propres principes, témoin M. du Moulin ; ce célèbre Jurisconsulte si déclaré pour le systême

:t usuraire, & si protégé par
ır contre les censures qu'il
'ées. N'enseignoit-il pas que
: est gratuit de sa nature,
ratis debeat dari; que dans
sence c'est un service gra-
le substantia mutui est, quod
:ium gratuitum; qu'il trans-
à l'Emprunteur la propriété
rgent prêté, *quod pecunia*
ccipientis; que toute obli-
ı de rendre quelque chose
à du principal est nulle &
: l'essence de ces sortes
s, *quod si mutuò accipiens*
atur aliquid reddere ultra
n, jure non valet, nulla que
obligatio quæ est contra
ntiam actûs, &c. Comment
lier ces principes avec le
ne de l'intérêt usuraire dont
risconsulte soûtient la légi-
é ?
terminant cet Article, nous
ıes obligés d'avertir qu'il y

a, dans ce *Traité des Prêts de Commerce*, d'autres propositions répréhensibles ; nous ne citerons qu'un exemple, (Tome IV. page 15 :) *Toute l'Ecriture & la Tradition déposent contre la Conception immaculée de la Ste Vierge : toutes les Ecoles Catholiques ont cependant adopté ce sentiment...* (p. 22.) il y a *un siècle* que ces Ecoles *condamnoient comme opposées à la Foi toutes les propositions contraires.* Par ces assertions également fausses & téméraires, l'Auteur voudroit-il nous faire entendre qu'il n'a pris dans la Faculté de Théologie de Paris, que le titre de Docteur, & qu'il a ignoré ou abjuré la doctrine de cette savante Ecole ?

RTICLE LXXXVII.

LAIDOYERS ? Mémoires, contenant des Questions intéressantes, tant en natières Civiles, Canoniques & Criminelles, que de Police & de Commerce, avec les Jugements & leurs motifs sommaires, & plusieurs Discours sur différentes matières, soit de Droit public, soit d'Histoire. Tome premier *in*-12. p. 393, ans le Discours préliminaire qui en contient LXVI.) Par M. Mannory, ancien Avocat au Parlement. *A Paris, chez Hérissant, rue Neuve Notre-Dame, &c.* M. DCC. LIX.

N ne peut trop approuver les anciens Avocats, qui purent leurs Plaidoyers. Ce genre

n'eſt point encore trop fécond en bons exemples. Sur cent Ouvrages qui s'impriment, à peine trouve-t-on quelque choſe qui ait trait à l'éloquence du Barreau. Le *Cochin* qu'on nous a donné, ne comprend point de Plaidoyers dans les formes : ce ſont des Mémoires, & M. Mannory regrette fort la perte des Diſcours de ce grand Orateur. *Il étoit*, dit-il, *dans ſes Plaidoyers, auſſi ſupérieur aux Mémoires qu'on nous a donnés de lui, ſi l'on en excepte cinq ou ſix, que ces Mémoires mêmes ſe trouvent au-deſſus des Ouvrages des Avocats ordinaires.*

Le peu de Recueils publics que nous avons en ce genre, inſpire à notre Auteur une ſorte de crainte. Il rend compte de ſa démarche, comme ſi elle avoit beſoin d'être excuſée. Pour écarter tout reproche de préſomption, il raſſemble tous les moyens

n feroit valoir au Barreau,
'agiſſoit de prouver qu'*il eſt*
us. à un Avocat de donner au
lic, ſur le retour de l'âge, ſes
doyers les plus importants.
'oublie point, parmi ces mo-
l'intérêt des jeunes Avocats
faut inſtruire, encourager,
enir dans la route des tra-
t, & picquer par l'eſpérance
ſuccès. Ce morceau d'inſtruc-
ſur le zèle qu'on doit avoir
: la jeuneſſe, ſur les devoirs.
l eſt bon de lui rappeller, ſur
facilités qu'il convient de lui
ner, mérite l'attention de tous
Lecteurs : les jeunes & les
ıx Avocats y verront des traits
orables à leur profeſſion, &
es au progrès de l'éloquence
Barreau.

lais il ne ſeroit point néceſ-
e de plaider long-temps la
e de M. Mannory, & du deſ-
qu'il a de nous donner une

ſuite de Plaidoyers en pluſieurs Volumes. On n'attribueroit ſes craintes qu'à une modeſtie trop marquée & peut-être trop inquiéte. Cicéron * nous dit bien que la *modeſtie* eſt une choſe *admirable* dans un *Orateur* ; mais il veut qu'elle ſoit accompagnée de confiance ; & il exige même cette condition, quand il s'agit *des jeunes gens*. M. Mannory emploie une partie de ſon Diſcours préliminaire à juſtifier ſon Orthographe. C'eſt un moment d'audience qu'il ſaiſit auprès du Public pour raiſonner ſur cette partie de la Grammaire : ſujet trop ſouvent plaidé pour & contre. Nous abandonnons cette diſcuſſion à la curioſité du Lecteur.

Il y a, dans ce Volume, cinq Plaidoyers, dont trois ſont contre une femme qui probablement a

---

**De Offic. L. 2.*

ırcé, par sa conduite, l'Orateur
e charger ses portraits plus qu'il
e l'auroit souhaité. M. Mannory
t, dans son Discours prélimi-
aire, qu'il faut éviter, au Bar-
eau, les *injures* & les *emporte-
ents*, selon cette expression de
Loi, *agant quod causa deside-
ut, temperent se ab injuriâ.* Mais
icéron ayant affaire à Antoine
: à Clodius, ne laissoit pas d'é-
uiser le Dictionnaire des ter-
es énergiques, des qualifications
ırtes, des dénominations infa-
antes. Elisabeth Tricot, contre
ui M. Mannory a plaidé trois
u même quatre fois, s'est appa-
emment trouvée dans le cas des
rands excès : & l'Avocat de sa
artie adverse ne l'a nullement
attée. Il est terrible de donner
rise dans ses mœurs, d'avoir un
rocès où l'honneur se trouve com-
romis, & d'être en butte à l'élo-
uence d'un jeune Avocat.

Elisabeth Tricot, déja sur le retour de l'âge, mais fort exercée dans l'art des aventures, avoit séduit le Marquis de Ste Foi au point de le faire consentir à un contrat de mariage & de tirer de lui une quittance de 60 mille livres, comme reçues en forme & sous le titre de dot. C'étoit une affaire d'intrigue & un tour de souplesse. Au moment des fiançailles, le Marquis connut les artifices de cette femme : le mariage ne se fit point. Procès pour les 60000 liv. M. Mannory plaida la cause de ce Gentilhomme, & prouva qu'il n'avoit jamais reçu la somme énoncée dans la prétendue quittance, que tout étoit fourberie, surprise, nullité dans cet acte &c. La contestation ayant occupé la Grand-Chambre durant six Audiences, l'Arrêt fut rendu en faveur du Marquis de Ste Foi. Tout ce Plaidoyer, avec la replique & les mo-

tifs de l'Arrêt, remplit 150 pages de ce Volume. M. Mannory y fait voir beaucoup d'ardeur, de force, de connoiſſances ſur la matière en queſtion. Il paroît inſtruit de tout ce qui concerne la vie très-licentieuſe d'Eliſabeth Tricot ; il raiſonne avec beaucoup de ſubtilité ſur la nature des actes paſſés devant Notaires ; ſur la différence qu'on doit mettre entre *quittance* de bonne foi & *donation* palliée ; ſur le peu d'égards que méritent les dons faits à des perſonnes dont la réputation eſt détruite dans le Public, &c.

Sept ou huit ans après la perte de ce procès, Eliſabeth Tricot vint à bout de ſe faire donner par la belle-mère du Marquis de Ste Foi une ſomme de 60000 livres ſur les biens de la ſucceſſion de ladite Dame. L'Hiſtoire de cette Donation étoit encore une intrigue fort odieuſe pour la Donataire, &

M. Mannory qui plaida en la quatrième Chambre des Enquêtes pour l'héritiere de la belle-mère du Marquis, gagna encore son Procès. Il paroît néanmoins qu'une des raisons principales qui firent condamner Elisabeth Tricot fut qu'elle avoit manqué de faire insinuer au temps & au lieu marqué par les Ordonnances la donation des vingt mille écus.

Cette affaire eut des suites quatre ou cinq ans après. Cette femme entreprit les Sousfermiers des domaines de la Généralité d'Alençon, sous prétexte qu'un Commis dépendant de ce Bureau n'avoit pas usé d'une assez grande diligence pour faire insinuer au Neubourg en Normandie ladite donation, dans le terme porté par les Ordonnances. Mais c'étoit une chicane ou un dépit. M. Mannory plaida encore, montra qu'il n'y avoit eu que de la droiture dans le

procédé du Commis, & l'Arrêt confirma les bonnes raisons de l'Orateur. Voilà Elisabeth Tricot déboutée de ses demandes pour la troisième fois ; & tous les Plaidoyers qui réfutent ses prétentions retracent le tableau de ses manœuvres indignes. La rencontre de cette femme presque à toutes les pages de ce Volume, contriste un peu le Lecteur, qui croit voir dans l'Avocat quelque animosité contre Elisabeth Tricot. Mais cette objection fut résolue au temps même du second Procès, lorsque le Président de la quatrième Chambre des Enquêtes dit à M. Mannory qu'*on l'accusoit de trop de vivacité contre cette femme*, qu'on l'invitoit *à plaider ses moyens & à ménager la personne.* » Je répondis, *dit notre* » *Orateur*, que, dans cette cause, » les faits graves & singuliers » étoient les moyens ; que je ren-

» drois volontiers le sac si on le » souhaitoit ; mais que, si je plai» dois, il falloit attendre, de ma » part, les faits les plus vifs & les » plus ignominieux contre Elisa» beth Tricot. « On ne mit point d'entraves au zèle de l'Avocat, & il remplit sa fonction de manière à persuader que *le crédit & les recommandations n'arrêtent jamais les Avocats.* C'est le principe qu'il avance lui-même en cet endroit.

Nous disions plus haut qu'on trouve Elisabeth Tricot *presque à toutes les pages de ce Volume*, & cela est exactement vrai : car un quatrième Plaïdoyer qui est aussi sur une *quittance de Dot*, rappelle encore Elisabeth Tricot & ses aventures. Le singulier est que M. Mannory plaidant pour Marie Jossey Dubreuil, qui répétoit une somme de 75000 livres en vertu d'une *quittance de dot*, fit

extrêmement valoir le mérite de cette quittance. On ne manqua pas de lui objecter qu'il s'étoit vivement élevé contre la quittance de dot délivrée à Elisabeth Tricot par son futur époux, que l'Arrêt qui avoit débouté cette femme de ses demandes étoit un fort préjugé contre Marie Jossey Dubreuil &c. Notre Avocat montra les différences essentielles de cette dernière cause d'avec celle qu'on lui opposoit. Il fit voir combien peu sa partie méritoit d'être comparée avec Elisabeth Tricot. Enfin il gagna son procès, & la quittance de dot fut déclarée bonne & valable. La Partie adverse fut même condamnée à payer les intérêts & les dépens. Cette cause est très singulière, & M. Mannory y signale son adresse à démêler toutes les catastrophes de Marie Jossey Dubreuil, dont la vie étoit une sorte de Roman.

Août, 1759.

» fus même obligé d'en
» qu'à dire que cela ser
» ou que je ne plaidero
» cause : & c'est le cour
» faut avoir contre ses
» On les doit servir malg
» & sans égard pour leur
» & leurs préventions.
» pas un des plus petits e
» sur-tout pour les jeunes
» On croit pouvoir les
» & ils ont souvent plus
» à combattre leurs Parti
» que les Parties adverse
» rien de si commun q
» tendre un Client dire
» *cause*, je la fais. Te

indifpenfable dans ce qui eft indifférent, autant fait-il de fermeté dans ce qui peut intéreffer la caufe. En un mot, c'eft à l'Avocat d'être le premier Juge & de fa Partie & de fa Caufe. «
ous avons voulu tranfcrire tout : morceau, parce qu'il peut avoir uvent fon application dans la ratique.

Le cinquième Plaidoyer con:rne la validité du teftament de :an Caboud, riche Financier, en veur de quatre Ecoles de Chaté. Ce n'étoit qu'une très-petite mme diftraite de la fortune nmenfe d'un homme qui ne fe oyoit pas exemt de malverfaons dans les emplois de Finances i'il avoit eus. Les Héritiers, à ui il reftoit 500000 livres, attaierent néanmoins ce legs & le :ftament qui le contenoit : ils s'apiyoient de raifons étrangères 1 fujet, fur-tout de la préten-

due foibleſſe du S[r] Caboud, qui croyoit à des révélations & autres procédés extraordinaires dont on l'entretenoit. M. Mannory démêla fort bien les embarras de cette cauſe ; il fit voir que la ſimplicité du Teſtateur n'avoit point été ſéduite dans le cas deſdits legs ; qu'il avoit joui, à cet égard, de toute ſa liberté ; que les prétendues révélations, dont parloit la Partie adverſe, pouvoient ſervir d'épiſode au Plaidoyer d'un Avocat & amuſer la Cour, mais que ce moyen n'infirmoit en rien le teſtament de Jean Caboud. M. Mannory oppoſa bien plus ſérieuſement la dignité & la juſtice d'une diſpoſition teſtamentaire, avec les grandes obligations que les Héritiers avoient au Teſtateur qui leur laiſſoit encore cinq cents mille livres, tandis qu'il n'en avoit jamais eu que vingt-huit mille de ſon père. Ce Plaidoyer eſt ſavant, bien rai-

nné, & l'Avocat gagna sa Cause.

Il y a de plus, dans ce Volume, n Mémoire pour le Sieur Vulerme, Officier dans les Troupes u Roi de Sardaigne, contre un anquier de Lyon, accusé d'une istraction d'argent à lui confié ar le père de Vullierme. Ce Mémoire est court, simple, historiue, & opéra entre les Parties un ccord qui fut à l'avantage du lient de M. Mannory.

Cet Avocat nous promet la ite de ses Plaidoyers, & nous invitons à ne pas la différer.

ARTICLE LXXXVIII.

TABLETTES ANECDOTES & Historiques des Rois de France, depuis Pharamond jusqu'à Louis XV. contenant les traits remarquables de leur Histoire, leurs actions singulières, leurs maximes & leurs bons mots. Par M. D. D. A. (Trois Volumes *in-12.*) *A Paris, chez Clement & Robustel &c.* M. DCC. LIX.

LE premier Volume de ces Tablettes commence à Pharamond, & finit à Charles VIII. exclusivement. Il a fallu LV. de nos Rois pour le remplir, quoiqu'il ne contienne que 240 pages. Ce n'est pas tout-à-fait la faute de ces Princes si leur Regne fournit si peu de matériaux à l'Ouvrage

s annonçons. La plûpart
ıoires que nous avons ſur
ıiers ſiècles de notre Mo-
, ne ſont que des Chroni-
)n n'y trouve guères que
ıblique de nos Monarques.
ils de leur vie privée n'en-
ınt dans le plan de ces
ueurs, qui vivoient trop
la Cour pour les connoître.
XII. comme le rapporte
D. A. fut aſſez éclairé
ıtir, à cet égard, le déſa-
de notre Nation. » Les
, *diſoit ce Monarque*,
ıit peu de choſe ; mais ce
rille du plus grand éclat
es embelliſſements qu'y
: l'éloquence de leurs Ecri-
Les Romains ont beau-
fait, & ils ont trouvé des
:s qui ont égalé la gran-
de leurs actions. Les Fran-
moins heureux, en ont
oup plus fait que les Grecs
ût, 1759.

» & autant que les Romains ; mais
» ils n'ont pas eu l'art de transf-
» mettre leurs actions à la posté-
» rité. «

On ne doit pas s'attendre que nous donnions l'Extrait d'un Livre qui ne contient que des faits abrégés & la plûpart assez connus : nous nous bornerons à recueillir quelques-unes des plus belles maximes qui, de la bouche de nos Rois, ont passé dans leur Histoire. En voici une de S. Louis, qui représente en même temps & l'usage de son siècle, & le caractère judicieux de ce Monarque. Robert de Sorbonne avoit reproché au Sire de Joinville que ses habits étoient plus magnifiques que ceux de son Maître. Le Sénéchal de Champagne ne demeura point en reste : l'étoffe que vous portez, *reprit-il*, convient-elle à un homme de votre naissance ? C'étoit une robbe *d'un camelot plus fin que cel-*

'*e Roi étoit habillé.* Le Mo-
e qui ſavoit que M^e Robert
t *que le fils d'un Payſan*,
ərçut de ſon embarras & prit
parti. Mais quelques jours
, devant la même Aſſemblée,
›uis convint *que M^e Robert*
tort. Il eſt juſte, ajoûta-
que chacun s'habille ſuivant
ˈtat : un homme doit être
'ement mis, quand ce ne
: que pour plaire à ſa femme :
faut faire enſorte, dans les
'lements, que les gens raiſon-
:s ne puiſſent pas dire qu'on
ait trop, & que les jeunes
ne puiſſent pas dire qu'on
fait pas aſſez.
ˈlevant au-deſſus de l'encens
flatteurs qui *aſſiégeoient* ſon
: & cherchant la vérité ſans
›uver, Charles VII. s'écrioit:
:ſt-elle devenue ? Il faut
'le ſoit morte, & elle eſt morte
Confeſſeur. Ce Prince l'ai-
Août, 1759.

moit, & dans sa bouche elle avoit presque toujours quelque chose d'ingénieux & de picquant; témoin ce qu'il dit sur l'asyle que son fils (Louis XI.) trouva chez *Philippe le Bon: Le Duc de Bourgogne ne connoît pas le Dauphin, il nourrit un Renard, qui, dans la suite, mangera ses Poules.* Sans être aussi sincère partisan de la vérité, Louis XI. ne laissoit pas de sentir qu'elle ne pouvoit percer jusqu'à sa personne, & qu'on lui fermoit toutes les avenues de son Palais. *Je trouve tout*, disoit-il, *en ma maison & en mon Royaume, hormis une seule chose qui me manque: c'est la vérité.* Ce Prince occupe tout seul 70 pages de ce Volume.

M. D. D. A. rapporte ainsi (page 144) l'action hardie que Pepin le *Bref* fit dans l'intention d'effacer l'idée peu avantageuse que la petitesse de sa taille donnoit de sa valeur

à

à quelques - uns de ses Sujets.
» Dans un combat d'un Taureau
» contre un Lion, les Spectateurs
» voyoient avec peine le Lion suc-
» comber. Pepin..... prit le Tau-
» reau par les cornes, l'abbatit, &
» retournant à sa place, demanda
» à ceux qui l'environnoient, « *si la petitesse de sa taille étoit un obstacle à son courage?* Nos Historiens les plus accrédités s'accordent à dire que le Lion avoit terrassé le Taureau, & que Pepin seul ayant osé descendre dans l'arène, fondit sur le Lion, lui coupa la tête d'un coup de sabre, & sauva la vie au Taureau sauvage. Les anciennes Médailles où cette action est gravée, confirment ce récit.

» *Il est ridicule*, dit M. D. D. A.
» (page 65,) *d'accuser de bâtar-*
» *dise* (Charles le Simple) *comme*
» *fait le P. Daniel, peu instruit*
» *des mœurs de ces temps éloi-*

» *gnés.* « Le Texte de cet Historien que nous présentons à nos Lecteurs, ne paroît pas mériter une critique si tranchante. » Charles, *dit cet Historien*, n'étoit » venu au monde que quelques » mois après la mort de son père, » Eudes & ses partisans se servoient » de cette circonstance, pour don» ner cours à une horrible calom» nie contre la Reine Adelaide; » ils disoient que Charles n'étoit » pas fils de Louis le *Bégue*, mais » de quelqu'autre avec qui cette » Princesse avoit eu un mauvais » commerce : car jusqu'à quelle » lâcheté l'ambition ne fait-elle » point descendre ceux à qui elle » inspire les desseins les plus rele» vés ? « N'est-ce pas là se déclarer sans détour & sans ambiguité pour la légitimité de Charles le Simple ?

La seconde Partie, qui fait le Tome II. de ces Tablettes, con-

mence à Louis XII. & finit à
Henri III. inclusivement, ainsi
elle ne contient que six Regnes.

Louis XII. ayant été averti
qu'un Gentilhomme, *Commensal*
de sa Maison, avoit maltraité un
Paysan, » ordonna qu'on retran-
» chât le pain à ce Gentilhomme.
» L'Officier s'en étant plaint au
» Roi, Sa Majesté lui demanda si
» le vin & les mets qu'on lui ser-
» voit, ne suffisoient pas; & sur la
» réponse qu'il lui fit que le pain
» étoit essentiel, le Roi qui s'y
» attendoit, lui dit alors avec sevé-
rité : *Eh! pourquoi donc êtes-*
vous assez peu raisonnable pour
maltraiter ceux qui vous le met-
tent à la main? «

Pour détacher ce Monarque de
ligue de Cambrai, les Véni-
ns lui envoyerent une Am-
ade, dont le Chef (Condol-
ri,) *dans une longue haran-*
, fit » entendre qu'il n'étoit

» pas sûr de s'attaquer à une Puis-» sance guidée par un aussi grand » nombre de sages têtes qu'en » avoit Venise. Louis XII. qui » avoit pris son parti, se con-» tenta de répondre agréablement: » *M. l'Ambassadeur, tout ce que* » *vous dites est très-beau ; mais* » *j'opposerai tant de fous à vos* » *sages que j'en viendrai à bout.* » *Nos fous sont des gens qui frap-* » *pent par-tout, & sans entendre* » *raison quand ils y sont.* «

Quand Louis XII. étoit engagé dans des guerres qui exigeoient des dépenses extraordinaires, *faites en sorte*, disoit-il à son Conseil, *qu'on puisse lever des subsides qui ne soient point à charge à mes Peuples..... Un bon Pasteur ne sauroit trop engraisser son trou-peau.*

Voulant profiter des malheurs de la France sous François I. Henri VIII. Roi d'Angleterre, fit de-

mander à ce Monarque les *arrérages d'une penſion qu'il prétendoit lui être due*, avec le Comté de Boulogne & quelques autres Terres dont il avoit, *diſoit-il*, la propriété, comme il étoit en état de le juſtifier par de bons titres. Il menaçoit, en cas de refus, de paſſer la Mer, & de venir juſqu'au Louvre rendre une viſite au Roi. La réponſe qu'on fit à ſes Ambaſſadeurs, fut auſſi agréablement tournée que celle de Louis XII. aux Vénitiens. » *Dites à* » *votre Maître*, répondit Fran» çois I, *que s'il vient comme* » *ami, je le recevrai de bon* » *cœur; que s'il vient armé &* » *comme ennemi, j'ai cinquante* » *mille hommes tout prêts à exa-* » *miner ſes titres, & à lui en* » *montrer les défauts.* «

Charles IX. aimoit la Muſique, la Peinture & la Poëſie : il faiſoit même de bons Vers François : ce

» *abondance : il faut les*
» *mais il ne faut pas le*
» *ser.* « Ce n'eſt pas qu
naturellement libéral
reux, comme l'obſerve
de ces Tablettes. » *L*
» diſoit-il, *doivent do*
» *lement. L'Etat eſt*
» *fleuve, le Tréſor Ro*
» *Mer; mais il ne doit*
» *un gouffre, & l'arge*
» *avoir ſon flux & ſon re*

La troiſième Partie
blettes eſt la plus rich
qu'elle ne contienne qu
Regnes, dont le premie
de Henri IV. Dans les

très-souvent sans argent ; ainsi que mari sans femme.

L'Auteur n'a pas manqué de consigner, dans ses Tablettes, un trait qui est un garant bien sûr de la sincère & solide conversion de Henri IV. » En passant un jour » près du Louvre, *dit-il*, ce Prince » rencontra un Prêtre qui portoit » le S. Sacrement : il se mit aussi- » tôt à genoux, & l'adora fort res- » pectueusement. Le Duc de Sully, » Calviniste, qui l'accompagnoit, » lui dit : *Sire, est-il possible que » vous croyiez en cela, après les » choses que j'ai vuës?* Le Roi lui » répondit : *Oui, vive Dieu, j'y » crois, & il faut être fou pour » n'y pas croire : je voudrois qu'il » m'en eût couté un doigt de la » main, & que vous y crussiez » comme moi.*

» Un Courtisan lui demandoit » grace pour son Neveu, qui » avoit commis un assassinat. *Je*

» *suis bien fâché*, lui dit le Roi, » *de ne pouvoir vous accorder ce* » *que vous me demandez. Il vous* » *sied bien de faire l'Oncle, & à* » *moi de faire le Roi. J'excuse* » *votre demande, excusez mon* » *refus.* «

Dans la vie de Henri IV. il y a eu beaucoup à glaner pour ces Tablettes. Ce Monarque si grand dans ses exploits, si sage dans ses maximes, n'en étoit pas moins fertile en bons mots. » Un fameux » Médecin ayant quitté le Calvi» nisme pour embrasser la Reli» gion Catholique, il dit à Sully: » *Sully, mon ami, ta Religion est* » *bien malade, les Médecins l'a*» *bandonnent.*

» Un Seigneur qui avoit long» temps balancé durant les trou» bles à prendre parti, l'étant venu » trouver, comme il jouoit à la » Prime, il lui dit : *Approchez,* » *Monsieur, si nous gagnons, vous* » *serez des nôtres.* «

Rien de plus ſublime que la
ettre qu'il écrivit au *brave* Cril-
n, après la victoire d'Arques.
*ens-toi, brave Crillon, nous
ons combattu à Arques, & tu
y étois pas.* Ce trait ſi ſimple,
vif & ſi animé, peint en entier
valeur de l'un & de l'autre.

» Ce Prince, *dit l'Auteur des Tablettes*, combloit de careſſes un Marchand célèbre, qui faiſoit de grandes entrepriſes. Ce Marchand s'aviſa d'acheter des Lettres de Nobleſſe. Le Roi ne le regarda plus. Il oſa en demander la raiſon. C'eſt, *lui répondit-il*, que je vous conſidérois comme le premier Marchand de mon Royaume ; & je vous regarde à préſent comme le dernier des Gentilshommes. «
)n ne doit pas s'étonner qu'un
rince ſi riche en reparties occupe
44 pages dans ces Tablettes.

L'Auteur ne s'étend pas avec

moins de complaisance sur Louis XIV. Il nous rappelle ces Vers de Bérénice, où *Racine l'avoit en vuë, & où toute la Cour le reconnut.*

> En quelque obscurité que le Ciel l'eût
> fait naître,
> Le monde, en le voyant, eût reconnu
> son Maître.

Et ce Madrigal du Chevalier de Cailly sur le portrait du Roi sans Couronne.

> Que cette Majesté me plaît !
> Avec l'éclat qui l'environne,
> Il ne lui faut point de Couronne,
> Pour nous apprendre ce qu'il est.

Quelle dignité, quelle grace, ce grand Roi ne savoit-il pas mettre dans ses discours quand il vouloit obliger ! Témoin la réponse qu'il fit à M. le Cardinal de Noailles, quand cette Eminence vint

remercier de sa nouvelle di-
gnité. *Je suis assûré, M. le Car-
dinal,* lui dit-il, *que j'ai eu plus
de plaisir à vous donner le Châ-
teau, que vous n'en avez eu à le
recevoir.*

M. de Lamoignon, dit-il un jour à cet illustre Avocat-Général, à qui il avoit promis la même pension qu'il avoit accordée à M. Talon son Collégue, *vous ne me parlez plus de votre pension?* « Sire, » répondit ce Magistrat, j'attends » que je l'aie méritée. *Si vous le » prenez de ce côté-là,* dit le Roi, » *je vous dois des arrérages.* Ils furent en effet payés; la pension ayant été accordée à commencer du jour que M. de Lamoignon l'avoit demandée.

Se plaignant des travaux qu'on faisoit au Port de Mardik, l'Ambassadeur d'Angleterre parla au Roi *avec plus de véhémence que de mesure.* Louis XIV. l'écouta

sans l'interrompre, & quand la harangue fut achevée, il répondit : *M. l'Ambassadeur, j'ai toujours été le Maître chez moi, quelquefois chez les autres : ne m'en faites pas souvenir.*

En 1690, à la mort de Madame la Dauphine, l'Evêque de Meaux ayant dit au Roi, qui étoit dans la Chambre de la Princesse : *Il faudroit que Votre Majesté se retirât. Non, non,* répondit le Roi, *il est bon que je voie comme meurent mes pareils.*

Les 91 pages que le Regne de Louis XIV. occupe dans ces Tablettes, sont les mieux remplies de tout l'Ouvrage. L'humanité, la générosité, la droiture, la franchise, la fermeté, la Religion de cette grande ame s'y manifestent par des traits assortis à tous les évènements & à toutes les rencontres que le cours des affaires amene. Il n'y a presque aucun de

its qui ne caractèrise un Roi
eur aux succès les plus bril-
& aux revers les plus acca-
& ce qui est peut-être encore
ngulier aux foiblesses & à
ur propre dont les plus grands
ès ne sont jamais exemts.
uteur a raison de dire, dans
face, que les Rois se pei-
eux mêmes dans ses Tablet-
& que *c'est dans leurs mains*
trouve le pinceau. Les por-
en sont d'autant plus fidèles
s traits qui forment le ta-
sont moins étudiés & moins
ifs : ils échappent à ces Prin-
mme involontairement. En
ant sans dessein, au hazard,
mme par instinct, ils ne soup-
nt pas même qu'ils tracent
nage. Ces Tablettes forment
cueil agréable. Nous ne dou-
oint que les Editions succes-
ne doivent encore l'amélio-

'oût, 1759.

ARTICLE LXXXIX.

BIBLIOTHÈQUE Portative des Pères de l'Eglise qui renferme l'Histoire abrégée de leur vie, l'Analyse de leurs principaux Ecrits; les endroits les plus remarquables de leur doctrine sur le dogme, la morale & la discipline, avec leurs plus belles sentences; Ouvrage utile à Mrs les Ecclésiastiques, & même à tous les Fidèles qui desirent s'instruire à fond de leur Religion. (Volume *in-8°*, de 600 pages.) Par M.*** *Tome II. contenant saint Basile, saint Cyrille de Jérusalem, saint Gregoire de Nazianze, saint Ephrem & saint Gregoire de Nysse.* (Prix en feuilles 4 livres, relié 5 livres.) A Paris, chez Aug. Mart. Lot-

tin, rue S. Jacques, au Coq &c. M. DCC. LIX.

DANS nos Mémoires de Janvier dernier, nous avons fait connoître le genre, le goût, l'utilité de cette Bibliothéque : il nous suffira donc d'indiquer les objets contenus dans ce Volume, & d'inviter les Ecclésiastiques sur-tout à ne pas se priver d'un Ouvrage si heureusement imaginé & exécuté pour leur instruction.

On a ici l'Analyse des Œuvres de S. Basile, de S. Cyrille de Jérusalem, de S. Gregoire de Nazianze, de S. Ephrem & de S. Gregoire de Nysse. Ce sont des Abrégés, comme nous l'avons dit, formés d'après nos meilleurs Bibliographes Ecclésiastiques, M. Dupin, D. Ceillier, M. de Tillemont &c. En reprenant ces Auteurs, on trouve le fond de cette *Bibliothéque portative*. D. Ceillier

fur - tout en a comme fourni le tiſſu, l'ordre & toute la diſpoſition, hors néanmoins la partie qui comprend les *Sentences ſpirituelles.* Cette Addition eſt due au nouveau *Bibliothécaire*, & ce n'eſt pas ce qu'on approuve le moins dans ſon Ouvrage. Voici quelques maximes de S. Baſile.
» Nous ne devons point recher-
» cher les choſes qui ne nous peu-
» vent ſuivre après cette vie.
» Quelle eſt l'obligation propre &
» particulière de ceux qui man-
» gent le pain & boivent le breu-
» vage de Dieu ? c'eſt de conſer-
» ver un ſouvenir continuel de
» celui qui eſt mort & reſſuſcité
» pour eux. Un Prélat doit être
» perſuadé que plus il y a de per-
» ſonnes qui lui ſont ſoumiſes,
» plus il y en a qu'il eſt obligé
» de ſervir. L'Art de la Méde-
» cine nous fournit de grands
» enſeignements pour la conti-

» nence : car il retranche toutes
» sortes de délices, il condamne
» l'excès du manger ; il réprouve
» la variété des mêts, &c Quel-
» que grand bien que nous rece-
» vions de nos amis, peut-il être
» comparable à celui que nos en-
» nemis nous procurent ; puis-
» qu'il est écrit : *Vous êtes bien-*
» *heureux quand les hommes vous*
» *persécuteront, &c?* Le Médi-
» sant communique la contagion
» de ses calomnies à trois sortes
» de personnes : car il blesse celui
» dont il dit du mal, ceux devant
» qui il le dit, & soi-même qui le
» dit. «

Les Vies abrégées qu'on nous donne ici des saints Pères, sont aussi un des plus grands ornemens de cette Bibliothéque. Peut-être l'Auteur seroit-il bien conseillé de les étendre un peu plus. Celle de S. Basile, par exemple, est trop courte pour le sujet qu'elle

embrasse. On a une si grande idée de ce Saint qu'on retrouve toujours volontiers les détails qui le concernent. Il semble que toute l'Antiquité se soit accordée à publier des Panégyriques en son honneur : la plûpart de ces éloges subsistent, & font l'admiration des hommes de Lettres qui savent estimer & révérer les Héros de la Religion.

Les Catéchèses de S. Cyrille de Jérusalem sont un des plus précieux monuments du quatrième siècle. Notre Auteur dit un mot pour venger l'authenticité des cinq dernières contre deux ou trois Ecrivains Protestants, qui les ont trouvées trop décisives pour la présence réelle & pour la transubstantiation. Il recueille peu de maximes spirituelles de S. Cyrille, parce que les Ouvrages de ce Père sont plutôt des expositions de ce qui se faisoit dans

Eglise que des Recueils de sentiments & d'affections. On ne voit rien non plus, dans ce Vo-
lume, sur la Lettre de S. Cyrille à
Constantius. Notre Bibliographe,
en qualité d'Abbréviateur, a cru
devoir se borner aux Catéchèses.
Nous avertissons cependant, pour
le maintien de la bonne Tradition
sur le *Consubstantiel*, qu'on trouve
le terme appliqué à la Trinité
dans la Lettre à Constantius. Saint
Cyrille le donne pareillement au
S. Esprit, si nous en croyons les
Editions antérieures à celle de
D. Touttée : & la suppression de
ce mot, dans cette dernière Edi-
tion, fit naître des critiques, il y
a 37 ou 38 ans ; mais toutes ces
choses sont trop Polémiques pour
la *Bibliothéque portative* des
Pères.

L'Article de S. Gregoire de
Nazianze comprend plus de 160
pages. Quoiqu'il soit bien tra-

vaillé, bien ſuivi, bien inſtructif, nous ne pouvons nous diſpenſer d'y remarquer quelques mépriſes, ou plutôt quelques diſparates, auxquelles ont donné lieu les Auteurs qui ſervent de guide à notre Bibliothécaire.

Dans le premier Diſcours de S. Gregoire de Nazianze touchant le Sacerdoce, ce ſaint Evêque dit: *Perſonne n'eſt digne du grand Dieu, du grand Sacrifice, du grand Pontife, s'il ne commence par ſe rendre une Hoſtie ſainte & vivante &c.* Et cette penſée qui eſt très belle, ſe trouve affoiblie par cette expreſſion qu'on tranſcrit ici d'après D. Ceillier : *Perſonne n'eſt digne d'offrir le Sacrifice du Seigneur en qualité de Pontife, à moins que de ſe rendre une Hoſtie vivante &c.* *

---

* Notre Auteur rend cette belle penſée dans la 6e des Sentences ſpirituelles qu'il tire de S. Gregoire. (p. 554.

Dans ſon premier Diſcours contre Julien l'Apoſtat, S. Gregoire apoſtrophe les Peuples, les Anges, l'*Ame de l'Empereur Conſtantius*, mort depuis pluſieurs années. On traduit ici *le génie de Conſtantius* : expreſſion qui n'eſt pas fort ordinaire dans la bouche des Orateurs Chrétiens, encore moins des ſaints Pères.

Dans ſon ſeptième Diſcours, le ſaint Docteur appelle S. Pierre le ſoûtien de l'Egliſe, *Petrus Eccleſiæ Columen*, & le Grec eſt auſſi expreſſif. D. Ceillier a traduit *Pierre qui eſt comme le ſoûtien de l'Egliſe*; & notre Auteur le copie; mais plus bas (p. 339,) quand il rend compte de la doctrine de S. Gregoire de Nazianze, il retranche le *comme*, & cela eſt mieux. D. Ceillier fait la même choſe.

Dans l'Oraiſon funèbre de Ste Gorgonie ſa ſœur, S. Gregoire raconte comment cette ſainte femme

ayant été frappée de paralyſie, ſe proſterna devant un Autel, invoqua *celui qu'on y adoroit ;* puis mêlant l'eau de ſes larmes avec ce qu'il lui reſtoit des *Antitypes* du Corps de Jeſus-Chriſt, & formant de ce mêlange une eſpèce d'onguent dont elle ſe frotta, tout-à-coup elle fut parfaitement guérie. Voilà, encore une fois, ce que rapporte S. Gregoire de Nazianze ; & M. de Tillemont, avec quantité d'autres Théologiens, ne doute pas que ces *Antitypes* ne fuſſent l'*Euchariſtie même ;* d'où l'on conclut avec raiſon que Ste Gorgonie étoit dès-lors baptiſée, puiſqu'elle touchoit le Corps du Seigneur. Or D. Ceillier, ſuivi par notre Auteur, ſupprime cette circonſtance *de l'Euchariſtie.* Ils diſent l'un & l'autre que *la prière* de Ste Gorgonie, *mêlée de larmes, fut comme un onguent dont elle s'oignit le corps :* ce qui ſeroit

lisparoître ce beau miracle opéré par la vertu du saint Sacrement. Mais notre Bibliothécaire (à la page 335) rendant compte des sentiments de S. Gregoire sur l'Eucharistie, rétablit le passage à peu près tel qu'il doit être. Nous trouvons que D. Ceillier en use de même. Pour la perfection des deux Bibliothèques, il faudroit donc que le sens de S. Gregoire fût rendu par-tout d'une manière uniforme.

¶ L'Article de S. Ephrem est tout aussi bien qu'il pouvoit être en se bornant aux anciennes Editions, comme a fait D. Ceillier & notre Auteur après lui. On sait que la dernière Edition, en six Volumes, contient une multitude d'Ouvrages de ce Père, qui n'avoient point encore vu le jour. Comme cette *Bibliothéque portative* des Pères sera, sans doute, imprimée plusieurs fois, l'Auteur est prié

bien instamment de retoucher tout son morceau de S. Ephrem sur l'Edition Syriaque, Grecque & Latine de Rome. Il verra qu'une difficulté qu'il se propose lui-même touchant la présence réelle (p. 422) & qu'il résout avec sagacité, n'est au fond qu'une objection fondée sur la mauvaise Traduction Latine de S. Ephrem; que le Texte Grec de ce Père est d'une précision admirable &c. Sur quoi il pourra tenir compte aussi d'une Lettre Critique, qui se trouve dans nos Mémoires de Janvier 1756, I. Volume.

Voici quelques Sentences de S. Ephrem: » Parlez beaucoup à » Dieu & peu aux hommes. Heu» reux celui qui supporte son pro» chain; mais malheur à celui » qui, sans s'en appercevoir, obli» ge son prochain à le supporter. » Qu'est-ce qu'un Chrétien a de » commun avec le Ciel, puisqu'il » est

:ſt mort au monde? Les Mar-
:hands qui trafiquent dans le
nonde,, comptent tous les jours
eurs gains & leurs pertes. Uſons-
:n de même pour le Ciel; ayons
oin chaque jour, le ſoir & le
natin, d'examiner comment va
ıotre commerce actuel &c. «
L'Analyſe des Œuvres de ſaint
egoire de Nyſſe nous a paru
s bonne, & la vie de ce ſaint
octeur, frère de S. Baſile, eſt
contée avec aſſez d'étendue;
qui eſt très-à-propos dans
Livre tel que celui-ci, qui
it intéreſſer par l'Hiſtoire des
:res, & inſtruire par le réſultat
leur doctrine. L'Auteur raſ-
mble trente-huit Maximes ſpi-
tuelles de S. Gregoire de Nyſſe,
armi leſquelles on lit celle-ci
ui eſt rapportée dans preſque
ous les Livres de piété : *Le
mps d'aimer Dieu, c'eſt toute
a vie.* Le ſaint Docteur ajoûte

& le temps de haïr l'adversaire de notre salut, c'est aussi toute la vie.

Nous abandonnons toute cette bonne lecture aux réflexions des gens de bien, & nous croyons qu'ils doivent tous applaudir au projet & à l'exécution de la *Bibliothéque portative.*

ARTICLE XC.

TRAITÉ DES TUMEURS & des Ulcères, où l'on a tâché de joindre à une Théorie solide, la pratique la plus sûre & la mieux éprouvée, &c. (Deux Volumes *in*-12.) A Paris, chez Cavelier, rue S. Jacques, &c. M. DCC. LIX.

Il est peu de Livres, en Médecine, aussi méthodiques que ce *Traité des Tumeurs & des Ulcè-*

res. Quand l'Auteur n'en avertiroit pas dans sa courte Préface, on devineroit aisément qu'il a beaucoup d'expérience dans l'Art d'enseigner. Ce n'est guères qu'en donnant des leçons qu'on acquiert cette clarté, cet ordre, cette netteté d'idées & d'expressions qui font le mérite d'un Ouvrage destiné à l'instruction publique.

Celui-ci renferme, dans l'étendue de cinq Livres, tout ce qui concerne les *Tumeurs*, & l'Auteur y ajoûte un 6[e] Livre sur les *Ulcères*, avec deux Lettres critiques touchant quelques remèdes qu'on veut accréditer aujourd'hui. Nous indiquerons quelques Articles, & d'abord nous avertissons que, sur les Tumeurs & les Ulcères, la méthode de l'Auteur consiste à présenter de suite la *Description*, les *Différences*, les *Causes*, le *Diagnostic*, le *Prognostic*, la *Curation* de chaque

l'amour propre, le présent
les détails des Tumeurs ! C
nonce que cinq Livres
parle de suite du *Phlegm*
l'*Eresipèle*, de l'*Œdèm*
Squirrhe, de diverses Tu
de l'*Emphysème*, &c. ma
cune de ces espèces à ses br
ses divisions subalternes.
premier Livre, par examp
traite du *Phlegmon*, t
Phlegmoneux, ou caractè
l'inflammation, au moins
causes : & voilà tout-à-c
essain de maux qui se dé
l'*Abscès*, la *Gangrène*,
roncle, l'*Orgueilleux*, l

'ngelures, les *Meurtrissures* :
›ut cela rangé dans l'étendue de
lus de 200 pages. Il en est de
ıême des autres Livres : le mal
ı'on y propose en chef, est
›mme une hydre à plusieurs
tes ; il faut les attaquer toutes
ıne après l'autre, & il y a contre
ıacune des armes particulières
ue l'Auteur a bien connues.

Ce qu'il y a de bien remarqua-
le, dans son Ouvrage, c'est la
ɔnne Physique qui y regne : elle
:cupe sur-tout l'Article des
ıuses, & c'est sa place naturelle.
·s causes des maladies dépen-
ɪt de certains cas ou accidents
ɣsiques qu'il faut savoir connoî-
& expliquer.

.e *Phlegmon*, par exemple,
'oujours accompagné de cha-
, de rougeur, de douleur
ıtive ; trois choses qui » prou-
ıt que cette Tumeur dépend
ı amas de sang qui a peine

» à franchir certains vaisseaux, » & qui s'y accumule contre l'or- » dre naturel. On sait, *continue* » *l'Auteur*, que les artères qui » portent le sang aux parties, après » plusieurs sousdivisions, parvien- » nent à la petitesse des artères » capillaires, & forment, dans la » partie même, un double lacis ou » réseau, l'un d'artères capillaires » qui s'entrecommuniquant par » un nombre infini d'anastomo- » ses latérales, vont enfin about- » tir aux principes correspondans » de la veine qui doit reprendre » le sang ; & l'autre, de pareils » vaisseaux capillaires lymphati- » ques qui naissant de ces petites » artères, & anastomosés en plu- » sieurs façons, vont se rendre » dans un vaisseau lymphatique, » qui porte la lymphe dans les » routes connues de la circulation » de la lymphe, d'où elle rentre » dans le courant de la circulation » du sang. «

Cette expoſition met en voie
concevoir comment le ſang
t s'arrêter dans les artères ca-
aires, ou dans les vaiſſeaux
nphatiques ; comment il peut
faire *ſtagnation*, *irruption*,
rqvaſation, qui ſont les trois
grés du *Phlegmon* ; comment
accidents peuvent & doivent
iver par le vice du ſang, par
vice des vaiſſeaux de la partie,
le vice du ſang & des vaiſſeaux
it-à-la-fois. Voilà donc, en-
e une fois, une bonne expli-
ion phyſique d'où dépend la
noiſſance du Phlegmon & la
thode qu'il convient d'em-
yer pour le guérir : méthode
i conſiſtera néceſſairement dans
is choſes ; attaquer le vice du
ig, relâcher le tiſſu de la partie
flammée, aider la réſolution &
procurer le ſuccès complet.
Auteur développe ſi clairement
ntes ces choſes qu'il n'eſt point

de Lecteur médiocrement attentif qui ne puisse les saisir, & qui, dans l'occasion, n'en pût faire l'application pratique.

Le Phlegmon, qui ne peut pas se résoudre, dégénère immanquablement ou en *Abscès*, ou en *Gangrène*, ou même en *Sphacèle*, qui est le terme de la Gangrène, & ce qu'on appelle la *mortification confirmée*. Tels sont les sujets de deux grands Chapitres, où l'on remarque toujours le même ordre d'instruction. Il y a, dans celui de l'*Abscès*, deux endroits importants : le premier concerne la transformation du sang en pus ; le second indique les cas où il faut ouvrir un *Abscès* ; l'un regarde la théorie, l'autre la pratique. Viennent ensuite les discussions sur la *Gangrène*, qui est double, ordinaire & scorbutique ; & sur le *Sphacèle*, qui est presque toujours funeste au malade. *La Gangrène*

oduit le Sphacèle, & le Sphacèle mort, à moins qu'on n'y apporte prompts remèdes ; ainsi le ognostic de ces maux est toujours fâcheux. L'Auteur traite *ces aux* de manière à donner peu espérance aux personnes qui en nt attaquées : » On ne peut guères, *dit-il*, espérer de guérir que la Gangrène de cause externe ou accidentelle, qui arrive dans in sujet jeune, sain & bien construit, & qui attaque une partie qu'on peut extirper dans le besoin, ou du moins qu'on peut carifier & brûler sans inconvenient. «

C'est ordinairement un petit al que le *Furoncle* ou le *Clou*, ioiqu'il soit incommode & douureux : *In Furunculo nullum periculum est*, dit Celse cité par notre uteur, *etiamsi nulla curatio hibeatur*. On nous marque pournt ici les cas où ce petit mal

devient grand. L'*Orgueil* ou l'*Orgueilleux*, petit bouton qui se forme sur les bords des paupières, est une sorte de Phlegmon, puisqu'il a chaleur, rougeur, douleur ; mais il est *sans aucun danger*, il se guérit sans remèdes internes, sans trop de contrainte pour le régime. En bassinant l'œil avec de l'eau tiède, ou une légère décoction de racine de Guimauve, on se délivre de cette incommodité.

L'Article où l'Auteur traite du *Dragonneau*, est remarquable par les recherches qu'il a fallu faire pour en parler. Le Dragonneau est une maladie inconnue en Europe, & reléguée, en quelque sorte, chez les Egyptiens, les Arabes, les Ethiopiens &c. On la représente comme une Tumeur qui contient une espèce de corde ou de ficelle, longue quelquefois de dix ou douze pieds, laquelle,

dans le traitement, se dévide autour d'une baguette de plomb. On dispute beaucoup de la nature & des caractères de ce long fil : c'est plutôt un ver que toute autre chose, & l'Auteur tâche d'en expliquer la possibilité, les causes, les effets, les remèdes. Comme ce mal n'attaque point encore notre Continent, la lecture de cet Article sera une affaire de pure curiosité. On y trouvera bien de l'érudition : ce qui montre que, quand l'Auteur épargne les citations dans les autres Chapitres, c'est qu'il s'attache à être court & à ne dire que des choses utiles.

L'*Anthrax* ou *Charbon* est dangereux ; le *Panaris*, sans être *presque jamais mortel*, cause de grandes douleurs ; les *Parotides* & les *Bubons* ne sont jamais sans danger ; les *Engelures* ne doivent inquiéter personne, à moins

qu'elles n'amenent la Carie des os ou la Gangrène : ce qui eſt fort rare ; les *Meurtriſſures* n'effrayent que quand il y a fracture d'os. Tous ces ſujets rangés, ſous le titre du Phlegmon, renferment un détail très-conſidérable & très-ſuivi de doctrine & de pratique Médicinale.

L'*Eréſipèle* & tous les maux de ſa claſſe, rempliſſent le ſecond Livre. Pour donner une idée claire de l'Eréſipèle, il faut expliquer la ſtructure de la peau & des différentes parties dont elle eſt compoſée : c'eſt ce que l'Auteur exécute avec beaucoup de ſoin. Après quoi il indique les parties qui contribuent à la production de l'Eréſipèle ; il fait connoître les cauſes qui arrêtent le ſang de la peau. L'épaiſſiſſement & l'acreté de la ſueur, le froncement ou l'éréthiſme des fibres tendineuſes de la peau tiennent le premier rang

i ces causes ; mais la Physi-
le tout ceci doit être étudiée
l'Ouvrage même, ainsi que
itement de l'Eréſipèle : trai-
nt qui consiste dans l'usage
emèdes internes & externes;
ns le choix de ces remèdes,
que l'Eréſipèle est bénigne
aligne. Le premier cas a lieu
d l'Eréſipèle est peu étendue;
d le malade est sans fièvre,
a'il n'en éprouve qu'une mé-
e ; quand le mal vient d'une
externe & accidentelle ; enfin
d il tourne à résolution. Au
aire l'Eréſipèle est maligne
ngereuse, quand elle est ac-
pagnée d'une fièvre violente,
utons, de charbons, d'am-
es ; quand elle vient de cause
ne, telle que le vice du sang;
d elle se tourne en suppura-
, sur-tout si elle se fait sous
au ; quand elle se termine en
rène ou en Sphacèle ; quand

elle rentre tout à-coup sans diminution des accidents, &c.

Les Dartres sont de plusieurs espèces que l'Auteur détaille avec leurs causes, leurs symptômes, leur diagnostic &c. Ce mal est plus incommode que dangereux, plus difficile à guérir quand il vient de cause interne, plus fâcheux encore quand il est carcinomateux &c. On indique de suite les remèdes, &c; ce qui est peut-être encore plus précieux, les attentions qu'il faut porter dans le traitement des Dartres.

Sous cette classe, nous trouvons quelques maux dont on ne s'occupe guères quand on est surchargé de soins, & qu'on fait peu de cas de ce qui intéresse le teint & la bonne mine : telles sont l'ébullition du sang, les échauboulures, les rousseurs, la couperose, les boutons au visage &c. Mais la Gale, la Teigne, & quelques au-

tres mauvais Commenſaux doivent être expulſés par le régime & par les médicaments. Pour les *taches de naiſſance* dont l'Auteur traite auſſi, ce ne ſont pas des maladies, mais des défectuoſités naturelles, & l'on comprend ſous ce nom les marques que le préjugé attribue aux impreſſions vives dont les femmes enceintes ſont affectées. » On ne » doit point être ſurpris que les » femmes qui ont tant d'envies bi» zarres & tant d'allarmes frivoles » pendant leur groſſeſſe, trouvent » enſuite à point nommé dans les » taches de leurs enfants, des reſ» ſemblances avec quelques-unes » des choſes qu'elles ont deſirées » ou appréhendées, & qu'elles » s'affermiſſent par-là dans leur » prévention ; mais il y a lieu de » s'étonner que tant de gens inſ» truits aient légèrement embraſſé » une pareille opinion, dont la » fauſſeté eſt évidente : car il n'y a,

» entre la mère & l'enfant, qui est
» dans son sein, aucune commu-
» nication de nerfs qui puisse faire
» passer, dans l'enfant, les im-
» pressions qui affectent la mère;
» & d'ailleurs quand ces impres-
» sions passeroient à l'enfant, elles
» ne sauroient produire en lui la
» ressemblance des objets qui les
» ont excitées dans la mère. «

L'Auteur n'attribue donc point les *taches de naissance* à l'imagination des femmes enceintes. Il croit que le siège de ces taches est dans la membrane réticulaire, qui peut être altérée ou par la dilatation des vaisseaux sanguins, ou par le vice de l'humeur muqueuse contenue dans cette membrane. Et comme il arrive quelquefois que ces taches sont accompagnées d'une excroissance de poils qui couvrent quelques parties de la peau, on assûre ici que le siège de ces poils est dans les capsules

qui leur servent de base & de sol. En grossissant, ces capsules fournissent plus de nourriture aux poils, & les épaisissent par cette raison. Quant aux causes ultérieures de la dilatation des vaisseaux sanguins, du vice qui se répand dans l'humeur muqueuse, de l'augmentation de certaines capsules des poils, elles peuvent être de plusieurs espèces, qu'il n'est aisé ni de deviner ni d'expliquer. Il faudra lire tout cet Article par curiosité, car ce n'est point le cas d'apprendre à faire des remèdes, quoique l'Auteur en indique quelques-uns contre les taches qui seroient tout-à-fait disgracieuses.

L'Œdème, qui donne sujet au 3e Livre de cet Ouvrage, est une tumeur ou enflure, sans rougeur, sans chaleur, sans douleur : elle dépend d'un engorgement de la lymphe dans les veines, ou d'une extravasation de la lymphe dans

les parties voisines. L'engorgement mène à l'extravasation ; & pour opérer la cure de ce mal, il faut vuider la sérosité trop abondante qui est dans le sang ; ôter toutes les causes qui font déposer trop de lymphe dans la partie malade ; fortifier le ressort de la partie, pour aider l'expression de la lymphe qui y croupit. Ces trois indications entraînent un détail de remèdes convenables. De-là l'Auteur passe aux *Hydatides*, qui sont de petites vésicules dont le siège est dans la surface des viscères ou dans les membranes de leurs cavités. Ces vésicules sont pleines d'eau, & c'est ce qui leur donne le nom d'*Hydatides*. Il faut beaucoup chercher dans les Médecins Grecs, pour y trouver des vestiges de ce mal ; les fréquentes inspections de cadavres l'ont fait reconnoître ou soupçonner des Modernes : nous disons *soupçonner*,

parce qu'on n'a encore que des conjectures à cet égard. Aussi notre judicieux Auteur observe qu'on ne doit point *ordonner de remèdes pour les* HYDATIDES, *à l'égard desquelles on n'a que des soupçons très-incertains.*

Il n'en est pas de même des Tumeurs exposées dans le quatrième Livre. Toutes sont fort connues : on les discute en cet ordre, le *Squirrhe*, le *Cancer*, les *Ganglions* ou *Nodus*, les *Verrues*, les *Cors aux pieds*. Ces trois dernières espèces sont plus incommodes que dangereuses, & il y a d'ailleurs beaucoup de petits remèdes vulgaires : l'Auteur en fournit de nouveaux, ou simplifie & rectifie les anciens.

Pour le Squirrhe & le Cancer, ce sont de grands maux, sur-tout le second à cause de la douleur qu'il cause & de la mort qui en est infailliblement la suite quand

on ne peut pas l'extirper. Le Squirrhe eſt dur, ſans douleur, ſans rougeur, ſans chaleur particulière, & il ſe forme par le ſéjour de la lymphe, ou des différentes humeurs recrémentielles ou excrémentielles qui s'arrêtent, s'épaiſſiſſent, ſe durciſſent dans les différents viſcères. L'explication phyſique de cet épaiſſiſſement, & des cauſes qui peuvent le produire eſt très-bien dans ce 4^e Livre. On n'y donne aucune eſpérance de guérir le Squirrhe *parfait*; c'eſt celui où il ne reſte ni ſentiment, ni molleſſe, ni douleur : tout y eſt dur, *rénitent*, *indolent*, quoique la vie s'y conſerve, & qu'il ne dégénère jamais en Gangrène. Le Squirrhe *imparfait*, celui où l'on remarque quelque *rénitence* & quelque douleur, peut ſe guérir par la voie de la réſolution ou de la ſuppuration, & l'on donne la méthode de ce traitement. On

›ublie pas même les palliatifs
ntre le Squirrhe parfait ; ils ser-
nt du moins à retarder les pro-
ès du mal.

L'Auteur rassemble, dans son
iquième Livre, cinq sortes de
ımeurs, qui ne peuvent se rap-
ırter aux précédentes : ce sont
; *Ecrouelles*, les *Loupes* & les
ouêtres, les *Tumeurs gommeu-*
s, les *Tumeurs graisseuses* ou
ırcomes, l'*Emphyseme.* » Les
quatre premiéres de ces Tu-
meurs n'appartiennent ni au
Phlegmon, ni a l'*Erésipèle*, ni
à l'*Œdème*, dont elles n'ont au-
cun des caractères ; & personne
n'a jamais pensé à les y rappor-
ter : elles ressemblent davantage
au Squirrhe, en ce qu'elles sont
indolentes, qu'elles ne changent
pas la couleur de la peau ; qu'el-
les n'y attirent aucune chaleur
particulière, & qu'elles se for-
ment toutes peu-à peu & par

» qui eſt l'*Emphisème*,
» aucun rapport ni avec
» *mon*, ni avec l'*Eré*
» avec le *Squirrhe* : el
» ble mieux à l'*Œdèm*
» molleſſe de la partie
» qui conſerve d'ailleur
» leur & ſa chaleur natur
» elle en diffère en ce
» l'*Emphysème*, la parti
» ſon reſſort & ſe remet
» ment, quand elle eſt
» mée ; au-lieu qu'il e
» ſence de l'*Œdème* que
» œdématique n'ait poi
» ſort, ou n'en ait que très

qu'il renferme qu'on ne doit rien perdre de cette lecture.

Le Livre qui traite des *Ulcères*, comprend plus de 120 pages de ce second Volume ; & cette longue instruction parcourt, en X. Chapitres, *les Ulcères en général, l'Ulcère benin ou simple, l'Ulcère sec qui ne suppure point ou qui ne suppure pas assez, l'Ulcère putride qui suppure trop, l'Ulcère calleux, l'Ulcère sinueux, l'Ulcère qui pénètre jusqu'à l'os, l'Ulcère avec excroissance de chairs, l'Ulcère qui, sans se remplir, demeure au même état, l'Ulcère difficile à se cicatriser.* Comme toute cette doctrine ne pourroit être abrégée sans l'altérer, nous l'indiquons simplement avec les trois causes générales des Ulcères. » La premiére sont les Ab» scès de quelque cause qu'ils pro» viennent..... Dès que l'Abscès est » ouvert ou de lui-même, ou par

» la main du Chirurgien, ou par
» l'application d'un caustique, il
» change sur le champ de nom
» & n'est plus que comme un vé-
» ritable Ulcère. La seconde sont
» les blessures de toute espèce....
» Tant qu'il en coule du sang, tant
» qu'elles sont enflammées & qu'il
» n'en coule rien, elles conser-
» vent le nom & la nature de
» blessures ; mais dès qu'il com-
» mence à en couler du pus ou
» quelque chose de purulent, on
» ne les appelle plus que des *Ul-*
» *cères*. La troisième, sont les éro-
» sions qui entament & rongent
» la surface de quelque partie;
» soit qu'elles soient causées par
» quelque humeur âcre qui coule
» de quelque partie du corps hu-
» main, ou par la brûlure du feu,
» de l'huile bouillante, de la cire
» fondue, ou par l'application de
» quelque caustique. « Nous ren-
voyons aux deux Lettres qui
terminent

terminent le Volume & l'Ouvrage. On trouvera, dans ce *Traité des Humeurs & des Ulcères*, la méthode d'un excellent Praticien, les connoissances d'un savant Médecin, & le style d'un bon Ecrivain.

ARTICLE XCI.

ESSAIS DE LA SOCIÉTÉ de Dublin, traduits de l'Anglois, par M. Thébault, Docteur en Médecine & Professeur de l'Ecole de Mathématique, établie à Rennes par les États e Bretagne. (Volume *in*-12. iges 348.) A Paris, chez Frères Estienne, &c. . DCC. LIX.

projets de la Société de ublin, pour être moins bril-]ue ceux de nos savantes

ût, 1759.

Académies, n'en sont pas moins utiles. Eclairer le Laboureur & l'Artisan, réformer ce qu'il y a de vicieux dans leur routine, perfectionner leurs instruments, améliorer le produit de leur travail, augmenter la fertilité des meilleures terres, rendre fécondes les plus stériles, aiguiser l'industrie dans les Manufactures, les mettre en état de disputer ou même d'enlever la concurrence, éteindre le luxe qui ruine les riches, procurer des ressources aux pauvres, en un mot, étendre l'aisance dans un Etat, & grossir ses forces en réveillant la vie, l'activité & l'émulation dans tous ses membres, ne sont-ce pas-là des objets qui tendent le plus directement au bien & à la gloire d'une Nation? Si donc, en lisant ces Essais *, on étoit

* Ces Essais sont un Recueil de feuilles Hebdomadaires, qui paroissent à

tenté d'en dédaigner les détails, comme trop minces, trop bas, trop groſſiers, & de mépriſer ceux qui s'en occupent ſi ſérieuſement, ce ſeroit une délicateſſe très-déplacée & un orgueil très-mal entendu.

Le zèle qui a formé la Société de Dublin, viſe purement à l'utilité nationale : il ne rougit point d'emprunter de l'Etranger les leçons qu'il donne à ſa patrie. Il ſe flatte avec juſtice que le peuple Irlandois, devenu imitateur, deviendra bientôt le rival de ſes modèles. C'eſt en Hollande & en Flandre qu'on le tranſporte, pour lui apprendre à cultiver le Lin & à le manufacturer ; à élever des digues

---

Dublin tous les Mardis, depuis le commencement de l'année 1737. Ce ſont les Membres de la Société même qui publient ces feuilles, & qui parlent au nom de cette Compagnie.

contre les flots de la Mer, & des Chauſſées contre les inondations des rivières, &c.

Pour intéreſſer ce Peuple & lui faire ſentir l'importance des inſtructions qu'on lui prépare, la Société lui inculque d'abord ces grands principes, qui ſont aujourd'hui ſi connus & qui ne ſauroient trop l'être, ſavoir qu'un Etat n'eſt ſolidement riche que de ſes propres fonds; qu'en forçant ſes terres à produire davantage, il acquiert des richeſſes dont la valeur & la durée l'emportent ſur tout ce qu'on pourroit imaginer pour les remplacer, fût-ce le Commerce le plus étendu & le mieux conduit; qu'il s'épargne l'achat des denrées étrangères en les faiſant croître dans le ſol national: Epargne qui, par le calcul qu'on en fait ici, retiendroit dans l'Irlande, & verſeroit ſur ſon peuple près de ſept cents mille livres

ſterling qui en ſortent tous les ans, ſans compter les autres denrées & marchandiſes qui ne ſont que de pur luxe, & dont il ſeroit auſſi aiſé à l'Irlande de ſe paſſer qu'il eſt impoſſible de les tirer de ſon ſol. On en fait ici monter le prix à plus de quatre cents mille livres ſterling. D'où l'on conclut que l'Irlande » conſomme par an plus » d'un million ſterling en denrées » étrangères, dont la plus grande » partie, loin de lui être néceſſaire, » nuiſent à ſon Commerce & en- » levent ſes richeſſes. «

Les exportations que l'Irlande fait de ſes denrées chez l'Etranger, ne réparent pas le dommage qu'elle reçoit des importations dont on vient de faire le calcul. Les Fils, les Toiles, la Laine, les Laines filées, le Bœuf, le Beurre, les Cuirs & le Suif ſont les principales de ces exportations. » Tou- » tes ces denrées, *diſent les Aſſo-*

» *ciés*, si l'on en excepte la Toile, » n'exigent que peu, ou même » point du tout de travail. Elles » sont nécessaires à ceux qui les » tirent de nous, ou pour leur » consommation, ou pour leurs » Manufactures. Mais la plus » grande partie de ce que nous » recevons en échange, détruit » l'industrie du pauvre, & ne sert » qu'au luxe du riche. En faisant » des exportations aussi considé- » rables, nous enlevons aux pau- » vres leur subsistance pour la don- » ner à des Etrangers..... Il est » prouvé, par le calcul, qu'on » pourroit nourrir, pendant une » année, vingt pauvres familles » avec la quantité de Bœuf & de » Beurre qu'on exporte pour ache- » ter la coëffure d'une femme de » qualité. «

L'Irlande n'a point de Mines d'or & d'argent; mais comme on l'observe ici, un peuple qui cul-

tive une terre fertile en denrées, est toujours plus riche qu'un peuple dont le sol abonde en Mines. Ainsi, avec sa fertilité si reconnue, l'Irlande ne doit point envier les Métaux aux contrées qui les possèdent. Les Irlandois n'ont donc besoin que de connoître les avantages de leur Isle. Après les leur avoir exposés, on leur enseigne ici les moyens de les mettre dans la plus grande valeur.

La plus riche branche de leur Commerce naît du Lin qu'ils cultivent & qu'ils façonnent : c'est aussi celle à laquelle on s'attache le plus dans ce Volume : le choix des terres les plus propres à cette plante, l'engrais qui lui convient le mieux, l'élection des semences qu'il faut préférer, la saison & la manière de semer la Linette, les attentions nécessaires pour sarcler le Lin, pour le garantir des vents & des orages, pour le cueillir,

l'égruger, le sécher, le rouir, le broyer, l'espader, l'affiner, le peigner ou serancer, l'assortir, le filer &c. tous ces articles jettent nos Associés dans des détails d'œconomie & d'industrie, que nous ne saurions rendre à nos Lecteurs, & dont ils ne peuvent s'instruire qu'avec ces Essais & avec les Planches & les figures gravées qu'on trouve à la fin du Volume. Les machines y sont presque toujours représentées d'après des modèles dérobés à la Hollande, aussi jalouse de cacher ses pratiques & ses inventions, qu'ardente à s'assûrer le gain qu'elles procurent à son industrieuse activité.

Nous remarquerons seulement 1° que la graine de Lin ne dégénère point, quand les terres grasses & les terres légères font ensemble l'échange de leurs semences. 2° Que la meilleure prépa-

ration des terres, pour recevoir cette ſemence, conſiſte en de fréquents labours. 3° Qu'en épargnant la ſemence, on cueille une graine excellente & un Lin plus fort. 4° Que plus le Lin eſt mûr, quand on le cueille, plus il convient aux Ouvrages fins. 5° Que le Lin réuſſit mieux dans les terres en friche que dans les autres; & qu'on doit ouvrir ces terres neuves au printemps, *les laiſſer paſſer l'hyver & l'été ſans y mettre aucune ſemence.* 6° Que pour *les mettre en bonne façon*, il faut au moins trois labours. 7° Qu'immédiatement avant que d'enſemencer la terre, on doit la diſpoſer en ſillons *auſſi plats qu'il eſt poſſible, & beaucoup plus larges que pour les autres grains.* 8° Qu'il faut employer des mains différentes pour labourer le Lin, pour l'apprêter & pour le mettre en œuvre, &c.

La méthode d'élever des digues contre les inondations de la Mer & les débordements des rivières, occupe ici 23 pages, dont il n'y a pas un mot à perdre. L'Article qui la ſuit, contient une découverte importante, que les Aſſociés appellent *une entrepriſe extraordinaire*, c'eſt d'*élever de bons houblons dans les fondrières*. On comprend ſous le nom de *fondrières* les marais noirs, qui ne produiſent que de mauvais pâturages ou quelques herbes groſſières, & même les marais rouges qui ſont encore plus ſtériles. L'Art d'y cultiver du houblon eſt ici développé avec tant de clarté & d'exactitude, que le Cultivateur le moins intelligent, pour en comprendre & en pratiquer les leçons, n'a beſoin que de s'en procurer la lecture. En cultivant & en fertiliſant ces marais, on aura l'avantage 1° de tirer parti de beaucoup

de terreins affez inutiles ; 2° de purger l'air des mauvaifes exhalaifons qui s'élevent des fanges marécageufes ; 3° d'embellir & d'égayer les campagnes dont ces marais incultes & hideux rendent l'afpect trifte & lugubre. Ainfi on ne fauroit trop applaudir à ce nouveau genre de culture : il ne fe fait pas beaucoup de découvertes, dont on doive plus prifer le mérite.

Nous ne nous arrêterons pas aux Articles qui roulent fur la conftruction & fur les réparations des chemins. C'eft un objet dont on fent aujourd'hui plus que jamais toute l'importance.

Nous trouvons ici quatre Articles fur le Cidre. Nos Affociés avouent que c'eft une liqueur fur laquelle on n'a encore rien de *fixe* & de *déterminé*. Quant à la méthode de la faire, chacun vante la fienne : pour favoir qui mérite

la préférence, il faudroit des épreuves & des obſervations ſuivies & régulières. On invite à les faire, on en propoſe les moyens & on nous donne le réſultat de quelques expériences qui ont *appris* aux Aſſociés 1° Que » le » Cidre foible ne peut être ſous-» tiré plus d'une ou deux fois ſans » une trop grande perte d'eſprits. » *Que* le Cidre fort, fait de pom-» mes dures d'hyver, ſoûtient plu-» ſieurs ſous-tirements, & devient » par-là plus moëlleux & plus » promptement potable. 3° *Que* » plus la liqueur fermente, plus » elle devient dure. 4° *Que* rien » n'excite mieux la fermentation » que du Cidre ſortant du preſſoir, » qu'on met de temps en temps » dans le muid. 5° *Que*, ſi l'on » veut avoir du Cidre ſpiritueux, » agréable au goût, & qui ſoit un » peu doux, il faut prévenir au-» tant qu'on le peut, toute fer-

» mentation après qu'il s'est puri-
» fié : s'il étoit trouble, un peu
» de talc contribueroit à le rendre
» clair en précipitant la lie flot-
» tante. 6° *Que* tous les mêlan-
» ges, soit d'une espèce de Cidre
» avec une autre, soit de Cidre
» avec des Syrops *blancs*, (c'est-
» à-dire faits uniquement avec du
» sucre & de l'eau) de la Thériaque
» ou d'autres correctifs qui
» sont nécessaires, quand les Ci-
» dres sont malfaits & trop rudes,
» se font plus à propos lorsqu'on
» soûtire. La fermentation, qui
» suit toujours le soûtirement, in-
» corpore les différents ingrédients,
» & fait du tout une seule liqueur.«
Dans ces Articles, on trouve de bons avis sur de mauvaises pratiques que bien des cantons ne suivent que trop dans la façon de leurs Cidres.

Les six Articles qui renferment des instructions sur l'Art de brasser

la Bierre, sont pleins de principes tirés d'une expérience bien plus éclairée que ne l'est ordinairement la profession des Brasseurs. S'ils pouvoient se détacher de leur routine presque aussi aveugle que pernicieuse, s'ils vouloient ouvrir les yeux à la lumière que leur présentent les Associés de Dublin, bientôt leur Métier deviendroit un *Art* fondé sur l'Analyse chymique des matières qui entrent dans la composition de la Bierre. Il leur en couteroit moins de temps & moins de peines pour la brasser : & la liqueur qu'ils nous préparent, seroit d'un goût plus agréable, d'un usage plus sain & de meilleure garde. Pour les rendre dociles aux avis qu'on leur donne dans ces Essais, nous allons transcrire l'Extrait de ce qu'on y objecte contre la pratique commune de faire bouillir le moût de Bierre pendant 2, 3 ou 4 heures,

1°. » Une longue ébullition
» prive la liqueur de la qualité
» chaude, aromatique du hou-
» blon, & de l'esprit particulier
» du malt.

2°. » Elle fait évaporer les par-
» ties délayantes & actives du
» moût, & le réduit à une dé-
» coction inactive & visqueuse
» qui approche de la consistence
» du mum.

3°. » Elle donne une haute cou-
» leur à la liqueur, & extrait les
» parties les plus terrestres & les
» plus grossières.

4°. Deux ou trois heures d'é-
» bullition privent le moût d'au-
» tant de son amertume que le
» houblon en reprend.

5°. » En prolongeant l'ébulli-
» tion, après le commencement
» de la précipitation des grumeaux,
» la quantité du sédiment est aug-
» mentée, & la force de l'Aîle di-
» minue à proportion.

6°. » Elle cauſe une grande » évaporation de liqueur, une » perte de feu, de temps & de » travail. «

Finiſſons notre Extrait par une remarque, qui ne peut que faire honneur aux Aſſociés du Dublin, c'eſt qu'ils ſont plus curieux d'enſeigner à leurs compatriotes ce qu'on ignore en Irlande, que ce qu'on ne ſait point ailleurs. Pourvu que leurs leçons ſoient utiles aux Irlandois, ils ne s'embarraſſent pas qu'elles ſoient neuves. Leur zèle aſpire moins à la gloire des découvertes qu'au mérite de l'inſtruction. Ce ſeroit donc méconnoître la pureté de leurs intentions & la bonté de leur Ouvrage, que d'en juger peu favorablement ſur ce qu'on y publie bien des préceptes qui peuvent nous paroître aſſez communs, ou même trop ſurannés. Cependant on a dû s'appercevoir que ces Citoyens attentifs

ne négligent pas les nouveautés qui se placent d'elles-mêmes dans le plan purement utile de leurs Essais.

Pour peu qu'on connoisse la Bretagne, on applaudira, sans doute, à la *Société d'Agriculture, de Commerce & des Arts*, établie par les Etats de cette Province, & aux vuës sages & patriotiques qui l'ont déterminée à nous procurer la Traduction de ces Essais. Le Traducteur a parfaitement répondu aux intentions de la Société : son style a toute la netteté & toute l'élégance dont ces sortes de matières sont susceptibles : ce qui n'est pas un petit éloge. Nous avons rencontré, dans sa Traduction, un terme qui nous a paru plus que hazardé, c'est celui de *législature*, au lieu de *législation*.

ARTICLE XCII.

CHRONOGRAPHIÆ Asiaticæ & Ægyptiacæ specimen. In quo I. Origo Chronologiæ LXX. Interpretum investigatur. II. Conspectus totius operis exhibetur. *Essai d'une Chronologie Asiatique & Egyptienne; distribué en deux Parties : Dans la premiére, on recherche l'origine de la Chronologie des LXX. Dans la seconde, on donne le* PROSPECTUS *de l'Ouvrage.* (In - 8°. pages 160.) Se trouve à Londres, à Oxford & à Cambridge. M. DCC. LIX.

ON a, dans cette Brochure ou dans ce Volume, un Ouvrage fait & un Ouvrage à faire, du moins à donner. L'Ouvrage

ait, eſt une Diſſertation ſur l'ori-
;ine de la Chronologie des LXX.
.'Ouvrage à donner & ſimple-
nent préſenté en *Proſpectus*, eſt
:ne Chronologie entière des Peu-
les Aſiatiques, Chaldéens, Aſſy-
iens, Mèdes, Babyloniens, Per-
es &c. & des Peuples de l'Egypte,
iſtribués en différentes Dynaſties.
Nous donnerons le précis du pre-
nier Ouvrage, & nous ne dirons
u'un mot du ſecond, parce que
'eſt un ſimple canevas.

Tout le monde ſait combien il
ſt difficile de concilier la Chro-
ologie des LXX. avec celle de
'Hébreu. La différence eſt d'en-
iron 1500 ans, que les LXX.
joûtent à l'Hébreu; & l'on ne
eut pas dire que ce ſoit un effet
u hazard ou de l'impéritie des
Copiſtes : car on voit chez les
.XX. une attention marquée à
ie point altérer la vie des Patriar-
hes. S'ils ajoûtent, avant & après

le Déluge, un siècle au temps où chaque Patriarche a eu des enfans, ils ont soin de supprimer aussi un siècle du reste des années qu'a vécu chaque Patriarche. En un mot, il y a, dans cet ordre de Chronologie, du dessein, de la combinaison, & il ne s'agit que d'en trouver la cause; il ne faut qu'examiner pourquoi ces Traducteurs des Livres saints ont ajoûté 1500 ans au calcul de l'Hébreu.

D'abord les LXX. n'ont pas pu vouloir arranger leur Chronologie de manière à faire leur cour aux Romains & aux Grecs; car les Romains & les Grecs du temps des LXX. n'avoient point de Chronologie qui remontât à l'origine du monde. Tout étoit, selon eux, inconnu ou mêlé de fables jusqu'à la premiére Olympiade : ainsi ils ont dû s'embarrasser très-peu que les LXX. donnassent une longue

courte Chronologie, & les
n'ont eu de la part des Ro-
& des Grecs aucun motif
e des additions à la Chrono-
le l'Hébreu.
LXX. ont bien trouvé, chez
.aldéens, les Babyloniens,
yptiens, des Chronologies
ales, mais toutes si ridicu-
confuses, si incertaines qu'ils
pas dû être fort touchés du
le les copier ou de les imi-
Qu'étoit-ce que les 470 mille
s Babyloniens, les 432 mille
es Chaldéens, les 36525
Ianéthon donne aux Egyp-
Les LXX. devoient-ils
re à tâche de se rapprocher
ties pareilles, & y auroient-
ussi en ajoûtant simplement
ans au calcul de l'Hébreu ?
:st donc chez les Juifs seuls
:es Interprètes ont pris des
res pour dresser leur Chrono-
. Si les Juifs avoient eu coû-

tume dès-lors de compter les années depuis la création du monde, & de ſuivre, dans ce calcul, la Chronologie de la Genèſe, telle que l'énonce l'Hébreu, il n'y a pas de doute que les LXX. ne ſe fuſſent conformés à cet uſage. Mais on démontre, par le Texte des plus célèbres Rabbins, que la méthode de calculer les temps, depuis l'origine du monde, n'a commencé, dans la Nation Juive, qu'après la ruine du ſecond Temple. Voilà donc d'abord la Chronologie du Texte Hébreu preſque étrangère aux uſages des Juifs : c'étoit une choſe ſacrée dont on ne ſe ſervoit point, & pour laquelle on ſe contentoit d'avoir un reſpect religieux.

Enſuite il eſt prouvé, par divers paſſages de Joſephe, qu'outre l'Hiſtoire ſainte contenue dans les Livres de Moyſe & dans ceux des autres Ecrivains inſpirés, il y avoit

s Histoires, des Annales, des vres en un mot, qu'on gardoit ns le Temple, & qui étoient en and nombre & fort étendus, ırce qu'ils contenoient les évène-ents arrivés pendant cinq mille ıs. Josephe dit lui même qu'au mps de la catastrophe de Jéru-lem & du Temple, il obtint de ite les exemplaires de ces Li-:es; qu'il les traduisit en Grec; u'il s'en servit pour composer ses listoires &c. Et voilà pourquoi et Historien, en tant d'endroits, e paroît pas d'accord avec les ivres saints; pourquoi il paroît ıntôt ajoûter, tantôt retrancher, ıntôt avancer des choses peu royables. C'est encore une fois u'il a travaillé d'après d'autres ıonuments que les Livres de la bible. Sans doute que ces monu-nents contenoient des faussetés, juand ils contredisoient les Au-eurs inspirés; mais ajoûtoient ils

ſimplement des circonſtances au récit de ces Auteurs, joignoient-ils d'autres faits à ceux qui ſont conſignés dans les Livres de l'Ecriture? ce n'étoit pas une raiſon de les accuſer de faux ; & quand Joſephe les copie ſur ce point, il ne mérite aucun reproche. Il mérite même des excuſes quand il tranſcrit les erreurs de ces anciennes Annales : car il ne fait que ſuivre en cela l'exemple de tous les Ecrivains qui ne répondent point de la bonté & de la ſûreté des ſources anciennes qu'ils ont conſultées.

Or, pour en venir préſentement à la Chronologie, celle de Joſephe (qui compte cinq mille ans depuis la création juſqu'à Artaxerxès *à la longue main*) a été faite d'après les monuments dont nous venons de parler, & non d'après les LXX. Joſephe dit lui-même qu'il a trouvé les Généalogies des Patriarches dans les anciens

ciens Livres des Hébreux, &
'il les donne ſur la foi de ces
vres.

Quant à ce qui regarde la Chro-
logie des LXX. elle a été tirée
reillement des Livres hiſtori-
ıes que ces Interprètes eurent
us les yeux. Si l'on remarque
ıelques différences entre eux &
ıſephe, elles peuvent venir ou
: la faute des Copiſtes, ou de la
verſité des Exemplaires qui ont
é conſultés. Les LXX. ont écrit
us de trois ſiècles avant Joſephe,
ut-il être ſurpris qu'il y eût des
iverſités entre les Livres ſur leſ-
uels ils travaillerent, & ceux qui
:rvirent à Joſephe?

Mais enfin pourquoi Joſephe &
:s LXX. ont-ils donc préféré la
hronologie de ces anciens Li-
res des Juifs à celle du Texte
ıcré de Moyſe; pourquoi ſe ſont-
s déterminés au calcul qui con-
ent 1500 ans de plus, & qui au-

torise à reconnoître que la durée du monde avant Jesus-Christ est de 5500 ans au-lieu de 4000 ? Pour ce qui regarde Josephe, on peut croire que ne faisant pas une Traduction de l'Ecriture-Sainte, mais une Histoire, il a pu adopter la Chronologie des autres Histoires Juives : mais les LXX. qui traduisoient le Texte sacré, n'ont ils pas dû rendre la Chronologie de Moyse ?

On répond qu'en ne s'astreignant pas à ce point, ils faisoient deux choses très-raisonnables. 1° Ils paroissoient ménager les Egyptiens & autres Gentils qui se picquoient d'une grande Antiquité. Si les LXX. avoient commencé par rapprocher de quinze siècles l'origine du monde, ils auroient révolté tous ces Etrangers, & c'est ce qu'il étoit de la bonne politique de ne pas faire. 2° Ils se conformoient à l'usage des Juifs

leurs compatriotes, qui, avant la ruine du ſecond Temple, ne ſuivoient point le calcul de l'Hébreu pour compter leurs années, mais le calcul de l'Hiſtoire & des Annales.

Cependant, objecte-t on, que faiſoient donc les Juifs de la Chronologie de Moyſe, tant avant qu'après le Deluge ? On répond qu'elle paſſoit pour exprimer la durée d'un temps myſtique & prophétique, dont l'uſage avoit pu appartenir à Moyſe & aux Prophètes, mais non au gros de la Nation : temps prophétique qui diffère du temps naturel, comme la viſion des Prophètes diffère de la viſion qui ſe fait par les yeux. Ainſi, ſelon ce ſyſtême, la vraie durée des temps eſt contenue dans le calcul des LXX. (ou de Joſephe ſi l'on veut,) & celui de l'Hébreu n'eſt qu'un myſtère, une choſe cachée & ſacrée, dont on

ſaura peut-être les raiſons dans l'autre vie, parce que c'eſt la parole de Dieu.

Tel eſt en peu de mots le fond de la Diſſertation qu'on nous donne ici. Il n'eſt pas à préſumer qu'on s'accoûtume tout-d'un coup à la diſtinction qu'admet l'Auteur entre ce qu'il appelle *temps myſtique* & *temps naturel*; qu'il perſuade à tous les Lecteurs que les LXX. ont fait ſagement d'admettre, dans leur Verſion, un calcul qui n'eſt pas celui du Texte inſpiré; mais il faut toujours convenir que le ſyſtême eſt très-ingénieux, & qu'il eſt peut-être préférable à tous ceux qu'on a faits pour réſoudre la difficulté qui réſulte des deux Chronologies.

Le *Proſpectus* de la Chronologie des Aſiatiques & des Egyptiens remplit près de 50 pages de cette Brochure. On y voit que l'Auteur concilie tous les Anciens,

s'épargne les ſyſtêmes, évite les conjectures, & qu'en déduiſant le fil de tous les calculs particuliers, il forme, pour la durée du monde avant Jeſus-Chriſt, une ſomme de 5500 ans. Si l'Ouvrage paroît en grand, nous en rendrons compte.

ARTICLE XCIII.

SECONDE LETTRE aux Auteurs de ces Mémoires ſur les Temples du Chriſtianiſme.

MM. RR. PP.

MA dernière Lettre vous a donné une idée de ce que l'Architecture de nos Temples fut à Rome pendant douze ſiècles. J'ai pu aſſûrer qu'elle n'y varia point juſqu'à la fin du XV^e; parce

que j'ai vu les Monuments dont j'ai parlé, & qu'en suivant d'âge en âge la date de leur construction, j'ai su de leur Histoire, ce qui suffisoit pour arrêter mon jugement. De cette uniformité constante, il résulte que l'Architecture Grecque ne se dénatura jamais à Rome, & en général dans l'Italie, comme dans les autres parties de l'Europe. A Rome, autant qu'ailleurs, on en oublia, il est vrai, les proportions, l'élégance, les ordonnances savantes, mais on en conserva toujours le fond ; & en voici la raison : Les anciens Romains avoient tellement multiplié les Colonnes dans leurs Edifices publics & particuliers, qu'après les incursions des Barbares & les ravages des guerres civiles qui leur succéderent, il se trouva plus de matériaux qu'il n'en falloit pour décorer les Temples du Christianisme. On n'en chercha

ailleurs que dans les débris
t de superbes Edifices ré-
n cendres : on les employa
it plus volontiers que la
e en étoit précieuse, qu'ils
t tout préparés, & qu'il ne
oit que de les rapprocher.
é le peu de justesse que l'on
ns cette opération, elle suf-
ir entretenir une espèce de
on, si je puis m'exprimer
& conduire dans la suite à
ie chose de meilleur. Il
it, soit en réparant, soit en
nt du neuf, une routine de
llage dont on ne s'écarta
; & cette routine, jointe à
ues restes d'anciens Monu-
, fut l'heureuse étincelle qui
ma le génie des Artistes du
iècle.
: Régions, situées au Nord
talie & en-deçà des Alpes,
ent pas ces avantages. Eloi-
de Rome, habitées par des

Peuples à demi-barbares, elles ne connoissoient point les Arts de la Grèce avant que d'avoir connu les Romains. Ceux-ci même, en étendant leurs conquêtes, ne porterent leur grand luxe que dans les Provinces des Gaules & d'Espagne, les plus voisines de la Méditerranée, & dans celles de l'Allemagne qui étoient au Midi du Danube. Ce n'est guères que dans la Provence, le Languedoc, la Catalogne &c. que l'on trouve quelques restes de Monuments considérables des anciens Romains, comme Temples, Thermes, Amphithéâtres ; mais certainement ces Edifices étoient moins magnifiques, que ceux des plus petites Villes municipales de la Campagne de Rome. Dans les parties Méridionales de la France, on a découvert assez de Médailles, de Vases, de petites Statues ; peu de Colonnes antiques : preuve

bien forte que les plus ſomptueux Monuments n'en avoient point, ou n'en avoient que de pierre & de brique. Au nombre des curioſités de Lyon ſont les quatre Colonnes de Granit que l'on voit dans l'Egliſe Abbatiale d'Ainay, & qui autrefois n'en faiſoient que deux. Je ne ſache pas qu'il y en ait d'autres : Lyon fut cependant le ſéjour de plus d'un Céſar, & les Gaules n'avoient point de Cité plus célèbre.

Dans cette diſette de Colonnes, la deſtruction des Temples du Paganiſme ne fournit donc preſqu'aucune reſſource aux Villes des Gaules, d'Eſpagne & d'Allemagne, pour donner à leurs Edifices ſacrés quelque choſe d'élégant, & pour entretenir un peu la pratique qu'on pouvoit y avoir de l'Architecture Grecque. On fut réduit à imiter, & l'imitation devint, avec le temps, ſi biſarre, qu'elle eut le nom d'in-

vention. Mais si l'on peut faire un mérite à un Peuple, d'avoir imaginé le goût de construction que nous nommons *Gothique*, à quel Peuple faut il en donner la gloire ? C'est, sans doute, aux Goths, *dira-t-on*, comme le Corinthien est dû aux Artistes de Corinthe. Cette opinion est trop ancienne & trop universelle, elle a des conséquences trop peu importantes, pour que j'entreprenne de la combattre avec quelque espérance ou même quelque envie de la détruire. Je me permettrai seulement quelques observations, qui, à l'ordinaire, n'ont pour objet que de me débrouiller un peu à moi-même l'Histoire de l'Architecture, & m'assûrer si l'Ordre Gothique appartient aux Goths, comme l'Ordre Dorique appartient aux Doriens.

Pour que les Goths soient regardés comme les Inventeurs de l'Ar-

chitecture appellée *Gothique*, il faut ou qu'ils l'aient apportée des pays d'où ils sont sortis, ou qu'ils l'aient imaginée après s'être fait des établissements fixes en Italie & dans les autres parties Meridionales de l'Europe. L'un ne me paroît pas plus vrai-semblable que l'autre.

1°. Tous les Historiens qui, en parlant des Goths, n'ont point donné dans la Fable sur leur origine, leur ancienneté, leurs mœurs &c. s'accordent a nous les représenter comme des Barbares, qui n'ont commencé à être bien connus dans l'Histoire; que quand ils ont commencé à porter le fer & le feu dans le sein de l'Empire Romain. Qu'ils aient habité les bords de la Vistule ou du Tanaïs; qu'ils soient sortis de la Suède ou de la Scythie, peu importe; nommer quelqu'un de ces pays tels qu'ils étoient il y a quinze siecles, c'est exclure

toute idée d'Arts & de Sciences qui n'ont point de rapport à la guerre. Et certes l'Architecture Gothique, quelque grossière qu'on la suppose, dès qu'on ne la borne point à de simples murailles, demande plus de combinaisons que n'avoient le temps d'en faire des Peuples souvent errants & presque toujours armés contre leurs voisins. Ils n'habitoient pas sous des tentes, je veux bien le croire, à raison de la rigueur du climat; mais leurs maisons n'étoient que de ces cabanes dont la nature seule enseigne la construction, à quiconque veut se garantir des injures de l'air & de la dent des bêtes féroces. L'Architecture ne fut, sans doute, chez les Goths que ce qu'elle fut chez tous les Peuples de la terre moins inventifs que les Egyptiens & les Grecs, ou qui n'avoient avec eux aucun commerce.

2°. Il est bien difficile de croire

que les Goths aient inventé, en Italie, un Art qu'ils ne connoissoient point chez eux. Ils n'eurent d'établissement fixe dans ce beau pays que plus de deux cents ans après y avoir paru pour la premiére fois sous Marc-Aurèle. Depuis cette premiére époque jusqu'à Théodoric, le premier des Rois Goths qui ait donné des Loix à l'Italie, sans avoir les armes à la main; qu'étoient les Goths & quelle figure faisoient-ils dans l'Europe? celle qu'y avoient faite avant eux les Daces, les Marcomans, les Quades &c. celle que faisoient en même temps qu'eux & de concert avec eux les Huns, les Vandales, les Gépides &c. Les Goths n'étoient alors qu'une armée avide de pillage, errante au gré de son chef, fondant tantôt sur une Province de l'Empire, tantôt sur une autre, aujourd'hui dans les gorges des Alpes, demain aux

Portes de Rome, détruisant les Villes qui lui résistent, s'établissant, jusqu'à nouvel ordre, dans celles qui la reçoivent, employant son repos à forger des armes, & ne pensant à construire ni maisons, ni temples. Je la vois revenir, pour la derniére fois, du fond de la Thrace conduite par Théodoric. Celui-ci partage d'abord avec un rival, & occupe bientôt seul les Etats du dernier Empereur d'Occident. Il se fixe à Ravenne, y établit le siège de son Empire, disperse ses Soldats dans l'Italie, & d'une multitude de Barbares de différents noms, il se forme un Peuple qui porte celui de *Goths*. Théodoric a quelques Successeurs moins tranquilles & moins heureux que lui : toujours en guerre contre les Empereurs d'Orient, ils succombent, ils abandonnent sans retour l'Italie, ils vont joindre, avec leurs sujets,

ceux de la même Nation qui s'étoient déja établis en France & en Espagne, & enfin au commencement du VIII[e] siècle, il n'y a plus, dans ces Contrées de l'Europe, un seul Royaume des Goths.

Or, connoît-on en Italie, en France, en Espagne, en Allemagne un seul Temple appellé *Gothique* qui date de ce temps-là, & qui, par sa grandeur, sa distribution, ses ornements, ressemble à ceux qui portent aujourd'hui ce nom? Pour pouvoir faire honneur aux Goths de l'Art dont on leur attribue l'invention, il me paroît nécessaire qu'il existe quelque grand Monument bâti par eux, & qui soit dans le goût de Notre-Dame de Paris, par exemple. Nous disons tous les jours, à la vuë de nos anciennes Cathédrales, que ceux qui les ont construites bâtissoient solidement; &

cela eſt vrai. Il y a plus de cinq cents ans que Notre-Dame de Paris ſubſiſte, & elle en ſubſiſtera encore quatre fois autant ſi ſa ruine ne vient que d'une mauvaiſe coupe de pierre, d'une mauvaiſe liaiſon de matériaux, de défaut d'à plomb. Un pareil Edifice, qui dateroit de mille ans, ne ſeroit pas un prodige d'antiquité, & alors la date de ſa conſtruction ſe rapprocheroit du temps des Goths. Cependant j'ai peine à croire qu'on en puiſſe trouver, en France & en Italie, d'antérieur au X^e^ ſiècle, & qui ait été achevé dans l'eſpace de cent ans. Car, MM. RR. PP., on ne détruiroit pas ma conjecture, en citant un Temple dont les fondements auroient été jettés dans le IX^e^ ſiècle, & la Croix poſée ſur le Clocher dans le XI^e^; & il faut obſerver que preſque toutes nos Cathédrales ſont l'ouvrage de deux ou trois ſiècles. De-là ces diſpa-

rates ſi communes entre les diffé-rentes parties de l'Edifice ; ici beau-coup de peſanteur, là beaucoup de légéreté ; des Galleries à une extrémité, un mur tout nud à l'autre ; des coudes choquants à la réunion du Chœur & de la Nef &c. Défauts qui marquent un travail de pluſieurs mains, &, dans les Architectes qui ſe ſuccédent, une grande indépendance des Deſ-ſeins arrêtés par leurs prédéceſ-ſeurs.

Je ſais qu'on diſtingue deux âges dans le Gothique ; le pre-mier, où il fut extrêmement lourd ; le ſecond, où il fut plus délié & où l'excès de délicateſſe devint même un défaut. Mais peut-on en conclure que nos Ar-chitectes n'ont fait que perfection-ner ce que les Goths avoient in-venté ? Cette diſtinction d'âges ne me paroît ni auſſi bien fondée, ni auſſi bien marquée que celle qui

regarde l'Architecture G
On peut dire réellement qu
ci a eu différents âges, si
quement à des principes
dans la nature, à des régl
proportions déduites l'une
l'autre & saisies par des esp
justes, on la voit passer du m
vais au bon, du bon à l'excelle
Mais, dans le Gothique, il
s'agit de rien moins que de pro
portions & d'harmonie. On pass
d'une extrémité vicieuse à l'autre,
sans autre raison que le caprice,
que le plus ou moins de hardiesse
des Constructeurs. La Cathédrale
de Bourges est du même temps que
celle de Rouen, & toutes deux
sont des plus anciennes du Royau-
me. Celle-ci est une masse énorme,
celle-là ne pese point sur la terre.
Notre-Dame d'Amiens est du mi-
lieu du XIII^e siècle; Notre Dame
de Paris est de la fin du XII^e.
Maître Etienne de Luzarche, qui

construisit la premiére, avoit plus de légereté dans l'esprit, que l'Architecte qui bâtit la seconde. La construction de ces deux Monuments se touche de si prés, que ce n'est point à la différence des temps qu'il faut attribuer celle de leur mérite : elle vient uniquement du talent des Ouvriers. Si le Gothique a eu deux âges, le premier a certainement commencé tard, & a duré peu, à moins qu'on ne veuille dire qu'il se trouve entre dans le second.

Mais enfin, comment s'est établi un goût d'Architecture si éloigné de celui des Grecs ? C'est sur quoi je vous entretiendrai une autre fois. Je suis, &c.

8. Juin 1749.

...ût 1759.

ARTICLE XCIV.

DE L'ORIGINE & des productions de l'Imprimerie primitive en Taille de Bois, avec une réfutation des préjugés plus ou moins accrédités sur cet Art; pour servir de suite à la Dissertation sur l'origine de l'Art de graver en Bois. (Volume *in*-8°. de 263 pages.) Par M. Fournier le jeune, Graveur & Fondeur de Caractères d'Imprimerie. A Paris, de l'Imprimerie de Barbou. M. DCC. LIX.

AU mois d'Avril de l'année dernière, nous fîmes connoître *la Dissertation* de M. Fournier *sur l'Origine de l'Art de graver en Bois.* L'Ouvrage que nous analysons aujourd'hui, traite plus en

grand toute la queſtion des origines & des premiers eſſais de l'Imprimerie. L'Auteur y paroît plus ſavant, plus critique; & c'eſt même par cette dernière qualité qu'il s'annonce ici.

Quantité d'Auteurs ont parlé des commencements de l'Imprimerie : par exemple,

L'Abbé Trithème, qui avoit vu & entretenu Pierre Schoiffer, un des Fondateurs de l'Art.

Adrien Junius, qui a défendu vivement les droits que la Ville de Harlem s'attribue ſur l'invention de la Typographie.

Jacques Mentel, qui a revendiqué le même honneur pour Straſbourg, & pour Jean Mentel ſon parent.

Bernard Malinckrot, Doyen de Munſter, qui a prétendu éclaircir les antiquités de l'Art Typographique, ſpécifier les premiéres

tentatives, & caractériser les Inventeurs.

Gabriel Naudé, qui s'intéressoit trop à la Bibliographie, pour ne pas rechercher l'époque du Méchanisme auquel on doit la multiplication des Livres.

Corneille de Beughem, qui a donné une Notice de tout ce que l'Imprimerie a produit depuis son origine jusqu'à l'an 1500.

André Chevillier, Bibliothécaire de Sorbonne, qui, à l'occasion de l'Imprimerie de Paris, dont il faisoit l'Histoire, s'est expliqué très-judicieusement sur plusieurs points relatifs aux origines de l'Imprimerie en général.

Jean de la Caille & Prosper Marchand, deux Imprimeurs jaloux de faire connoître le berceau de leur Art; mais le premier étoit trop foible pour cette entreprise, & le second étoit peut-être trop savant, du moins ne ménageoit-il

pas l'érudition avec aſſez de goût.

M. Schepflin, dont on a, dans le Recueil de l'Académie des Belles-Lettres, une Diſſertation *très-curieuſe & très-intéreſſante* ſur les objets principaux qu'embraſſe M. Fournier.

M. de Boze, qui a orné le quatorzième Tome des Mémoires de la même Académie d'Obſervations ſur les Annales de Maittaire, & ſur le Pſeautier célèbre de 1457.

On cite une foule d'autres Ecrivains ou Obſervateurs qui ſe ſont exercés ſur l'époque de l'Imprimerie ; mais ce ſeroit conſtruire un Catalogue que de les nommer ici d'après M. Fournier. Remarquons ſimplement quelques-unes de ſes critiques. Il n'eſt aucun des Hommes de Lettres mentionnés ci deſſus à qui il ne reproche des mépriſes ſur l'Hiſtoire ou ſur le Méchaniſme de l'Imprimerie.

Selon lui, Trithème se contredit en ce qu'après avoir regardé Guttemberg comme l'Inventeur de cet Art, il *donne ensuite cet honneur à Faust.* Junius est un Ecrivain inattentif & crédule, qui fonde sur des discours de vieilles gens les prétentions de Harlem par rapport à la découverte de l'Imprimerie. Mentel sert *très-mal* Strasbourg, il *n'est point au fait* de son sujet, il *livre son imagination à des faits visiblement faux.* Mallinckrot, tout habile qu'il est, confond les opérations de Guttemberg & de Faust, il copie les fautes du nommé *Salmuth*, qui entendoit peu de chose aux origines de l'Imprimerie. Naudé se trompe sur les qualités des premiers Essais Typographiques; il a tort de dire que Faust vendit à titre de Manuscrit sa Bible de 1462. Corneille de Beughem *n'avoit point d'idées nettes sur les opé-*

rations

tions des premiers Imprimeurs. ıevillier eſt un de ceux qui ont ıité le plus judicieuſement l'Hiſ-.re de la Typographie ; mais il fère quelquefois trop aiſément x Ecrivains qui l'ont précédé. ı.Caille eſt *le moins exact & le oins inſtruit des Hiſtoriens de Imprimerie.* Marchand ne conıît point la gradation des Eſſais ypographiques. On imprima ıbord ſur des Planches fixes, is avec des Caractères mobiles : Bois, & enfin on imagina les ettres de Fonte. C'eſt l'ordre que . Fournier fait remarquer dans ut ſon Livre, & qu'il prouve cellemment par l'examen cirnſtancié des plus anciennes Ediıns. M. Schepflin paroît ignorer ſſi le progrès des premiers Imimeurs dans leurs tentatives deıis 1444 juſqu'en 1462. Il ſe ɔmpe ſur la manière de procéır à la Gravure des Poinçons, à

la frappe des Matrices, & à la fonte des Lettres d'Imprimerie. M. de Boze n'est point assez au fait du méchanisme de l'Imprimerie. Il copie trop, sur ce qui regarde Faust & Guttemberg, les Auteurs qui ont écrit avant lui ; il ne *fait pas usage de sa critique & de ses lumières, &c.*

Ainsi pourrions-nous suivre, durant le cours de 125 pages, les Observations de M. Fournier. Quoique mêlées de Critiques, elles contiennent quantité de choses qui sont aussi à la louange des bons & sages Historiens de la Typographie. Elles présentent une multitude d'instructions sur les procédés de l'Art ; sur le prix & les caractères des premiéres Editions ; sur la vie de Guttemberg, de Faust, de Schoiffer, trois hommes immortels dans les Annales de la Littérature, &c.

Mais, puisque notre Auteur

exerce sa Critique avec une pleine liberté ; qu'il nous soit permis de desirer aussi qu'il eût évité quelques légères fautes qui déparent son Ouvrage.

Il lui arrive, par exemple, de temps en temps d'être inexact dans les imputations qu'il fait, ou dans les citations qu'il transcrit.

Il dit, (p. 10) sur la Chronique de Cologne, que Prosper Marchand la regarde *comme une compilation indigeste de mauvais lambeaux* ; & il étoit à propos d'observer que cette censure est originairement de Gelenius & de Werdenhagen cités par Marchand. L'Argument contre la Chronique n'en eût été que plus fort.

Il produit, (p. 17) comme de l'Abbé Trithème, un passage qui n'en est pas ; & il en prend occasion (p. 18) de mettre cet Abbé en contradiction avec lui-même.

Or ce paſſage étant de Jean Schoiffer, petit-fils de Jean Fauſt, Trithème n'eſt point reſponſable de l'oppoſition qui ſe trouve entre ce Texte & celui qu'on tranſcrit (p. 15 & 16) du même Abbé, & qui eſt véritablement de lui.

Il fait (p. 27) ce raiſonnement contre Adrien Junius : » Cet Auteur écrivant en 1575, dit qu'il » y a 128 ans que Laurent Coſter » inventa l'Imprimerie ; ce qui » remonte à l'année 1447 : & il » ajoûte, à la fin de ſon Diſcours, » que Fauſt, qui l'avoit volé, im» prima à Mayence le Livre inti» tulé, *Alexandri Galli doctri»nale*, en 1442, c'eſt-à-dire cinq » ans avant que ſon prétendu Maî» tre eût fait uſage de ſes Preſſes.« Raiſonnement très-juſte, ſi Junius avoit écrit tout ſon Livre intitulé *Batavia*, en 1575. Mais on prétend prouver, par ce Livre même, que l'Auteur y travailla depuis l'an

1562, & qu'en particulier l'endroit où il parle des origines de l'Imprimerie, fut écrit en 1568; ce qui donne pour époque à ce bel Art l'an 1440 : quoi de plus juste?

Il dit (p. 38) que le Doyen de Munster, Bernard Malinckrot, *cite un trait qui fait peu d'honneur à sa pénétration.* Mais l'équité demandoit, ce semble, qu'on ajoûtât qu'il avoit trouvé cette Anecdote dans le Livre d'Henri Pantaléon, Médecin de Bâle.

Il fait dire (p. 61) à M. Schepflin *qu'il falloit plus de dix ans pour rendre* le Pseautier de 1457 *aussi parfait qu'il est;* & sur cela notre Auteur fonde une Critique assez grave : mais M. Schepflin dit *plus de six ans :* ce qui affoiblit un peu le reproche de M. Fournier, quoique cet Observateur croie encore qu'il n'a fallu que deux ans pour faire ce Pseautier.

Il attribue (p. 74) à M. de Boze de dire que *Faust, en fuyant de Paris, se retira à Mayence, & puis à Strasbourg, où il enseigna son Art à Mentel..... que* *Guttemberg, après sa rupture, se retira à Strasbourg, où il enseigna son Art, & de-là à Harlem.* Or nous ne trouvons ces faussetés que dans Prosper Marchand, & il semble que M. Fournier lui-même en convient. (p. 77 & 78.)

Il prétend (p. 83 & p. 41) que le Livre intitulé, *Liber Regulæ Pastoralis S. Gregorii Papæ*, est *in*-8°, tandis que Marchand, Maittaire, Chevillier le font *in*-4°. Il falloit réfuter ces Auteurs sur ce point, avant que de raisonner sur l'antiquité du Livre.

Nous serions très-fâchés que ces observations fussent prises pour des reproches. Croira-t-on que, si le Livre de M. Fournier étoit moins estimable, nous euf-

ſions viſité toutes ſes ſources pour connoître le fond de ſon Ouvrage ?

Après qu'il a marqué toutes les mépriſes des Hiſtoriens de l'Imprimerie, il traite, dans l'étendue de 25 pages, *du droit qu'ont ou prétendent avoir pluſieurs Villes à l'invention* de cet Art. Ces trois Villes ſont Harlem, Straſbourg & Mayence. Chacune a ſes partiſans. Celle de Harlem s'appuie outre cela ſur des Eſſais prétendus de Typographie, qu'elle attribue à Laurent Coſter : c'eſt le *Speculum humanæ ſalvationis* ; c'eſt l'Hiſtoire de S. Jean ou l'Apocalypſe : Ouvrages gravés en Bois, & non imprimés. M. Fournier démontre ce point, il cite en preuve cette *Hiſtoire de S. Jean*, dont on a pluſieurs Exemplaires à Paris, & qu'il a examinée en Artiſte. L'Exemplaire qu'il indique comme étant au Collège des Jéſuites, porte 48

Eſtampes, non *46* ou *47*; & il eſt dit, dans la Note écrite à la fin du Recueil, qu'il a été acheté par Ambroiſe de Cambrai *le 14. Juillet*, non *le 14. Juin 1486*, comme le dit notre Auteur.

La Ville de Straſbourg a des droits réels ſur l'invention de l'Imprimerie. Guttemberg, qui s'y étoit marié & établi, y fit auſſi ſes premiers Eſſais : ce n'étoient que des Gravures faites avec des Planches de Caractères fixes, dont l'idée venoit originairement de ces images accompagnées de Lettres, telles que le *Speculum* & l'*Apocalypſe*. Guttemberg alla perfectionner ſon Art à Mayence en 1444. Il s'y aſſocia Jean Fuſt ou Fauſt, Orfèvre de cette Ville, & y travailla de concert avec lui juſqu'en 1455, temps auquel ils ſe brouillerent & ſe ſéparerent. Alors Fauſt s'attacha Pierre Schoiffer, ils pratiquerent enſemble

l'Imprimerie en Caractères mobiles de Bois ; puis Schoiffer inventa les Caractères de Fonte, qui constituent la base & l'essentiel de l'Art Typographique.

Après avoir ainsi montré les véritables Origines de l'Imprimerie, M. Fournier revient à l'explication du fameux *Speculum salvationis humanæ*, qui n'est qu'un Recueil d'images gravées sur des Planches immobiles. On a jusqu'à trois Editions de ce *Speculum*, & quelques autres antiquités dans le même goût. Notre Auteur disserte sur tous ces objets en Connoisseur & en Artiste. Il fait connoître aussi les Essais de Guttemberg & de Faust, qui vinrent à bout d'imprimer avec des Caractères fixes en Bois, un *Donat* & le Vocabulaire appellé *Catholicon* : ces deux Livres ne se trouvent plus. Ils travaillerent ensuite cette belle Bible sans date, qui est

chez le Roi & dans la Bibliothéque du Collège Mazarin.* Mais pour-lors Guttemberg & Faust se servirent de Caractères de Bois, isolés & mobiles. Sur cette Bible sans dâte, M. Fournier entame une controverse assez étendue avec M. Clément de Gottingue, qui, dans son quatrième Volume de la Bibliothéque curieuse, a voulu nier l'existence de cette Bible, c'est-à-dire qu'il a soûtenu que ce Livre n'est pas antérieur au Pseautier de 1457, qu'il n'a pas été imprimé entre 1452** & 1462. Notre Auteur défend avec beaucoup de zèle l'antiquité de cette Bible, & venge le Mémoire de M. l'Abbé Sallier (Tome XIV. de l'Académie des

* Dans cette Bibliothéque il n'y a que le second Volume, mais c'est la premiére Edition.

** M. Fournier dit 1450, & M. Clément 1452.

Belles-Lettres) des Critiques du Bibliographe de Gottingue. Ce morceau eſt fort diſcuté & fait plaiſir au Lecteur.

Vient enſuite la Deſcription du Pſeautier de 1457 & de 1459, toujours en Caractères mobiles de Bois : c'eſt l'Ouvrage de Fauſt & de Schoiffer. Enfin la même année 1459, on vit, pour la premiére fois, un Livre imprimé avec des Caractères de Fonte, & ce Livre eſt le *Durandi Rationale divinorum Officiorum*, in-fol. En 1460 parut le *Catholicon*, dont on a des Exemplaires dans pluſieurs Bibliothéques de Paris. Enfin l'année 1462 produiſit la Bible de Mayence, ſi connue & ſi chère. M. Fournier (p. 42) fait, ſur cette Bible, une Obſervation critique contre Naudé, qui prétend que *Fauſt fut pourſuivi à Paris, pour avoir ſurvendu à titre de Manuſcrit ſa Bible de 1462.* Comment cela

auroit-il pu se faire, *reprend M. F.*? Cette Bible porte pour souscription qu'elle étoit faite, *non à la plume, mais par un nouvel Art.* Mais M. Chevillier & Prosper Marchand répondroient qu'il y avoit des Exemplaires de cette Bible, où la souscription ne disoit rien du *nouvel Art*; & ces Exemplaires, par conséquent, auroient pu être vendus *à titre de Manuscrit.* Ceci n'est pourtant qu'une réponse pour l'objection exprimée ci-dessus, & nous avouons qu'on prouve assez, par d'autres raisons, qu'il eût été difficile à Faust de faire illusion aux Acheteurs de sa Bible.

Il faut lire tout cet Ouvrage de M. Fournier. On y trouve sur-tout les pratiques de l'Art excellemment présentées, avec un bon nombre de recherches qui occupent agréablement un Lecteur zelé pour la Bibliographie.

ARTICLE XCV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

DE PARIS.

LE S[r] le Mire, Graveur, vient de mettre dans le public deux Marines charmantes, gravées d'après les Tableaux originaux de Minderhout, Peintre Hollandois.

La premiére repréſente la Vuë du Baſſin & de la Ville de Bruges. A l'horiſon eſt ſituée la Ville: ſur le devant eſt le Port avec les Vaiſſeaux qui arrivent, qui débarquent: on voit le mouvement des Matelots, des Marchands, des Facteurs, des Flamands, des Etran-

gers &c. Cette Perſpective eſt extrêmement agréable. Ce premier morceau eſt dédié à M. Berryer, Miniſtre & Secrétaire d'Etat au Département de la Marine.

Le ſecond, qui ſert de pendant, préſente une *Rade Hollandoiſe.* Pluſieurs Vaiſſeaux paroiſſent auſſi dans cette Eſtampe. Les uns ſont à la Rade, d'autres font voile pour le départ. Sur le devant ſont des perſonnages & des marchandiſes, comme dans le précédent morceau.

Les Originaux qui ont ſervi à la Gravure, ſont du Cabinet de M. de la Bourdonnaye, Conſeiller d'Etat, à qui la ſeconde Eſtampe eſt dédiée.

Le S^r le Mire a rendu avec beaucoup de vérité tous les caractères de ces Tableaux, ſur-tout l'air de Mer & le mouvement des Vaiſſeaux, qui en font l'agrément.

L'Europe vivante & mourante, ou Tableau annuel des principales Cours de l'Europe, suite du Mémorial de Chronologie Généalogique & Historique. (In-16. prix 4 liv. 4 s. relié.) Se trouve chez Debure l'aîné, Quai des Augustins. Avec ce Livre, il faut prendre chez le Libraire l'*Avis au Public*, parce qu'il expose fort clairement l'origine de l'Ouvrage, en 1748, sous le titre d'*Almanach Généalogique*; sa continuation, en 1752, sous le titre de *Mémorial de Chronologie Généalogique & Historique*; les changements, additions, améliorations qui ont été faits au plan total & à l'exécution; enfin les suites que ce *Tableau annuel* doit avoir selon le cours des temps & des évènements. Au reste, le titre d'*Europe vivante & mourante* fait entendre qu'on donnera l'Etat des Grands qui existent & de ceux qui n'existent plus.

en quoi cette Annonce eſt peut-être philoſophique, pour nous apprendre que l'Europe, comme tout le genre humain, n'eſt qu'une grande famille d'hommes qui vivent & qui meurent, qu'une ſcène où chacun vient faire ſa figure bien ou mal, & s'en va. Quoi qu'il en ſoit, ce petit Livre paroît extrêmement bien exécuté. *Il convient à toutes les perſonnes qui veulent connoître le monde, & il peut ſervir ſur-tout aux jeunes gens, pour éviter les indiſcrétions auxquelles on eſt expoſé quand on ne connoît point les perſonnes devant qui l'on parle.* Voyez *l'Avis au Public*, qui explique tout cela dans la plus grande préciſion.

Le même Libraire Debure diſtribue actuellement le quatrième & dernier Volume de la grande Edition d'Origène Grec & Latin,

Edition commencée par D. Charles de la Rue, Religieux Bénédictin, & continuée après sa mort par D. Charles-Vincent de la Rue son neveu. Ce quatrième Volume séparé des autres est vendu 50 liv. en papier commun, & 63 liv. en grand papier. Le prix des quatre Volumes pris ensemble est de 150 liv. en papier commun, & de 200 en grand papier. Il fut un temps parmi nous où ces belles Editions des Pères faisoient la fortune littéraire des Editeurs, & la fortune pécuniaire des Libraires. Les choses ont changé depuis la décadence des études profondes, & la multiplication des petits Livres. L'Etranger décourage aussi notre Typographie sur ce point. Venise & Lucques contrefont sur le champ & jettent chez nos voisins des milliers d'Exemplaires qui altérent & embarrassent d'autant le Commerce de nos Librai-

res. Ajoûtez la guerre, la distraction d'argent, & le luxe qui se trouve trop peu autorisé par la doctrine des Pères de l'Eglise, pour être curieux d'acquérir ces grandes Editions. Quoi qu'il en soit, en voici une qui mérite l'accueil des Savants & des bons Esprits.

Debure vient aussi de publier en 14 pages *in*-4°. une espèce de Supplément au grand Ouvrage de la Conchyliologie. Ce sont trois belles Planches accompagnées de leur explication. On doit placer ce morceau dans le cours de la Conchyliologie entre la premiére Partie & la seconde ; & c'est pour cela qu'on garde ici la suite des chiffres à la tête des pages, en commençant au nombre 281. Ce Supplément, nommé *Appendice* par l'Auteur (M. d'Argenville, Maître des Comptes de Paris, & Membre des

Sociétés Royales de Londres & de Montpellier) doit être d'autant mieux reçu, qu'il présente des morceaux très-rares, très-beaux, très-chers ; & que la représentation ou Gravure qui les rend aux yeux, est excellente. On a, dans les deux premiéres Planches, trente-trois Coquilles *Univalves*, & dans la seconde huit Coquilles *Bivalves :* le tout extrêmement digne d'attention par la singularité des pièces, & par le soin qu'on a pris de rendre la grandeur, &, autant qu'il a été possible, la couleur de chaque objet. Le Discours qui accompagne ces Gravures, indique le prix & le mérite des Coquillages, les Cabinets qui les conservent, & les endroits de la Conchyliologie où il convient de rapporter chaque morceau. *Debure distribue cette* APPENDICE *au prix de 3 livres.*

Lettre d'un ancien Officier de la Reine à tous les François sur les Spectacles. (Brochure de 84 pages.) L'idée de l'Auteur est de tourner contre les Spectacles, 1° le beau Requisitoire prononcé par M. l'Avocat-Général contre le Livre de l'*Esprit*, &c. 2° L'énoncé de plusieurs Arrêts favorables à la Religion. La Brochure n'est formée en grande partie que des expressions comprises dans ces Pièces émanées des Tribunaux. On ne peut qu'applaudir aux bonnes vuës de l'Auteur.

A cette occasion, nous dirons encore un mot sur les Spectacles, pour satisfaire à deux ou trois Observations du Mercure dernier.

1°. Les Spectacles en eux-mêmes pourroient compatir absolument, & dans la rigueur d'une Théorie bien ménagée, avec la piété Chrétienne & avec l'Evangile qui en est la régle ; mais pour cela ils

:oient être bons par la mo-
qu'on y débite, par les exem-
qu'on y propoſe, par la con-
e des Acteurs, par les inten-
is des Spectateurs, par tout
ſemble, en un mot, du genre
de l'exécution dramatique.
us ſommes encore très-loin
:e terme : eſt-il poſſible même
: nous y arrivions ?

2°. Les Spectacles de Collège
ſont que des exercices deſtinés
onner aux jeunes gens quelque
ilité pour paroître & parler en
blic. Ces ſortes d'actions n'en-
nt point dans la queſtion pré-
ıte ; & tout ce qu'on en peut
'e, c'eſt que, pour ne mériter
cun blâme, elles doivent encore
'e fort rares, fort *épurées*, &
nduites par des perſonnes fort
ges. Quant aux Spectacles de
ɔme qu'on dit *fréquentés par*
s perſonnes d'une vie édifiante,
ous ne les connoiſſons pas aſſez

pour en répondre. *Ipsi viderint.* Mais l'Evangile, la doctrine de l'Eglise, la piété présentent des régles fixes. Qu'on se rappelle les obligations essentielles de se renoncer soi-même, de s'arracher l'œil s'il scandalise, de combattre le monde & la triple concupiscence, de profiter, pour le salut, des moments très-courts & très-rapides &c. & qu'on juge si tout ceci s'accorde avec nos Spectacles. Qu'on prenne l'avis de ceux qui, après avoir été du monde, sont rentrés dans la carrière de l'Evangile : ce sont-là les Sages qu'il faut croire : ils disent tous, comme M. Gresset, que *le Sanctuaire & le Théâtre sont inalliables.*

La distribution des prix fondés par le Roi au Collège de Louis le Grand est toujours précédée d'une Pièce Dramatique que les Elèves de ce College représentent.

Pour embellir cette action & pour célébrer les bienfaits de Sa Majesté, on a préparé une Décoration dont les Connoisseurs peuvent juger d'après l'Ouvrage même qui est exposé, & d'après la Gravure qui a été rendue publique.

Tout ce morceau de Peinture a 108 pieds de long, & 40 de hauteur. Il offre aux yeux des Spectateurs une place de forme circulaire, entourée de Palais uniformes, & d'Ordonnance Ionique, qui est celle qu'on préfere toujours dans les Sujets gracieux. Aux extrémités de cette Place sont percées deux Rues immenses, qui se perdent dans le lointain; & à l'entrée de ces Rues, dans les deux angles de la Décoration, paroissent deux parties d'Avant-corps, surmontés d'un Attique & de Trophées d'armes en amortissement.

Au centre de la Place s'éleve un Arc-de-Triomphe en Marbre

blanc, comme ceux des Anciens. Il a 36. pieds de hauteur & neuf d'ouverture dans sa plus grande entrée, qui est une Arcade exaucée par un Attique, & ornée, dans les Tympans de son cintre, de deux figures volantes, la Rénommée & la Victoire. Ces ornements sont dans le goût de ceux qu'on voit aux Arcs de Triomphe de Vespasien, de Septime-Sevère, & de Constantin.

Ce Monument, érigé à la gloire du Roi, présente par-tout l'image & les attributs de la Guerre. Le Monarque lui-même paroît au sommet de l'Arc-de-Triomphe. Il est porté sur un Quadrige dont les Coursiers, comme ceux des Médailles & des Pierres gravées, *ne courent pas, ils volent.*

A côté de la grande ouverture du Monument sont deux portes plus basses, surmontées de bas-reliefs, & d'un Attique au-dessus

dessus duquel on voit, à droite, Bellone assise sur des Trophées d'armes, & à gauche, Minerve entourée des instruments de la Guerre & des Arts. Plus haut encore est une Frise qui regne le long de l'Edifice, & c'est de-là que part le Soc très-spacieux & très-orné qui soûtient le Quadrige & le Héros.

L'Arc-de-Triomphe laisse voir, par sa grande ouverture, le prolongement de sa belle Colonnade d'Ordre Ionique, &, dans le fond, une Fontaine ornée, comme celle le la Place Navone, d'un Obélisque de Granit. Au bas de l'Obélisque sont des figures de fleuves, : l'eau coule sans interruption ns un vaste Bassin de Marbre.

Sur le devant de toute cette nde décoration, à 13 ou 14 ds du fond, aux deux côtés de c-de-Triomphe, on a dressé x Colonnes triomphales de

trente-six pieds de haut, & dessinées d'après la Colonne Trajane. Elles portent, dans leur circonférence & dans des divisions en volute, une suite de bas-reliefs où sont représentés les Exploits du Héros. Le sommet de ces Colonnes est terminé par deux Muses, l'une de l'Histoire, l'autre du Poëme Epique, toutes deux embouchant la Trompette & annonçant aux races futures la gloire du Monarque. Sur les Piédestaux des mêmes Colonnes, sont en Bronze doré, des figures de Nations enchaînées : symbole des victoires & de la puissance du Triomphateur.

Dans ce grand Ouvrage, l'élégance de l'exécution répond à la beauté du Dessein. On y admire la richesse de l'Arc-de-Triomphe, le goût antique des Colonnes triomphales, la bonne entente de la Perspective, le vague de l'air répandu dans tout le fond.

La compoſition eſt de M. Boullet, Architecte. La Peinture eſt de M. de Machy, Membre de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture. La Gravure eſt de M. Poulleau.

Pour entrer dans les vuës de M. Floncel, nous plaçons ici la déclaration qu'il adreſſe à tous les Journaliſtes. On aſſûre que l'Avant-Propos, qui eſt à la tête du XVe Volume de la Traduction du Mercure de Vittorio Siri, & que ce Cenſeur Royal déſavoue, eſt une eſpèce de Satyre contre nous ou nos Mémoires. Nous n'avons point lu ce morceau, & nous ne croyons pas aiſément tout ce qu'on nous en dit: car à quel titre M. Requier ſe ſeroit-il fâché? Nous avons fait accueil à huit ou neuf de ſes Volumes; & deux ou trois Obſervations que nous avons inſinuées

pour contribuer à la perfection de l'Ouvrage, ont été accompagnées d'égards, de ménagements, d'éloges même. Mais, quoi qu'il en soit, M. Floncel donne ici un témoignage bien authentique de sa probité, de sa fidélité, de son attention. Nous invitons M. Requier à profiter des exemples & des lumières d'un Censeur si digne de l'emploi important qu'il exerce sous l'autorité du Ministère public.

» Je soussigné, prie Messieurs » les Journalistes & autres Au» teurs qui rendent compte des » Nouveautés Littéraires, de vou» loir bien déclarer en mon nom » que l'Avant-Propos qui est à la » tête du quinzième Volume de la » Traduction du Mercure de Vit» torio Siri par M. Requier, ne » m'a point été communiqué » avant l'impression, pour être » lu & paraphé par moi Censeur

» Royal. Qu'en conféquence j'en
» ai porté mes plaintes à l'illuftre
» Magiftrat qui préfide à la Li-
» brairie, & qu'ainfi mon Appro-
» bation de ce quinzième Volume
» ne tombe nullement fur l'Avant-
» Propos. En foi de quoi j'ai figné.
» A Paris ce 12. Juillet 1759.

FLONCEL.

Nous tranfcrivons ici le Dif-
cours que M. l'Abbé de la Mar-
que, Aumônier de S. A. S. Mon-
feigneur le Prince de Condé,
prononça en préfentant au Supé-
rieur des Carmélites de la rue
S. Jacques le corps, le cœur &
les entrailles de S. A. S. Made-
moifelle de Bourbon-Condé, agée
d'un peu plus de quatre ans. Nous
l'avons dit, il y a quelques mois,
les modèles en ce genre d'élo-
quence font encore rares ; & il
eft bon de les recueillir, quand ils fe

présentent. Le Morceau qu'on va lire, est plein de vérité & de sentiment.

MONSIEUR,

Quel précieux dépôt venons-nous remettre entre vos mains; & comment refuser le tribut de nos pleurs à cette illustre & innocente victime que la mort vient de s'immoler? Tendre & respectable objet des plus douces espérances, déja Mademoiselle de Bourbon commençoit à retracer à nos yeux, la bonté, la douceur, le tableau si touchant des vertus que nous révérons dans les deux augustes Epoux qui lui donnerent le jour.

Mais, Monsieur, le Ciel toujours adorable dans ses décrets, n'a voulu que montrer à la terre un si riche Trésor. Cette fleur naissante a disparu presqu'au mo-

ment qu'elle alloit éclorre : ses jours ont passé comme l'ombre. Que vous dire davantage, Monsieur ? ou plutôt, disons tout en un mot ; *elle étoit Condé.* La seule gloire dont le Ciel s'est hâté de la couronner, pouvoit s'élever au dessus de la gloire d'un nom tant de fois consacré sur la terre à l'immortalité.

Puissent donc ce Cœur que Dieu s'étoit formé pour lui, ce Corps devenu le Temple de l'Esprit saint ; puissent ces Entrailles, où l'infortune & l'indigence eussent trouvé de si consolantes ressources ; puissent enfin les Cendres précieuses d'une Princesse ornée de tout l'éclat de l'innocence, être jusques aux derniers âges, dans cet asyle sacré, une source féconde de bénédictions !

Les Femmes de mérite, Histoires Françoises. (Broch. *in*-12.

de 203 pages.) Nous ignorons l'Auteur, l'Editeur, l'Imprimeur de cette Brochure. C'eſt un Roman, ou plutôt ce ſont trois Romans Moraux ; car il y a trois Hiſtoires dans le Volume, *Roſalie*, les *Surpriſes*, & *Rachel:* Trois titres qui ne diſent rien au Lecteur avant qu'il ſoit entré dans le fond de l'Ouvrage. L'Auteur, en quelques endroits, écrit ſupérieurement, il eſt même plein d'eſprit & de ſentiment par-tout ; mais quelquefois il paroît trop recherché, ou trop abondant en réflexions. Il peint nos mœurs d'après pluſieurs critiques déja faites, mais non paſſées de mode, puiſque les travers ſubſiſtent. Le fil & le canevas de Roman détériore peut-être cette production ; mais elle a d'ailleurs tant d'avantages du côté des mœurs, qu'on excuſe le plan en faveur de l'exécution. On pourroit adoucir quel-

ques traits ; mais en général la vérité s'y fait reconnoître, & la vertu s'y montre telle qu'elle est, pleine de grace, de force, de persuasion. *On doit trouver ce Livre chez divers Libraires de Paris ; & chez Hérissant, rue Neuve Notre-Dame.*

Livres nouveaux dont il sera parlé plus au-long dans le cours de ces Mémoires.

Abrégé de l'Histoire Universelle de J. A. de Thou, avec des Remarques sur le Texte de cet Auteur, & sur la Traduction qu'on a publiée de son Ouvrage en 1734. (Dix Volumes *in*-12.) Par M. Remond de Ste Albine, de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Prusse. *A la Haye, & se trouve à Paris chez Bauche, Quai des Augustins.*

Lettres de M. de Mairan au R. P. Parennin, Missionnaire de la Compagnie de JESUS *à Pékin, concernant diverses questions sur la Chine.* (Volume *in*-12.) Chez Desaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais.

Traité des Commandes & des Réserves, ou des Provisions de Bénéfices, par dérogation à la Regle, *Regularia Regularibus &c.* & en vertu des Régles de *Mensibus & alternativâ*, & des usages des Pays conquis ou des Provinces réunies à la Couronne depuis le Concordat. (Trois Volumes *in*-12.) Par M. Piales, Avocat au Parlement. *Chez Briasson, Desaint & Saillant, &c.*

Connoissance des Temps pour l'année Bissextile 1760, au Méridien de Paris, publiée par l'ordre de l'Académie Royale des Scien-

ces, & calculée par M. Delalande, de la même Académie. (Volume *in-8°.*) De l'Imprimerie Royale.

Le Philosophe Moderne ou l'Incrédule condamné au Tribunal de sa Raison. (In-12.) Par M. l'Abbé L. M. D. H. *Chez Despilly, rue S. Jacques, &c.*

Livres qui se trouvent chez Bauche, Quai des Augustins.

Dictionnaire Poëtique portatif pour l'intelligence des Poëtes &c. (*In-8°.*)

Essais & Observations Physiques & Littéraires de la Société d'Edimbourg, traduits par M. Demours. (*In-12. avec figures.*)

Dictionnaire Historique de Prosper Marchand. (Deux Volumes *in-fol.*) On peut les relier en un.

Bibliothéque des jeunes Négo-

cians. Par M. de la Rue. Nouvelle Edition. (Deux Volumes *in*-4°.) Le second se vend séparément.

Mémoires Historiques, Militaires & Politiques sur les évènements arrivés dans l'Isle de Corse &c. (Deux Volumes *in*-12.)

Dictionnaire Physique portatif. (Volume *in*-8°.) *Il en a été parlé dans ces Mémoires au Volume II. de Juillet.*

Magazin des Enfants, ou Dialogue d'une sage Gouvernante avec ses Elèves. Par Madame le Prince de Beaumont. (*In*-12.)

Œuvres de M. d'Alembert. (Quatre Volumes *in*-12. Edit. de Lyon.)

Histoire Naturelle, Civile & Géographique de l'Orenoque. (Trois Volumes *in*-12.)

Le même Libraire distribue le *Prospectus* de l'*Ornythologie* de M. Brisson, ci-devant Démonstrateur du Cabinet de M. de Reau-

mur. L'Ouvrage ſera en ſix Volumes *in*-4°. avec 220 Planches très-bien gravées. Les Amateurs en ont déja vu quelques-unes, & en ſont extrêmement contents. Le prix total de la ſouſcription eſt de 90 liv. & l'on ne ſouſcrira que juſqu'au 1. d'Octobre prochain. Les Non-Souſcripteurs payeront les ſix Volumes 120 ſiv.

On ſouſcrit auſſi chez ce Libraire pour le grand *Dictionnaire Univerſel des Sciences Eccléſiaſtique*, dont nous avons parlé deux fois.

NOTICES ſuccinctes de quelques Livres omis, ou ſimplement annoncés dans ces Mémoires.

I.

Le Livre intitulé, *Méthode pour enſeigner & pour étudier la Théologie*, mérite d'être lu, quoiqu'il

soit un peu trop systématique & trop chargé de préceptes.

L'Auteur le divise en trois Parties, dont la première ne roule, à proprement parler, que sur la Notion exacte & discutée de la *Théologie* mise en parallèle avec la Foi. Il y a, dans ce morceau, des idées assez réfléchies, notamment celle-ci; que la Théologie n'est pas bornée à tirer des conclusions de tous les objets révélés; mais qu'elle montre aussi qu'il y a une révélation; que tel objet est révélé, & que tel est le sens de la proposition révélée. Ce n'est pas que, dans la pratique, les Théologiens ne considèrent tous ces points; mais il falloit en avertir dans des Prolégomènes de Théologie, & c'est ce que notre Auteur exécute mieux que personne.

Dans la seconde Partie de son Livre, il discute principalement deux choses; les connoissances

préliminaires à la Théologie, & les parties qu'embrasse cette Science. La premiére de ces choses est encore une disposition aux succès que le Théologien se propose, & la seconde présente le Tableau même des objets auxquels il doit se livrer. Dans le premier Article, on nous marque deux Préliminaires essentiels, la Philosophie & l'Histoire. *Philosophie*, qui est surtout la Métaphysique ou la Théologie Naturelle, & qui roule sur Dieu & l'Ame. *Histoire*, qui est comme l'Abrégé de tous les faits de la Religion, sans négliger les instruments qui sont propres aussi de l'Histoire profane : instruments qu'on fait être entr'autres la Chronologie & la Géographie. Ces deux grands morceaux (Philosophie & Histoire) ont de quoi effrayer le Théologien le plus laborieux. On attend de lui que la Philosophie l'ait instruit de la controverse

même des Miracles & des Prophéties ; qu'elle ait développé l'importance de ces grandes preuves de la Religion &c. Ceci est un peu fort, d'autant plus fort même qu'il est très-rare de trouver ces matières bien traitées, & qu'une infinité d'habiles gens ont établi à cet égard des régles très-fautives. Quant au Tableau des Traités de Théologie tant spéculative que morale, il est bien, quoiqu'un peu différent de celui qu'on présente dans les Ecoles. Il y a, dans cette partie de l'Ouvrage, plusieurs bons principes sur la manière de disposer les questions ; sur la méthode de prouver & de discuter ; sur l'emploi des lieux Théologiques ; sur le style qui doit être, selon l'Auteur, clair, net, point barbare, point hérissé de mauvais termes, à moins qu'ils ne soient consacrés dans le langage de l'Eglise.

La troisième Partie n'est pro-

prement que l'expoſition des avantages compris dans la préſente Méthode. L'Auteur croit que les grands Théologiens s'en ſont ſervis dans la pratique, quoiqu'ils n'en aient point expoſé le plan. Il inſiſte ſur la néceſſité de ſimplifier la Théologie en ſéparant d'elle ce qui appartient à la Philoſophie, à l'Hiſtoire, au Droit Canonique &c. Tout cela doit être ſu, mais non appris conjointement avec la Théologie. Il y a des vérités dans ce ſyſtême : mais qui ſe chargera de le réaliſer ? L'Auteur le croit néanmoins aſſez facile, & il eſtime auſſi qu'on pourroit avoir, pour les Ecoles, une Théologie faite d'après les documents de ſon Livre. Sur quoi on pourroit le prier d'exécuter le tout, & d'en faire l'épreuve : car c'eſt ainſi qu'on en uſe pour les grandes légiſlations. On dreſſe le Code, on en fait l'eſſai dans quelques Provinces & pour quel-

que temps ; puis on passe à la promulgation générale & à la sanction.

Ce Livre est écrit en Latin, d'un style peut-être un peu recherché : ce qui montre après tout les soins & la diligence de l'Auteur. En général, on peut profiter de cette lecture qui nous a intéressés. *Prault, Quai de Gesvres, a imprimé cet Ouvrage, qui est un* in-12. *de 228 pages.*

II.

Le *Tableau de la Petite-Vérole*, par M. Cantwel, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, comprend trois choses.

1°. Une exposition suivie de l'origine, des causes, des différences, des périodes de la Petite-Vérole, avec des Observations particulières sur cette maladie, & des Refléxions sur un remède

proposé par Boerhaave pour en prévenir le danger.

2°. Des discussions fort étendues contre l'Inoculation. On l'attaque & par la théorie & par les faits, on insiste extrèmement sur ces deux propositions. 1° L'Inoculation ne met pas à l'abri de la Petite-Verole, pour le reste de la vie ; & l'on peut périr de la Petite-Verole naturelle, après avoir essuyé l'artificielle. 2°. L'Inoculation multiplie les Petites-Veroles accidentelles, en sorte qu'elle fait périr plus du monde par cette contagion qu'elle n'en sauve par son application. L'Auteur accumule beaucoup de faits pour établir ces deux Propositions. Si la preuve est complette, il faut absolument renoncer à l'Inoculation : ainsi les Inoculateurs disputeront sur ces faits, & la querelle continuera jusqu'à ce que le temps décide pour ou contre.

Août, 1759.

3°. Un Ouvrage entier sous le titre de *Questions concernant l'Inoculation:* cet Ouvrage est d'un Docteur de Vienne * en Autriche, nommé *M. de Haën.* On le voit ici en Latin & en François, & il ne menage nullement les Inoculateurs. Mais on prétend que M. de la Condamine y a répondu *d'une manière tranchante & décisive.* On peut bien s'en rapporter à la bonne logique & à l'éloquence de ce sçavant Académicien. *Le Livre de M. Cantwel se distribue chez Jean Th. Herissant, rue S. Jacques.*

III.

On a donné une Traduction Françoise de trois Lettres Angloi-

---

* L'Auteur dit *Vindobone*, c'est une méprise causée par le mot Latin *Vindobona.*

ſes ſur un voyage dans *l'Arabie déſerte.* Ce voyage a été fait en 1750. par MM. Plaiſted & Eliot, Capitaines au ſervice de terre de la Compagnie des Indes de Londres. Le premier a pris ſa route par le grand Déſert, le ſecond par le petit; & l'un & l'autre ont marché depuis Balſora juſqu'à Alep : ce qui donne une diſtance d'environ 240 lieues de France. Par le grand Déſert on va en Caravane ; par le petit, on n'eſt que peu de jours ſur terre : la plus grande partie du chemin ſe fait en batteau.

Il y a deux Lettres ſur le premier voyage, & une ſur le ſecond. La premiére Lettre comprend le Journal ſec & aride du voyage, on voit bien qu'il s'agit d'une Région déſerte : le ſtyle du voyageur eſt analogue au terrein qu'il parcourt. La ſeconde Lettre eſt une Inſtruction ſur ce pays, ſur les

eaux qui s'y trouvent, sur les animaux qui s'y rencontrent, sur les caravanes qui conduisent les voyageurs de Balsora à Alep, sur le caractère des Arabes qui sont impolis, vagabonds & voleurs; sur l'ordre dans lequel on fait marcher les Chameaux, sur l'argent qu'il en coute pour faire ce voyage: & cette seconde Lettre est assez intéressante.

La troisième est à peu près dans le même goût, excepté qu'elle parle de la route par eau de Balsora à Hella, d'où l'on se rend en deux jours à Bagdad & en autant de jours de Bagdad à Alep.

Ce qui fait le mérite de ces Lettres, c'est le ton de simplicité & de vérité qui y regne. Il eut été à propos d'y ajouter une petite Carte. *Le Volume est un* in-12. *de 76. pag. qui se trouve chez Duchesne, rue S. Jacques.*

TABLE
DES ARTICLES
Du mois d'Août 1759.

ARTICLE LXXXVI. *Traité des Prêts de Commerce, &c.* 1925
ART. LXXXVII. *Plaidoyers & Mémoires, &c.* Par M. Mannory, Avocat au Parlement. 1949
ART. LXXXVIII. *Tablettes Anecdotes & Historiques des Rois de France, &c.* 1964
ART. LXXXIX. *Bibliothèque portative des Pères, &c.* 1982
ART. XC. *Traité des Tumeurs & des Ulcères, &c.* 1994
ART. XCI. *Essais de la Société de Dublin, &c.* 2017
ART. XCII. Chronographiæ Asiaticæ & Egyptiacæ Specimen &c. *Essai d'une Chronologie Asiatique & Egyptienne, &c.* 2034
ART. XCIII. *Seconde Lettre aux Auteurs de ces Mémoires sur*